

TV5MONDE



Alfred Cérésolle
**LÉGENDES DES
ALPES VAUDOISES**

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
SERVANS ET LUTINS.....	15
NOS FÉES	43
DIABLE ET DÉMONS	88
SORCIERS ET SABBATS.....	121
REVENANTS ET TRÉSORS	162
LÉGENDES DIVERSES.....	197
Ce livre numérique.....	248

INTRODUCTION

Le soir, à la montagne, lorsque tout est tranquille sous le chalet bien clos, – quand le feu, qui brille encore sous la noire chaudière, lance dans l'ombre ses vacillantes lueurs, – lorsque le vent des nuits, pareil à une harpe plaintive, fait gémir au loin, dans le val, les rameaux des grands sapins noirs, – quand le solennel silence des solitudes alpestres n'est interrompu que par le sifflement de quelque oiseau nocturne, passant près des hauts rochers déserts, – le pâtre de nos monts, au terme des labeurs et des soucis du jour, aime encore, avant d'aller chercher le sommeil, à s'asseoir un instant près de son foyer.

Remontant les sentiers, déjà bien effacés, des jours disparus, songeant aux légendes et aux vieilles traditions transmises par ses pères, il trouve, pour charmer les moments de ceux qu'il honore de sa confiance et de son amitié, des récits à la fois doux et simples, étranges ou fantastiques, empreints d'une forte poésie et d'une réelle originalité.

Ces légendes et ces traditions caractérisent trop bien le génie de nos populations montagnardes ; elles ont trop de prix pour le mythologue, pour le poète et pour l'amant de nos monts et de notre pays ; elles répandent sur une contrée un parfum de naïveté et d'antiquité trop précieux pour que tout ami respectueux des Alpes, de leur présent comme de leur passé, n'essaie pas, avant qu'il soit trop tard, de les recueillir.

Les unes sont écloses sur nos monts, durant les longues veillées, à l'air pur des hautes cimes et dans le silence des solitudes alpestres. D'autres sont parvenues jusque dans nos vallées sur les pas des Sarrasins, des Germains ou des Gaulois, chantées sur la lyre des bardes, ou poussées par le flot des émigrations et des fluctuations humaines. D'autres enfin, les plus anciennes, ont leur point de départ, ainsi que beaucoup de traditions encore vivantes, dans les vieilles coutumes romaines, dans les cérémonies païennes des Druides et des Celtes, dans les mythes et les contes de l'Inde et de l'Orient. Pas n'est besoin de fouiller bien profondément le sol de notre civilisation chrétienne, et d'étudier longtemps nos superstitions actuelles, pour retrouver, presque à fleur de terre, la couche primitive des traditions et des idées païennes. Elle se montre çà et là, plus ou moins modifiée, ou dans toute sa sauvage nudité. Il en est, en effet, d'une civilisation comme d'un fleuve : elle dépose après elle ses alluvions d'idées, de coutumes ou de croyances. Dans ces débris superposés, les couches sont plus ou moins épaisses et laissent apparaître des traces curieuses, d'anciens vestiges, qui sont comme autant de fossiles portant l'empreinte de croyances disparues. Sous le nom de mythes, de légendes, de coutumes, de noms locaux, ces traditions peuvent fournir de précieux documents à l'ethnographe, à l'archéologue et à quiconque s'occupe de l'histoire de l'esprit humain et de ses conceptions religieuses. Sous un récit qui peut sembler puéril, sous un usage vulgaire, où l'on ne verra de prime abord qu'un enfantillage, on pourra trouver une conception aussi vieille que l'humanité et un rapport frappant avec les idées d'autres peuples et d'autres civilisations. En tout cas, on y retrouvera, malgré l'action du temps, des restes curieux de croyances aujourd'hui déchues, ou même des débris de religions historiques supplantées, chez nous, depuis longtemps.

Or, ce que sont nos Alpes pour les coutumes et pour la langue, c'est-à-dire un dernier abri pour la simplicité des mœurs et pour nos vieux patois, elles le sont aussi dans le domaine des légendes : un suprême refuge pour les antiques traditions, un

asile tranquille au milieu de la mer toujours agitée des idées, un îlot haut élevé, où ces croyances ont trouvé un sol propice, et où, avec les coquillages qui parlent d'anciens âges disparus, elles se sont maintenues et se laissent encore étudier.

Toutefois, pour quiconque tient à ce genre de recherches, il importe de se hâter. La dernière heure sonne. Avec les voies ferrées qui escaladent les pentes de nos monts, la vie et les idées modernes montent sans cesse de vallons en vallons, de villages en villages, de chalets en chalets. Aussi, – avant que cette marée ascendante ait tout submergé et effacé, avant que le marteau de notre siècle industriel ait jamais réduit en poussière ces débris et ces fossiles des anciens âges, avant que l'haleine desséchante de ces temps positifs ait flétri pour toujours cette flore primitive des conceptions humaines, – faut-il se mettre à l'œuvre sans délai pour en recueillir les vestiges. C'est dans cette pensée que j'ai voulu, par respect pour la montagne et pour nos vieux montagnards, grouper ici les légendes et les vieilles traditions que l'observation de nos Alpes vaudoises et l'étude de leurs mœurs ont laissées dans mes notes et dans mes souvenirs.

* * *

Si les récits merveilleux ont tenu de tout temps une grande place dans la vie intime des nations, s'ils ont correspondu aux premiers besoins intellectuels et poétiques de leur enfance, – ils ont joué un rôle particulièrement important dans les conceptions religieuses ou cosmologiques des peuples appelés à se mesurer chaque jour avec les forces de la nature. Ainsi que l'a remarqué fort justement John Tyndall : « Avant que l'idée de lois générales se fît jour dans l'esprit humain, les hommes faisaient remonter naturellement ces effets inexplicables à des forces personnifiées. Le sauvage voyait dans une chute d'eau les bondissements d'un génie, et le coup de tonnerre répété par les échos était pour lui le marteau retentissant d'un Dieu en cour-

roux. Chercher à apaiser ces puissances terribles était la conséquence naturelle d'une telle croyance, et les sacrifices étaient offerts aux démons terrestres et aériens. »

Or, nos pères, nos montagnards surtout, se sont complu, avec une inclination particulière, à ces fictions diverses, et aujourd'hui encore, il n'est pas bien sûr que plusieurs de ceux qui nous les racontent ne les prennent pas pour des réalités.

Remarquons, en outre, que ces croyances mythologiques dont nous allons nous occuper, cette foi aux esprits protecteurs ou malfaisants, aux servans et aux fées, aux enchantements et à la sorcellerie, à la magie et aux trésors, se retrouvent plus ou moins partout, chez toutes les races et chez tous les peuples. Elles conservent toutefois je ne sais quoi de plus tenace chez nos peuplades alpestres, douées d'un tempérament plutôt conservateur, passant leur existence au sein des grandes scènes de la nature, dans le silence des solitudes sauvages, concentrés en elles-mêmes et surtout bien éloignées des mille préoccupations qui, dans nos villes, nous ramènent sans cesse au positif de la vie ou nous rendent plus mobiles dans nos idées et dans nos habitudes.

Ce respect pour les vieilles coutumes ce conservatisme, qui caractérise particulièrement nos concitoyens de la montagne, se trouve dépeint avec autant de malice que de naïveté dans une vieille anecdote qui, pour sa morale utile à méditer partout, doit trouver ici sa place. Elle me fut contée un jour, en bon et vieux patois de Panex, par un montagnard de vieille roche, observateur très intelligent de nos mœurs et de nos traditions alpestres. Elle est intitulée :

LA ROUTINA

Dis bon païsan q'avont prœu à mœudrè fassavont portâ le satzon i mouelin per on âno que Djanet, le valotè, tzanpéivè devant lui.

On sa était acouëlhai su le râté de la poura betié ; la granna d'on lau et 'na groche pierra por teni le balan de l'autro.

On dzor, Djanet ublhet dè mouessi la pierra den le sa qe l'acouet dinse su l'âno.

On en partia de la granna va don lau, l'autra de l'autro et le sa sè tint on ne pœu mi.

– Père, père ! qe criet, veni vai vito avezâ.

Le père q'a cru qe le sa s'airet dégrouecha et qe danave, u bin qe l'âno avait leqa et s'airet trossa 'na piouta, arrevé tot épouairia entervâ cen qe lai avè.

– Aveza-v'ai, dit Djanet, ié ublha de bouetâ la pierra et le sa se tint tot parai !

Le père t'avezè soce, solaivet le sa, viret i tor de l'âno et tot en sacosen la téta, dit :

– Djanet, lai a de la metzanthe enqie deden, sen cen le sation rebatéret tuis lou cou !... Ton pèregran bouesavè la pierra, ton père assebin et i t'entondzo dè la rebouetâ de suite ; s te ne le fé pas t'avé la fredaine.

Et Djanet, qemen son pèregran et son père a rebouetâ la pierra den le sa.

Avezâ-vai, vesin et ami, se la rotina ne fè pas sovent portâ – de cé, de lé – 'na pierra dè troua !

Dulex-Ansermoz.

LA ROUTINE

De bons paysans, qui avaient à moudre du blé, faisaient porter leur sac au moulin par un âne que Jean, le petit valet, chassait devant lui.

Le sac était placé en travers sur les reins de la pauvre bête ; la graine se tenait d'un côté et une grosse pierre était placée de l'autre dans le sac... pour faire contre-poids !...

Un jour, Jean oublie de fourrer la pierre dans le sac qu'il avait mis sur l'âne.

Une partie de la graine va d'un côté de la bête et l'autre de l'autre, si bien que le sac se tient on ne peut mieux.

– Père, père ! crie Jean, venez vite regarder !

Le père, qui avait déjà cru que le sac s'était décroché, qu'il coulait ou bien que l'âne avait glissé et s'était cassé une jambe, arrive tout effrayé pour voir ce qui s'était passé.

– Regardez donc, dit Jean, j'ai oublié de mettre la pierre et cependant le sac se tient tout seul.

Le père regarde bien, soulève le sac, tourne autour de l'âne et, tout en secouant la tête, dit :

– Jean, il y a *du diable* (ou de la sorcellerie) là-dedans ; sans cela le sac tomberait inévitablement... Ton grand-père mettait la pierre dans le sac ; ton père l'a toujours fait ; aussi je te somme de la refourrer tout de suite. Si tu ne le fais pas, tu auras une distribution...

Et Jean, ainsi que l'avaient fait son grand-père et son père refourre la pierre dans le sac.

Morale : Regardez donc bien autour de vous, voisins et amis, si la routine ne vous fait pas porter, de ci ou de là, une pierre de trop.

*** **

Tout homme qui pense et qui observe est instinctivement porté à croire à une puissance supérieure de laquelle il se sent dépendre et qui par sa volonté divine a créé et gouverne le monde. Il y a plus : si nous nous sommes laissé éclairer par la lumière du christianisme, nous admettrons que cette puissance souveraine peut agir et agit sur nous par son esprit et qu'elle a même eu dans l'histoire de l'humanité une manifestation éclatante, suprême et sainte dans la personne et dans l'œuvre d'amour et de salut opérée par Jésus de Nazareth.

Mais cette foi, cette lumière déiste ou chrétienne, n'a pas suffi toujours à l'imagination de l'homme. Il s'est plu à rêver, à imaginer des interventions bizarres, étranges, et parfois méchantes, du monde invisible dans le monde visible, à créer des êtres inférieurs de diverses catégories, mêlés plus ou moins directement aux incidents de la vie ordinaire.

Doués de pouvoirs surnaturels mais limités, bienfaisants ou malfaisants, ces êtres sont censés intervenir jusque dans les petits événements de l'existence humaine et présider à certains phénomènes mystérieux et incompris de la nature. Ils sont nés d'un besoin imprescriptible : celui que tout homme éprouve de s'unir à un monde supérieur et de trouver une cause à ce qui échappe à son intelligence.

Or ces causes, la mythologie les a personnifiées dans des agents doués de qualités spéciales et appropriées. De là, par conséquent, l'extrême variété de ces êtres imaginaires, qui ont rempli ou remplissent, selon les mythes et les légendes, les sphères du monde inférieur, qui agissent et travaillent en accord ou en désaccord avec les pouvoirs célestes et humains. De là, partout et de tout temps, au nord comme au midi, dans nos vertes vallées, comme dans nos solitudes neigeuses, la croyance à ces êtres mystérieux et invisibles, portant des noms divers : lutins, servans, gnomes, sylphes, naïades, fées, démons, sorciers, géants ou revenants, qui peuplent les airs, les bois, les cimes, les pâturages et jusqu'aux habitations humaines. De là, ces tradi-

tions curieuses dans lesquelles on peut trouver comme un reflet du caractère, des idées et de la poésie primitive du peuple qui leur a donné naissance. De là, ces personnifications, tantôt charmantes, tantôt terribles des forces de la nature, de ses sons, de ses voix, ainsi que des combats, des désirs ou des aspirations du cœur humain. De là, ces légendes enfin, qui sont un reflet poétique des phases primitives de l'esprit humain dans sa continuelle recherche du *secret* des choses.

« Je ne suis point surpris, – écrivait le doyen Bridel, après avoir eu longtemps devant les yeux les majestueuses solitudes d'Anzeindaz et les parois gigantesques des Diablerets, – je ne suis point surpris que l'imagination ardente d'Ossian et des autres bardes calédoniens ait aperçu si souvent des fantômes aériens dans leurs montagnes mélancoliques : pour peu qu'on soit poète ou superstitieux, on croira voir les mêmes choses dans nos Alpes, lorsque les nuages légers, s'élèvent du fond des vallées, glissent le long des rocs supérieurs, en contournant les cimes menaçantes et hérissées de sapins, disparaissent un moment derrière elles, s'en détachent avec lenteur et majesté, se représentent cent fois sous une apparence toujours nouvelle, et déroulent, en se balançant dans les airs, les plis majestueux d'une robe de brouillard. C'est bien alors que l'ami du merveilleux croit voir les ombres des trépassés errer autour de lui... et son illusion est encore plus complète si, pendant le silence de la nuit, la lune argente ces formes fugitives, en éclaircit les abords ondoyants, et semble, de concert avec les zéphirs, leur communiquer le mouvement et la vie. »

Si l'aimable et vénéré doyen, qui traça en peintre autant qu'en poète cette page charmante, avait vu et connu, comme nous la connaissons aujourd'hui, non pas seulement la montagne inférieure, c'est-à-dire celle des sapins et des gazons, mais celle des hauts glaciers, des rochers dénudés, des régions désertes, que n'eût-il pas dû ajouter encore sur les impressions qui vous saisissent dans ce monde colossal et bien autrement fantastique ?

Or, qu'est-ce que cela nous prouve ? Sinon ce qu'il y a de naturel dans l'éclosion et dans la persistance de certaines traditions fictives et dans les données légendaires de nos montagnes.

Aujourd'hui encore, lorsque, dans les chalets de nos Alpes, les plus âgés redisent le soir aux plus jeunes quelques-uns de ces récits étranges ou merveilleux, plus d'un auditeur attentif, saisi de je ne sais quelle émotion, quitte son coin ténébreux, se rapproche instinctivement de la lumière et du groupe de ses semblables. Enfants et adultes ouvrent de grands yeux et les marmots effrayés vont prudemment se blottir près des plis de la robe maternelle.

« – Il fallait nous voir dans ma jeunesse, me disait en 1881 un montagnard de cinquante ans, former le cercle autour de la petite lampe et du vieux rouet de notre mère. Quand les histoires se faisaient émouvantes ou trop terribles, c'est à qui *retirerait les pieds* du plancher pour les mettre sur la chaise, crainte des servans ou des sorciers, qui sans doute pouvaient se trouver dans les coins noirs. »

« – Alors, me disait un autre, dans notre village, il n'y avait, on peut dire, pas une *maison saine* (c'est-à-dire sans revenants ou sans qu'il s'y passât quelque chose de mystérieux). On *apercevait* partout et, la nuit, on était toujours entre deux frayeurs. »

* * *

De nos jours, s'agit-il de prendre sur le vif et de recueillir ces récits et ces légendes, la chose n'est pas aussi aisée qu'on le pense peut-être. Ces traditions, avec une pudeur qui craint le bruit et l'éclat de nos lumières scientifiques, religieuses, électriques et autres, se cachent aux indiscrets. Semblables aux oiseaux nocturnes, elles redoutent l'éclat du soleil et se dérobent aux curieux. Elles s'évaporent, pour ainsi dire, au contact d'un

esprit moqueur ou qui ne leur serait pas sympathique. Ceux qui les connaissent ne les racontent pas sans quelque gêne et quelque effort. En outre, il arrive parfois que ceux qui prétendent les savoir les gâtent sans le vouloir ou les défraîchissent, soit en omettant tel détail caractéristique, soit en y ajoutant du leur.

« – Vous tâcherez surtout de faire parler les anciens, écrivais-je, en vue de cet ouvrage, à un de mes braves amis montagnards, – c'est auprès d'eux que je pourrai trouver des renseignements sûrs et un peu complets.

» – Faire parler nos vieux ! me répondit-il, cher pasteur ! Croyez-vous que ce soit facile ? Détrompez-vous ; pas tant que vous pensez. Vous savez aussi bien que moi que ceux d'à présent ne veulent plus parler,... surtout s'ils se doutent que cela puisse être su du ministre, parce que celui-ci n'y croit pas. »

* * *

Maintenant qu'il s'agit de mettre un peu d'ordre dans ma cueillette, c'est-à-dire dans mes notes, dans mes souvenirs de paroisse, de vie montagnarde ou de « clubiste, » quel plan adopter ?

Dans ce domaine, où tant de conceptions bizarres s'enchevêtrent, il n'est pas toujours facile de placer chaque récit autour d'une idée centrale et commune. Nous l'essayerons cependant, dans l'intérêt de la clarté et des comparaisons qu'il peut être intéressant de faire avec les légendes d'autres contrées. C'est ainsi que nous parlerons d'abord d'un premier type de notre mythologie vaudoise : le *servan* ; puis de nos *fées*, de nos *mauvais génies* (diables et démons, sorciers et sorcières, sabbats et procès criminels). Viendront ensuite des récits se

rapportant aux *revenants* et aux trésors enfouis, à l'âge d'or et colossal (géants, chasses, légendes narquoises et diverses).

Sur ce, chers lecteurs, en vous armant de bienveillance, transportons-nous ensemble près du pays des cimes et des noirs chalets. Là-haut, près de la chaudière du pâtre, dans le silence de nos vallons, au sein des solitudes sauvages, faisons parler le génie des lieux et laissons nos esprits errer, de légendes en légendes, sur les ailes du souvenir et des vieux temps envolés.

SERVANS ET LUTINS

Esprits aux blonds cheveux, esprits au frais corsage,
Esprits légers, esprits mutins,
Esprits au gai visage,
Dansent dans les ravins,
Sous les pins,
De leur ronde rapide ébranlant le feuillage.

Fréd. Monneron.

Le *servan* est, dans nos montagnes vaudoises, le nom populaire de l'esprit familier ou du génie de la maison. C'est le lutin utile, farceur ou méchant, qui chante les chalets, les étables et les vieilles demeures. Ailleurs, il porte des noms différents. Il est appelé le *follaton* dans les montagnes du canton de Neuchâtel, – *foulia* dans le Jura bernois, – *coqzwerigi* en Valais (de *Zwerg*, un nain, un pygmée), – *Bergmännli* dans les Grisons, – *farfadet*, *solève*, en France, *gobelin* dans les campagnes normandes, – *Kobold*, *Poltergeist*, *Heinzelmanchen*, dans les pays allemands, – *Arvan*, dans la mythologie des anciens Prussiens, etc.

Dans notre patois vaudois, le *servan* portait d'autres noms encore : outre le nom de *servein* ou *servan*, on l'appelait le *serfou*, (montagnes de Montreux), – le *nion ne l'ou* (nul ne l'entend), quand il se cache dans les feuilles des arbres, – le *chaulerai*, quand il saute sur les toits ou fait des gambades dans

les ruines, dans les forêts, de branche en branche¹, – le *fameilli* l'esprit familier, – le *dié* le lutin, – *l'hauskauairou* (à la queue retroussée, *kaua*). Ce dernier nom est employé parfois pour menacer de son apparition les enfants méchants ou querelleurs. Aussi, avant de se livrer au sommeil, répétait-on jadis, dans certains hameaux écartés des Ormonts, la prière, ou plutôt la curieuse formule patoise que je vais citer et dont voici la traduction : « Dans mon lit blanc je me couchai ; trois anges y trouvai, qui me dirent que dormisse bien, que ne me donnasse peur ni de feu, ni de flamme, ni de mort subite, ni d'acier trempé, ni de bois pointu, ni de pierre brisée, ni de poule piquante, ni du *fantôme qui lève sa petite queue*. Dieu bénisse les lattes et les chevrons et tout ce qu'il y a dans la maison ! » – En patois : « Dein mon bllan li mé cautzi ; tré z'andze li trovi, ke me desiran ke bein dremisso, ke ne me baillasso poair, ne de foua, ne de hllama, ne de mor sebetanna, ne d'aci treinpa, ne de bou pointu, ne de pierra fratzcha, ne de dzenelie pekan, ne d'hauskauairou. Diu begne li latté et lou tsevron, et to cein k'i a dein la maison ! »

Les services que rendaient ces esprits espiègles et malicieux étaient tout bénévoles, mais ils se dédommageaient en luttinant les maîtres ou les servantes. Ce qui les caractérisait, c'était plus que la petitesse, c'était l'invisibilité ; c'était surtout leur nature capricieuse, tantôt serviable (comme le dit leur nom), tantôt rageuse, tantôt douce et tantôt portée à la taquinerie et à la vengeance.

Les servans de nos Alpes vaudoises ont plutôt laissé dans le peuple une réputation de « bons enfants », d'aides aimables, quoique tant soit peu malicieux. Pour le pâtre ou l'agriculteur –

¹ En Poitou, le *sauthi* est un lutin espiègle qui, comme notre *chauterai*, passe pour s'amuser à tresser ensemble les queues ou les crinières des chevaux.

maître ou valet, domestique ou servante – qui était assez heureux pour être honoré de leurs bonnes grâces, les peines de la vie étaient singulièrement facilitées. Grâce au servan, plus d'un labeur pénible se faisait pendant le sommeil du protégé. C'était le protecteur des enfants, des troupeaux, des biens, des champs, des propriétés lointaines, des chalets inhabités. Il pouvait servir de seconde conscience et d'épouvantail aux serviteurs infidèles, aux voleurs tentés de faire un mauvais coup.

En retour de si bons et de si précieux services, que demandaient les servans ? Tout d'abord le silence et la discrétion sur leurs personnes, un abri sous le toit aimé, une petite portion, ordinairement la première, de la soupe du jour ou du lait de la « traite » du soir. Cette frugale pitance était versée dans un baquet spécial, lequel était déposé sur le toit du chalet ou sur le *cholei* ou le *soliveau* de l'étable².

Malheur, cent fois malheur à l'audacieux qui, manquant aux égards élémentaires de la reconnaissance, refusait cette nourriture, négligeait ou souillait ce repas, osait en un mot se permettre quelque grave offense ! Malheur à la servante ou au berger qui parlaient du servan « de travers » ou mal à propos ! Ils devaient s'attendre à quelques mauvais tours.

Voyez plutôt : les vaches ne seront plus surveillées ; la chambre, la cuisine ne seront plus balayées à l'aube ; l'eau, le bois ne seront plus portés à l'heure ; la nuit et le sommeil seront troublés par des bruits étranges, par la satisfaction donnée à d'implacables rancunes. Il y aura du vacarme et de singulières

² Ce baquet est désigné en patois sous le nom de *dietzo*, de *dié*, un des noms donnés au lutin. Cependant ce mot *dié* n'est guère employé que dans cette expression : *mena dié*, ce qui veut dire faire un bruit de lutin, un tapage nocturne, destiné à effrayer. En celtique, *dian* est le nom d'un démon chargé d'introduire et de conduire au sabbat, au rendez-vous des sorciers et des sorcières, dont nous parlerons plus loin.

vengeances. Ou, plus encore, le pauvre servan vexé, contrit, disparaîtra une belle fois dans quelque sauvage solitude ou dans quelque vieille mesure en ruine, d'où, la nuit, on l'entendra gémir et où on le verra errer, sous la forme d'un jeune homme ou d'un fantôme, ou bien d'un animal, tel qu'un chat, un renard ou une fouine.

Quant aux origines des servans et aux circonstances de leur naissance, il y a là de bien grands mystères, de quoi « s'escormancher l'esprit ». – À Huémoz et à Aigle, je me suis laissé dire que pour avoir un servan de sorte, il fallait se procurer un œuf. – C'est simple ! me direz-vous. – Pas tant qu'il vous semble ! il faut un œuf de coq³ ! d'autres disent de poule noire ! Puis, celui qui veut voir éclore à son service ce mystérieux petit lutin devra couvrir cet œuf lui-même, avec beaucoup de patience et beaucoup d'amour, en le tenant soigneusement au chaud... « au creux de dessous le bras », sous l'aisselle. Si le petit servan arrive à bon port, son possesseur ou patron « aura bien des agréments ». Il aura l'avantage, entre autres, d'être soigneusement informé de tout ce qui se passe en son absence, sur ses terres et dans ses bâtiments.

Qu'il est dommage que nous n'ayons plus d'œufs de coq !

Un aubergiste du Châtelet se plaignait de ce que rien ne lui réussissait et témoignait à un Ormonan de son grand désir d'avoir un servan. La recette fut simple. Le citoyen Salomon B. lui conseilla de se procurer un « fava », gros insecte noir qui, sous le nom de *bousier*, se trouve volontiers sur les chemins ou près des écuries. Il lui fit cadeau d'un de ces coléoptères, dans

³ *Cocatri*, en patois, est un substantif qui signifie un œuf pondu par un coq, d'où doit naître un être étrange, un servan ou un basilic. Il est curieux de constater que ce nom est devenu celui d'une honorable famille du Valais, les *de Cocatrix*. Comme nous l'avons dit plus haut, le nom du servan dans les Alpes valaisannes est *coqzwerigi* (nain issu d'un coq).

une boîte remplie de sciure. Dès lors notre aubergiste bernois se déclara « parfaitement heureux, car il pouvait savoir maintenant tout ce qui se passait chez lui. »

Quoi qu'il en soit, de cette genèse étonnante, voici maintenant les noms de quelques localités où nos servans étaient en pleine activité. Je les note, en prenant pour point de départ Vevey et ses environs, pour continuer avec quelques localités du district d'Aigle et pour finir par le district du Pays-d'Enhaut.

* * *

Le servan de Vevey et les conseillers. – Dans les archives de la ville de Vevey (manuel H. P. folio 37), il est fait mention d'un fameux servan, « esprit follet » ou « tschauteret », qui, au milieu du XVI^e siècle, et spécialement en 1551, faisait beaucoup parler de lui. Il agitait les esprits et préoccupait même les magistrats, qui durent prendre de graves mesures à son sujet. Il habitait « derrière la Villeneuve » (aujourd'hui rue du Simplon) ; il entrait dans la tour de Boillet, et là, se livrait à toute espèce de farces, de tapage et de malice. Le conseil de la ville estima aussi utile que sage d'aviser : après mûre et docte délibération, il prit la grave décision de donner ordre au « commandeur », c'est-à-dire au maître des travaux de la ville, de « maçonner toute issue » de la susdite tour, afin que le « tschauteret » ne put pas y rentrer s'il était dehors, ou ne pût pas en sortir s'il était dedans.

* * *

Un servan cause de mort. – Au-dessus du Folly, dans un lieu appelé *le Creux aux mèges*, sur les monts de Villars, il y avait une maison hantée par un servan très connu. On

l'appelait : « lu servan à Hugonin », nommé plus tard par d'autres « lu servan à de Joffrey ». C'était à l'époque où chaque famille un peu à son aise en avait un à son service. La nuit, il accusait sa présence « en tapant sur les senailles ». On lui portait à manger au galetas. Sa nourriture disparaissait sans faute.

Ce fut lui, entre autres, qui occasionna un jour la mort d'un pauvre « molare » (aiguiseur de couteaux) qui passait par là, en se dirigeant vers les hauteurs qui dominent l'Alliaz. Le brave homme marchait seul, ayant sur son dos sa petite armoire de bois, munie de la grande roue traditionnelle. Faisait-il du vent, l'essieu était-il trop bien graissé, ou les branches du chemin s'en mêlaient-elles ? Bref ! la roue, à diverses reprises, se mit à tourner sur les épaules du « molare ». Convaincu que ce ne pouvait être que le malin esprit qui avait pris siège sur son dos et lui faisait cette farce, il en eut une frayeur telle qu'il en tomba mort. De là le nom de *Crêt du molare* qui, d'après la légende, a été donné à une des jolies sommités boisées qui se trouvent à la limite des cantons de Vaud et de Fribourg, derrière le Folly.

* * *

Un servan qui s'enterre. – Sur les mêmes monts de Villars, au pré Cochard, il y avait un fameux trou, comblé aujourd'hui, mais visible encore : on le nomme *le trou du Lindaz* ou de *Lindard* (de *lenn*, prétend le doyen Bridel, qui signifie étang, mare). On l'appelle aussi la *Pacoresse* (de *pacot* sans doute, terrain boueux). La tradition affirme que ce trou, autrefois très profond, « se serait fermé dans la nuit dans laquelle mourut le dernier rejeton mâle de la noble famille de la Tour, jadis fort puissante, et que ce fut par ce trou que son esprit familier *rentra dans la terre pour s'y cacher* ». En 1832, cette croyance était populaire. Aujourd'hui, on raconte encore que, – par malice et pour chicaner les femmes qui, plus bas, font leur lessive ou lavent à la fontaine, entre dix et onze heures, leurs épinards, –

c'est lui qui trouble la source provenant du Lindard. Il se permettait de dessiner des croix mystérieuses sur le dos des bêtes ou sur les portes des écuries. Dans les granges, il faisait des farces de toute sorte ; à l'étable, il liait deux génisses ensemble au même licol ou même se mêlait de les traire sans permission. À l'heure qu'il est, il serait bel et bien, dit-on, prisonnier dans cet entonnoir encombré.

* * *

Montreux. — *Un servan prisonnier.* — Le servan du Lindard ne serait pas seul à gémir privé de sa liberté. Plusieurs de ses collègues passent pour être aussi enfermés. C'est le cas, entre autres, du servan de *Sales*, dans l'ancienne maison Dubochet. On prétend que dans ce vieux bâtiment, muni d'une antique petite tour, le pauvre malheureux se trouverait encore caché et absolument muré. Personne ne s'est encore offert, paraît-il, en nos temps égoïstes, pour opérer sa délivrance. Pauvre servan ! « Ah ! s'il s'agissait d'un bossaton de bon vieux, me disait un voisin, ou seulement de petit nouveau, on serait tout de suite assez de monde pour lui venir en aide ! »

* * *

Villeneuve. — Dans les environs de cette localité, de nombreux servans sont à signaler : il y en avait un tout à fait gentil à la *Chevalleyre*, dans le vallon sauvage de la Tinière ; un autre en *Scetaz*, près du col de Chaudes ; celui-ci était aussi susceptible qu'exigeant ; un autre se trouvait en *Peyrausaz*. « Ah ! ces mâtines de bêtes ! me disait un vieux citoyen de la contrée, si on ne les servait pas les premières, c'est qu'elles vous tiraient tout en bas. Ces tcharavoutes agaffaient tout ! »

* * *

Corbeyrier. – *Un servan tambour.* – Dans une maison solitaire, située à l'orient de ce village, au pied d'un petit bois, et portant le nom de *Camp*, se trouvait aussi un curieux servan. On l'entendait dans les profondeurs de la terre, sous les soubassements de la maison, battre du tambour d'une manière très distincte.

Aux questions que lui posait une domestique, il répondait par des coups frappes sous le plancher.

- Combien sommes-nous dans la chambre ?
- Combien Jean a-t-il de boutons à ses guêtres ?
- Combien tombera-t-il de fois en descendant à Yvorne ?

Le petit servan répondait à tout, très exactement, par ces coups mystérieux, dont plus d'un montagnard a gardé pour lui le chiffre étonnant. – On démolit la maison pour trouver la cause de ces battements ou de ces roulements singuliers. Le servan se tut, il ne voulut plus répondre. On rebâtit sur le même emplacement. À peine le premier plancher fut-il posé, que le petit servan tambour se remit à battre de nouveau sa caisse. Ce ne fut que vers l'année 1860 environ qu'un homme très grave et très considéré des environs, ayant été appelé sur les lieux, réussit à conjurer le malin esprit et l'obligea à quitter le pays. Dès lors, il n'en est plus question, et il ne reste du petit servan tambour qu'un lointain et mystérieux souvenir.

* * *

Le servan de Salins. – À Aigle, jusqu'en 1820, dans plusieurs maisons, on mettait encore de côté la part du servan. Dans le vaste et solitaire bâtiment de Salins, à l'entrée du bois de la Chenaux, la dernière servante qui y a demeuré racontait sérieusement à qui voulait l'entendre qu'elle avait pour l'aider le plus brave, le plus mignon servan qui se puisse imaginer. Il lui faisait, sans se faire voir, la plus grande partie de son travail. « C'était trop commode ! Il me portait l'eau ; me nettoyait, cuisinait, poutsait, écurait mes tablars... et tout cela pour quelques friandises, le dimanche matin, avant le sermon... » C'étaient de bons amis. Les servantes, qui s'en tiennent d'autres aujourd'hui, ne rendent pas aux maîtres les mêmes jolis services.

À propos de ce fameux servan de Salins, un montagnard de Panex me citait ce fait assez piquant, qui prouve combien l'idée de l'existence de ces mystérieux est encore enracinée au sein de nos populations : « Il est mort ici en 1878, m'a-t-il conté, un octogénaire, excellent tireur, ancien carabinier, braconnier célèbre, maçon, agriculteur et, à ses heures, ménétrier. Il raclait le violon pour nos danses villageoises et ne le raclait point trop mal. Tous ces talents, réunis à de durs labeurs, auraient dû faire de Pierre-Abram un esprit fort. Merci ! il était crédule comme une vieille fileuse : servans, revenants, *vouivres* (serpents ailés), tout était cru. Un jour, il arriva que, comme braconnier, il fit un coup de maître : il abattit une martre-zibeline, animal rare dans nos Alpes, mais qui s'y rencontre cependant encore. (La fourrure de cette bête doit être au Musée cantonal.) Comme, un des matins suivants, il était occupé devant sa maison à écorcher et à enlever la peau de sa capture, un de mes frères, chasseur à l'occasion, vint à passer. Pierre-Abram l'appela pour lui faire voir quel singulier animal, à lui tout à fait inconnu, il avait abattu. Mon frère, esprit fort et farceur, considéra un instant le sujet, puis dit à Pierre-Abram :

» – Ah ! vos en ai fé ona balla, vos ai touâ le fameïli de Salins. (Ah ! vous en avez fait une belle ! vous avez tué le servan de Salins !)

» À ces mots, Pierre-Abram est pris d'un tremblement tel, si nerveux et si irrésistible, que son couteau lui tomba de la main. – Cela se passait en 1866. »

* * *

Bex. – *Servans rieurs*. – Un écrivain bien connu de notre canton, – qui fut dans son enfance berger dans les montagnes de Bex, et qui demeura, jusque sous ses cheveux blancs, épris de poésie, – m'a conté ce qui suit :

« Dans les longues veillées d'hiver passées au chalet de Collatel (au-dessus de Bex), – il y a de cela plus de cinquante ans, – ma grand'mère n'éprouvait pas de plus grand plaisir que de nous faire le récit des farces des servans d'alentour ou des histoires lugubres des revenants.

» L'oreille tendue, nous écoutions ces contes fantastiques parfois avec une telle terreur que nous n'osions plus, ma sœur et moi, aller de nuit à la cuisine.

» Ma bonne grand'mère avait connu de nombreuses personnes auxquelles le servan avait fait des niches et elle n'avait pas le moindre doute sur l'authenticité des faits dont elle nous racontait l'histoire. Il en est trois, entre autres, dont j'ai gardé le souvenir très précis :

» Dans un bâtiment, qui était la grange de M. F., en Nage-lin, situé vis-à-vis de notre maison, il y avait, nous disait-elle, un coquin de petit servan qui se plaisait, quand il faisait froid à tirer la couverture du lit du domestique et à transporter les vaches sur le *solei*. Lorsque le malheureux serviteur transi se réveillait, en frissonnant et en claquant des dents, on entendait distinctement le mauvais lutin répondre aux plaintes du pauvre diable par des éclats de rire frénétiques.

» Mais là ne s'arrêtaient pas les déboires du pauvre Abram : en se rendant à l'étable, le matin, il trouvait avec effroi deux vaches attachées au même lien, et aucun poignet – si ce n'est celui du servan lui-même – n'aurait pu délivrer les pauvres bêtes de leur fâcheuse situation.

» Un autre de ces esprits folâtres s'était logé dans la maison de M. T., sur la grande place de Bex. La cuisinière, en faisant son ouvrage à la fontaine, racontait à qui voulait l'entendre que « le servan lorsqu'il était de « bonne » ou bien tourné, faisait le café, balayait la cuisine, poutait les tablars et qu'elle avait bien du bonheur de trouver le matin chaque chose propre, prête et bien en ordre. » – Un non moins fameux servan demeurait à l'Allex, chez le président V. À chaque instant, on trouvait dans son écurie des chevaux à la crinière tressée ou dont les queues étaient liées ensemble.

» Enfin, ceci s'est bel et bien passé dans ma famille : On faisait un jour boucherie d'un pièce de bétail : Quel ne fut pas le saisissement de tous, et surtout de mon grand-père, de voir, à la tombée de la nuit, un des pieds de la vache tuée cheminer seul par la cuisine, comme guidé et poussé par une main invisible, pendant que retentissaient les *éclats de rire* du malicieux *chaunterai*.

» On finit par découvrir qu'il perchait dans la grange, au haut d'une grande échelle. Pour s'en débarrasser, on ne trouva pas d'autre moyen que de vendre celle-ci ; ce qui fut fait par mon grand-père à M. B., qui habitait de l'autre côté de l'Avençon.

» Dès lors, ce fut cette nouvelle demeure qui devint le théâtre des niches du petit lutin.

» C'est ainsi que, dans ma jeunesse, maîtres vachers, valets et « *boubes* » passaient les longues veillées, en se racontant ces légendes qui ne rencontraient pas d'incrédules, pas même moi. – C'est au souvenir de ces lutins qu'il faut attribuer le nom de

Serveina (chemin des servans) donné à une voie de communication qui va du village de Bex dans la direction du cimetière. »

* * *

Dans les chalets de Collatel, sur Bex, un valet, en battant le beurre, avait renversé la *bourreira*. Il s'était pris le pied dans la ficelle qui sert à fixer l'appareil. Grand émoi pour le pauvre vacher ! La crème couvre le sol. Il ramasse et recueille tout ce qu'il peut ; il graisse ses souliers avec le beurre répandu et nettoie ensuite avec soin son chalet, afin que nul ne vît trace de l'accident. Hélas ! notre pâtre comptait sans le servan du lieu qui courut aussitôt renseigner le propriétaire du pâturage et du troupeau. En effet, à sa première descente à Bex, pour quérir du pain, Daniel rencontra son maître chez lui :

– Tu fais bien d'arriver, Daniel !... Tout va-t-il bien, là-haut ? lui dit celui-ci.

– Oh ! là, oui, monsieur.

– Ne t'est-il pas arrivé une farce, l'autre jour ?

Daniel se trouble.

– Et laquelle, monsieur ?

– N'as-tu pas graissé tes socques avec mon beurre que tu avais renversé ?

Le valet rougit jusqu'aux oreilles et avoua tout.

Depuis ce temps, – c'était en 1825, – il fut convaincu plus que jamais que son maître avait à son service un rusé lutin dont il était sage de se méfier.

* * *

Servans farceurs. – À Gryon, des personnes habitaient une partie de l'année un chalet sur la colline recouverte de mélèzes qui domine le village. Elles disaient à qui voulait l'entendre qu'un servan venait au chalet manger ce qu'elles avaient, qu'il tapageait pendant la nuit, tirait les draps du lit des dormeurs et des dormeuses et faisait mille farces et mauvaises manières.

Le père Jean V., de la Forclaz, me racontait à ce sujet que se trouvant autrefois pour alper, au-dessus de Gryon, en *Coufin*, près du col de la Croix, il trouva lui-même, par deux fois, trois de ses porcs noirs couchés dans son lit !

– Ils avaient l'air de trois personnes, me dit-il ; leurs jambes de devant reposaient par dessus la couverture. Chose curieuse : les draps n'en étaient point salis !

– Lè lu servan que té portan té cayons dans ta coutze. (C'est le servan qui te porte tes cochons dans ton lit), lui avait dit son oncle.

À Anzeindaz, il y avait aussi un servan au vieux chalet du Motté.

* * *

Servans protecteurs. – À Ormont-dessus, en *Ayerne*, sur Isenau surtout (ou *la Palette*), les servans, avec les fées, étaient d'un précieux secours. « Allavon en tzan lé vatzé, – m'a dit un vieux vacher, – et jamé ne sé derotzivon. Lu premi, que menavé lé vatzé, dezai : Pometta, Baletta, passa yô ye passe ! te ne te derotzéré pas ! Lé brotavon l'herba tinqué u ben dé sasset. Mâ, quemèn ya todzor de lé dzen mô avezâ, yen na zu quian bourtia de lassé den le diétzo, qu'étais su le tai, por lé laye et lé servans ;

ne lé z-an jamé réyussé tzi-no. Vai de vo ! ne faut jamé mépraizi çau que ne fan dau bin. » (Ils menaient en champ les vaches et jamais elles ne se dérochaient. Le premier qui conduisait le troupeau disait : Pomette, Balette ! passe où je passe, tu ne tomberas pas des rochers. Elles broutaient l'herbe jusqu'au sommet. Mais, comme il y a toujours des gens mal avisés, il en est qui ont sali le lait dans le baquet placé sur le toit pour les fées et le servan ; je ne les ai jamais revus chez nous. Voyez-vous, il ne faut jamais mépriser ceux qui nous font du bien !...)

Toujours à Ormont-dessus, le servan du châtelain B., qui mourut à la fin du XVIII^e siècle, était aussi des plus commodes. Il l'aidait à garder son jardin et spécialement une plante fameuse par certaines propriétés pharmaceutiques et à laquelle il tenait beaucoup. C'était une sabine, espèce de genévrier ou cyprès nain, aux baies bleuâtres, dont l'odeur pénétrante et sauvage se sent d'assez loin. L'enlèvement de cette sabine eût jeté le châtelain dans une douleur mortelle, aussi grande, si ce n'est plus, que celle des pauvres maris sabins, volés, en 749, par Romulus. Aussi le servan veillait-il ; et chaque fois qu'un passant mal appris se permettait seulement de couper quelques branches de cet arbuste, l'audacieux malfaiteur était sûr de tressaillir tout à coup au bruit d'un éclat de rire, dont le timbre de voix était excessivement haut et clair. Se retournait-il ? Impossible de voir personne !... Ce qui n'empêche pas que, le dimanche suivant, au sortir de l'église, M. le châtelain, en frappant sur l'épaule de celui qui n'avait pas craint de porter atteinte à sa propriété, lui disait d'un ton d'assurance : « Ah ça ! que comptes-tu donc faire de ce que tu as pris hier dans mon jardin ? »

Ah ! pauvres époux sabins ! que n'avez-vous eu pour garder jadis vos femmes quelques bons petits servans d'Ormont-dessus ! Vos malheurs n'auraient pas eu lieu !

Le servan du propriétaire Abram N. était aussi fort utile pour la garde de ses chalets éloignés. Un soir, un individu était

allé dans l'arrière-saison à la recherche d'une génisse égarée dans les hauts pâturages. Surpris par la nuit sur un plateau inhabité, il eut l'idée, pour s'abriter, d'aller se blottir dans le foin d'un vieux fenil appartenant au père Abram. Il y fut jusqu'au lever de la lune. Il n'avait vu personne. Il n'en arriva pas moins que le dimanche suivant, – jour des comptes de conscience, comme on voit, – le vieux propriétaire, allant tout droit vers notre pâtre, lui dit simplement : « Dis donc, Emmanuel, fermente-t-il bien, mon foin du mazot ? »

Le servan de Jean M. ne lui faisait que des farces ! Un jour, de très grand matin, un montagnard, qui descendait au marché d'Aigle, passant près de la maison de Jean, crut que le feu y était, car la fumée sortait par toutes les fentes des cloisons de la grange. Il s'approche et rencontre le père Jean portant de la main gauche une casserole en fer dans laquelle se trouvaient du feu et des épines et, de la main droite, un grand sabre de cavalerie.

– Que fédé vo inqué ? lui demande notre passant (Que faites-vous ici ?)

– Ye prauvé de champi cé baugro que me torminté. E m'uvré toté lé fenétre quan ye fa frai ; u bin é lé me refermé quan ye fa tzô. E me fa tote sorté dé farcé pé la to et la grandze... Dé coup, me fà portan savai quan me robon ôqué... To parai, de yàdze lé bin quemoude den avai yon... éte pas ? » – (Je tâche de chasser ce gremlin qui me tourmente. Il m'ouvre toutes les fenêtres quand il fait froid ; ou bien, il me les referme quand il fait chaud. – Il me fait toute sorte de farces à la cuisine et à la grange... Je tiens pourtant à savoir une belle fois s'il me vole quelque chose. Cependant, il y a des occasions où c'est bien commode d'avoir un servan... n'est-ce pas ?)

Aux *Planches*, sur Ormont-dessous, je me suis laissé dire que dans le chalet D. il y avait un servan qui faisait bonne garde.

Quelqu'un s'avisait-il de prendre du fromage, « tac ! le lutin lui tapait sur les doigts. » On pouvait laisser la maison ouverte sans danger. « Je sais, disait le père D. au montagnard qui me racontait ces détails, je sais que tu es entré chez moi, mais tu n'as rien touché. »

L'Étivaz. – *Un servan renard*. – Un des plus fameux servans de notre vallée, m'écrivait M. J. H., et aussi un des plus malins, était celui des Martines, maison située près de la nôtre.

Son caractère était des plus moqueurs. Dans l'obscurité des galetas (refuge de l'esprit), c'étaient des éclats de rire étranges qui se faisaient entendre. On l'apercevait sous diverses formes, tantôt animal, tantôt fantôme ; il semblait s'amuser de la terreur qu'il inspirait.

Un homme de Château-d'Œx, passant pendant la nuit devant la maison, qui devait être inhabitée dans ce moment-là, fut fort étonné de voir briller une lumière à l'une des chambres supérieures. Il appuya doucement une échelle contre la muraille pour savoir ce qu'on y faisait. Que vit-il ?... un *renard* assis qui filait tranquillement sa quenouille, à la lueur d'une petite lampe et qui le narguait par des grimaces comiques.

Un autre individu se trouvant à l'affût près de la grange, à l'heure de minuit, le vit sous la même forme, celle d'un renard qui passait. Pendant que le chasseur le visait, l'animal vint droit sur lui, en grossissant toujours et en dépassant à la fin la taille d'un cheval. Le fusil tomba de ses mains. Le coup partit ; la vision s'évanouit, laissant le chasseur terrifié et son fusil en pièces.

Plusieurs personnes m'ont aussi affirmé l'avoir vu dans diverses circonstances, et ma mère me racontait qu'étant jeune fille, on lui avait donné cinq batz pour aller à minuit crier une injure au servan dans le galetas des Martines et qu'elle en était revenue saine et sauve, mais « avec une rude frayeur ».

* * *

Pays-d'Enhaut. – *Un servan bonne d'enfant.* – Un matin d'un beau dimanche, les gens de Rougemont sortaient de l'église. En passant devant une maison, près du village, ils voient, à leur grande émotion, un enfant qu'on avait laissé seul assis sur le rebord extérieur d'une fenêtre élevée. Malgré le danger de cette situation périlleuse, sur cette saillie très étroite, le jeune imprudent n'avait pas l'air le moins du monde inquiet.

– Cau t'a met inqué, mon boubo ? (Qui t'a mis là, mon garçon ?) lui demanda un des passants.

– Oh ! d'hé *lo minon* ! » (Oh ! c'est le chat, c'est-à-dire le servan), répondit l'enfant.

* * *

Le servan gardien des fruits. – Près du même village, des domestiques étaient occupés à faucher et à sécher les regains dans un verger, tandis que leur maître se trouvait au logis. Avisant un pommier splendide, chargé de fruits superbes, ils décidèrent entre eux qu'on ferait une razzia au profit de tous. La cueillette fut rapide et abondante, et les fruits furent lestement cachés à la grange, dans le fourrage. Celui qui avait été chargé de mettre en lieu sûr le produit de ce maraudage recouvrit le tout d'un peu de foin et, sa besogne faite, non sans trembler, il courut rejoindre ses compagnons.

Peu après, le maître arrive, il s'en va droit à la grange et, à la consternation de ses serviteurs, on le voit monter, sans mot dire, sur le tas de foin, puis s'y promener, de ci de là, et s'écrier enfin, en marchant sur le tas de pommes cachées :

– Eh ! mâtin ! chaî y est tsancrameint dur par ché ! (C'est terriblement dur ici.)

Les ouvriers – qui faisaient semblant de ne rien voir, mais qui avaient entendu la réflexion de leur maître – de s'écrier :

– No sein mau areindsi !... d'hé l'ôtro que lo la y a de. (Nous sommes mal arrangés... c'est l'autre – le servan – qui lui a dit l'affaire.)

* * *

Vente d'un servan. – On pouvait vendre ou acheter le génie familial d'une maison. Mais la légende oublie de nous dire quel était le prix courant.

Quoi qu'il en soit, un propriétaire du Pays-d'Enhaut, ayant un servan, qui, par raison d'âge sans doute, ou faute de bons soins, était devenu paresseux et, qui plus est, méchant, résolut de s'en débarrasser et de le vendre pour se « faire de la monnaie ». Il appela son malicieux lutin, puis l'enchaîna, et se mit en route pour le conduire à l'acquéreur. Il eut en chemin beaucoup de peine. Tous ceux qui le virent passer racontent que le pauvre homme suait sang et eau, en tirant avec beaucoup d'effort une longue chaîne, au bout de laquelle il n'y avait... rien du tout. « Le servan faisait résistance, bien sûr ! »

* * *

La vengeance d'un servan. – Ce récit, auquel nous nous accorderons le plaisir de donner une attention toute particulière, nous transporte, pour terminer ce chapitre, sur les verts pâturages qui entourent le charmant petit lac Lioson, que le poète Henri Durand a si justement et si gracieusement nommé

« un saphir au front d'une couronne », ou « une paillette des cieux que Dieu laissa tomber sur terre ».

C'est sur ces bords tranquilles, en ces lieux sauvages et retirés, autour de ces vieux chalets bruns et grisâtres qu'un servan avait fixé sa demeure.

Là, depuis un temps immémorial, ce lutin rendait jour et nuit aux montagnards des services aussi nombreux que variés dans leurs divers travaux. En retour, il recevait comme ailleurs la première levée de la meilleure crème du soir et du matin.

Or, un jour, – il y a bien longtemps, – Pierre, le maître vacher, dut s'absenter pour affaire. Au moment de quitter le chalet, il se retourne encore vers ses gens et leur crie avec autorité :

– Et surtout, qu'on n'oublie pas la part du servan !

Le vieux montagnard se mit en route et, pendant son absence d'un jour, les choses suivirent en Lioson leur cours habituel ; les domestiques vaquèrent à tous les soins du bétail et, le soir venu, on en vint à s'entretenir de choses et d'autres.

Au moment de se retirer pour se livrer au sommeil, un des plus jeunes pâtres, Daniel, eut une idée fatale : se penchant mystérieusement vers un de ses camarades, il lui dit :

– Dis donc, Louis, si on ne mettait rien de côté, ce soir, pour le servan, hein ?... ce serait curieux de voir ce qui en adviendra...

Ainsi fut fait.

Le jeune pâtre imprudent ne se rendait pas compte de la terrible vengeance à laquelle il allait exposer et son maître et tout son bétail.

Après vingt-quatre heures d'absence, maître Pierre, un peu las de sa course, revint en Lioson. Ce fut avec plaisir que, de

loin, il revit la fumée de ses chalets, où tout semblait cheminer comme à l'ordinaire.

Cependant, plus il approche, plus il sent, à sa grande surprise, que sa joie se trouble et va s'évanouissant. Il éprouve une impression indéfinissable de malaise et de crainte. Il a le pressentiment étrange, mais très net, qu'il marche au-devant d'une cruelle surprise et qu'il y a certainement chez lui « quelque chose qui ne va pas ».

De plus en plus anxieux, il ne peut que sonder et retourner les idées qui l'agitent. Il n'a de pensées que pour les sinistres appréhensions qui l'assaillent.

« Il y a du malheur dans l'air ! » se dit-il. Cependant il ne saurait dire ni pourquoi ni de quel danger il s'agit.

Le soir arrive.

Les ombres du crépuscule s'allongent en larges bandes noires au pied des hauts rochers et sous les grands sapins d'alentour. La lumière décline. L'air fraîchit. Quelques corbeaux regagnent sans bruit la forêt prochaine. Sortant de leurs retraites sombres, les chauves-souris paraissent et voltigent aux dernières lueurs du crépuscule en zigzags haletants, bizarres et craintifs. La chouette s'éveille à son tour et, en passant sur les vieux chalets, pousse ses cris sauvages et sinistres, auxquels répondent seuls les aboiements du chien de garde. Morne et silencieuse, la nuit descend sur les monts et les vallées. Plus elle se fait noire, plus les sombres pressentiments assaillent, au chalet, le cœur du pauvre Pierre. À la lueur du brasier qui pétille sous la grosse chaudière, ses traits et son regard laissent deviner une douloureuse angoisse, mais il n'ose rien dire.

Cependant les heures s'écoulent ; la nuit s'avance.

Le ciel est calme et sans nuage. Nulle menace de vent d'orage n'arrive de l'horizon. Brillantes et pures les étoiles scintillent au firmament. À l'Orient, sur l'Étivaz, les arêtes des cimes

s'éclairent bientôt d'un filet d'argent. Une étincelle jaillit à l'horizon. La lune paraît. Comme un globe d'or, elle monte, majestueuse et tranquille, dans l'immense océan bleu. Sur les pâturages d'Ormonts, des milliers de gouttes de rosée la saluent et lui renvoient avec amour les rayons irisés de leurs perles cristallines. Sur les pentes gazonnées, les troupeaux paissent dans la brume. Près des rhododendrons fleuris, sur les tapis odorants, la voix sonore des cloches se mêle au petit carillon des clochettes. D'abord rapprochée et bruyante, l'alpestre symphonie se fait plus lointaine et plus douce, plus vague et plus harmonieuse, pour se perdre enfin, là-bas, au revers des ravins et des collines.

Maintenant, tout est silence ! Tout est repos dans les chalets. Ô nuit ! tu peux étendre tes voiles ! Rosée du soir, tu peux baiser la terre de ton humide et fraîche haleine ! Petites fleurs des monts, sous les larmes du ciel, recueillez-vous et laissez se pencher vos corolles ! Et vous, génies de la montagne, éveillez-vous ! vous pouvez régner !... Oh ! quel charme alors, Alpes si belles, plane sur vos domaines tranquilles ! Quelle majestueuse splendeur est la vôtre ! Quelle paix dans vos vallons ! Quelle solennité dans votre silence, alors que l'astre des nuits éclaire vos sommets de ses rayons les plus doux !

Hélas ! – trompeuse sérénité ! splendeur fragile ! – pourquoi faut-il que, pendant que tout est paix et repos, le malheur plane sur la montagne, qu'un souffle de vengeance se prépare, qu'un ouragan de mort s'apprête à fondre sur Lioson ?

Le vieux Pierre ne peut dormir. Ses sinistres pensées, qui ne l'ont point quitté, l'oppressent. Les yeux ouverts, s'agitant sur sa couche, il appelle en vain le sommeil.

Tout à coup, il entend comme un chuchotement, puis des voix gémissantes, irritées...

C'est un vent d'orage qui se lève. Doux et chaud d'abord, comme l'haleine d'un jour d'été, il passe sur les pâturages et les

névés. De ses caresses soudaines, il surprend et ride le petit lac endormi. Puis sa voix grossit ; son souffle se presse. De moments en moments, il devient plus impétueux : il gémit, il descend et bondit des hauts rochers d'alentour. Des forêts de la vallée, il arrive aussi : il monte, il grandit. C'est comme un bruit tumultueux de flots en courroux, de rameaux balancés, de forêts en folie. Enfin, la tourmente éclate imprévue, effroyable. La montagne s'éveille. L'alpe frémit. Tout rugit ou pleure, tout gronde ou supplie. Les chalets tremblent ; les poutres craquent. Les vieux bardeaux des toits s'envolent dispersés. Les buissons, les sapins ploient et gémissent sous la rafale en furie. La terre est foulée. Le ciel est en rage... Le monde semble perdu.

Ce fut court et subit, comme le sifflement d'un glaive, comme un vent infernal qui surprend, piétine, écrase, comme le bond d'un meurtrier qui frappe, tue et s'enfuit... Ce fut terrible et méchant.

Par trois fois, pendant que l'ouragan ébranlait sa demeure et faisait siffler les vieilles toitures, maître Pierre entendit une voix vibrante et sauvage :

– Pierro !... Pierro !... laïva-te... laïva-te por écortsi !

(Pierre ! Pierre ! lève-toi, lève-toi pour écorcher.)

« Qu'est-ce que cette voix ? » se demande avec terreur le vieux vacher. Ai-je rêvé ? est-ce un songe ?... – Valets, mes valets ! debout ! il y a du malheur !

La tourmente avait cessé. Tout était rentré dans le silence. Aux premières clartés du jour blanchissant l'horizon, l'alpe apparut sombre et triste.

– Où sont les bêtes ? s'écrie le maître vacher en ouvrant la porte du chalet ébranlé et en regardant avec angoisse au dehors, sur la montagne déserte et meurtrie.

Pas de cloches ! pas de bruit ! pas de mugissements ! Seule, et comme toujours, la fontaine laissait couler son onde pure et tranquille ; mais les troupeaux n'étaient pas là ; ils n'accouraient pas à l'appel des « armaillis ».

Surpris, inquiets, les bergers armés de leur bâton noueux se sont acheminés du côté où ils supposent trouver le bétail.

Mais, – malheur et malédiction ! – dans le val où le troupeau s'était rendu joyeux la veille, on ne le retrouve pas.

Les pâtres jurent, Daniel pâlit. Il interroge l'horizon ; puis l'œil en feu, les narines au vent, il court, il saute de rocs en rocs ; il bondit sur les pentes. Il monte et descend de ravins en ravins. Il cherche, il appelle, il « huche », il crie. Mais tout est inutile.

Le pâturage est désert et sourd. Plus de cloches joyeuses ! Les carillons harmonieux ne résonnent plus. Le taureau ne mugit pas.

Un silence de mort planait sur la montagne.

Haletant, le visage défait, les genoux tremblants Daniel s'assied sur le gazon.

Tout à coup, il se souvient...

Il songe à la part refusée la veille au servan. Alors, comme si le génie de la montagne lui eût ouvert les yeux, il aperçoit, près de lui des traces fraîches encore de son troupeau en fuite. Ces pas serrés, confus, le dirigent du côté d'où la rafale était venue et d'où elle avait gémi tout à l'heure avec le plus d'horreur.

Il suit ces traces récentes. Ce sont celles de vaches, de génisses affolées et qui, dans une course furibonde ont cherché à fuir devant les dangers d'une terrible poursuite.

Oh ! malheur et pitié ! ces pas qui, dans la nuit noire, ont rayé le sol, soulevé pierres, mottes, fleurs et débris, aboutissent

là-bas... au précipice affreux, à la paroi horrible, raide, inévitable... au gouffre béant.

On accourt, on arrive... on plonge du regard dans l'abîme...

– Daniel, Daniel !... que vois-tu ? crie du haut des rocs le génie de l'alpe outragé.

Horreur ! le troupeau gisait là-bas, entassé, pêle-mêle, sans bruit, comme une masse inerte, sanglante et broyée.

Le servan de Lioson s'était vengé.

Dès lors, il disparut de ces lieux.

* * *

Les faits et les récits qui précèdent sont de nature, je pense, à faire comprendre suffisamment quels étaient le caractère et le rôle de ce premier type de notre mythologie vaudoise : le servan. Aujourd'hui, le crédit de ces esprits malicieux est fort en baisse. L'imagination a cédé la place à des conceptions moins fantastiques.

On va voir, en effet, comment s'expliquent quelques-uns de ces bruits mystérieux et ces histoires d'étable.

« Depuis longtemps et souvent, me racontait, en 1881, un vigoureux montagnard des Avants, sur Montreux, on trouvait en effet, par-ci par-là, dans les étables, deux génisses sans cornes, attachées ensemble le matin au même licol. Noc vieux disaient : « Lé lu servan ! » Eh bien, je me suis mis à surveiller pendant quelques nuits : et savez-vous d'où cela venait ? Mes *génissons* s'étaient rapprochés, puis se grattaient, se léchaient si bien qu'à

force de se faire des caresses, la tête d'une des bêtes venait parfois à passer dans le licol de l'autre.

– N'é don pas dei servan... lé dai piau !... (Ce ne sont donc pas des servans ; ce sont des poux !)

« Dai piau ! » On ne saurait, n'est-il pas vrai, tomber plus d'aplomb en plein réalisme.

Il en est de même de l'explication suivante que j'ai recueillie dans la même contrée : Du temps de mon père, me racontait un habitué des hauteurs de Clarens, nous avions une vache qu'on avait surnommée le *Servan*, parce que, pendant la nuit, on entendait fréquemment frapper sur sa *bambane* ou sur son gros *toupin* cloche).

– Lé bin lo tonnerre se ne t'accroutze ! dit mon père. (Il faut bien que je t'accroche !)

Il se cache à l'étable, entend le son, allume soudain... qu'était-ce ? La vache voisine, qui s'était un peu tournée, frappait cette grosse bambane de la queue. L'*hauskauairou* était ici la queue d'une brave *Pinzon* (nom de vache).

Ailleurs encore, ce qui a été mis sur le compte du servan doit l'être sur celui de la boisson. Le servan est un bon coup qu'on a fait boire.

Jadis, deux compères volaient du bois dans la forêt de Jordani, sur Charnex. Ce n'était pas la première fois. Ils avaient beaucoup plus peur du garde-forêt que du servan. Aussi l'un des deux larrons faisait-il sentinelle : « On se le veillait. » Lorsque apparut le forestier, force fut bien de lui faire bonne mine et de s'en tirer par la ruse. Bacchus ici, bon servan, donnera bien un coup de main ; aussi, « en avant la barille ! » et le garde-forêt, aussi buveur que ravi, se laisse traiter et boit plus qu'à sa soif. Qu'arriva-t-il ? Il ne fut question de rien ; le protecteur attitré des hêtres et des sapins vit tout en rose, et, une fois complètement dans les vignes, poussa la complaisance jusqu'à aider à

traîner à Charnex le bois dérobé. Notez bien, – ce qu’il y a de plus joli, – qu’un de ceux qui faisaient ainsi main basse sur le bien communal était un municipal, réputé très bon enfant... Mais gare au lendemain ! Lorsque les fumées du vin eurent dit adieu au cerveau de... l’intelligent et trop altéré forestier, il se rendit vaguement compte qu’il avait fait une bêtise. Se méfiant d’avoir été le jouet d’un mauvais tour ou d’une embûche des mieux caractérisées, désireux de réparer les accrocs faits à sa dignité, il crut sage d’aller à la recherche d’un des larrons. Hélas ! bien mal lui en prit, car à peine avait-il commencé une honnête et compendieuse explication avec le peu vertueux municipal, qu’il reçut de celui-ci une telle volée de coups de bâton qu’en rentrant, tout penaud et tout moulu, chez lui, il s’écria dans l’humiliation de sa conscience navrée :

« Daniel ! Daniel ! pour un garde-forêt, te voilà joli et bien recommandé ! Aussi voilà ce que c’est que d’aller boire avec ces gens, on devient le servan des coquins ! »

Pauvre garde-forêt ! vous avez bien dit et... nous prenons bien part !... Hélas ! il n’y a que trop longtemps que le coûteux servan qui a nom Bacchus fait faire chez nous, dans tous les domaines, bien des sottises.

* * *

Pour terminer ce chapitre, je ne saurais mieux faire que de citer quelques strophes de la charmante poésie de Juste Olivier, intitulée *Le Servan*, dont il a dit si bien :

C’est moi, dans la nuit, qui chemine
De la grand’salle à la cuisine,
De la laiterie au cellier,
Du fond de la cave au grenier,
Partout trottant quand minuit sonne,

Sans me laisser voir à personne.
Je monte en boitant l'escalier ;
Mes pas pesants le font plier ;
Ou bien, suivant mon gai caprice,
D'une rampe à l'autre je glisse.
La servante, alors, dans son lit
S'éveille, m'entend et pâlit.
Puis, se tournant vers sa compagne,
Que la frayeur à son tour gagne :
« Écoute ! dit-elle, c'est lui !
Il est en colère aujourd'hui. »
Moi, d'une marche alerte et fine,
Je m'en approche et les lutine.
De leur front je tire les draps ;
DouceMENT, le long de leurs bras,
Je pose un doigt, puis deux, puis quatre,
Au risque de me faire battre ;
Mais prst ! je gagne amont, sans mal ;
À peine amont, je suis aval ;
Je les chatouille, je les pince,
Et la marque n'en est pas mince.
« C'est lui ! » disent-elles tout bas,
À la fin, sans autre embarras.
Puis je m'en vais dans la prairie,
Leur laissant pour toute féerie
Le rat grattant la boiserie.

...

Pour moi, j'ai, suivant la saison,
Le coin du feu, le vert gazon,
Et j'aime, avant tout, la maison.
De l'étable, où le foin abonde,
Soir et matin, je fais la ronde ;
Là, sans que la génisse gronde,
Plein cette noix, mon gobelet,
Plein ma grande noix, s'il me plaît,
J'ai de la crème de chalet.
Je surveille en été la grange,
Pendant l'automne, la vendange ;
Si tout va bien, c'est ma louange :
Moi seul conserve le château
Ce qu'il est, opulent et beau,

Dominant sur la terre et l'eau.

...

Quand les nuits inquiètes
Rouillent ma voix,
Je tourne avec les girouettes
Des toits.

Posté sur le mur sombre,
Jamais rêvant,
J'entends, je vois tout, même l'ombre
Du vent.

Celui que je rancune,
Par moi surpris,
S'il se fourvoie au clair de lune,
J'en ris.

Et c'est moi, quand personne
Ne veille encore,
Sur les créneaux, c'est moi qui sonne
Du cor.

NOS FÉES

Des vaporeux esprits la peuplade, là-bas.
Au pied des bruns rochers, sur de fraîches pelouses,
Glisse... et l'on dirait voir de nouvelles épouses,
Dans leurs folâtres jeux pressant leurs pas tremblants.
Sveltes, le front caché sous de longs voiles blancs.
Fréd. Monneron.

Dans le monde fantastique de nos légendes, la fiction des fées est une des plus gracieuses. De même que la croyance aux servans, avec les offrandes journalières qu'on leur destinait, nous apparaît comme un reflet du culte rendu aux génies domestiques ou aux dieux *lares* du paganisme antique, – de même la fée, avec ses dons de divination et son influence sur la destinée humaine, nous rappelle à la fois la *nymphé* et la *Parque* des mythologies grecque et romaine ou surtout la druidesse des cultes celtiques.

Chez les Celtes, *fadh* signifiait un prophète, un devin, et c'est à cette notion que se rattachent les noms variés donnés aux fées en divers pays. En Provence, on les appelle *fada*, *fado* ou *fée*, – en Espagne, *fhada*, – en France, *fade*, *fadette* ou *filan-*

dière, – en Italie, *fata*⁴, etc. En tous ces pays, les fées se présentent sous l'aspect de fantômes légers, de femmes vêtues de longs voiles blancs ou roses, tenant en main une baguette magique en signe de puissance. Ce sont elles qui transforment les misères en joies, la prospérité en malheur. Elles bénissent ou châtient ; elles président aux circonstances importantes de la vie ; elles comblent de bien ceux qui les vénèrent ou sévissent contre ceux qui leur manquent d'égard. – Telle est, à peu près partout, l'idée générale qu'on se faisait de ces enchanteresses aux formes vaporeuses, dont la pensée seule éveillait d'ineffables ravissements chez ceux qui croyaient en leur puissance et leur rendaient hommage et services.

* * *

Dans notre mythologie vaudoise, les fées portent le nom de *faïes*, de *fatas* ou de *fadhas*. Ce sont, comme ailleurs, des êtres surnaturels, terrestres et célestes tout à la fois.

Tandis que les servans, comme nous l'avons vu, habitaient les maisons ou leurs abords ; que les *gnomes* (dont nous parlent surtout les mythologies du nord) séjournèrent dans les entrailles de la terre⁵ ; tandis que les *sylphes* effleuraient sans bruit la surface des eaux, – les *fées* des contrées dont nous nous occupons avaient surtout choisi pour séjour les sites silencieux et écartés, les excavations plus ou moins profondes et moussues de nos rochers et de nos bois, les lieux élevés, les cavernes ou *barma* de

⁴ Ce dernier nom, qui correspond au mot latin *fata*, magicienne (la Parque), dérive de *fatum*, le destin, d'où est venu notre adjectif *fatal*, qui indique l'idée d'une destinée irrévocable.

⁵ Voir plus loin notre chapitre sur les trésors et les recherches auxquelles ils ont donné lieu.

nos Alpes. Là, dans ces régions tranquilles et hautes, bien au-dessus des bruits de la plaine et des tracas des cités, elles avaient leurs *plans* (petits plateaux verdoyants), leurs *scex* (rochers), leurs *tannes*⁶ (grottes), leurs clairs ruisseaux et leurs « reposoirs ».

Amoureuses avant tout de silence, de ciel bleu, d'air pur et de soleil radieux, nos bonnes fées vaudoises ne se sentaient heureuses que dans les calmes solitudes. Plutôt bonnes que méchantes, elles apparaissent dans notre mythologie comme le génie doux et pacifique de la montagne, dont elles étaient les gardiennes aussi charmantes que jalouses, tandis que *Vaudai* (Wodan ou le Diable), avec son cortège de démons, en était, comme nous le verrons plus tard, le génie farouche et redoutable. À elles surtout revenait le soin de présider, avec une grâce enchanteresse, à la toilette amoureuse du printemps : bleues gentianes, rhododendrons parfumés, souriantes primevères, roses veloutées et sans épines, violettes mignonnes, délicates soldanelles, recevaient leurs plus gracieux sourires et les enivrantes haleines de leurs plus doux baisers. C'étaient elles qui, du haut des rochers et jusque sur les bords des glaciers, veillaient à la protection des pâturages, à la paix de l'alpe solitaire, au respect des blanches cimes et de leurs chamois. C'étaient elles qui intervenaient volontiers dans les misères comme dans les joies des bergers, qui présidaient à leurs amours, à leurs mariages, à la naissance de leurs enfants, ainsi qu'à tous les événements importants de leur vie. Susceptibles de passions terrestres, elles ne craignaient pas d'entrer en relation intime et suivie avec leurs protégés. Un pâtre avait-il pour la fée de sa montagne égard et respect ? Était-il beau, jeune et courageux ? Avait-il des chants sur les lèvres et de la poésie dans l'âme ? Une jeune fée ne dé-

⁶ Le joli lac Tannay, sur Vouvry, doit son nom à cette étymologie. Nombreuses sont les grottes qui entourent et dominent ses rives idylliques, où les fées régnaient autrefois sans partage.

daignait pas de l'entourer de ses prévenances et des témoignages de son amour. Elle savait apprécier les charmes d'une beauté mâle et pure, comme les mérites d'un cœur noble et vaillant. Aussi ces charmeuses aux doux regards contractaient-elles parfois avec les bergers de nos monts de véritables mariages, non pas cependant sans avoir fait subir à l'amour de leurs fiancés quelques malicieuses épreuves. – Une fois l'union dûment contractée, elles les conduisaient dans leurs hautes retraites, elles en faisaient les confidents de leurs pensées, elles les initiaient aux mystères de la nature et des arts magiques, elles leur révélaient les secrets utiles concernant les vertus des plantes, les trésors souterrains, les sources et les soins à donner aux troupeaux. – Ces unions n'étaient cependant pas toujours heureuses ou de longue durée. Le lien conjugal se rompait fort souvent, et quelquefois tout à coup, soit, du côté de l'épouse, par le fait d'une susceptibilité et d'une fierté exagérées, soit, chez l'époux, en raison d'un manque de délicatesse ou de bons procédés. – Telle nous apparaît dans son caractère général la fée de nos Alpes vaudoises celle dont J. Olivier a dit :

C'est la fée au pied diligent
Qui vient, jouant et voltigeant,
Danser sous le rayon d'argent.

Au point de vue de l'aspect de nos fées, « rien qu'à les voir, disait-on, on se sentait heureux de vivre, et celui qui avait eu le bonheur d'en rencontrer en gardait un souvenir ineffaçable. » Pour la ressemblance, elles avaient du rapport avec les plus belles filles du pays, avec cette différence néanmoins et ce trait caractéristique : c'est qu'elles avaient la *peau brune*, le teint oriental. Leur chevelure était si belle et si longue qu'au besoin elles pouvaient s'en recouvrir le corps. Leurs pieds, très petits et sans talons, se perdaient, pour ainsi dire, dans les plis de leur robe légère, faite d'un tissu pareil à la neige colorée par les rayons du soleil couchant. Jeunes et belles, tenant en main leur sceptre magique, on les voyait sur les prairies des Ormonts ou

d'Anzeindaz, glisser en mouvements ondulés, semblables à ceux d'une nuée légère et floconneuse que le vent soulève et fait valser sur le sol. En passant, la brise agitait leurs longs voiles, dessinait la finesse et la grâce de leurs formes ou faisait onduler leur chevelure d'ébène que retenait une couronne de fleurs. Leur regard était d'un charme enchanteur. L'étoile qui diamante au matin d'un beau jour n'avait pas de clarté plus douce. Aussi peut-on se figurer les impressions de ravissement qu'elles devaient provoquer chez les pâtres de nos Alpes, lorsqu'à l'aube matinale, près des ruisseaux tranquilles, sur les gazons fleuris, on disait pouvoir les surprendre dans leur sommeil ou veillant à la garde des troupeaux ; ou bien lorsque, le soir, aux rayons d'une lune sereine, à la brumeuse fraîcheur de la rosée des nuits, elles descendaient de leurs grottes mystérieuses pour fôlâtrer en silence sur les pâturages endormis ou sur les bords de nos lacs.

Aux yeux de nos montagnards, tout cependant n'était pas parfait chez elles. Comme l'idéal féminin consiste, selon eux, en un corps robuste et dans un visage dont la *blancheur de lait* se marie à la *couleur des roses*, et que les fées étaient au contraire minces et sveltes, avec un teint brunâtre, celles-ci n'avaient donc pour eux qu'une beauté relative, c'est-à-dire délicate et fragile.

Aujourd'hui encore, un beau jeune homme rose de figure (« on bé dzouno rodzo dé face ») est le superlatif de la beauté masculine. Une jeune femme blanche, comme le lait et comme l'éclat de la neige (« onna fellhe blhantze quemen le lathé ou quemen l'étha de la nai ») est, pour plus d'un montagnard, l'idéal féminin. Dans telle de nos localités alpestres, un enfant vient-il au monde avec un teint brun et des cheveux très noirs, c'est-à-dire peu favorisé selon eux, au point de vue de la vraie beauté, il est qualifié de *fayon*, ce qui veut dire « fils de fée ».

– C'ta pouira Marianne ! l'aura ben dau mau avoué c'ti fayon. (Cette pauvre Marianne ! elle aura bien de la peine avec ce *fayon*, ce fils de fée.)

« La remarque est si vraie, me disait un montagnard au teint basané, que nous savons très bien ce qui en est dans notre famille : nous étions tous très bruns et passablement tapageurs, et nos parents nous ramenaient à l'ordre en nous traitant de *fayons* ! « Hé ! les *fayons* ! » Souvent aussi nos camarades d'école s'amusaient en nous poursuivant des épithètes de « turcs ! nègres ! fayons ! » À leurs yeux, les Turcs devaient tous être des hommes au teint sombre. »

Ce peu de sympathie pour les visages aux couleurs foncées s'est sans doute bien modifié chez les montagnards qui sont un peu sortis de chez eux, mais il n'en est pas moins vrai que, pour beaucoup de ceux qui n'ont pas quitté leurs chalets, le type idéal est toujours un teint de lait coloré de rose. – *Rose et lis* ! il faut bien convenir qu'on peut avoir plus mauvais goût.

Quant aux appellations diverses par lesquelles nos fées vaudoises étaient désignées, elles pouvaient varier selon les localités. *Faïe* ou *fata* était, comme nous l'avons dit, le nom général. On s'en sert souvent encore aujourd'hui quand on parle d'une jolie fille brune. Son prétendant, en la regardant avec un cordial sourire, lui dira gaiement : « Eh ! ma Suzetta ! que té portan ona galéza fata ! » (Eh ! ma Suzette ! que tu es pourtant une jolie fée !) Et Suzette ne verra aucun inconvénient à se le laisser dire et encore moins à le croire. – Dans la vallée du Rhône, *fenetta* (petite femme) est le nom qui désigne les fées qu'on entend soupiner dans les roseaux caressés par la brise. Ailleurs, lorsque dans les ombres de la nuit elles se font précéder et éclairer par les *chandelettes* ou les feux follets, on dit : « Vai que les *porta-bornas* ! » Ce sont les fées qui veillent sur les bornes de la propriété. Ailleurs encore, ce seront d'autres noms : les *toulas*, les *gollières à noz* (lavandières de nuit). Ce sont de belles filles, mais méchantes. À demi-nues, on les voit,

au clair de lune, faire leur lessive près des fontaines solitaires. Si, passant près d'elles, elles vous prient de leur aider à tordre leur linge mouillé, prenez-y bien garde ! Pour peu que, par distraction, vous tordiez à rebours, « elles vous tordront le cou ! » Ailleurs, enfin, malheur à celui qui aura maille à partir avec la *tsaussevieille* ! Montée sur son cheval aveugle, cette sorcière magicienne causera, dans les derniers jours de l'année surtout, bien des surprises ou jouera plus d'un mauvais tour.

Est-il possible de trouver encore aujourd'hui, dans nos Alpes vaudoises, des souvenirs précis de ces êtres poétiques et légendaires ? Oui, et dans plus d'une localité. D'abord dans les noms propres de certains lieux ; – ailleurs, dans les données plus ou moins nettes de vieux récits populaires déjà quelque peu effacés par les siècles ; – ailleurs enfin, dans des contes plus précis et plus complets.

En commençant, ainsi que nous l'avons fait pour les servans, par les environs du lac Léman et en montant plus haut dans nos Alpes, nous relèverons les souvenirs et les récits qui suivent.

* * *

Châtelard. – *Le Four aux fantômes*. – Au-dessus de Clarens, près de Brent, en *Thomé*, il existe toujours un *Four aux fées* ou aux *fantômes*. Là, – dans un lieu sauvage où, en hiver comme au premier printemps, de grands glaçons blancs surprennent le regard, à l'entrée de petites grottes moussues que baignent de charmants bassins à l'eau fraîche et limpide, – les passants attardés dans le sentier solitaire de la forêt assuraient autrefois distinguer souvent des formes blanches et féminines. « N'allin pas per Thomé, – disaient encore il y a une trentaine d'années les gens de Clarens ou des Avants, – car no rencontreron les faïes et no corront après ! » (Ne passons pas par Thomé,

car nous pourrions rencontrer les fées et elles nous courront après.)

Deux habitants de Brent, étant un jour montés pour couper du bois dans ces parages, avaient pris avec eux leur nourriture, se composant *d'une barille* de vin, de pain et de fromage, placés dans un bissac. Lorsqu'ils voulurent faire honneur à leurs provisions, tout avait disparu et, à leur grande émotion, le précieux sac se trouva bourré de feuilles de fayard. Après qu'on se fut consulté un instant, on jeta les feuilles au vent et on jugea prudent de reprendre avec promptitude le chemin de la maison. Arrivés à domicile, quelle ne fut pas la surprise de nos travailleurs en constatant que les quelques feuilles restées au fond du bissac s'étaient changées en beaux écus neufs, valant quarante batz, ancienne monnaie.

* * *

La légende du Scex que plliau. – Non loin du Four aux fantômes s'élève le fameux *Scex que plliau*, qui signifie le « roc qui pleut ». Il se cache dans un site fort sauvage. Une forêt de hêtres et de sapins en voile les abords. Les parois surplombantes et humides de ce beau rocher dominant le lit pierreux de la Baie de Clarens qui, au travers des branches, fait entendre le murmure de ses eaux écumantes. Les pieds du passant qui erre dans ces parages enfoncent tantôt mollement dans la mousse ou bien glissent sur les aiguilles sèches et brunes tombées des sapins. Ce site prête à la rêverie et a donné lieu à cette légende :

Il advint une fois que la fille d'un des montagnards des environs, du nom de Joliette, fut aimée par Albert de Chaulin, fils d'un riche seigneur du voisinage. Le père de ce jeune homme s'opposait à l'union de ces deux cœurs. Or il arriva que les deux amoureux, guidés un jour par une des bonnes fées de l'endroit, se trouvèrent ensemble dans le bois qui domine le Scex. Jouis-

sant d'un bonheur sans mélange, ils oubliaient l'univers entier. Sous le feuillage, il leur semblait entendre comme une douce voix qui chantait :

Aimez-vous, aimez-vous !
Les moments sont si doux
Quand on dit : « Je t'adore. »
Aimez-vous, car l'amour
Doit s'envoler un jour,
Aimez, aimez encore.

Tout à coup, une exclamation de colère retentit au milieu de ce bonheur tranquille. Joliette se serre contre Albert en s'écriant :

– Protège-moi, on va me tuer !

C'était le baron de Chaulin qui, furieux de voir son fils désobéir à ses ordres, sort d'un taillis en proférant des menaces de mort. Il montre aux jeunes gens le ravin pour tombeau et finit cependant par donner l'ordre aux hommes qui le suivaient de saisir les amants et de les mettre en lieu sûr. Albert, pâle d'effroi, se place devant Joliette ; il degaîne son épée et s'écrie :

– Malheur à qui fera le moindre mal à ma fiancée ! Je le tuerai et me tuerai après lui !

Soudain, une voix, la même que tout à l'heure, se mit à chanter dans la forêt :

Halte là donc, mes beaux aiglons,
Arrêtez-vous tous et réglons
L'affaire avec toute justice.
Ce jeune homme aime cette enfant,
Les séparer serait méchant ;
Pourquoi donc ce cruel supplice ?
Si vous m'en croyez, mon seigneur,
Vous laisserez parler le cœur

Et les marierez tout à l'heure.
Allons, les débats sont finis.
Mes amoureux, soyez unis ;
Que chacun aille en sa demeure.

– Quelle est donc cette radoteuse ? s'écrie le sire de Chaulin. Monsieur le prévôt, je vous l'ordonne arrêtez la vieille sorcière et pendez-la aujourd'hui même à votre plus haut gibet. Et maintenant, brisons-là ! Emmenez les captifs. *Quand ce rocher pleuvra*, mon fils épousera la belle, mais jusque-là non !

Et le seigneur frappa le rocher du talon de sa botte éperonnée.

À ces mots, un cri de surprise s'échappa de toutes les bouches. Le rocher devenait humide ; des gouttes d'eau perlaient de toutes parts. Le rocher pleuvait !

– Hé ! – s'écriaient en patois les archers avec des gestes burlesques, – *lu scex que plliau ! lu scex que plliau !* (Le rocher qui pleut.)

Le baron était stupéfait. Tous les yeux regardaient avec étonnement l'étrange phénomène. Seule la petite vieille souriait. Elle savait tout.

– Qui es-tu donc ? lui demanda le vieillard.

Hé ! hé ! hé ! hé ! hé ! hé !
Je suis la fée
De la contrée,
Et j'aime voir les gens heureux.
Or, mon doux sire,
Je tiens l'empire
De tous les mortels amoureux.

Hé ! hé ! hé ! hé ! hé ! hé !

Jamais le sire de Chaulin n'avait manqué à sa parole.

Le rocher pleuvait. Quelques jours plus tard, Albert épousait Joliette au milieu de réjouissances magnifiques. Pendant une semaine entière, tout le pays de Montreux fut en liesse.

Dès lors, le rocher « pleut » toujours. Une eau souvent abondante coule sur ses flancs, en fusées de gouttes blanches, irradiées par les rayons du soleil. Les gradins naturels qui conduisent dans la caverne sont tapissés de fougères à grandes feuilles, d'anémones, de plantes de marais, dont le feuillage vert et luisant pend le long des ruisselets qui coulent entre les rocs saillants. En hiver, de longs glaçons décorent ses parois.

* * *

Villeneuve. – *Une fée surprise.* – À l'orient du *Scex que plliau*, non loin des rochers de Naye, en *Sautodoz*, se trouve un fonds de terre, un *fenage*, qui, ainsi que bien d'autres endroits de notre pays, porte le nom de *u Pra aux faïes*⁷. Un septuagénaire de Villeneuve m'a raconté qu'une vieille femme, du nom de Suzanne de C., issue d'une ancienne famille de la contrée, disait à qui voulait l'entendre qu'elle avait rencontré, en passant par là, une des fées qui hantait ce lieu, occupée à changer de toilette : « Y tant zu pouaire que la gruletta m'a pra... L'é sûr que l'éta ona fate ; l'éta tan balla ! Sé retschangea ! » J'ai eu si peur qu'un tremblement m'a saisie. Bien sûr que c'était une fée ! Elle était si belle ! Elle faisait sa toilette.)

* * *

⁷ Il ne faut pas oublier que le mot de *fahies* en patois, s'applique aussi aux brebis. *Lu pra aux fayes* désigne donc, en plusieurs endroits, le pré où l'on envoie pâturer le petit bétail.

Noville. — *Les fenettes des îles du Rhône.* — Non loin des rives orientales du lac Léman, près de Noville, les eaux du Rhône et celles des canaux qui y affluent laissent émerger plusieurs îles recouvertes d'arbustes et de roseaux. Près de leurs bords, les nénufars étalent au printemps leurs glorieuses corolles. Un profond silence plane sur ces étendues vertes et marécageuses. Les voyageurs les parcourent peu. Seuls, quelques pêcheurs, chasseurs ou faucheurs, se rencontrent parfois dans ces parages solitaires et près de ces bois aimés des ramiers.

La tranquillité qui règne dans ces lieux n'est interrompue que par quelques bruits lointains ou par un bruissement, fait de plaintes et de soupirs, qui monte des roseaux agités par les vents. C'est d'abord un son doux et triste, puis un gémissement plus accentué, qui s'achève en voix étranges et parfois lugubres : c'est la voix des *fenettes des îles*, c'est-à-dire des petites femmes, fées ou nymphes cachées dans les îles et les marais du Rhône. Tantôt on les entend pleurer avec la brise dans les rameaux des arbres, tantôt elles crient et gémissent avec le sifflement des vents d'orage.

Ces hôtes mystérieux de la plaine, aux formes sveltes, aux traits fins, aux corps souples, aux yeux verts et aux longs cheveux, ne se laissent pas voir aisément. Mais lorsque leurs clameurs s'approchent, lorsque leurs gémissements semblent devenir plus distincts, le pêcheur se hâte de retirer sa ligne, le faucheur fait taire le bruit de sa faux, le chasseur s'éloigne avec prudence, et chacun d'eux a bien soin de ne pas tourner la tête pour ne pas voir la *fenette* qui pourrait le poursuivre. Malheur, en effet, à celui qui aurait vu venir à lui une de ces petites fées sauvages, aux couleurs de roseaux ! Il serait sûr de mourir dans l'année. Rencontrer une fenette et vivre plus d'un an ne se peut pas. Le charme qui se dégage de ces petits fantômes est d'une puissance mortelle. Les fenettes ont le « mauvais œil ».

Or, il n'y a pas si longtemps, c'était dans le siècle passé, on pouvait rencontrer à Noville une femme au visage étrange et défait ; elle avait été fort belle autrefois, mais le chagrin d'avoir vu mourir celui qu'elle aimait lui fit perdre et son bonheur et sa beauté. Son fiancé, voulant un jour lui procurer un plaisir, ne craignit pas d'aller seul, un dimanche, du côté des îles du Rhône, dans le but d'y cueillir des nénufars. Comme il était occupé à se faire le plus splendide bouquet de ces admirables lis des eaux, il entendit tout à coup un cri douloureux, semblable à celui que pousserait une personne vexée et surprise. Il leva la tête et vit devant lui, émergeant des eaux, une « fenette » qui le regardait avec ses grands yeux verts. Saisi de peur et comme paralysé par l'émotion, le jeune homme resta tout d'abord immobile, tenant en main ses nénufars et fixant la petite fée, dont les regards fascinateurs paraissaient vouloir l'entraîner au fond des eaux. Pressentant le danger et se rendant compte de l'attrait mystérieux dont il commençait à subir l'influence, il se raidit avec effort, fit appel à toute son énergie, rompit le charme, se dégagea du magique pouvoir dont il allait être victime, et s'enfuit dans une course folle jusqu'à Noville. Il venait d'aborder les premières maisons du village, il allait mettre le pied sur le seuil de la maison de sa fiancée, lorsque celle-ci le vit tout-à-coup chanceler et tomber mort sur le sol. Dans un dernier râle, elle put l'entendre s'écrier deux fois, avec une expression d'indicible frayeur : « Lei fénetta !... lei fénetta ! »

La pauvre fille ne put supporter une douleur aussi vive que soudaine. On la vit pâlir et maigrir ; elle devint bizarre et sombre. Tantôt elle restait des journées entières muette comme une morte ; tantôt on l'entendait rire ou chanter avec frénésie une mélodie amoureuse que lui avait dite souvent celui dont la mort avait pour toujours éteint sa joie et troublé la raison.

Dès lors dit-on, jeunes gens et jeunes filles, les couples amoureux spécialement, se méfient des beaux nénufars qui fleurrissent sur la surface des eaux, car sur leurs corolles blanches veillent les fenettes. En outre, rares étaient autrefois ceux qui

osaient errer le soir d'un vendredi ou d'un dimanche surtout dans la solitude sauvage des marais et des îles du Rhône.

* * *

Bex. — *Frisette*. — Au milieu des frais ombrages des châtaigniers de Bex, s'élèvent les ruines pittoresques de la tour de Duin. Jadis, la noble famille qui habitait ce manoir était l'objet de la protection et des plus aimables prévenances d'une fée dont le nom est resté populaire : c'était Frisette. Elle avait choisi pour demeure la grotte de Saint-Maurice, située de l'autre côté du Rhône. Frisette, ainsi que le rappelle Eugène Rambert, en avait fait un véritable palais enchanté, dont les parois étincelaient de cristaux et de pierres précieuses. Elle y reçut un jour la visite d'une autre fée, fort méchante, du nom de Turlure, qu'un éboulement de rochers avait chassée de son antre, situé au pied des Diablerets.

Trop bonne pour lui refuser l'hospitalité, Frisette lui assigna pour demeure un des couloirs supérieurs de la grotte. Elle eut soin cependant de lui faire promettre auparavant de ne faire aucun mal aux habitants de la contrée, et d'avoir tout particulièrement égard à ses protégés de la tour de Duin. — Turlure, qui avait peur de Frisette, tint parole pendant quelque temps, se bornant à changer en un désert les lieux sauvages où débouchait sa galerie. Mais un jour, voyant jouer au bord du Rhône les deux enfants de dame Yseult, châtelaine de Duin, elle ne put résister à la tentation de leur nuire. Les ayant pris par la main, sous prétexte de les conduire chez leur marraine, elle les précipita dans les flots du Rhône.

Au même moment, Frisette apparut et les sauva d'une mort certaine ; puis se tournant avec colère vers Turlure, elle frappa la méchante fée, qui tomba dans le fleuve et s'y noya. Dans la

lutte, Frisette eut le chagrin de briser sa baguette. Elle en eut un tel dépit qu'elle quitta pour toujours la contrée.

* * *

Aigle. — *En Fahi*. — Si, quittant la plaine, nous nous engageons maintenant dans la montagne, nous trouvons dans les environs d'Aigle, près de la Grande Eau, un emplacement fort pittoresque, nommé *en Fahi*. Là, s'élevait autrefois une maison solitaire qui passait pour avoir servi de théâtre à un drame mystérieux : « Une fée jeune et naïve y était devenue la femme d'un paysan. Elle avait ajouté aux charmes naturels de cette solitude tous ceux dont son origine surnaturelle lui permettait de disposer. Elle avait tout mis dans son amour. Mais l'époux volage l'obligeant à force de mépris, d'outrageantes infidélités, à reprendre sa libre existence de fille de l'air, elle borna sa vengeance à la destruction de ses propres enchantements et ne laissa d'elle d'autre trace qu'un nom. — Dans les lais bretons, où l'on trouve des récits pareils, les chevaliers remplacent le paysan, mais ne s'en tirent pas toujours aussi bien que lui. » (J. Olivier.)

En face de Fahi, de l'autre côté de la Grande Eau, on voit descendre, en cascades argentées, les belles sources de Fontaney. Là, des fées avaient aussi leurs grottes ; elles se baignaient volontiers dans ces eaux limpides, tapissées de mousse et bordées de buissons.

* * *

Panex. — *Le Creux d'Enfer*. — Près du pittoresque village de Panex, au-dessus d'Aigle, se trouve un gouffre ou entonnoir connu sous le nom de *Creux d'Enfer*. Une prairie en pente assez raide permet, du côté du levant, d'y descendre pour arriver

jusque sous une immense voûte formée par un rocher en marbre noir, taillé à pic. C'est une *grotte aux fées*, dans laquelle on peut entrer par une large ouverture.

De là, ces filles de l'air se répandaient dans les champs d'alentour pour protéger les récoltes et pour indiquer entre autres aux montagnards les jours les plus utiles pour faire telle ou telle semaille. On les entendait crier d'échos en échos, du haut des monts ou dans les bois :

– « Bon po pllanta lé favé ! bon po vouagny ! » (Bon temps pour planter les fèves ! bon pour semer !) ⁸

Les cultivateurs qui écoutaient ces conseils s'en trouvaient bien, dit-on. L'été venu, les plantes de fèves étaient chargées de gousses et les *tzercots* étaient, à l'intérieur, bourrés de grains !

Un jour, il arriva que, non loin du Creux d'Enfer et de la grotte aux fées, une femme de Panex sarclait tranquillement son champ des *Crettes*. Elle avait avec elle, couché dans un berceau recouvert, son petit enfant d'une admirable beauté.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de la mère lorsque, son travail terminé, en s'approchant de la couchette, au lieu d'y retrouver son chérubin, elle vit, à sa place, un vrai *fayon*, un enfant tout noir qu'une main invisible venait d'y déposer.

Tout angoissée, elle rentra promptement au village, en emportant dans ses bras le hideux petit monstre. Sans perdre une minute, elle courut consulter une des femmes les plus âgées de l'endroit. Celle-ci lui dit que ce ne pouvait être qu'une des fées de la grotte qui, sournoisement et sans bruit, avait sans doute fait échange de nourrisson avec elle. Elle lui donna le conseil de

⁸ Au dire de la tradition » on pouvait entendre le même cri dans les environs de Blonay, lorsque les fées sortaient du *Four aux Sarrasins*, excavation située aux flancs des Pléiades.

retourner tranquillement à son champ, le lendemain, à la même heure, et sans donner le sein à cet enfant.

– Celui-ci ne manquera pas, dit-elle, de pleurer ; alors la fée, cédant à l’amour maternel, accourra et fera à nouveau échange d’enfants...

Ainsi, en effet, se passèrent les choses⁹. La fée, cédant à la voix de l’humaine tendresse, accourut aux cris de son fayon qu’elle prit dans ses bras et remporta dans sa grotte.

D’autres fois, en sortant de leur caverne, il arrivait aussi que les fées du Creux d’Enfer donnaient aux filles qui les visitaient des feuilles ou des branchages. Un jour, Marianne M. avait eu son tablier rempli de ces feuilles mystérieuses. Les estimant inutiles, elle se mit à les jeter. Aussitôt la voix des fées se fit entendre :

– « Marianne ! Marianne ! Mé t’en perdrai, main t’en arai. » (Marianne ! plus tu en perdras, moins tu en auras).

Très mal lui en prit en effet, car une de ces feuilles étant restée dans un des plis de son tablier, elle la trouva changée en un louis d’or.

On comprend les regrets de la pauvre Marianne. Se mordant les doigts d’avoir agi si légèrement et d’avoir manqué de

⁹ « Beaucoup de bohémiennes, – me disait le montagnard duquel je tiens ce récit, – erraient autrefois dans nos contrées, avec leurs allures sombres et bizarres et leurs habitudes de vol. » Ne serait-ce pas à leur passage et à leur souvenir qu’il faudrait aussi rattacher plus d’une histoire de fée voleuse ou magicienne ?

politesse à l'égard des généreuses fées du Creux d'Enfer, elle pleura longtemps son étourderie¹⁰.

* * *

Chésières. — *Une fée fileuse.* — Un peu plus haut, à Chésières, une jeune et jolie fille avait le malheur d'avoir des parents très durs et très sévères. Ceux-ci exigeaient d'elle qu'elle filât chaque jour une quenouille entière de rite, tout en surveillant le bétail. La pauvre enfant, hélas ! ne pouvait presque jamais venir à bout de sa grande tâche. Mais une bonne fée veillait.

Un beau jour, dans un des chalets situés au-dessus du village, celle-ci apparut tout à coup à la pauvre paysanne, qui s'empressa de lui offrir l'hospitalité. Il ne fallut pas un long entretien pour que la fée sympathisât à ses peines. En reconnaissance de son bon accueil comme de son humble courage, elle eut dès lors la gentillesse de venir chaque soir lui prendre sa quenouille. En un tour de main, elle la fixait à la corne d'une des vaches qui paissait dans le pâturage ; puis, légèrement et nonchalamment assise sur le dos de la brave bête, elle se mettait à filer, au clair de lune, au profit de sa protégée.

Dès lors, chaque matin, à l'aube, la quenouille, objet de tant de larmes et de soupirs, était régulièrement transformée en écheveaux de bel et bon fil. Dès ce moment la paix et la joie rentrèrent au logis.

¹⁰ Il y a un récit à peu près identique au sujet des fées du bois de Cofrane, près *Huémox*, qui voulurent un jour venir en aide à une pauvre fille qui pleurait, faute de dot, de ne pouvoir se marier. Sa désobéissante curiosité lui joua un mauvais tour. L'or des fées se trouva changé en feuilles de fayard.

* * *

Fées maltraitées. – Sur le territoire des Ormonts, près du joli lac de Bretaye, les fées étaient autrefois en grand crédit. Elles avaient là leurs *tannes*, leurs sources et leurs retraites. Plus d'un pâtre les vit là-haut danser sur les verts tapis qui recouvrent Chamossaire, ou bien eut le privilège de les surprendre dormant sur les rochers, à l'ombre des noirs sapins ou près des rhododendrons fleuris. Que sont-elles devenues ? C'est avec regret qu'on apprend que « la brutalité d'un berger qui avait épousé une de ces fées et qui voulut la frapper avec son *débatthiau* (bâton hérissé de pointes et destiné à briser dans la chaudière le lait caillé) l'engagea, elle et ses compagnes, à aller chercher une contrée où les maris fussent plus polis. » Dès lors, dit-on, on n'en voit plus là-haut, – je ne dis pas de maris polis, – mais de fées. En revanche, au *cotterd*, à la veillée, on rappelle souvent leur souvenir et on parle encore des malheurs qui ont trop fréquemment suivi leurs épousailles.

À Morcles, par exemple, on raconte qu'une jolie fée des *Tannes de Javerne* avait pris en mariage un nommé Jean Guillat, à la condition que celui-ci ne se permît à son égard aucune familiarité, et surtout ne lui dît jamais ces trois mots qui étaient pour elle une injure : « Faye ! raye ! retalaye ! » (Ce qui en patois pourrait bien signifier : Fée ! rigole à purin ! parleuse effrénée !) – Tout alla bien pendant quelques années ; mais, un jour, sous l'influence d'un mouvement de colère, Jean Guillat s'oublia et lâcha les trois mots interdits. – Dès lors la fière petite fée de Javerne quitta le logis ; elle abandonna champs et moissons où sa main habile avait été d'un si diligent secours, pour ne reparaitre que de temps à autre pour revoir et embrasser ses enfants.

C'est elle qui disait à qui voulait l'entendre que le Roc de Dailly, situé près de Mordes, – par les trésors qu'il doit renfermer, – était à lui seul plus riche que tout le canton de Berne !

* * *

Ormont-dessus. – En *Marnex*, les bonnes fées faisaient pâturer, la nuit, le bétail jusque sur les plus hautes pointes de la chaîne de La Pare et de Chaussy. Leur logis se voit encore dans une petite grotte d'un abord difficile, située au flanc de la montagne. On l'appelle toujours *le païle à lé faië* (la chambre aux fées).

Au milieu de cette caverne coule une petite source d'eau aussi froide que limpide, où les fées faisaient leur toilette et où vont aujourd'hui se désaltérer les pâtres, ainsi que les passants qui connaissent cette grotte. Les anciens montagnards racontent que des bergers s'étant permis de salir cette eau cristalline, les fées disparurent à tout jamais de la montagne de Marnex.

* * *

Ormont-dessous. – En *Lioson*, même histoire. On raconte qu'on y voyait jadis, des fées... étendre leur lessive, le long des rochers qui dominant ce joli lac. Celle-ci brillait au loin avec une blancheur incomparable. Grâce à leur protection et aux bons soins des servans, les vaches de Lioson passaient pour être les plus belles, les plus grasses et les meilleures laitières de la contrée.

Un jour, un des vachers ingrats eut l'audace de souiller le baquet traditionnel. Le soleil ne fut pas couché qu'une vache, une des plus précieuses, se précipita du haut d'un rocher. Dès

lors les fées abandonnèrent à leur tour ces pâturages qu'elles avaient si longtemps protégés et on ne vit plus leur gentille lessive sécher aux chauds rayons du soleil. Quant à celui qui fut la cause de ce regrettable départ, les anciens disent qu'il dut quitter le pâturage et qu'il fut livré au mépris de tous.

* * *

Curiosité punie. – Non loin de là, la fée du château d'Aigremont étant arrivée un jour aux abords d'un des chalets des *Vouettes*, y reçut un accueil fort empressé. Elle fut accompagnée à son départ par la fille aînée de la maison. Au moment de se séparer d'elle, la fée la remercia, la pria ensuite de retrousser son tablier et y déposa mystérieusement quelque chose, avec prière formelle de ne jeter les yeux sur le contenu qu'à tel endroit désigné. Ce fut une trop grande épreuve pour la jeune fille d'Ève. Elle n'y put tenir. Au premier contour du sentier, cédant à la curiosité qui la dévorait, elle désobéit. Stupéfaite, elle trouva son tablier rempli de charbon. Elle le secoua avec autant de colère que de dépit ; mais, ô surprise ! en rentrant chez elle, elle trouva un des morceaux de charbon resté fixé à son vêtement transformé en un beau louis d'or. Ce ne fut que trop tard qu'elle comprit sa sottise.

* * *

Enfin, notons ce trait que je tiens d'un vieillard de la *Forclaz*, village près duquel se voit encore une excavation connue sous le nom de *Trou aux fées* : Au XVIII^e siècle, c'était en 1781, une honnête fille de l'endroit avait le privilège d'être protégée, soit dans ses projets de mariage, soit dans son travail, par une des fées voisines. Un jour, celle-ci ne revint plus.

– Pourquoi me délaisses-tu ainsi ! lui demanda l’Ormonanche, en la rencontrant plus tard.

– Parce que tu as désobéi à la loi divine. Si je te viens en aide, pourquoi travailles-tu le dimanche ? Le dimanche est le jour de Dieu.

* * *

Après ces récits fragmentaires, déjà bien effacés par le temps, trois légendes plus détaillées termineront ce chapitre. La première a eu pour théâtre les sommets qui dominent un des villages les plus élevés du canton de Vaud : Leysin. Elle nous fait assister au triomphe de l’amour d’un pâtre pour sa montagne sur toutes les séductions de la richesse et des lointaines aventures, offertes par une fée d’Aï. – La seconde, originaire du Pays-d’Enhaut, nous raconte une terrible vengeance. – La troisième, enfin, en nous conduisant aux flancs du Muveran, sur le glacier de Plan-Névé, nous dira le pouvoir d’une fée aux prises avec un maître vacher avare et inhospitalier.

Fée protectrice, amoureuse ou vengeresse, c’est surtout sous ces trois aspects que la fée se présente dans nos Alpes vaudoises.

* * *

À la Tour d'Aï. – *Michel et Nérine*¹¹. – Non loin des bords sauvages du petit lac d'Aï (Ormont-dessous) s'élève la Tour du même nom, dont les parois verticales, en forme de donjon gigantesque, se voient, ainsi que la Tour de Maïen, sa jumelle, des rives les plus lointaines du Léman.

Du côté septentrional de la Tour, faisant face à celle de Maïen, le regard aperçoit, à environ quatre-vingts pieds de hauteur, une ouverture sombre et circulaire : c'est le *pertuis* (trou) ou l'entrée de la *barma* des fées d'Aï. Les gens de Leysin prétendent qu'au pied de cette caverne on trouvait autrefois de petits dés à coudre, de mignonnes paires de ciseaux et *dai biotze* (petites rognures d'étoffes).

Il y a quelques années, deux pâtres hardis, aidés d'une échelle colossale, ont tenté l'escalade de cette grotte mystérieuse qui n'est, comme tant d'autres excavations analogues dans nos Alpes, qu'un accident de la nature.

Dans les temps anciens, cet asile était loin d'être désert. De bonnes fées, qui firent beaucoup parler d'elles, l'avaient choisi pour leur séjour et, de là, rendaient de précieux services pour la garde des troupeaux, quitte à recevoir en échange, du *maître armailli* d'Aï, un baquet journalier de crème qu'il déposait respectueusement sur le faîte d'un des chalets.

Or, il advint une fois qu'une des plus jeunes fées d'Aï, – Nérine, dit-on, – au visage le plus doux qu'on pût voir, s'éprit d'une passion romanesque pour un des pâtres du chalet, âgé de vingt ans. Elle n'avait certes pas tant mauvais goût, car Michel était de belle stature, au port alerte, à l'œil vif, aux cheveux blonds ondulés, que le vent des cimes coiffait seul avec je ne sais

¹¹ Nous avons retrouvé le souvenir de cette jolie légende non seulement à Leysin, mais au Sépey, à la Forclaz, dans toute la vallée des Ormonts et ailleurs encore.

quelle allure fière et sauvage. C'était un beau gars qui faisait honneur à sa race, celle des d'Orsignet, de Leysin (famille aujourd'hui éteinte).

Nul mieux que lui ne savait jeter le palet, bondir de rocs en rocs, chanter la *rionda*, traire, trancher le lait, « faire le train » et surtout réveiller les échos séculaires des vieilles tours aux cris joyeux de ses notes perçantes et des gammes dégringolantes de ses *huchées*.

Nérine, se sentit éprise pour ce vaillant fils de l'alpe. Elle voulut l'avoir pour époux.

Malheureusement pour notre fée, il y avait autour du cœur de l'heureux Michel de très fortes concurrences. Au village, à Leysin, c'était d'abord Judith, fille pétulante, à la forte carrure et qui se sentait un « faible » pour le jeune pâtre d'Aï. Il y avait surtout la douce et blonde Salomé de Veige, au teint de lait et de rose, mais timide comme un chamois.

Michel qui, avec raison, n'aimait pas les filles trop hardies, se sentait sous le charme de cette dernière. Aussi son initiale se trouvait-elle gravée, en Aï, sur plus d'une porte de chalet. Pour elle, à la *Berneuse*, la première danse : pour elle le premier bouquet de rhododendrons ; pour elle les premiers orchis bruns dont l'odeur de vanille le faisait rêver à ses amours.

En découvrant toutes ces prévenances, la grosse et violente Judith se sentit mourir de jalousie.

Michel, un beau matin, le cœur tout à ses douces pensées, revenait des hauteurs. Il avait été à l'affût des faisans. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, au contour du sentier, il vit la jolie fée Nérine, à la robe légèrement rosée et à la chevelure d'ébène flottante, se présenter à lui et lui barrer gracieusement le passage.

– Salut et bonheur au plus beau des pâtres d'Aï, dit-elle.

– Hommage à notre bonne fée ! dit Michel, en ôtant son bonnet de cuir noir et en s'inclinant.

– Michel ! ton bonheur est dans mes mains. Viens ce soir au pied de la Tour, en amont de la grotte.

– J'y serai, dit Michel tout ébloui.

La fée disparut en laissant le montagnard émerveillé de la beauté de cette apparition.

Comme on le comprend, toute la journée, Michel fut rêveur.

Dès qu'il eut vaqué aux soins de son bétail, il quitta son monde. Il alla s'étendre près d'une touffe de rhododendrons qu'il se mit à effeuiller machinalement.

Lorsque les ombres du soir se furent allongées sur les pâturages, il se leva, partit et se trouva à l'heure au rendez-vous indiqué. À peine fut-il arrivé, que Nérine se présenta devant lui plus gracieuse que jamais. En un clin d'œil, leur entretien les conduisit sur un sujet toujours inépuisable : ils parlèrent du bonheur.

– Le bonheur, disait Michel, consiste à avoir sous la protection de nos bonnes fées de beaux pâturages et de bons troupeaux.

– Est-ce tout ? demanda Nérine.

– Il faut, cela va sans dire, de la santé.

– Est-ce tout ?

– Eh bien ! avoir quelques amis et réussir à se trouver une compagne aussi bonne que vous, Nérine.

Et il pensa à Salomé.

– Michel ! tu peux obtenir tout cela.

Soudain, de sa baguette magique, la fée toucha une rose sans épine, qui croissait au bord du rocher. La rose se transforma en un chariot ailé ; ils y prirent place et des centaines d'hirondelles subitement accourues vinrent s'y atteler avec autant de fils d'or et les enlever dans les airs. Alors,

Planant au-dessus des abîmes,
Sur les Alpes aux blanches cimes,
Le véhicule aérien,
Comme un nuage se soutient,
Planant au-dessus des abîmes.

Le chariot descend ou monte
D'une manière sûre et prompte,
Au gré de celle qui conduit
Ce charmant voyage en la nuit.
Le chariot descend et monte.

Michel ravi chantait *liauba*,
Et quand la nuit se déroba,
Une fois l'aurore venue,
Pendant que flamboyait la nue,
Michel ravi chantait *liauba*.

Après avoir vogué pendant assez longtemps dans les airs, Michel, plus émerveillé de ce qu'il voyait que séduit par le charme et les discours de Nérine, demanda à regagner sa montagne. Aussitôt les hirondelles, sur un signe de leur maîtresse, vinrent doucement déposer le gracieux chariot sur le sommet de la plus haute des deux tours.

La nuit était splendide. Au ciel, étincelaient les étoiles. Les cimes neigeuses brillaient au loin dans une vague et douce lueur. Des pâturages montaient les joyeuses sonneries des troupeaux ; du fond de la vallée, on entendait la voix de la Grande Eau et le son des heures qui s'envolaient aux clochers d'alentours.

– Oh ! quel beau pays ! dit Michel.

– Je vais t’en faire voir de plus beaux encore.

Nérine tendit au pâtre une lunette magique :

– Lequel préfères-tu des vallons que tu vois ?

– Mon pays, dit Michel sans hésiter.

Nérine se mordit les lèvres.

– Quels liens si forts te retiennent donc ici ?

– L’amour de ma patrie, le bonheur de nos montagnes et les souvenirs de mon village.

Il pensa à Salomé.

– Michel ! reprit Nérine, si tu voulais être à moi je ferais ta joie et ton bonheur.

Le pâtre sentit son cœur se serrer. Sa langue resta muette. Un nuage passa sur ses yeux. Un éblouissement soudain le coucha sur le sol. Quand il revint à lui, Nérine avait disparu. Rêveur et tremblant, il regagna le chemin de son chalet.

– Les fées ont-elles souvent pris des pâtres pour maris ? demanda Michel, le lendemain, au maître vacher.

– Pas mal, mon valet, pas mal !... mais on ne les connaît pas tous, car jamais on n’a vu une fée se rendre à l’église pour son mariage. En attendant, il n’en est pas moins vrai qu’à ma souvenance, trois de nos plus beaux garçons ont déjà disparu d’ici sans laisser de nouvelles, et dès lors chaque fois que l’un d’entre eux est venu à nous manquer, la grotte a compté une fée de moins.

– Et peut-on savoir où s’en vont les mariés ?

– Qu'en sais-je bien, moi?... Au pays des songes, sans doute.

La semaine qui suivit se passa sans aventure.

Cependant, quelques jours plus tard, Michel, se trouvant un matin à la chasse, vit un oiseau qu'il avait attiré par ses coups de sifflet et qu'il allait abattre, se changer soudain en celle qui, depuis la fameuse nuit d'Aï, agitait sa pensée. Nérine était de nouveau là, devant lui, gracieuse et souriante.

– Vous ! Nérine ! de si bonne heure ici !

– Chaque fois, dit-elle, que je t'entendrai siffler ou chanter sur la montagne, je t'apparaîtrai.

Puis elle lui fit présent d'un cornet d'appel, d'un léger olifant d'un travail exquis. Après quoi, elle disparut.

Dès lors, à chaque beau crépuscule, Michel, qui trouvait du charme à ces apparitions, escaladait la Tour, donnait trois coups d'appel, puis voyait venir à lui un chariot ailé qui l'enlevait dans les airs.

Peu à peu, les choses se surent. Ces rendez-vous firent causer. Les jaloux commencèrent leur œuvre habituelle. Un vacher courut apprendre ce qui se passait à Judith, laquelle, de dépit, en informa Salomé. Celle-ci pleura, mais Judith jura de se venger.

Cependant, le cœur du pauvre Michel était loin d'être tranquille. L'idée de quitter ses montagnes et sa patrie pour suivre son enchanteresse faisait souvent couler ses larmes.

– Nérine et une nouvelle patrie, lui disait sans cesse la fêta séductrice.

– Nérine et *ma* patrie, répondait toujours le pâtre avec fermeté.

Dans le but de maîtriser sa résistance, Nérine eut une idée : elle le conduisit dans une grotte merveilleuse (en Bryon), où tout était lumière et splendeur.

– Ici, lui dit Nérine, ne pourrais-tu pas vivre heureux ?

– Sans ma montagne, répond Michel, il n'est pas de vrai bonheur pour moi.

– Mais ici rien ne manquera à tes souhaits !

– Je n'aurais plus mes troupeaux, ni mon beau soleil, ni mes gazons fleuris.

– Mais tu auras des richesses !

– Toutes tes richesses, ô Nérine, ne valent pas la liberté. Tes diamants me sont moins chers que les souvenirs du sol natal, que l'air du pays où j'ai reçu le jour.

On se mit à table. On but et on mangea. Près des coupes dorées et resplendissantes, Michel demeura ferme et plus inflexible que jamais. S'étant cependant permis envers son hôtesse une familiarité sans conséquence, Nérine, vexée de voir ses projets échouer devant l'opiniâtre fierté du pâtre, frappa trois coups de baguette enchantée et, en un clin d'œil, tout rentra dans l'état primitif.

Pour sortir de là, Michel dut tâtonner et ramper sur ses mains. Quand il fut chez lui, assis près du brasier tranquille de son chalet :

– Non, se dit-il en branlant la tête, rien ne vaut la montagne et le pays !

Vinrent la mi-été et la fête de *la Berneuse*. L'intrigue du berger d'Aï n'était déjà plus un secret pour les gens de Leysin. Les jeunes filles le regardaient avec curiosité, Judith avec une jalousie farouche et Salomé avec une douceur pleine de tristesse.

Celle-ci cependant n'eut pas à se plaindre. Michel eut pour elle les prévenances les plus charmantes. Aussi, tandis qu'elle renaissait à l'espérance, Judith devenait rouge de colère.

– Deux rivales, se dit-elle, vengeons-nous ! Nérine, gare à toi !

Le soir même, elle fit promettre à un des vachers d'Aï de frotter le baquet des fées avec des racines de gentiane. C'était faire trancher le lait qu'on y mettrait.

Aussi, dès la nuit suivante, lorsque Michel reposait au chalet et que tout était tranquille au dehors, un cri aigu, éclatant et sinistre se fit entendre au-dessus de la maison. À l'aube, ô consternation ! on trouva le baquet de crème renversé et son contenu répandu !

– Maître ! maître ! s'écria le *boubo* (le petit berger), venez vite voir ! les bonnes fées ont refusé leur part.

Le père d'Ulloz, – c'était son nom, – accourut, examina ce qui avait eu lieu et se perdit en conjectures... Enfin, approchant le baquet de ses narines, il en flaira l'odeur :

– Malédiction ! s'écria-t-il, on y a mis de la *primma* (gentiane) ! Malheur ! cent fois malheur ! »

Dès lors, tout alla mal en Aï : les fées quittèrent le pays ; les vaches se dispersèrent sur les pâturages ; plusieurs se précipitèrent du haut des rochers. La vie devint plus dure pour les pauvres bergers. Aussi, lorsque aujourd'hui, en temps d'orage, les *boubos* rentrent harassés et trempés, plus d'un soupire, en secouant sous le chalet sa peau de chèvre mouillée, et dit :

– Où est-il le temps, le joli temps des bonnes fées d'autrefois ?

Quant à Michel, malgré Judith, il épousa Salomé, et, pendant longtemps, leurs descendants racontèrent cette poétique histoire sous les chalets de Leysin. Dès lors,

On ne sait rien de notre fée.
La chevelure ébouriffée,
On dit la voir dans les forêts
Qui sont aux pieds des Diablerets.
On ne sait rien de notre fée.

Mais on peut voir les montagnards
Diriger souvent leurs regards
Du côté de la grotte vide,
La contemplant d'un œil avide.
On peut les voir, les montagnards.

* * *

Comme élément de comparaison, citons ici une légende d'un autre pays :

Arma et Pen-Ru. – Arma, reine des fées des landes bretonnes, avait le cœur plein de tristesse et d'amour. Ses désirs étaient pour la terre et pour le jeune et beau Marc Pen-Ru, qu'elle voyait souvent seul parcourir les grèves, monté sur son cheval blanc. Elle avait pour lui toutes les prévenances, mais « hélas ! dit-elle un jour à ses fées groupées autour d'elles, Marc est sans reconnaissance pour moi ; il a écouté la parole des jeunes solitaires venus d'Hibernie (les chrétiens). Il a oublié les dieux de ses pères pour un nouveau Dieu qu'il nomme Christ. Il passe avec dédain devant les chênes sacrés et les longues pierres (men-hir). La tendresse d'une fée est sans charme pour lui. Mais dès qu'il s'est assis sur la mousse, à l'entrée du bois de hêtres, j'ai touché sa paupière de ma faucille d'or et il s'est endormi. Venez donc, ô vous qui m'obéissez, afin que nous le transportions dans le palais de cristal que j'habite au haut de la montagne, et qu'il y devienne mon époux. »

Toutes les fées applaudirent Arma et se précipitèrent avec elle vers la clairière où dormait Marc.

Il était étendu sous un buisson d'aubépine.

Elles s'abattirent autour de lui, comme des oiseaux de mer, et se mirent à chanter en chœur :

Janvier pour la neige, – février pour les glaçons, – mars pour la grêle, – avril pour les bourgeons – mai pour l'herbe verte, – juin pour les fenaisons, – juillet pour les œufs éclos, – août pour les moissons, – septembre pour les brouillards, – octobre pour les aquilons, – novembre pour les grands ruisseaux, – décembre pour les frissons. »

Et, tout en chantant, elles avaient saisi le manteau sur lequel dormait Marc Pen-Ru et elles l'emportèrent dans les airs, vers la montagne où s'élève le palais de cristal.

Mais voici que le jeune homme s'éveille. Il reconnaît la reine des fées de Loc-il-Du et s'écrie :

– Que me veux-tu, belle Arma ?...

– Dors, Pen-Ru, dors jusqu'à ce que tu sois dans mon palais, au haut de la montagne ; alors tu te réveilleras pour vivre heureux comme mon époux.

– Cela ne peut être, Arma, car tu es une divinité païenne, et moi je suis chrétien. Laisse-moi donc retourner au manoir où mon père m'attend.

– Tu ne sais pas quels bonheurs te sont réservés, Marc. Je te donnerai ma part de royauté et mes droits sur le monde des esprits.

– J'aime mieux, reprit Pen-Ru, la couronne d'étoiles que Dieu donne à ses élus et une place dans son paradis.

– Tu mangeras comme les rois de la terre ; tu boiras dans des coupes d'or des vins délicieux.

– Je préfère le pain noir et l'eau que le signe de la croix a bénits.

– Tu seras vêtu de velours et de pierreries.

– Je veux garder la chemise de crin que portent les solitaires chrétiens et qui fait les bienheureux.

En parlant ainsi, Pen-Ru prit une sainte relique en forme de croix, qui ne le quittait point, et dit :

– Voilà de quoi vaincre tous vos talismans.

Arma voulut frapper la relique de sa faucille d'or, mais la faucille se brisa, et Pen-Ru continua :

– Celle que je toucherai de cette relique sera forcée de me laisser.

Alors Arma cria aux fées de l'emporter plus haut et quand les forêts et les villages ne parurent plus que comme des points noirs :

– Maintenant, Marc, dit-elle, tu peux te servir de ta relique ; car si nous te laissons tu roulerais dans l'abîme et tu mourrais.

Il répondit :

– Heureux ceux qui meurent dans la foi ; Dieu les recevra dans sa gloire.

À ces mots, il toucha de sa relique toutes les fées, qui s'envolèrent avec un grand cri, de sorte que le manteau, n'étant plus soutenu, roula dans l'espace comme un flocon de neige et Marc Pen-Ru toucha terre sans se faire du mal.

C'est depuis ce temps, dit la légende, qu'Arma et ses fées ont disparu du Loc-il-Du, que les forêts sont devenues des landes arides et les prairies des ravins dépouillés.

La note religieuse, on le voit, prédomine dans cette légende, tandis que, chose curieuse, elle est absolument absente de celles que nous avons recueillies jusqu'ici dans nos Alpes vaudoises. Alors que les légendes de la Savoie, par exemple, abondent en souvenirs merveilleux, en apparitions de la Vierge, des saints ou des saintes, nos légendes vaudoises n'en conservent plus trace. Le souffle de la Réformation les a fait disparaître, et ce qui reste aujourd'hui se rattache plutôt aux anciens âges, c'est-à-dire aux idées celtiques et païennes, qu'aux souvenirs du catholicisme.

* * *

Pays-d'Enhaut. – *La légende de la Perrausaz*. – Cette légende, racontée par le prof. Divorne de Château-d'Œx, nous transporte au pied septentrional de la Gumfluh. Là, au fond du délicieux vallon de la Gérine, se trouve aujourd'hui un maigre pâturage, *la Pierreuse*, dont le nom seul indique l'aspect desséché. Après avoir été autrefois un des plus beaux de la contrée, ainsi que l'indiquait son nom primitif de *la Verda*, il est à cette heure recouvert d'éboulis. Que s'est-il donc passé ? Une vengeance de fée a fait écrouler une partie de la montagne. Voici dans quelles circonstances :

Au temps jadis, – alors qu'aucune pierre ne faisait tache sur le pâturage qui s'étalait en forme de coupe, au fond du vallon, quand une eau abondante s'échappait du petit lac qui occupait le centre de ce nid de verdure, – la Verda était célèbre au loin, autant pour la beauté de son site que pour l'excellence de ses pâturages. Quelle crème et quel fromage ! Les prieurs du couvent de Rougemont n'en voulaient pas d'autre sur leur table, et laissaient volontiers aux simples moines le produit pourtant excellent de leurs propres montagnes de Rueblo et de Combor-sin.

Ce pâturage était la propriété d'une riche famille de Rougemont : les d'Outrelègue. Chaque année, vers le milieu de juin, le vieux Aymon d'Outrelègue arrivait à la Verda avec son troupeau, ses domestiques et son jeune fils Pierre, le seul héritier que le ciel lui eut accordé en ses vieux jours. Alors commençait la vie calme et un peu monotone du chalet, qui durait jusqu'en automne. On attendait ordinairement que la Gumfluh ait mis « sa cape blanche » ; la première neige était le signal du départ. Une seule fois pendant l'été, le chalet était plus animé que de coutume : c'était à la fête de Sainte-Madeleine. On ne s'amuse pas souvent ; mais alors quelle joie ! Trois jours de folle gaieté, de joyeuses rondes sur l'herbe fine, de *coraules* jusqu'au sommet de l'Autwillemant.

Il y avait bien des secrets à confesser le dimanche suivant. Mais les bons pères, qui savaient la chose, faisaient ample provision de patience et de pardons. Il est juste de dire que, d'après une louable coutume, le couvent n'était pas oublié. Le second jour de la fête, quelques vigoureux gars partaient avec deux *boilles* : l'une pleine de crème, et l'autre de lait tranché ; dans chaque source, on plongeait la boille de crème, et le couvent recevait ainsi sa dîme aussi fraîche que s'il l'eût prise au chalet. Les mauvais sujets comptaient beaucoup sur ces présents ; entre eux, ils appelaient cela « les boilles de la miséricorde ».

Les jours qui suivaient la fête, on manquait un peu d'entrain au chalet, on n'avait pas le cœur à l'ouvrage ; Pierre surtout était sombre, maussade, peu disposé à l'obéissance, et causait à son père toute sorte de chagrins. Autant le vieil Aymon était resté fidèle aux pratiques du vieux temps, aux anciens souvenirs des religions celtique et romaine, autant son fils affectait de mépriser ces traditions d'un autre âge.

Il existait au chalet de la Verda, comme ailleurs, une coutume par laquelle chaque matin le maître allait déposer, derrière le chalet, sur une grande pierre plate, en forme d'autel, un petit baquet rempli du lait qu'on venait de traire. Quelques

moments plus tard, le baquet se trouvait vide ; mais jamais on n'avait pu savoir, ni qui le vidait, ni comment ; et si quelqu'un voulait surprendre le secret, il y était pour ses peines. Tant qu'un œil humain était fixé sur le baquet, celui-ci restait plein. Personne d'ailleurs, au chalet, n'était tenté de voir ce qui se passait. Le maître avait proféré de terribles menaces contre celui qui se montrerait trop curieux, et l'on savait qu'il était homme à les exécuter. N'avait-il pas une fois, pour un délit de ce genre, attaché à un sapin un domestique allemand qu'il laissa là trois jours et trois nuits, sans autre nourriture que du *séré* et de l'eau ; après quoi, il l'avait renvoyé.

Un beau jour, Pierre se promet de pénétrer le secret. À peine son père eut-il déposé le baquet que le jeune homme vint se placer à côté, en sentinelle, et resta là jusqu'au milieu du jour. Bien que son père l'eût vu, il ne lui dit rien et rentra « faire le train » comme à l'ordinaire. Le soir, le baquet était encore plein, mais le lait était aigre et gâté. Quand le bétail rentra, Pierre s'aperçut que sa chèvre, une charmante bête qu'il avait lui-même élevée, manquait à l'appel. Il siffle, il l'appelle par son nom, mais c'est en vain. Inquiet, il parcourt le pâturage, toujours appelant l'animal qu'il croyait égaré. Enfin il entend un léger cri et trouve sa chevrette étendue au pied des rochers. Une raie de sang tachait sa robe et teignait de pourpre le frais gazon sur lequel elle reposait. En voyant son maître, la pauvre bête voulut bondir vers lui ; mais elle ne put que soulever un peu sa tête ; bientôt elle la laissa retomber lourdement, en jetant au jeune homme un dernier regard qui le remplit de tristesse. Tout près de là, était un caillou marqué d'une goutte de sang et qui, détaché du haut des monts, avait blessé à mort la jolie chèvre de la Verda.

Le lendemain, Pierre reprit son poste d'observation près du baquet de lait. Son père, qui le guettait, l'appela, lui ordonna de le suivre, et tous deux allèrent s'asseoir à l'ombre d'un bouquet de sapins, en faces des rochers de la Gumfluh.

– Écoute, Pierre, lui dit le père d'un ton grave, te voilà grand garçon ; tu deviens curieux de bien des choses. Le moment est venu de te communiquer un secret qui, depuis des siècles, s'est conservé dans notre famille. Il est du reste écrit sur un parchemin qui se trouve dans le coffre en fer, à clous d'argent, de notre maison du Revers. Si j'étais mort subitement, tu l'aurais trouvé là.

Tu vois ces deux grandes aiguilles de rocher qui dominent notre pâturage et semblent, comme deux hautes tours, garder l'étroit passage de la *Poche des Gaules* ; une mince bande de gazon est suspendue au flanc de la première : c'est le *sentier des fées* qui conduit à la grotte dont tu vois l'ouverture. Là, habitent deux fées, les déesses qui protègent notre alpe. En récompense de la protection qu'elles nous accordent, et pour nous l'assurer dans la suite, chaque matin je remplis de lait le petit baquet qui t'intriguait tout à l'heure. Ce sont elles qui viennent le boire. Malheur à celui qui voudrait les empêcher d'y goûter, ou les en priver ; malheur surtout à celui qui serait assez téméraire pour vouloir explorer leur haute demeure et pénétrer dans leur palais de rocher ! Tu as vu ce qui est advenu hier à ta pauvre chevrette : c'est elle qui a payé pour le sacrilège que tu as commis ; une autre fois, ce pourrait bien être à ton tour.

Pierre surpris, étonné, regardait les aiguilles, le sentier et la grotte. À force d'y fixer les yeux, il crut voir deux formes blanches et légères glisser sur le sentier verdoyant. Il crut dès lors aux fées de la Verda, et pour rien au monde il n'eût renouvelé sa tentative du matin.

Quelques années plus tard, Pierre était devenu un beau garçon, bon travailleur, vigoureux, adroit dans les exercices du corps et redouté de toute la jeunesse de Rougemont, depuis le Vanel jusqu'aux Granges.

Quelle belle prestance, quand, le dimanche matin, il se rendait à la messe avec ses riches habits de velours noir. Volontiers on le prenait comme compagnon dans les veillées ; c'était

un solide appui pour le cas où l'amoureux avait maille à partir avec d'autres garçons. Longtemps, il resta insensible aux charmes des jeunes beautés de Rougemont. Mais il finit aussi par s'y laisser prendre.

Or, dans une de ces fêtes de Sainte-Madeleine qui se célébraient à la Verda, on vit arriver une jeune fille, établie depuis peu, avec ses parents, près du hameau de Flendruz, aux Combes. On disait qu'elle venait du pays des Bourguignons et que sa famille avait fui devant les malheurs de la guerre ; le fait est qu'elle parlait un patois un peu différent de celui de Rougemont ; mais, dans sa bouche, il était plein de charmes. Elle s'appelait Yolande Loys. Les gens du pays l'avaient surnommée la *Borgognouna* :

À la fête de la Verda, elle montra tant de gaieté et d'entrain, en même temps que tant de réserve et de décence ; elle sut si bien remettre à sa place un garçon trop hardi ; son sourire fut trouvé si doux, que, le premier soir déjà, le pauvre Pierre se trouva « féru d'amour ». Le lendemain, pour lui témoigner son affection, il lui offrit un bouquet de *génipi* et d'immortelles qu'il avait été cueillir, en risquant dix fois sa vie, sur les pentes abruptes de la Gumfluh. Le troisième jour de la fête, quand on *soupa* de crème pour la dernière fois, il fit présent à la jeune fille d'une merveilleuse cuiller en bois, sur laquelle il avait sculpté, dans les longues soirées d'hiver, la victoire d'un pâtre sur un taureau furieux.

Bientôt des relations s'établirent entre eux. Pierre devenait toujours plus amoureux, sans guère plus avancer. Yolande lui souriait affectueusement ; mais chaque fois que le pauvre Pierre voulait parler sérieusement et toucher à la question du mariage, elle faisait mine de ne rien entendre, ou lui répondait : « Attends que j'aie cherché mon troupeau en Bourgogne. »

Un soir Pierre vint à la veillée avec un gros caillou dans sa poche. C'était une pierre grosse comme les deux poings, fort lourde, d'une teinte noire et parsemée de paillettes brillantes

comme l'or. Un berger qui gardait ses génisses au pied du Rubly avait entendu dégringoler une pierre de la montagne, et, ce fragment s'étant arrêté devant lui, il l'avait ramassé. De main en main, ce bloc avait fini par arriver jusque sous les yeux de Pierre.

Avant cela déjà, on racontait tout bas qu'une portion du Rubly était en or ; dès ce moment, personne n'en douta et plus d'un imprudent en allant chercher fortune trouva la mort dans les précipices de la montagne.

Quand Yolande vit ce caillou étincelant, le reflet séduisant de ses paillettes d'or, un éclair passa dans ses yeux. Plus que jamais elle se montra gentille et aimable. Au moment où son ami allait la quitter, elle le prit par la main : « Écoute Pierre, dit-elle, si tu trouves la place de la mine d'or du Rubly je serai à toi ; mais ne va pas exposer ta vie inutilement, comme ceux qui y ont péri. Une fée seule pourrait t'indiquer l'endroit. En connais-tu dans ce pays ?

– Oui, répondit le vacher.

– Eh bien ! voici une prière magique qui l'obligera à t'indiquer ce que tu lui demanderas.

Et ce disant, elle tira d'un coffret une bande de parchemin couverte de caractères rouges. Mais Pierre l'arrêta du geste.

– Jamais, dit-il, je n'oserais faire quelque violence aux fées de la Verda.

Et il lui raconta ce qui s'était passé.

– Soit, dit-elle ; tu aimes mieux les fées que tu n'as jamais vues que moi que tu vois. À ton aise ! Ma prière magique restera là à ta disposition mais ma porte te sera fermée tant que tu n'auras pas fait l'essai que je te propose.

Hélas ! trois jours plus tard, Pierre venait supplier son amie de lui donner cette formule enchantée. Crainte religieuse,

respect filial, terreur superstitieuse, l'amour avait tout vaincu. Toutes ses hésitations avaient cédé au souvenir des traits ravissants de son idole. — Par une sombre soirée, il arriva aux Combes et ne s'y arrêta qu'un instant, le temps de prendre le terrible parchemin à lettres rouges et d'entendre une parole d'amour. Puis il repartit pour la montagne, agité, furieux. Il lui semblait que ce bout de parchemin lui brûlait les doigts.

Arrivé au chalet de la Verda, il attendit que tout fût endormi. Son père était descendu à Rougemont. Le troupeau et le maître vacher étaient du côté de l'Autwillemant et y passaient la nuit. Quand les autres domestiques du chalet furent couchés, Pierre, armé de son gros bâton ferré sortit en cachette et se dirigea vers l'aiguille où se trouvait la grotte des fées.

Tous les sentiers de la montagne lui étaient connus. Son œil exercé, son pied sûr et l'habitude qu'il avait des rochers lui rendaient la marche presque aussi facile de nuit que de jour. Le cœur cependant lui battit bien fort lorsqu'il arriva sur la bande de gazon qui menait à la grotte. Il n'avait jamais été plus loin et ce ne fut pas sans danger qu'il parvint jusqu'à l'ouverture. Il alluma une torche de poix de sapin et au même instant il vit passer deux formes sombres et voilées qui lui firent signe de s'éloigner. Il était trop tard.

À peine Pierre eut-il commencé à prononcer sa formule magique, que la montagne se mit à trembler jusque dans ses fondements ; un bruit terrible retentit dans ses profondeurs ; des éclairs sillonnèrent le ciel. Bientôt une des aiguilles, celle où habitaient les fées oscilla sur sa base et se précipita avec un épouvantable fracas sur les prés verdoyants. L'autre resta debout et se dresse encore aujourd'hui fière ment à droite du passage de la *Potze des Gaules*.

Quand l'aube vint à briller, quel spectacle ! Le beau pâturage de la Verda avait disparu. À sa place, étaient entassés des débris sans nombre, des blocs immenses ; c'était l'aspect de la désolation et de la ruine. Les gens de la vallée, réveillés par le

fracas, accoururent au point du jour. Du chalet, plus de trace ! Pierre n'était plus. On ne retrouva de lui que son bâton ferré et tout à côté une bandelette de parchemin avec ces mots : *Les trésors du Rubly ne seront à personne.* – Le troupeau qui paissait à l'écart avait été préservé.

Ces événements firent une telle impression sur le vieil Aymon qu'il en mourut de douleur en maudissant l'étrangère. Celle-ci mal vue des habitants, perdit aussi sa gaieté jusqu'à ce qu'un jeune berger de Charmey, propriétaire de la Mocausa au pied de Brenlaire la décida à l'épouser. La seule condition qu'elle mit à ce mariage fut que la Mocausa s'appellerait désormais la Verda en souvenir de sa victime involontaire.

* * *

La légende de Plan-Névé. – Par son terrible dénouement, cette légende se rapproche de la précédente. Il s'agit également ici d'une fée qui fit arriver la ruine sur une contrée prospère¹².

À l'endroit où se trouve actuellement le glacier de *Plan-Névé* c'est-à-dire au nord du Grand Muveran existait autrefois aussi, racontent les vieillards de la contrée, un magnifique pâturage. La montagne était si belle et si fertile, les vachers dans une telle prospérité qu'ils jouaient aux palets avec des tommes de chèvre, et aux quilles avec des têtes de beurre, en guise de boules. – Quelle a été la cause d'un si grand changement ? Voici

¹² Ces explications poétiques des bouleversements terrestres et des phénomènes géologiques se retrouvent dans toutes les vieilles traditions populaires. On connaît entre autres la légende de la Blumlisalp, qui peut être mise en parallèle avec celle du glacier de Sanfleuron (Champ fleuri). On peut comparer celle de Plan Névé avec celle qui se rapporte à la destruction du village de Täsch, près de Zermatt.

ce que raconte une tradition très populaire, qui a inspiré à l'un de nos poètes vaudois, trop tôt enlevé par la mort, le sujet d'une de ses compositions les mieux réussies.

Un soir que la tempête menaçait dans la montagne, se présente, à la porte du chalet de Plan-Névé, une femme à l'aspect pauvre et ridé. D'un ton digne d'exciter la compassion, elle supplie les vachers de l'héberger pour la nuit et de lui donner *ona crota*, c'est-à-dire une croûte de pain avec un peu de beurre. Ceux-ci, bien que dans l'abondance, hommes sans cœur s'il y en eut jamais, gens durs et grossiers, lui répondent qu'ils n'ont rien pour elle et qu'elle n'a qu'à détalier le plus tôt possible.

La pauvre vieille – ou plutôt la fée de la montagne – aussi furieuse que froissée, sort en silence du chalet inhospitalier ; puis, à quelque distance, se retourne et, regardant le pâturage d'un œil terrible et prophétique, profère cette malédiction :

« *Balla pllanna ! Pllan Névé ! jamé terreina te ne te reverré !* » (Belle plaine ! Plan-Névé ! jamais je ne te reverrai terrain !)

Ou selon d'autres : « *Plan Névé té, et Plan Névé té saré ! jamais té ne té réterrenné.* » (Plan-Névé tu es et Plan-Névé tu seras, jamais tu ne redeviendras terrain.)

Aussitôt, un orage épouvantable de neige, de grêle et de vent en furie se précipite sur cette belle montagne et la recouvre en quelques instants d'un linceul de glace qui, pendant de longues années, n'a été qu'en s'épaississant.

Aujourd'hui le glacier diminue, et ce qui donne quelque apparence de vérité à l'opinion que ces lieux formaient jadis un pâturage, c'est que, entre autres, en 1822, année chaude et très précoce, des chasseurs de chamois et de marmottes racontaient y avoir vu à découvert, dans les éboulis de pierre et de glace, la voûte d'un vieux pont, destiné sans doute à faciliter l'accès de la montagne. On prétend même que ce pont se découvrirait tous

les sept ans. En outre, dans les moraines, au pied des parois des Cuvertellets, on doit avoir trouvé, il y a quelques années, une chaîne en fer au moyen de laquelle on attache le bétail, et qui aurait été charriée par le glacier. D'autre part, M. Philippe Marlétaz des Plans, le guide bien connu que je consultais sur ce point, m'a répondu ce qui suit : « Pour mon compte, voici ce que j'ai observé et découvert : Il y a deux ans, un orage a éclaté du côté de la Tête à Pierre Grept et du glacier de Plan-Névé. Par suite de l'accumulation des eaux, le torrent avait tellement grossi que le terrain qui forme son lit avait été rongé à une profondeur de trois mètres, en mettant à découvert des poutres et d'assez gros rondins ; ce qui prouve bien, ajoutait-il, que dans les anciens temps il y avait des habitations ou des forêts dans ces hautes régions. »

Quoi qu'il en soit la légende existe et subsistera au vallon des Plans, comme aux alentours, aussi longtemps que des êtres humains y habiteront.

...

Les troupeaux sont rentrés ; le vacher, devant l'âtre,
Plonge ses bras nerveux dans le lait écumant ;
Et ranimant le feu sous la cendre grisâtre.
Joyeux, il voit son lait déborder aujourd'hui
De ce vase qu'hier il vit déjà rempli.

Cependant une voix s'élève sur la porte :
« Bon maître, accordez-moi votre hospitalité !
Pour une femme, hélas ! la tempête est trop forte ;
Bien traître est le sentier dans cette obscurité :
Sous l'orage déjà la montagne s'agite,
Bon Dieu !... jusqu'à demain veuillez me donner gîte ! »

Une vieille courbée, au seuil tenant sa main,
Faible, implore un appui sur ces hauteurs funèbres.
« Quoi ?... mendier ici ? Va, va, suis ton chemin !
Les oiseaux tels que toi craignent peu les ténèbres... »
Et le cruel, tandis qu'un morne éclair reluit,
D'un geste montre, hélas ! le désert et la nuit.

- Ô maître, ayez pitié ! la fatigue de l'âge...
- Va, va, suis ton chemin ! Pourquoi partir si tard ?
Tu devais bien prévoir la nuit, même l'orage.
- L'aurore, bon seigneur, éclaira mon départ ;
J'ai marché tout le jour ; mon Dieu ! je suis si vieille !
- Va, dis-je, et garde-toi de lasser mon oreille.

La pauvre suppliante s'éloigne navrée, méditant on son cœur une terrible vengeance :

D'un pas qui n'avait rien des faiblesses de l'âge,
Elle gravit les rocs loin du sentier battu ;
Et, se perdant enfin dans la nuit et l'orage,
On l'eût dire emportée au sein du tourbillon
Où la foudre traçait son rapide sillon.

Mais bientôt, au milieu d'une lumière étrange,
Elle apparaît encor sur un roc élevé ;
Tout autour du sommet le nuage se range
Et dévoile à ses pieds le cruel Plan-Névé.
Alors la vieille femme élevant sur sa tête
Son vieux manteau qui flotte au vent de la tempête,

Étendant ses deux bras sur le mont découvert,
Mêle une voix terrible au tonnerre qui passe :
« Plan-Névé ! Plan-Névé ! désormais un désert
Va recouvrir ton front d'une stérile glace ;
Désormais tes chalets jamais ne verront plus
Le peuple des bergers à mi-été venus ;

Plan-Névé ! désormais à tes frais pâturages
Nul troupeau ne viendra ; Plan-Névé ! Plan-Névé !... »
Et chaque mot porté sur l'aile des orages
Était jusqu'aux chalets en fracas arrivé ;
La génisse mugit en ouvrant sa narine
Et le pâtre sentit frissonner sa poitrine.

...

Alors ou entendit un bruit épouvantable ;
La montagne mugit jusqu'en son fondement :

Avalanches, torrents, tempête, éclats de foudre...
On eût dit le fracas d'un monde mis en poudre.

Insondable, la nuit planait sur ces terreurs.
Mais quand la fraîche aurore apparut sur les cimes
Plan-Névé ! Plan-Névé ! d'une nuit que d'horreurs !
Vallon qui s'inclinait sur le bord des abîmes,
Pâturages herbeux, chalets, riches troupeaux...
Le glacier couvrait tout de son morne repos.

DIABLE ET DÉMONS

Si, pour le botaniste, il n'est pas d'herbe si vulgaire, de mousse si petite, qui n'offre de l'intérêt, parce qu'elle explique quelque loi de la nature, pourquoi dédaignerait-on les légendes, qui ajoutent une page des plus curieuses à l'histoire de l'esprit humain ?

Éd. Laboulaye.

Le mystère qui plane sur la nature et sur la vie humaine, joint à l'impression des forces diverses qui, sur l'alpe surtout, entourent l'homme et l'écrasent, n'a pas eu pour résultat, dans l'enfance des peuples et des religions, de donner naissance seulement à des fictions plus ou moins douces et poétiques, comme celles des fées et des génies domestiques, dont nous venons de nous entretenir : il en est résulté bien d'autres conceptions encore.

Lorsque l'homme s'est vu aux prises avec les maux et les accidents de la vie, lorsqu'il s'est senti subitement atteint par les coups de l'infortune ou du malheur, son imagination a cru voir dans ces épreuves lentes ou soudaines l'effet ou la vengeance d'esprits néfastes. Il a donné alors libre cours à des idées étranges et sinistres. Il a vu dans le mal et le malheur une intervention méchante de mauvais génies ou de démons, obéissant à un commandement supérieur, celui du *diable*, et il s'est livré,

pour en éloigner ou pour s'en approprier la puissance, à toutes les pratiques de la sorcellerie et de la magie.

À cet égard, – en consultant l'histoire des religions, – on se convainc que toute l'antiquité était persuadée de l'existence d'esprits méchants dont les maléfices faisaient sentir sur les hommes leurs pernicious effets. Pour un grand nombre d'auteurs, ces démons étaient les âmes des méchants séparées de leurs corps ; pour d'autres, c'étaient des anges de ténèbres dépendant d'un chef suprême : *Satan*. On vit naître ainsi la foi à un ou plusieurs dieux méchants, en même temps que se développait celle à des dieux bienfaisants. À ceux-ci, la cause de tout ce qui est bon ; aux dieux mauvais, la cause du mal et de tous les accidents fâcheux.

Cette croyance, qui tend à justifier la bonté de Dieu en attribuant l'existence du mal à un ange révolté, se retrouve, comme on sait, dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au moyen âge, surtout alors que les ténèbres allaient s'épaississant, la démonologie prit un grand essor. La superstition, apportant à des conceptions peu précises des développements bizarres, tendit à établir, jusque dans la religion chrétienne elle-même, un véritable dualisme. Comme il arrive aux peuples dans l'enfance, la religion de cette époque reposa plus sur la crainte que sur l'amour, sur la frayeur du diable que sur l'adoration du vrai Dieu. On se préoccupa plus de Satan et de sa puissance que de Dieu et de sa grâce. On en vint sérieusement à s'imaginer qu'il était possible d'entrer en communion personnelle avec le diable et les démons qui lui font escorte. On se persuada qu'il était possible de disposer à son gré de leur puissance surnaturelle. On s'habitua enfin à voir l'action de Satan dans tout ce qui se présentait avec un caractère étrange, effrayant ou inexplicable, et on en vint même à envisager certains animaux, parmi les plus laids (comme le crapaud), ou les plus à craindre (comme le loup), comme des démons déguisés.

Or, dans les préoccupations des habitants de nos Alpes, le diable et les mauvais génies ont joué un rôle très important. Les preuves en sont manifestes dans les noms divers donnés au chef des démons, soit dans les légendes qu'on va lire, soit dans les procès de sorcellerie dont nous avons entre les mains les manuscrits.

* * *

LES NOMS VAUDOIS DU DIABLE ET DES MAUVAIS GÉNIES. – Les noms divers donnés à Satan, dans le pays de Vaud, nous renseigneront immédiatement sur les idées que ce prince des démons fait ou faisait naître dans l'esprit de nos populations. On verra que, dans notre mythologie romande, les titres ou appellations significatives ne font pas défaut. – En tête de ces titres, il faut citer d'abord *lu diablo*. Ce nom figure dans une foule de locutions ; c'est au point, – comme le remarque avec malice l'auteur du *Glossaire du patois de la Suisse romande*, – que le paysan de nos contrées semble en vérité rendre un culte de prédilection au chef des mauvais génies. Il lui demande en effet de le prendre, de l'enlever, de l'emporter sur ses ailes, de lui accorder toutes ses faveurs. Écoutez plutôt : « Diablo me preigne ! m'einportai ! m'einlevai ! » etc. Le jureur aura soin, il va sans dire, de garder pour ses ennemis et ses interlocuteurs des expressions et des souhaits d'une douceur absolument négative, comme : « Lo diablo t'exterminai ! te rondjai ! te bresai lé z'ou ! té touerde lo cou ! t'arratchai la leinvoua, lé z'ongllo ! » (Que le diable t'extermine ! te ronge ! te brise les os ! te torde le cou ! t'arrache la langue, les ongles !) Les plus timorés auront soin de retrancher le pronom personnel *mè*, quand il s'agit d'eux-mêmes et diront seulement d'une manière vague, sans désigner l'objet de leur malédiction : « diablo einlévai ! » et par contraction : « diab'einlévai ! » Outre ce nom qui est le plus généralement employé, il faut en citer bien d'autres en-

core : *l'anchan* ou *l'anchein*, l'ancien (c'est le vieil ennemi du genre humain, « le serpent ancien » de l'Apocalypse) ; – *l'autro*, l'autre (c'est un des noms les plus discrets, les plus adoucis, celui dont on se sert quand on n'ose pas désigner ou qualifier l'être redouté dont il s'agit. Il y a dans cette appellation un reste ou un écho évident du manichéisme, c'est-à-dire de la doctrine des deux principes opposés : le bon c'est *l'un*, le mal c'est *l'autre*) ; – le *maffi*, le malfaisant ; – la *mala bîthia* la mauvaise bête ; – le *maudé*, l'être maudit ; – le *metchein*, le malin, le méchant ; – le *manou*, le fantôme rôdeur qui épouvante (du latin *manes*) ; – le *grabbi* ou *grabelliou*, le ravisseur (du celtique *grabana*, piller, accrocher ; le houx, avec ses feuilles armées de piquants, est nommé en patois du nom expressif de *graibllo*, l'arbre qui accroche) ; – le *vaudai*, le sorcier par excellence (de là le verbe *einvauda*, rendre malade par sortilège, envoûter) ; – le *kagou*, le mauvais (du grec *xaxos*) ; – *l'ozé*, l'oiseau de malheur (l'être pernicieux qui a des ailes de chauve-souris, image de la rapidité de ses vengeance, ainsi que de l'obscurité qui entoure ses œuvres de ténèbres. « L'est pi què l'ozé, » veut dire : « Il est pire que le diable¹³ ») ; – le *niton*, le rusé (celui qui s'asseyant, la nuit, sur la poitrine des dormeurs occasionne les plus affreux cauchemars) ; – le *nortché* ou *nortzé*, le mauvais génie qui fait enrager (c'est dans ce sens qu'on dit : « l'a la nortzé, » il est enragé ; « lé pi ke la nortché, » il est plus méchant que le diable ; de là aussi les verbes très usités de « *einnortzi*, » ensorceler, et « *dénortzi* », désenchanter. Dire de « la poura Suzon » que « l'a zu on einnortzemin d'esprit, » cela veut dire qu'elle a subi un mauvais charme. Les époux qui, le jour de leur mariage, veulent être mis à l'abri des mauvaises influences, des esprits méchants et du diable, prennent, pour les accompagner, des *charmalli* ou *charmalhira*, amis ou amis de noces, para-

¹³ Dans les tribus sauvages du Sud de l'Afrique, le démon est connu et désigné souvent sous la forme d'un grand oiseau aux couleurs sombres.

nymphes qui doivent préserver les jeunes mariés des *charmes* magiques ou des « *einnortzemins* » ;) – *l'einemi*, l'ennemi l'adversaire du genre humain (dire de quelqu'un « l'a lè z'einemis, » c'est dire de lui qu'il est possédé qu'il a le diable au corps, que c'est un démoniaque, – *le tofrou*, celui qui est toujours dehors, toujours en route, « cherchant, comme le dit la Bible, qui il pourra dévorer ; » – *le veintoura*, animal revêche et malin ; – *le bocan*, le bouc, (forme que le diable est censé revêtir souvent, surtout quand il garde des trésors et préside aux sabbats : de là, le verbe vaudois « boucaner, » qui signifie faire un bruit infernal, un tapage « du diable ») ; – *lo garo*, le sorcier enragé et méchant, le loup garou (du celtique, *garo*, cruel ; le *Währwolf* des Germains). – Tels sont les noms principaux donnés au diable, sans compter ceux que nous rencontrerons plus loin dans les comptes-rendus de nos procès de sorcellerie et dans le *Grand Grimoire*.

Mais, autour de Satan, vient, selon notre mythologie vaudoise, se ranger tout un monde et un demi-monde de démons et de mauvais génies, un véritable état-major de héros sinistres, de sorciers et de sorcières.

Ce sont les *fourgairas*, animaux méchants et dangereux (du celtique *fourgas*, tracas, agitation) ; – *les bita-crotze*, bêtes à griffes ; – *les grapias*, sorcières qui grippent tout (du celtique *grappia*, patte à griffes) ; – *les cassarous*, qui brisent tout ce qui tombe entre leurs mains ; – *les momos*, les fantômes (de là *momiau*, jeteur de sorts, de charmes magiques, diseur de formules cabalistiques, d'où est venu notre fameux mot de *mômier*) ; – *les tanai*, démons habitant les cavernes et les tanières ; – *les goumos*, génies surveillants des mines souterraines, gnomes ; – *les mautheinze*, les femmes maudites, esprits mal intentionnés ; – *les chauta-bouenne*, feux follets, ou « chandelettes, » esprits condamnés à revenir dans les lieux dont ils ont transporté les bornes ; – *la tchautzevilha*, sorcière

ridée, montée sur un cheval aveugle ; – *l'hutzeran*, le génie protecteur des forêts qui huche et se venge ; – *la vouivra*, la vipère monstrueuse, l'hydre énorme à l'œil de diamant, qui vomit du feu et vole dans les airs.

Quelqu'un qui avait reçu l'influence maligne d'un de ces génies était *entzarahi*, ensorcelé. Il était alors nécessaire de le *détzarahi*, c'est-à-dire de l'exorciser, de chasser de lui l'action funeste. On dit encore aujourd'hui d'une personne dont l'esprit est « dérangé » ou qui est tombée dans une grande mélancolie : « l'a pequa on tzermo » (elle a subi un charme), ou bien : « ai a bailli mau » (elle a reçu du mal). C'est dans le même sens qu'on dira aussi : « mettre le mal à quelque chose ou à quelqu'un. »

* * *

La LÉGENDE DE VAUDAI. – Ainsi que nous venons de le dire, *Vaudai* était un des noms du diable. Synonyme de *Odin* ou de *Samiel* (noms employés dans la mythologie du nord), *Vaudai* pourrait bien se rattacher à *Voldanus*, dieu celte qui présidait au feu, ou à *Wodan*, divinité germanique, le dieu de la chasse et des combats, le Mars des barbares, l'inspirateur du courage, de la sainte ivresse et des arts magiques. – Or *Vaudai* ou *Wodan*, qui personnifie la civilisation païenne, a son nom étroitement lié à une antique et belle légende se rapportant à la lutte qui s'engagea dans nos contrées entre le christianisme et le paganisme. – *Wodan*, se sentant, il y a plus de 1500 ans, atteint dans sa puissance et son prestige, se voyant traqué de toute part par l'invasion des idées chrétiennes, se vit obligé de battre en retraite sous l'action progressive et conquérante des missionnaires chrétiens ; il finit par choisir pour dernier refuge certaines hauteurs de nos Alpes. Là, aux Diablerets surtout, il devint, dans sa solitude irritée, le Satan d'un nouvel âge, le roi farouche d'un funeste et terrible empire, le *Vaudai* enfin, dont la cour se composait de toute l'armée des enfers, c'est-à-dire des

démons, des âmes damnées, des suicidés, des criminels, des enfants morts sans baptême, des sorciers et des sorcières, de tous les esprits dangereux et méchants. – Un jour, Wodan, sur le point d'être totalement envahi dans ses domaines par les croyances nouvelles, après avoir longtemps rêvé sur son rocher et plongé son sinistre regard dans la plaine, résolut de tenter un dernier et suprême effort pour reconquérir son pouvoir ou tout au moins se venger. Dans ce but, il fit appel à son infernale cohorte ; il descendit de ses hauteurs sauvages et, orné de tout l'éclat de sa sombre puissance, il suivit les eaux du Rhône. Assis sur une vague énorme, dont l'écume brillait au loin, on le vit brandir de la main droite l'épée des combats, pendant que de la gauche il tenait un globe terrestre, symbole de sa puissance. C'est ainsi qu'il apparut un jour, majestueux et terrible, au bruit sourd d'un vent d'orage et à la lumière étincelante des éclairs. – Élevant alors la voix et s'adressant au vieux fleuve qui le portait sur ses ondes, désireux de noyer par ses flots ses implacables ennemis, Wodan s'écria d'une voix retentissante et terrible, répercutée par les échos, ces mots mystérieux : « Rigou, hai ouson ! » (Fleuve, élève-toi !) À cet ordre prononcé avec l'accent d'une fureur sauvage, le Rhône souleva ses eaux et se mit à inonder ses bords. Ce fut un bouillonnement terrible de vagues en furie. Le flot recouvrit le flot ; l'eau pressée, bourbeuse, écumante, descendit la vallée, sûre de ses désastres et de sa victoire. Parvenues au défilé de Saint-Maurice, croyant détruire les demeures des premiers colons chrétiens qui venaient de s'y installer, les vagues s'arrêtèrent ; elles ne purent sortir de leurs rives ; elles bondirent impuissantes, comme refoulées par une main invisible. La modeste cité eût été infailliblement submergée, si la croix du Christ ne l'avait pas protégée et si un autel chrétien n'y avait pas été dressé. Ordres et menaces, tout fut inutile. Les flots ne purent obéir à la colère de Wodan. Saint-Maurice et ses premiers habitants furent épargnés. Alors, le vieux dieu païen, sentant son impuissance en face de la religion nouvelle, comprit sa défaite. Furieux, il battit en retraite avec sa cour satanique et se retira sur les plus hauts rochers des Alpes

environnantes. C'est de là qu'aujourd'hui encore, quand souffle la terrible *vaudaire* ¹⁴et que ses rafales impétueuses font craquer les arbres de la plaine ou soulèvent les flots du Léman, c'est de là qu'on peut l'entendre exhaler sa rage, gronder, gémir, diriger rondes et sabbats, commander à la foudre et à la grêle, produire des pestes, des éboulements et des catastrophes sans nombre.

* * *

AUX DIABLERETS. – Au nombre des montagnes de nos Alpes que *Vaudai* ou le génie du mal avait surtout choisies pour y tenir ses assises, il faut citer les Diablerets. Cette belle sommité, haute de 3251 mètres, – située entre les beaux pâturages d'Anzeindaz qui en tapissent les pieds au sud, et la vallée des Ormons qui se déroule au nord, – a droit, en raison de son nom et des récits fantastiques qui s'y rapportent, à une mention toute spéciale. Avec son dôme neigeux et sa belle arête balayée par les vents, avec son grand plateau de glaces éternelles, dont les bords pendent sur l'abîme comme les plis d'une nappe tombant d'une table de géants, avec ses larges horizons et ses déserts frappés sans cesse par le feu du ciel, cette cime (la plus haute des Alpes vaudoises) a de tout temps passé pour être un site dangereux et maudit. – Maudit, en effet, il le fut depuis le jour, de triste mémoire, où un berger, au cœur avare et dur, insulta une pauvre femme en lui refusant tout secours. Dès lors, les beaux pâturages de *Tsanfleuron* ou *Sanfleuron*, dont le nom, comme celui de la *Blumlisalp*, indiquait jadis un *champ fleuri*, se transformèrent en champ de mort. Leurs tapis gazonnés,

¹⁴ Nom donné par les habitants des rives orientales du lac Léman au vent du sud qui souffle des Alpes et de la vallée du Rhône. « C'est un vent du diable ! » vous diront les bateliers.

dont les mille fleurs odorantes s'épanouissaient joyeuses jusqu'au plus haut sommet, se recouvrirent de pierres et de débris, de neige et de glace. Le beau « champ fleuri » d'autrefois devint le froid désert d'aujourd'hui. De l'Oldenhorn au Scex Rouge, du Sanetsch aux Diablerets, ces lieux n'entendirent plus les chants des *armaillis*, ni l'harmonieux carillon des troupeaux ; ils devinrent l'asile des esprits méchants, un vrai carrefour des enfers. Ils servirent de point de rendez-vous à la *chette* ou sabbat des démons, des damnés et de tous les mauvais génies assemblés. Dès lors, ce furent des rondes affreuses, infernales, dont le vacarme descendait dans les vallées environnantes, avec le roulement du tonnerre et la lumière des éclairs. « Tot lu bataclan des ennemis, tot, très tot lu tribuna de la metzance, dei mauteintza et dei tcharavouté là y étavont, qué fasavont on trantran, on trécondonnar à vos essordelli. » (Toute la bande bruyante des ennemis, tout le tribunal ou l'assemblée des esprits méchants, mal intentionnés et bons à rien y étaient ; ils y faisaient un bruit, un tapage à vous rendre sourd.)

Aussi, – et il n'y a pas de cela bien longtemps, – lorsque quelque mauvais garnement de la contrée, quelque triste sire des environs de Gryon, d'Huémоз ou d'Ollon venait à quitter ce monde et à rendre l'âme, lorsque, au moment surtout du décès ou de l'enterrement, des corbeaux venaient à planer sur la maison du défunt, on ne manquait pas de faire à part soi ou à haute et intelligible voix, cette réflexion peu charitable : « Oh ! por c'ti zique l'est bin parti por Anzeindaz. » (Oh ! pour celui-là, il est bien parti pour Anzeindaz ou les Diablerets, pour le séjour des démons.)

Cette tradition est si vraie qu'autrefois une des pointes du massif qui domine le col de Cheville et borde au sud le glacier de Sanfleuron, ne s'appelait pas la *Tour de Saint-Martin*, comme nos cartes l'indiquent aujourd'hui, mais portait un nom bien plus significatif et qu'on a eu tort de lui enlever : elle s'appelait la *Quille du Diable*. Cet énorme rocher, en forme de tour ou de bastion colossal, servait en effet d'objectif, de but ou de

« quille » dans les divers jeux d'adresse ou de force auxquels se livraient les démons assemblés. Aussi, quand des pierres descendaient avec bruit du haut de ce gigantesque donjon, lorsque les blocs, lancés avec trop d'ardeur par ces joueurs infernaux sur la vaste esplanade glacée, s'en allaient rebondir de rochers en rochers jusque sur les pâturages d'Anzeindaz ou sur les bords du petit lac de Derborance, les pâtres regardaient en haut avec frayeur ; ils songeaient aux menaces de ces êtres maudits ; ils craignaient pour eux et pour leurs troupeaux et se recommandaient à la grâce divine : « Que lu bon Diu no z'aïdé et garda no modzons ! » (Que le bon Dieu nous soit en aide et protège nos génisses !)

Pendant la nuit, on prétendait voir ces esprits sataniques, munis de petites lumières ou de lanternes, errer seuls ou par groupes dans les bois, sur les pâturages, dans les pierriers ou dans les hauts couloirs de la montagne. Plusieurs même racontaient avoir vu souvent ces pauvres damnés ou suicidés descendre jusque près d'Aven ou d'Ardon. On les entendait pousser d'affreux gémissements, et leurs corps, terribles à voir, étaient si las, mais si las d'errer et de ramper depuis tant d'années sur ces rochers arides où devaient s'expier leurs crimes, que plusieurs en avaient les bras usés jusqu'aux coudes et d'autres jusqu'aux épaules.

On entendit ces gémissements et on vit briller ces feux d'une manière particulièrement sinistre avant et pendant les deux épouvantables éboulements de 1714 et de 1749, qui recouvrirent des milliers d'arpents de pâturage et causèrent la mort de plusieurs personnes, ainsi que de nombreuses pièces de bétail.

Avant ce cataclysme, des bruits sourds, des gémissements étranges, des détonations souterraines s'étaient fait entendre dans les entrailles des Diablerets. Les mauvais génies étaient, dit-on, en furie. Les démons enchaînés se trouvaient en révolte ; la guerre éclatait au sein des enfers. Un père jésuite de Sion

avait affirmé à des pâtres valaisans que ce lieu étant le faubourg du diable et des damnés, il en résulterait inévitablement un jour quelque malheur, d'autant plus qu'il y avait entre eux deux partis opposés : l'un qui travaillait à faire choir la montagne du côté du Valais, l'autre à la pousser du côté des Bernois ; de là, grand vacarme, bruits, combats et craquements intérieurs, dont le terrible dénouement ne se ferait pas attendre. Aussi vit-on, en l'année 1714, le vénérable curé de Fully se mettre en prières sur le pont d'Ardon et exorciser de la plaine les démons et les damnés, afin de préserver le village de la colère de ces mauvais génies.

Ce fut dans cette même année (le 14 septembre) que la montagne, travaillée dans ses flancs, s'écroula du côté du Valais, en écrasant cent quatre-vingts personnes et en détruisant cent vingt chalets. Des troupeaux tout entiers furent ensevelis ; des décombres, hauts de trois cents pieds, détournèrent le cours de la Lizerne et transformèrent en un désert sauvage et recouvert de gigantesques débris une contrée autrefois riante. Une poussière immense s'éleva dans les airs et alla s'abattre en une couche grisâtre jusque dans les jardins et les prés de Gryon.

Dans un vieux manuscrit, que nous avons eu sous les yeux dans ce village, nous avons trouvé les détails suivants :

« La montagne, quelques jours de suite auparavant, avait fait grand bruit, quoique d'une manière sourde ; et, 24 heures avant sa chute, on entendait de temps en temps des coups comme d'un canon. Après cela, on vit *sortir du sommet de la montagne*, qui était fort haute, *une fumée épaisse, qui fut suivie d'une grande flamme* ; ensuite de quoi... *elle creva* et se sépara par morceaux. La petite rivière de Lizerne a été tellement comblée comme s'il n'y en avait jamais eu... On entend encore dans les montagnes voisines, qui renferment aussi des mines de salpêtre, le même bruit que faisait celle-ci, avant que de crever ; de sorte qu'on n'est pas sans appréhension d'autres accidents pareils. On ajoute encore qu'une partie des eaux, qui s'écoulaient

des montagnes du Valley, dans le Rosne, en est tellement détournée qu'on ne savait où elles étaient demeurées. »

Le parti des démons qui avait voulu faire tomber la montagne sur le territoire de nos chers confédérés valaisans avait donc eu le dessus. Il l'eut encore, en 1749, lorsqu'un second éboulement entassa de nouvelles ruines sur les premières. Il recouvrit derechef les pâturages, renversa quarante chalets, et alla écraser, à une lieue au-dessous, dans une scierie, cinq Bernois qui bien que prévenus par les Valaisans et par les mugissements de la montagne avaient cru se trouver en sûreté.

Aujourd'hui le voyageur qui parcourt le fond du val de Trois-Cœurs – auquel ces deux éboulements ont donné l'aspect d'un cimetière de Titans – peut remarquer encore que les sapins les plus âgés d'alentour ont la plupart été décapités par la commotion atmosphérique. Ces doyens de la forêt racontent ainsi par leurs vieilles blessures aux arbres plus jeunes qui déjà les dépassent les coups qu'ils ont reçus et qui pourraient les atteindre à leur tour.

Trois mois après la catastrophe de 1749, la veille de Noël, un revenant de Derborance apparaissait au village d'Aven. C'était un des nombreux pâtres valaisans qui avaient disparu sous les décombres de l'éboulement. Un service avait été célébré pour le repos de son âme. Ses enfants avaient été déclarés orphelins et sa femme veuve.

Au milieu de l'hiver il se présenta à la porte de sa demeure. Il était à ce que raconte le doyen Bridel, pâle, défait, pouvant à peine se soutenir, les cheveux hérissés et couvert de quelques sales lambeaux. Il avait tout l'air d'un spectre. On lui ferme la porte de sa maison. Tout le village s'épouvante. On court au curé pour le faire exorciser : le prêtre eut grand'peine à persuader à ses paroissiens que cet homme est bien en vie ; et l'on apprend de lui qu'au moment de l'éboulement il était à prier dans son étroite case, qu'un des rocs détachés vint s'appuyer en formant un angle contre celui au pied duquel était son habitation, que

bientôt après un bruit affreux passa sur sa tête, et que les terres et les pierres s'entassèrent sur le sommet et tout autour des deux rochers protecteurs.

« Alors, aurait-il raconté, je n'eus point peur, je ne perdis point courage je travaillai sans relâche à me faire une issue ; quelques fromages qui se trouvaient dans ma case me nourrirent ; un filet d'eau qui découlait d'en haut m'a désaltéré et après bien des jours que je n'ai pu compter dans la longue nuit de ce cachot souterrain j'ai trouvé une ouverture en rampant entre les décombres. J'ai revu la lumière... et Dieu qui ne m'a jamais ôté l'espérance, et en qui je me suis toujours confié, Dieu me renvoie au milieu des miens pour y être un témoin et une preuve de sa puissance et de sa bonté. »

Aujourd'hui encore, les vieillards valaisans aiment à raconter souvent cette histoire à leurs descendants. Un bûcheron d'Aven, qui m'en fit le récit sur les bords de la Lizerne, alors que nous étions assis ensemble sur un des blocs de l'éboulement, m'assura que ce pâtre, si miraculeusement sauvé, était domicilié au hameau *d'Erdes*, près d'Aven, et que les vieux qui le virent revenir disaient que si l'on avait eu tant de peine à le reconnaître, c'est que, non seulement il était comme un fantôme, mais que ses cheveux étaient devenus blancs.

* * *

Les coraules du diable. – La bande redoutée des esprits infernaux se manifestait en bien d'autres lieux encore. D'une manière générale, l'alpe supérieure, la montagne peu habitée, les glaciers, les rocs dénudés, balayés par les vents, étaient censés leurs domaines et leurs lieux de séjour. C'était là qu'ils cherchaient à nuire aux hommes ; c'était là qu'ils essayaient d'attirer le chasseur de chamois trop audacieux. Malheur à lui si, cédant à sa passion et à une fatale curiosité, il s'avancait trop haut dans

ces régions perdues ! Les mauvais génies l'enlaçaient bientôt de leurs charmes perfides ; ils troublaient sa vue par des brouillards ou des mirages trompeurs ; ils faisaient venir sur sa tête la grêle et les orages. Malheur aussi au montagnard trop hardi, attiré dans les cavernes ou les crevasses rocheuses par la recherche de trésors ou de cristaux précieux ou par l'appât de quelque mine souterraine ! Ces esprits jaloux de l'alpe violée en ses secrets, ces gnomes protecteurs des vieux trésors enfouis, ces gardiens des grottes profondes faisaient crouler sur lui pierres et rochers ou bien faisaient choir l'audacieux dans la crevasse d'un glacier, où il trouvait le châtiment de sa témérité.

Aussi, une avalanche descendait-elle dans la vallée, le craquement du glacier se faisait-il entendre, la tourmente et les sifflements de la rafale faisaient-ils rage sur les hauteurs, un éboulement soudain de rochers ou quelque bruit étrange venaient-ils à se produire, c'était le diable et les démons qui se mettaient en œuvre pour exercer quelque vengeance. Il va sans dire que c'était surtout aux heures de la nuit que la coraule infernale entraînait en danse.

Au pied du *Chamossaire*, par exemple, aux flancs de la vallée de la Grande-Eau, sur les bords du ruisseau qui porte le nom de Rebenay, près du hameau d'Essertgillod (auquel quelques étymologistes veulent rattacher l'idée de frisson, d'effroi), les passants attardés étaient autrefois glacés de peur par ces coraules. « Je les ai entendues de mes oreilles, me racontait un vieillard de la Forclaz. Le tapage se formait depuis les Tours d'Aï d'un côté et depuis les pointes du Chamossaire de l'autre. La bande descendait en tourbillon jusqu'au fond de la vallée. Entre autres, en 1820, je fus essourdelé par des bruits de toute espèce : sifflets, hurlements, huées épouvantables, cris de chats, de chiens, de corbeaux, de hiboux, charivari affreux. Le camarade qui marchait avec moi me dit : « Jetons-nous bas ! » C'est ce que nous avons fait. Nous en fûmes quittes pour la peur, mais nous sentîmes que des corps légers nous passaient dessus, en nous gratouillant les reins. »

Le même phénomène était censé se passer en bien d'autres lieux. Non loin du Rebenay, dont nous venons de parler, la coraule du diable fut entendue au Creux d'Enfer (près Panex), au pont des Planches (sur le territoire des Ormonts), et cela avec un bruit si fort et si curieux qu'« on aurait dit des centaines de pierres et de cailloux qui s'entre-choquaient sans cesse ». Il en était également ainsi au pied du Muveran (au pont de Nant près de la « Pierre aux chamois ») ; à Ormont-dessus : près du pont du Nicolet, au pont de la Lavanche, au Creux de champ, etc. Dans ces lieux écartés se trouvait ordinairement « un plan des danses », que les anciens montrent encore. C'est là que retentissaient, pendant la nuit, les cris des rondes sataniques, dont un Ormonan me disait un jour : « Yé praaou avouï parla de çau que van à la satta, de çau que tiron le lassé avoué on crapaud, que fan setzi lé dzon et les bété... ma né sè pie yo sont... Yé me rap-pélé dé yon que dezai que passavé près d'on pont. L'ai y avé grossa lumière, avoua onna mousica dé toté sorté d'instrument ; l'ai y avé assebin de lé z'agassé, dé corbé, dé-s-hommes viven et dei morts qué-z-avé cognu... L'éta, crayou bin la satta avoué lo diable et to son train. » (J'ai assez souvent entendu parler de ceux qui vont au sabbat, de ceux qui se servent d'un crapaud pour tirer le lait, qui font sécher gens et bêtes ; mais je ne sais plus où ils sont. Je me rappelle d'un individu qui disait qu'il passait près d'un pont, il y avait une grosse lumière, avec une musique et toutes sortes d'instruments ; il y avait aussi des pies, des corbeaux, des hommes qui sont encore de ce monde et des morts que j'ai connus. C'était, je crois bien, le sabbat avec le diable et tout son train¹⁵.)

¹⁵ Nous verrons plus loin, à propos des sabbats et des sorciers, que si l'imagination populaire avait créé de *sabbats fictifs*, réunion d'esprits infernaux, et cherchait à rendre compte ainsi de certains bruits de la nature et de la haute montagne, il y eut autrefois des *sabbats réels*, qui n'étaient autre chose que des or-

* * *

Les voix de Solalex. – La musique, les sons, les voix jouent, il va sans dire, un grand rôle dans ces histoires fantastiques. Des chasseurs de Gryon affirmaient avoir entendu du côté d'Anzeindaz, aux environs du Nouvel-An, une harmonie des plus sonores, semblable à celle que produiraient les accords de nombreuses cloches et sonnettes de vaches. On y vit une intervention des démons et des génies alpestres habitant ces solitudes. « Je voulus en avoir le cœur net, m'a raconté l'un d'eux. Je me mis en route. C'était par une belle soirée ; la neige portante, éclairée par la lune, brillait avec un scintillement d'étoiles. Je m'en fus seul jusqu'à Cergnement, puis jusqu'à Solalex. Là, je m'assis... Ô surprise ! voici en effet toute une sonnerie de clochettes qui se mettent à tinter !... Ce n'était pourtant pas de saison ! Je sentis mes cheveux se dresser sur ma tête, ma peau se mit en chair de poule. Seraient-ce les démons d'Anzeindaz ? me dis-je. J'eus grande envie de détalier au plus vite et d'aller me blottir à mon logis. » Notre homme avait la taille et la carrure d'un hercule. Sa retraite n'eut rien eu de bien flatteur. Quoique seul et sans témoins humains, en vaillant chasseur, il ne céda point à la peur. Il fit appel à tout ce qui lui restait de bravoure et, sans hésiter, s'avança dans la forêt. Quand il fut au-dessus des sapins, qu'aperçut-il ? Il découvrit que ces voix étaient produites par le vent « qui jouait en flûte dans les rochers d'Argentine ». – Ces effets d'acoustique ne sont pas rares dans nos Alpes, soit dans certains couloirs, soit sur certains rochers caressés par les vents. Ces harpes éoliennes

gies bachiques, réunissant dans un but déterminé et dans des lieux écartés des personnes qui s'étaient « données au diable » et avaient fait un « pacte » avec lui.

d'un genre très antique ont pour archet la brise et pour corde quelque fine arête de granit.

* * *

Le démon d'Ensceux. – Ce n'était pas aux Diablerets seulement que se trouvaient des démons enfermés. En *Ensceux*, sur les montagnes d'Ollon, il y avait un fameux diable conjuré ou emprisonné par un sorcier ou plutôt un « contre sorcier ». – Voici ce qui donna lieu à cette légende : Anciennement une maladie très grave causait des ravages considérables dans le bétail de cette montagne, à tel point qu'une fois un particulier, qui y avait mené pour l'alpage sept têtes de bétail, ne put, en redescendant, que rapporter leurs licols. En de telles circonstances, on eut recours à un sorcier de renom, demeurant à Blonay, sur Vevey. Celui-ci prescrivit solennellement de ne jamais remonter le bétail à Ensceux ni un mercredi, ni un samedi, règle qui a été jusqu'ici ponctuellement observée, sauf en 1816, année de grande disette, où l'on se permit de « faire la montée » un samedi.

Malheureusement il advint que cette année une mauvaise maladie, – c'était le « brun » ou la fièvre scarlatine des porcs, – fit des ravages épouvantables. De là, on le comprend, des récriminations sans fin, qui tombèrent sur ceux qui n'avaient pas écouté les avis et les ordonnances du *mège de Blonay*.

Que fit de nouveau celui-ci pour calmer l'inquiétude des intéressés ? Il eut recours à un sortilège jadis souvent employé. Il prit un fer de mulet bien muni de ses clous ; puis, avec force incantations et conjurations, il le fixa solidement dans un angle du chalet communal ensorcelé, avec défense expresse de jamais

l'en arracher¹⁶. En outre, un autre enchantement protecteur fut pratiqué par lui sur une grosse pierre voisine, appelée *Cornieulaz*.

La vérité de ces faits est si incontestable que, ce chalet étant devenu la proie des flammes, on retrouva, en réparant les murs et en élevant une nouvelle construction, le fameux fer de mulet dont il vient d'être parlé. – Le vieux montagnard duquel je tiens ces détails ajoutait : « J'ai connu un homme, mon aîné de deux ans, qui était si bien persuadé de la réalité de ces maléfices que, pour tout au monde, on ne l'aurait pas fait approcher de la pierre de Cornieule, de peur de réveiller le malin esprit qui s'y trouvait caché et de le voir déchaîner de nouveau sa malédiction sur la montagne. »

* * *

Un diable susceptible. – En *Cheissy*, près des *Pléiades*, un syndic des environs s'était avisé jadis d'aller couper du bois à

¹⁶ M, Edward Tylor, dans son ouvrage *La Civilisation primitive*, montre quel a été le rôle du *fer* dans la sorcellerie de tous les âges : « Les djinns de l'Orient ont une telle terreur du fer que son nom seul est un charme contre eux ; de même, suivant les traditions populaires de l'Europe, le fer disperse les elfes et les fées et détruit leur pouvoir ; d'où l'on peut conclure que la croyance à ces êtres imaginaires appartient essentiellement à *l'âge de la pierre* ; aussi, le métal nouveau est-il représenté comme leur étant funeste et odieux, Or, quant au *fer*, les sorciers sont de la catégorie des elfes et des esprits qui causent le cauchemar. Les instruments de fer les tiennent à distance. À cet usage, on emploie de préférence les *fers à cheval*, comme nous le montrent en Angleterre la moitié des portes d'étables. » Il est probable qu'il faut aussi rattacher à cette forme (fer de mulet ou fer de cheval) l'idée d'un *coup de pied* destiné à éloigner l'esprit malin.

son profit, dans les forêts communales. Sa coupe faite, il se mit à vider quelques verres et, dans une pensée de fanfaronnade, porta la santé, non seulement des contribuables et des chers administrés qui avaient l'honneur immense de l'avoir à leur tête, mais encore celle du diable et de tous les sorciers des environs. À peine avait-il porté ce toast insensé qu'un bruit épouvantable de voix, de cris et de tonnerre retentit dans les airs. Le pauvre syndic, pris d'une frayeur bleue, n'écoulant que son désir de conserver à sa commune un magistrat aussi distingué abandonna son bois, ses cordes et ses outils et « dégringola dans les chables, dit la tradition, en poussant des bramées à faire pâlir les corbeaux et éternuer les renards ». Guéri dès lors de la coupable tentation de s'approprier le bien d'autrui, on ne le vit plus jamais monter seul dans le bois de Cheissy.

* * *

Le niton de Jaman. – Non loin de là, quelque temps après, montaient un soir à Jaman, par une nuit noire, trois robustes vachers. Deux d'entre eux portaient de grosses *barilles* sur le dos. Tout à coup, dans un passage mal famé, la courroie d'une des barilles se rompit, et le contenu, comme le contenant tomba sur les talons du porteur... Frayeur soudaine ! « L'est lu *niton* ! » (c'est le diable !) s'écrièrent-ils tous deux. Croyant en effet que Satan leur jetait des pierres, ils déguerpirent le plus rapidement qu'ils purent.

* * *

Les piquets du diable. – Comme le diable pouvait nuire aux gens, aux biens, au bétail, aux constructions nouvelles, il s'agissait de se mettre à l'abri de ses coups et de ses ruses.

À Ormont-dessus, vers l'an 1400, avant qu'on se décidât pour l'emplacement du temple actuel, la légende rapporte que trois *piquets* furent plantés dans trois endroits différents : l'un aux Jans, l'autre aux Thomasseys et le troisième sur la rive gauche de la Grande Eau, au pied du Rachy. « Le dernier des piquets qui restera, avaient dit les conseillers d'alors, nous indiquera le lieu où nous devons élever notre église. Ce sera la preuve, à coup sûr, qu'à cet endroit du moins le diable n'y peut rien. » Qu'arriva-t-il ? Le piquet des Jans tomba le premier par un coup de vent, celui des Thomasseys tomba ensuite, et malheureusement celui qui resta debout le dernier fut le seul planté « au revers de la vallée », dans l'endroit le plus défavorable, appelé dès lors Vers l'Église. Il fallait bien que le diable s'en mêlât pour faire un choix pareil. Ce temple et la cure qui l'avoisine sont si singulièrement placés au point de vue du soleil qu'un paroissien me disait un jour : « Enfin voilà ! pour ceux de Vers l'Église, il faut encore qu'ils fassent attention pour voir le soleil ; là, il n'est rien de trop d'être deux : l'un pour le voir lever, l'autre pour le voir coucher, encore n'est-on pas bien sûr de ne pas le manquer !... En tout cas, M. le pasteur peut prêcher, le jour de Noël, du soleil levant au soleil couchant, sans risquer d'être jamais trop long ! »

Consacrée en l'année 1420 environ, cette église fut, jusqu'en 1480, une simple annexe de celle d'Ormont-dessous et fut placée sous le vocable de saint Théodule. – Sous date du 27 septembre 1430, Vauthier, évêque de Sion, daigna accorder une *indulgence de quarante jours* à tous ceux qui, à Pâques, à Pentecôte, aux fêtes de sainte Marie, de saint Théodule, et à l'anniversaire de la dédicace, visiteraient en pèlerinage ce saint lieu. Jusqu'en 1480, les adultes et les bien portants, habitant Ormont-dessus, étaient astreints, les dimanches ordinaires, d'aller à la messe au Sépey, sous peine d'une amende de la valeur de trois gros. Pour conjurer sans doute les mauvais esprits et de nouveaux maléfices du diable, cette église reçut, selon acte du 30 octobre 1505, de frère Jean Parisanère, gardien du couvent de Saint-François, à Lausanne, qui les remit à frère Jean de

Saint-Laurent du dit ordre, les saintes reliques suivantes : « un petit morceau de l'habit et de la tunique (*de panno et tunica*) de saint François, le confesseur, prise sur la partie du dit habit et tunique qui se trouve dans le reliquaire du dit couvent ; plus, une partie des reliques des onze mille vierges... » En cette église de Saint-Théodule, deux autels furent plus tard consacrés, l'un à saint Georges et l'autre porta le nom de « chapelle de toutes les âmes ».

* * *

Une recette antidiabolique. – À Huémoz, en 1826, une pièce manuscrite, renfermant des mots et des formules cabalistiques, rédigée par un capucin de Saint-Maurice, devait être un jour placée en chaire et foulée par les pieds du pasteur pendant ses prières. Et pourquoi cela ? Afin de chasser le diable et les esprits malins d'un petit enfant nommé D., de Chesières, « qui ne pouvait pas têter ». Le père, voyant son enfant dépérir, était allé consulter des religieux du Valais et leur avait demandé d'exorciser le petit malade, qui devait être sans doute sous la possession des démons. Une recette magique fut aussitôt rédigée par un capucin, mais avec cette recommandation : « Vous placerez ce billet dans la chaire, il faudra que le pasteur en soit prévenu et qu'il ait soin de le fouler sous ses pieds pendant ses prières et durant tout le service. » Il s'agissait donc d'écraser, pour ainsi dire, la puissance des démons et de détourner leur influence de la personne de l'enfant. La recette semblait aisée ; elle était cependant difficile à appliquer sur un point : il fallait dire la chose au ministre ! Or jamais D. ne l'osa ; mais il n'eut pas à s'en repentir. Les aphtes de l'enfant guérèrent... sans les capucins, lesquels auraient pu autrefois en raconter long sur tout l'ouvrage que leur donnaient le diable, les démons et ceux qui en avaient de constantes frayeurs.

* * *

Conjurations. – C'est à l'influence des mêmes préoccupations qu'il faut rattacher la singulière découverte que fit le docteur B., en faisant abattre, il y a quelques années, un gros cerisier situé dans une de ses propriétés des environs d'Aigle. Les ouvriers, en fendant le tronc le trouvèrent à hauteur d'homme entièrement perforé ou *lardé* de petits trous très profonds remontant à bien des années et remplis de cheveux humains de diverses longueurs et de diverses nuances. – La même observation fut faite près de là dans un endroit dit le *Creux au meige* dans un pommier dont les trous étaient remplis de poils de vache de couleurs différentes. C'étaient des exorcistes qui pratiquaient là pendant la nuit leurs mystérieuses conjurations ou incantations à l'adresse de telle personne ou de telle pièce de bétail à propos de telle ou telle maladie à conjurer ou à faire venir.

Certaines époques de l'année, le printemps surtout, nécessitaient jadis ce genre de cérémonies : c'était aux premiers jours de mars (qui correspondent aujourd'hui au commencement du carême) qu'on allumait de grands feux purificateurs connus chez nous sous un nom d'origine germanique : les *brandons*. Leur but primitif était de chasser les esprits malins qui sont dans les airs et d'en préserver les champs, les maisons et les troupeaux. – Cet usage nous fait remonter jusqu'aux fêtes païennes en l'honneur de Palès aux *Palilies* dans lesquelles les bergers après avoir purifié leurs étables des maléfices, faisaient défiler les troupeaux autour de l'autel de la déesse, la priaient de les préserver de tout malheur, lui offraient du lait, du vin cuit et du millet et, le soir venu, allumaient de grands feux, par-dessus lesquels ils sautaient. Ces feux de bergers qui, dans le nord de l'Europe, sont appelés *Nothfeuer* ou *nodfyr*, sont encore désignés dans notre patois vaudois sous le nom caractéristique de *schaffeiru* (de l'allemand *Schæferfeuer*, sans doute feux de bergers). Ils étaient et sont encore accompagnés de réjouissances

où les *merveilles* et les *beignets* (gâteaux faits d'une pâte légère, frite à la poêle) jouent leur rôle traditionnel¹⁷.

Les *feux de la Saint-Jean*, qu'on allumait un peu plus tard, étaient non moins utiles. Ils passaient pour mettre en fuite les démons. À cette occasion, on se servait d'herbes particulières, surtout de l'*hieracium* ou épervière, consacrée autrefois au soleil. C'était une des nombreuses plantes employées par les Druides dans leurs enchantements : c'est de là que nous est restée l'expression bien connue *d'herbe de la Saint-Jean*.

Mais ce n'est pas seulement au printemps que ces maléfices étaient à craindre pour les biens ou les troupeaux. Ils pouvaient atteindre en tout temps et surtout les nouveaux mariés. Or, un mois dans l'année passe encore aujourd'hui dans nos montagnes pour être fatal aux mariages... c'est (qui le croirait ?) le mois de mai ! Il porte malheur, dit-on. D'où vient cette idée ? Elle est d'origine païenne : c'était dans ce mois, aux *Ides* de mai, que les Romains célébraient leur fête dite des *Lémuries*, destinée à écarter la pernicieuse influence des *lémures* (larves qui sortent de terre, nom donné aussi aux âmes, aux mauvais génies, aux ombres errantes, qui, la nuit, venaient tourmenter les vivants¹⁸). On institua pour s'en défendre cette fête, qui consistait en certaines conjurations pendant lesquelles on allumait aussi des feux, on jetait des fèves noires aux larves (lémures) et on frappait à grands coups sur des vases d'airain pour les faire

¹⁷ Je vois encore ces énormes « schaffeirus » faits de branches sèches ramassées dans les bois et hauts comme de petites maisons. Je me souviens avec non moins de charme des grandes corbeilles remplies de beignets dorés et appétissants qu'on trouvait le soir en rentrant au logis. Nous y portions la dent sans songer alors, je l'avoue, ni à Palès, ni aux esprits malins.

¹⁸ Les âmes des hommes méchants, dit Platon, deviennent, lorsqu'ils meurent, des larves ou des lémures.

fuir. Durant les fêtes nocturnes de mai, les temples étaient fermés à Rome et les *mariages étaient suspendus*.

Comme invocation vaudoise naïve adressée au diable, qu'on me permette de citer ici une formule très ancienne que ceux qui voulaient connaître l'avenir avaient coutume de prononcer trois fois, après être montés en chemise sur le toit du chalet ou de la maison. Un de nos poètes montagnards, M. Oyex-Delafontaine, me disait que, dans son enfance, elle était fort pratiquée et très connue dans les montagnes de Bex :

Jean de la guimbarde,
Sans dent et sans barbe.
Si tu es là... parle !

L'esprit malin était censé alors accourir pour répondre aux questions qu'on lui adressait.

* * *

Un démon mis en joue. – Le diable et les mauvais génies ne se laissaient pas seulement mettre en fuite par des exorcismes ou des recettes dont nous parlerons plus loin en détail ; il paraît qu'ils n'étaient pas insensibles non plus aux coups de fusil.

À Leysin, il y a une trentaine d'années de cela, bien des personnes parlaient encore du fameux démon ou sorcier de Crettaz. Placé en embuscade, il profitait de son invisibilité pour houspiller les passants, leur lancer des pierres, leur faire des niches de toutes les sortes. Il en voulait surtout, paraît-il, à une femme des environs qu'il ne cessait de tourmenter et à laquelle il rendait la vie fort pénible. Aussi, lorsqu'il quitta la contrée, sa disparition, loin d'éveiller des regrets, fut saluée par des cris de joie et des soupirs de soulagement. – Voici ce qui la provoqua :

Un jour, un brave soldat de Leysin revenait d'une revue, qui avait eu lieu sur la place d'exercice du Sépey. S'agitait-il sous son lourd shako des idées dont la rosée de Bacchus plus que celle du soir pouvait être la cause, c'est fort possible. Quoi qu'il en soit, arrivé en Crettaz, il ne put s'empêcher de songer au mauvais génie du lieu et de s'écrier, moitié tremblant, moitié riant :

– Oh ! te n'as qu'à veni mé tsécagni ! mé bourla ce te n'as pas ton compte, avouè mon petairu ! (Oh ! tu n'as qu'à venir me chicaner, je jure bien que tu auras ton compte avec mon fusil !)

Il n'avait pas achevé ces paroles qu'il vit une planche se dresser près d'un chalet et, derrière elle, une forme qui ne pouvait être que celle du « *maffi* de Crettaz ». Rassemblant tout son courage et fermement décidé, comme un autre Guillaume Tell, à purger la contrée de ce tyran d'un nouveau genre, le grenadier leysenoux ne perdit ni la carte ni son adresse. Sans crier gare, il mit une cartouche à balle dans son fusil, coucha son sorcier en joue, tira, fit tomber la planche et vit s'enfuir en hurlant une ombre fantastique.

– Ah bin ! lui cria-t-il, té la's eu t'n affaire ! baugro de vaudai que t'i. Té pau alla la conta à ton père, ce te fa piaisi. (Eh bien ! tu as eu ton affaire, diable ou sorcier que tu es ! Tu peux aller le raconter à ton père, si cela te fait plaisir.)

Dès lors « lu Sorci de Crettaz » ne troubla plus la contrée.

Mais au cortège du diable ne s'ajoutaient pas seulement – selon notre mythologie vaudoise – des démons, mais des êtres dangereux, des dragons comme la *vouivre*, des mauvais génies comme l'*hutzeran* ou comme la *tçausse-villha*, puis la foule humaine des sorciers et des sorcières, avec leurs sabbats nocturnes, sans oublier les sinistres revenants.

* * *

La vouivre. – La vouivre est un serpent volant d'une longueur et d'une grosseur colossales. Elle porte sur la tête une aigrette ou couronne étincelante. Elle a sur le front un œil unique, vrai diamant lumineux qui brille comme une boule de feu ou comme une étoile. Cette escarboucle mobile l'éclaire dans sa route aérienne et lui sert pour ainsi dire de lanterne. Elle projette une si vive lumière qu'elle se voit de très loin. Lorsque la vouivre voltige avec bruit de monts en monts, on voit sortir de sa bouche une haleine de flammes et d'étincelles, qui fait briller les paillettes de ses écailles et de ses ailes gigantesques. Comme il lui arrive parfois de se baigner dans les lacs et les torrents, elle a soin, avant de se jeter à l'eau et d'y prendre ses ébats, de secouer l'escarboucle précieuse et de la déposer sur le rivage. Ce diamant étant d'un grand prix, plus d'un homme courageux a tenté de tuer le dragon ou de profiter du moment où il prenait ses ébats dans les flots pour s'approprier son bijou.

La tradition raconte qu'à Fontanney, sur Aigle, un montagnard eut ses habits entièrement brûlés en se battant avec une vouivre qui, durant la lutte, crachait de sa gueule du feu et du soufre. Elle nous dit aussi qu'une honorable famille du pays, qui se trouve aujourd'hui dans une honnête aisance, doit sa fortune à la capture de ce gros diamant, dont un de ses membres avait eu le courage et le bonheur de s'emparer.

À Vouvry (Valais), village dont quelques étymologistes ont voulu rattacher le nom au souvenir de ce serpent¹⁹, on raconte

¹⁹ Dans l'acte de restauration de l'abbaye de Saint-Maurice par le roi Sigismond, en 516, Vouvry figure pour la première fois sous le nom de *Vouregium*. En 921, ce nom s'écrit *Vuoureia*, et depuis le XII^e siècle *Vuvriacum* ; en 1017, *Vobreum* ; d'où il résulte que l'étymologie du nom de ce village semble étrangère aux souvenirs de la vouivre. Ce qui n'empêche pas que, pendant bien des années des processions ont été faites pour mettre la contrée à l'abri des attaques de ce monstrueux serpent.

qu'un homme de la localité, s'étant embusqué pendant qu'une vouivre se baignait dans le Rhône, eut le bonheur de prendre le fameux diamant, puis se hâta de le cacher sur le rivage dans une caisse garnie de clous dont les pointes étaient dirigées en dehors. Une fois hors de l'eau, la vouivre furieuse s'élança sur la caisse qu'elle enroula et enserra sous l'étreinte de ses gigantesques anneaux. Dans sa rage impuissante, elle ne réussit qu'à s'enfoncer les clous dans le corps et finit par mourir de ses blessures. Glorieux et triomphant, l'heureux Valaisan rapporta dans son village non seulement le précieux diamant, mais l'énorme vouivre.

Un vieux montagnard des montagnes d'Ollon m'a raconté aussi que dans son enfance son père lui parlait souvent de ce dragon ailé, qu'il avait vu lui-même, en l'année 1790, sortir des parois de Plan-Névé et du Muveran, puis s'élever dans les airs en décrivant des contours immenses pour se cacher enfin derrière la Dent au Favre, en vomissant force flammes et étincelles.

À Yvorne, – au temps où la place dite du *Torrent* n'était qu'un ravin assez profond, dans lequel coulait le ruisseau qui porte ce nom, – on raconte qu'il se passait d'étranges choses. Des hommes attardés affirmaient avoir assisté, pâles et tremblants, à des danses fantastiques. Dans les bas-fonds du ravin, ils disaient avoir entrevu d'étranges bêtes aux proportions gigantesques, dont les allures mystérieuses et les hurlements rauques avaient quelque chose d'inférieur. « C'est la vouivre ! » criait-on, et l'on fuyait à toutes jambes, les plus vaillants donnant l'exemple. Cependant, deux vieillards ormonans, chez lesquels la finesse l'emportait sur la superstition, eurent des doutes à cet endroit. Pour les éclaircir, ils prirent leur courage à deux mains et se mirent de nuit en embuscade à l'endroit mal famé : – Abram ! ne vois-tu rien ? – Je vois une ombre. – Eh bien ! laisse-la venir tout proche, puis tu taperas dessus avec ton « chaton ». – D'accord !... Ça y est !... Pan ! Mais c'est que ça mord ! – Ouvre vite ta lanterne... Que vois-tu ? – Un renard ! –

Pardine ! je l'avais bien dit... La voilà donc, leur fameuse vouivre !

En effet, un beau renard était venu là en tapinois comptant se régaler de quelques débris de boucherie qu'on avait jeté dans le ravin le matin même. Ce lieu recevait autrefois les immondes du village et des bêtes affamées venaient y fouiller pendant la nuit.

Dans cette même localité, un laitier bien connu avait reçu le sobriquet de *La Vouivre*, parce qu'il n'avait qu'une pensée : celle de posséder un jour le diamant précieux. Aussi fut-il gravement mystifié. On le fit venir un soir près du torrent desséché d'Yvorne, et des farceurs, qui avaient attaché à une longue ficelle du papier de soufre enflammé, qu'ils tiraient à leur guise, eurent la joie de voir le naïf laitier faire, à la poursuite du prétendu diamant lumineux, des gambades effrénées. Ceci se passait en 1846, et chacun de répéter dans le pays que, « pour avoir le diamant de la vouivre, il fallait beaucoup de peine et de persévérance ».

Pendant l'hiver, ce dragon colossal se cachait dans les eaux des lacs d'alentour, et c'est lui qui, au printemps, faisait craquer, à son réveil, la glace qui le tenait enfermé sous son froid linceul.

* * *

Le dragon blanc du lac des Chavonnes. – Sur les bords du joli lac des Chavonnes (Ormont-dessous), on voyait également un dragon. Il était aussi blanc que la neige. Lorsqu'il s'avancait sur les eaux en les agitant et en les frappant de ses longues ailes, il était superbe à voir. Il faisait la guerre à tous les oiseaux qui avaient le malheur de paraître en ces lieux, canards, corbeaux, oisillons, éperviers même avaient de lui le plus grand effroi ; si bien que les rivages de ce lac aux eaux limpides et verdâtres

étaient presque toujours déserts. — Cependant de jolies filles, d'accortes Ormonanches venaient-elles à s'approcher de ces bords silencieux, notre dragon, piqué de galanterie, s'empressait d'accourir en nageant auprès d'elles ; il recevait de leurs mains quelque nourriture ; il les remerciait ensuite en se livrant aux ébats les plus gracieux. Puis, tout à coup, il faisait un saut, plongeait et disparaissait à tous les regards.

* * *

L'hutzeran. — Ce mauvais génie, dont le nom patois vient de *hutsi*, « hucher », appeler à grands cris, n'est ni serpent ni dragon. C'est un grand gaillard tout habillé de vert, se cachant dans les bois dont il est l'esprit sauvage susceptible et jaloux. Il « huche » admirablement. D'une voix tantôt sonore tantôt voilée il ébranle les échos, il éveille les fées endormies dans la profondeur des bois. Il couche sur la mousse ou vit perché sur les plus hauts sapins. Sa voix chuchote avec le bruit des cascades ou gémit avec le vent qui passe dans les rameaux. — Lorsqu'une branche sèche tombe d'un arbre, c'est lui qui l'a touchée. Lorsque les feuilles brunes tourbillonnent en rondes fantastiques, c'est lui ! Lorsque la neige s'écroule de branche en branche et tombe en farine sur le sol, c'est encore lui ! — Si vous passez dans les grands bois silencieux, soyez prudents ; respectez ces verts domaines. Chantez, sifflez, « huchez », mais ne le faites pas plus de deux fois ! sinon à votre troisième cri d'appel le démon des forêts accourrait, fondrait sur vous et vous ferait un « mauvais parti ».

Les montagnes d'Aigle et d'Ollon ont très bien gardé sa mémoire : à Panex, on raconte encore que ce génie susceptible et rageur allait parfois jusqu'à vous appréhender au corps, vous arrachait sans plus de façon une jambe ou un bras qu'on avait cependant la consolation de retrouver, le lendemain matin, suspendu à la porte de sa demeure. — Un montagnard, demeurant

au pied du Chamossaire, me racontait que se trouvant, en l'année 1855, dans le bois de la Chenaux, il eut le malheur de s'oublier jusqu'à répondre trois fois aux huchées d'un faucheur qui se trouvait de l'autre côté de la vallée de la Grande-Eau. « Ah ! j'en ai été bien puni, me dit-il, car moi qui avais une voix d'extra et qui aimais tant hucher, je ne l'ai plus pu depuis ; à preuve qu'il faut toujours être prudent et se méfier. »

Un autre montagnard de Huémoz se trouvant au printemps dans un pré au-dessus de Panex entendit « hucher » dans la direction du Plan au Savioz. Il répondit joyeusement : seconde huchée, seconde réponse, et ainsi de suite trois ou quatre fois. Il constata cependant qu'à chaque cri d'appel la voix se faisait toujours plus rapprochée, plus forte et plus irritée, jusqu'à ce qu'enfin ce fut un cri formidable accompagné d'un grand fracas de branches et de rochers qui dégringolaient de son côté. Notre homme eut peur et s'enfuit se cacher dans un chalet. De là, qu'aperçut-il ? Il vit comme dans un tourbillon de feuilles emportées, passer un grand homme vert, qui descendait en bonds furieux dans la vallée. C'était le terrible hutzeran, le génie sauvage et protecteur des forêts.

* * *

La tchause-villha. – Tout le monde a entendu parler de cette vieille sorcière qui, dans les derniers jours de l'année surtout, se plaît à jouer tant de mauvais tours, à jeter des sorts et à causer mille surprises désagréables. Montée sur son cheval aveugle, tenant une verge à la main, le dos voûté, le visage ridé, les cheveux en désordre, l'œil méchant, le nez arqué, le menton en avant, on la voit, couverte de ses nippes, errer la nuit de ruine en ruine, de maison en maison. Il est sage de se méfier d'elle et de ne pas tomber sous le coup de ses vengeances ou de ses espiègleries. Ayant le caractère aigri et vindicatif elle se plaît à taquiner les hommes.

Au Pays-d'Enhaut, on répète encore aux fileuses qui se réunissent le soir autour des rouets qu'il faut que leur quenouille soit finie pour la veille de Noël et qu'elles aient soin de la « réduire derrière les cheminées » ; sinon la « tsaôthe-vîdhe » (orthographe du Pays-d'Enhaut) viendra pendant l'année emmêler les étoupes d'une manière inextricable.

À Villeneuve, et en maints villages de nos Alpes, jusqu'en 1820 ou 1830, on avait soin de cacher la veille de Noël toutes les quenouilles par crainte des maléfices de ce mauvais génie

* * *

Le diable de Sublins. – Le récit par lequel nous terminons ce chapitre montrera le rôle qu'on faisait jouer à Satan, dans la garde ou la possession des trésors, et à quel degré il est encore facile d'exploiter chez nous la superstition.

Les faits suivants se passèrent à Bex, il y a une cinquantaine d'années. Ils firent grand bruit dans la contrée et dans la presse vaudoise, car ils vinrent se dérouler devant le tribunal d'Aigle, au milieu de la curiosité et de l'hilarité d'un nombreux public accouru pour assister aux débats.

Les deux frères M., vivant aux environs de Bex, avaient réussi à convaincre de naïfs valaisans de l'existence d'un trésor de plusieurs millions caché en un certain lieu. Seulement, pour le découvrir et parvenir à s'en emparer, il fallait se rendre le diable favorable.

Dans ce but, il importait de lui faire hommage de quelques présents et de lui apporter, au coup de minuit, dans une forêt des environs, près de l'Avançon, au pied de tel arbre indiqué, du bon vin et cinq cents francs en beaux écus.

À l'heure convenue, les deux frères M. eurent soin de se poster dans le bois désigné, mais non sans avoir fait d'utiles préparatifs, c'est-à-dire après s'être munis de grandes plaques de tôle et avoir disposé tout un système de feux d'artifice, flammes de bengale rouges, fusées, pétards et détonations de toutes sortes, qui, au moment où les sacs d'écus auraient été déposés, devaient produire un effet épouvantable et terrifiant.

Un peu avant minuit, nos braves Valaisans arrivent en tapinois, avec autant de mystère que de silence et leurs cœurs battant bien fort. La somme est fidèlement placée au bon endroit. Le vin est déchargé des hottes. À peine le dernier sac et la dernière bouteille ont-ils été déposés, que tout à coup éclate un tintamarre sans précédent, accompagné de feux et de flammes de toute espèce. Une frayeur subite s'empare de nos bons confédérés, qui jugent prudent de détalier à toutes jambes, mais en laissant, au milieu du désordre général, leurs sacs d'écus dans les broussailles.

Un des malheureux mystifiés, se précipitant dans une course échevelée et se voyant poursuivi de fusées et de pétards, alla tomber la tête la première dans l'Avançon, où il resta pendant un assez grand moment à barboter les deux jambes en l'air. Revenu à lui cependant, il se relève ; il voit une petite lumière et entend les deux frères M. se livrer à des accès de gaieté. Une clarté subite éclaire son cerveau rafraîchi : « Gage qu'on nous a fait une farce ! » se dit notre homme.

Convaincu du bien fondé de sa découverte, il suit à travers bois la lanterne vacillante de nos deux prétendus sorciers regardant leur demeure. Il les écoute parler et entend l'un dire distinctement à l'autre : « Pour le coup, ça a bien réussi ! » Furieux, il s'approche, entre dans leur maison et s'écrie : « – Vous êtes des coquins ! vous nous avez mis dedans ! vous allez à l'instant me faire voir le diable, sinon je porte plainte en justice ! – Pour cette nuit, plus moyen, répondent calmement les frères

M. Il nous faut, pour le bien voir, être en plein jour et toutes sortes d'invocations. »

On attendit le jour. Et, pendant qu'un des frères M. entretient du mieux qu'il peut le pauvre Valaisan, ou le laisse prendre un peu de repos, l'autre, de concert avec sa femme, prépare dans le four une apparition du diable, aussi monstrueuse que possible, avec plumes de coq, collier de cheval, yeux terribles, bref, un ensemble de choses et de formes impossibles à décrire.

Au matin, le diable fut prêt. Il était hideux. Quand, après cette nuit terrible, notre Valaisan le vit tout à coup si près de lui, il fut saisi de nouveau d'une telle frayeur qu'il décampa sur-le-champ.

Il raconta la chose, et on se moqua cordialement de sa bêtise. Aussi, pour la seconde et dernière fois, se rendit-il compte qu'il avait été indignement mystifié et il déposa une plainte.

La cause fut portée devant le tribunal d'Aigle. M. l'avocat Louis Ruchonnet plaida pour les sorciers de Sublins, qui, sans feu d'artifice cette fois, durent prendre le chemin de la prison, où, pendant plusieurs mois, ils eurent le loisir de faire de sages réflexions.

Cette histoire ne prouve-t-elle pas, – et il y aurait bien d'autres faits à citer, – que l'idée qu'on peut soutenir des relations avec le diable est encore fort enracinée chez nous et que, pour peu que quelque charlatan sache payer d'audace et frapper l'imagination, il trouvera des gens pour l'écouter ?

SORCIERS ET SABBATS

Naguère des esprits hantaient chaque village.
Tout hameau consultait son sorcier, son devin.
Delisle.

La préoccupation des démons et des mauvais génies n'a pas eu seulement pour effet de peupler la montagne de fictions plus ou moins terribles ; elle a donné naissance à la sorcellerie. Elle a mis en activité des centaines de sorciers et de sorcières. Elle a occasionné surtout les fameuses réunions nocturnes qui, sous le nom de sabbats ou de *chettes*, ont laissé chez nous un vivant souvenir.

Le sorcier (*sortarius*, celui qui jette un sort) est celui qui, après avoir conclu un pacte avec le diable, et avoir reçu ses révélations et ses secrets, opère, selon ses desseins, d'une manière criminelle ou favorable. À cet effet, il se sert de formules, de recettes ou de procédés magiques. Ces formules ne sont pas toujours identiques. Elles ont néanmoins cette analogie c'est qu'elles forment à peu près toutes un langage absurde. — Pour suppléer aux défaillances de la mémoire, ceux qui s'en servaient, en vue des conjurations ou des évocations nécessaires avaient des livres où les phrases sacramentelles étaient soigneusement consignées. De là la composition du *Grand* et du *Petit Grimoire*, dont on a voulu attribuer la paternité à un des chefs de la catholicité, le pape Honorius ; de là encore les *Clavicules*

ou petites clefs, bénévolement attribuées à Salomon, et ces deux fameux ouvrages : *le Grand Albert* et *le Petit Albert*.

Comme on le sait, le moyen âge fut l'âge d'or de ces préoccupations ténébreuses ; mais, même en dehors de cette époque, on peut dire que la sorcellerie a été de tous les temps et de tous les pays. On peut en suivre l'histoire à travers les siècles, depuis les âges primitifs jusqu'à nos jours. Elle existait chez les Romains et chez les Grecs ; elle était en honneur chez les Assyriens et chez les Égyptiens. Au sein du peuple israélite lui-même, les pratiques des sorciers et des magiciens étaient déjà, quinze siècles avant Jésus-Christ, si fort en vogue, qu'on peut lire, au chapitre XVIII du Deutéronome, cette recommandation de Moïse : « Il ne se trouvera parmi vous personne qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille (culte de Moloch), personne qui professe le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts ; car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel. »

Le christianisme survint. Avec lui, la sorcellerie antique reçut un coup sérieux ; mais elle se transforma. On en vint sérieusement à croire que, le diable étant vaincu et devant s'être liguée avec les divinités déchues du passé, devenues des démons, il fallait, pour devenir sorcier, passer un *pacte* avec lui. Ce pacte ou ce contrat entre l'homme et les génies infernaux devint la clef de toute la sorcellerie. Le sorcier qui se donnait à Satan était censé recevoir en échange une puissance extraordinaire : il devenait possesseur de charmes invulnérables ou d'ingrédients mortels ; il pouvait connaître le passé et l'avenir, se procurer des félicités coupables, troubler le bonheur d'autrui, devenir invisible comme un esprit, léger comme un nuage, chevaucher dans les airs, se métamorphoser en chat ou en loup-garou, provoquer des maladies par le moyen de possessions démoniaques, susciter des fléaux, réveiller les morts et satisfaire les moindres désirs de ses protégés.

L'Église, dès les premiers temps, eut à lutter énergiquement contre cet envahissement d'idées superstitieuses. Dans notre pays, et spécialement dans les trois derniers siècles, les pratiques de la sorcellerie étaient devenues si générales que leurs Excellences, « nos redoutés Seigneurs de Berne », dans la célèbre proclamation qui, chaque année, devait être lue dans nos chaires sous le titre de « Mandat et Ordonnances touchant la correction des mœurs et la pratique des vertus chrétiennes » (1716 à 1798), durent insérer dans un premier chapitre de remontrances, cette recommandation :

« L'Enchantement étant une superstition où le nom de la très sainte et adorable Trinité est profané témérairement, et par conséquent un vice détestable, dont plusieurs se trouvent atteints parmi nos sujets, nous défendons toute sortes d'adjurations, d'exorcismes, de devinations, d'enchantements, des charmes de playes, des fouilles de mandragores et de trésors, et autres semblables tromperies et artifices magiques, défendus et détestés par la Parole de Dieu. Voulons que tous ceux qui en useront, comme aussi ceux qui, à l'occasion de maladie, malheur, peste, incommodités et mortalité arrivés à des gens ou à des bestes, vont consulter des enchanteurs ou magiciens, soient cités en consistoire pour y être repris de leurs fautes, avec une sérieuse admonition de s'en abstenir ; et que même, selon l'importance du fait, ils soient châtiés en leur corps, honneur et biens ; ou que le crime soit rapporté à notre conseil ordinaire, pour régler la peine qu'il méritera. Nous ordonnons aussi que les livres et écrits de charmes et magies, dont on se sera servi, soient envoyés par les consistoires ici, pour y être brûlés publiquement. »

C'est ce qui eut lieu. Comme autrefois, à Éphèse, à la voix de l'apôtre saint Paul (Actes XIX, 19), un grand nombre de livres de magie et de manuscrits anciens, renfermant des recettes diverses, furent livrés aux flammes dans le pays de Vaud ou bien prirent le chemin de la ville de Berne. — Cela explique pourquoi il est aujourd'hui si difficile de s'en procurer. Raison

de plus pour que nous donnions au moins une courte analyse du plus célèbre d'entre eux : *Le Grand Grimoire*. Nombreuses sont les personnes qui en parlent, mais rares celles qui l'ont vu et étudié.

* * *

LE GRAND GRIMOIRE²⁰. – Nous en avons entre les mains deux exemplaires imprimés : l'un en français mêlé de latin, l'autre en allemand. Un heureux hasard nous en a fait trouver encore un troisième, c'est un demi-exemplaire manuscrit. Le volume français que nous allons analyser, sans titre au dos, sans nom d'imprimeur et orné de gravures assez grossières, porte la date de 1421, qui est sans doute celle du manuscrit original ou de sa copie. Il n'est pas de grande dimension, mais fortement relié en parchemin et muni d'une ficelle destinée à en attacher la couverture. Il porte les traces d'un emploi fréquent. Après quelques feuillets blancs destinés à recevoir des notes manuscrites, le volume s'ouvre par une gravure de couleur rouge, représentant le diable à forme humaine muni de cornes, d'une queue, de deux pieds fourchus et portant deux cercles magiques. On lit ensuite le titre suivant en caractères noirs mêlés de rouge : *L'ART de commander les ESPRITS célestes, aériens, terrestres et infernaux, suivi du GRAND GRIMOIRE, de la MAGIE NOIRE et des forces infernales, du docteur J. Karter ; la CLAVICULE DE SALOMON, etc. Avec le vrai SECRET de faire parler les morts, pour découvrir tous les TRÉSORS cachés, etc.*

²⁰ Le mot *grimoire* est aujourd'hui synonyme de *indéchiffrable*. Originellement, les mots de *grimoire* et de *grammaire* étaient un même mot. Par la grammaire, on entendait l'étude du latin, ce qui, pour le peuple, était un *grimoire*.

Après ce titre, vient un « *prélude* » de deux pages, qui se termine par ces mots : « J'ose me flatter que les sçavants attachés aux mystères de la science divine, surnommée occulte, regarderont ce livre comme le plus précieux trésor de l'univers. »

La première partie du Grimoire traite d'abord de « *l'art de commander les esprits* » et du moyen de *découvrir les trésors* cachés, en se rendant les démons favorables. Après avoir annoncé que ce précieux ouvrage, « que tant de charlatans ont voulu contrefaire inutilement », a été « copié d'après les véritables écrits du grand roi Salomon... qui eut la hardiesse de mettre au jour les foudroyantes paroles dont Dieu se servit pour consterner et faire obéir les esprits rebelles », l'auteur commence par indiquer quelles sont les prescriptions préparatoires à suivre : telles que jeûnes, abstinences, formules de prières par lesquelles on doit débiter dans le « grand œuvre ». — « Je t'implore, ô grand et puissant Adonay, maître de tous les esprits ; je t'implore, ô Eloïm ; je t'implore, ô Jehovam²¹. Ô grand Adonay ! je te donne mon âme, mon cœur, mes entrailles, mes mains, mes pieds, mes soupirs et mon être ; daigne m'être favorable, » etc. — « Vous irez ensuite chez un droguiste pour acheter une pierre sanguine dite *ématille* (pierre aimantée), que vous porterez continuellement avec vous, crainte d'accident, attendu que dès lors l'esprit que vous avez en vue de forcer fait tout ce qu'il peut pour faire échouer votre entreprise. » Quant au nombre de personnes, il faut être un ou trois, y compris celui qui doit parler à l'esprit, en tenant en main la *verge* foudroyante. Il importe de choisir « pour l'endroit de l'action » un lieu solitaire ; après quoi il faut acheter un jeune chevreau vierge, orné d'une guirlande de verveine, qui sera offert en sacrifice ; son sang sera répandu et son corps sera réduit en cendres. On se servira de sa peau pour l'étendre par terre et

²¹ *Adonai*, *Eloïm* et *Jéhovah* sont, comme on sait, trois noms hébraïques donnés à Dieu dans l'Ancien Testament.

former le rond ou grand « cercle cabalistique » sur lequel opérera le *karcist*, sorcier officiant. – Celui-ci devra être muni de « *la baguette mystérieuse* », verge de noisetier sauvage, longue de dix-neuf pouces, « faisant fourche en haut », ayant deux bouts et coupée avec de grandes précautions, en prononçant diverses prières : « Je te recommande, ô grand Adonay, Eloïm, Ariel et Jehovam, de donner à cette baguette la vertu de celle de Jacob, de celle de Moïse et du grand Josué, et d’y renfermer toute la force de Samson, la juste colère d’Emmanuel et les foudres du grand *Zariatnatmik*, etc. » La verge foudroyante sera ensuite ferrée de deux lames d’acier ayant servi à égorger le chevreau dont il vient d’être parlé, et ces deux pointes ayant été aimantées, recevront, après une nouvelle prière, la puissance d’attirer ou de séparer toutes les matières qu’on voudra. « Ensuite vous vous réjouirez en l’honneur du grand Adonay, étant sûr que vous possédez le plus grand trésor de lumière. Le soir d’après, vous prendrez votre baguette, votre peau de chevreau, votre pierre émaille, deux couronnes de verveine, deux chandeliers, avec deux cierges de cire, bénits et faits par une vierge. Vous prendrez aussi un bâtefeu (briquet) neuf, deux pierres neuves, avec de l’amadou pour allumer votre feu, de même qu’une demi-bouteille de brandevin (esprit-de-vin) et une portion d’encens béni, avec du camphre, aussi bien que quatre clous qui aient servi à la bière d’un enfant mort, et ensuite vous vous transporterez à l’endroit où doit se faire le grand œuvre. » – Des dessins représentant la *verge divinatoire* et le grand *cercle* ou triangle cabalistique, avec la manière de poser les cierges, de placer les deux assistants, en un mot de procéder à cette messe diabolique, composée d’invocations, d’encens brûlé en l’honneur de l’esprit, de prières offertes à Dieu d’abord, puis de trois appellations adressées à « l’empereur Lucifer, prince et maître des esprits rebelles », l’invitant à quitter sa demeure, « sans bruit et sans aucune mauvaise odeur », pour venir répondre à tout ce qui lui sera demandé. *Submiritillor Lucifuge*, réponds ! sinon tu vas être éternellement tourmenté par la grande force de cette baguette foudroyante. *In subito*. » – Avant

de lire la troisième appellation, « vous frapperez tous les esprits en mettant les deux bouts de votre baguette dans le feu et, dans ce moment, vous ne vous épouvanterez point des hurlements effroyables que vous entendrez, car, pour lors, tous les esprits paraîtront. » – Au milieu de ce bruit, et après l'appellation faite à tous les démons désignés par leurs noms, a lieu un dialogue entre le diable et le sorcier. Celui-ci demande que « *Lucifuge Rofocale* » consente à venir lui parler deux fois, tous les jours de la semaine, qu'il le renseigne sur tout ce qu'il aimerait savoir et spécialement qu'il lui livre le trésor le plus rapproché, moyennant de recevoir, comme récompense, « la première pièce d'or ou d'argent qu'il touchera tous les premiers jours de chaque mois ». – L'esprit fait tout d'abord, paraît-il, des difficultés pour répondre. Il refuse même ; mais les coups de baguette foudroyante finissent par le subjuguier et l'obligent à promettre de « comparaître toutes les fois qu'il sera appelé et de traiter à l'amiable avec quiconque sera muni du dit *livre* (Grimoire) où se trouve sa véritable signature », que voici :



Le karcist sortira alors du cercle cabalistique, mais ses deux assistants ne bougeront pas, « quelques bruits qu'ils entendent et les visions qu'ils voient ». L'esprit conduira le maître sorcier jusqu'à l'endroit du trésor. « Il se pourra qu'alors le karcist voye comme un grand chien qui en fermera l'entrée, avec un collier reluisant comme le soleil, ce qui sera un gnome qu'il écartera en lui présentant le bout de la baguette, lequel marchera vers le trésor. Le karcist le suivra et, en arrivant près du trésor, il sera surpris d'y voir la personne qui l'aura caché, qui voudra se jeter sur lui ; mais elle ne pourra absolument pas l'approcher. Le karcist sera aussi pourvu d'un morceau de parchemin vierge, où sera écrit la grande conjuration de la clavicule, qu'il jettera sur le trésor, en prenant de celui-ci une pièce pour gage et reconnais-

sance, et en en jetant d'abord une de son argent qu'il aura mor-
du ; après quoi, il se retirera à reculons, emportant avec lui ce
qu'il pourra du trésor, le restant ne pouvant lui échapper par les
précautions prises ci-devant, faisant attention de ne se point
tourner, quelque bruit qu'il entende ; car, dans ce moment, il lui
semblera que toutes les montagnes du monde se renverseront
sur lui. Il faut pour lors s'armer d'intrépidité, ne point
s'épouvanter et tenir ferme. Faisant cela, l'esprit le reconduira
jusqu'à l'entrée du cercle. » Alors le karcist renverra l'esprit :
« Je suis content de toi, je te laisse en repos et je te permets de
te retirer où bon te semblera, etc. » – Une prière d'actions de
grâces, adressée au « grand Dieu qui a créé toute choses pour le
service et l'utilité de l'homme », termine cette bizarre cérémo-
nie.

La seconde partie du Grimoire contient « le *sanctum re-
gum*, de la CLAVICULE ou la véritable manière de faire les
pactes, avec les noms, puissances et talents de tous les grands
esprits supérieurs, comme aussi la manière de les faire paraître
par la force de la grande appellation qui les force d'obéir à
quelle opération que l'on souhaite », c'est-à-dire « pour avoir
des trésors, pour découvrir les secrets les plus cachés, pour faire
travailler un esprit pendant la nuit, pour faire tomber la grêle ou
la tempête, pour vous rendre invisible, pour vous transporter où
l'on veut, pour apprendre tous les tours et finesses des bergers,
pour acquérir la *main de gloire*, pour connaître les vertus des
métaux et des végétaux et pour faire des choses si surprenantes
qu'on soit dans la dernière surprise de les voir. » – L'auteur
donne ensuite l'indication des principaux esprits, avec la carac-
téristique de leur puissance, leur aspect et leurs signatures. Ce
sont d'abord : *Lucifer*, empereur ; *Belzebuth*, prince, et *Astarot*,
grand-duc ; puis viennent les esprits qui leur sont subordonnés :
Lucifuge, premier ministre ; *Satanachia*, grand général ; *Aga-
liarept*, général ; *Fleurety*, lieutenant général ; *Sarganatas*, bri-
gadier, et *Nebiros*, maréchal de camp. Ces grands esprits ont à
leur service dix-huit autres esprits, et chacun d'eux exerce sa
puissance dans un domaine spécial : *Lucifuge* commande aux

trésors, *Satanachia* au beau sexe, *Agaliarept* découvre les secrets, *Fleurety* se charge de tel ouvrage qu'on souhaite, *Sarganatas* rend invisible, *Nebiros* donne du mal à qui l'on veut.

Quant à la manière de faire *le pacte* avec un de ces esprits, elle doit avoir lieu d'après un rite très précisément indiqué. On y procédera de préférence dans « quelque mesure de vieux château ruiné ». Là, après avoir tracé un triangle, on déposera les deux cierges bénis à droite et à gauche, on écrira « le saint nom de Jésus-Christ derrière le karcist, afin que les esprits ne vous puissent faire aucun mal » ; on prendra en main la baguette mystérieuse et on mettra devant soi « la grande appellation à l'esprit et la clavicule ». – L'auteur accompagne ici ses explications de divers dessins, de formules d'invocations et de conjurations ; puis il ajoute ces mots en vue du moment où l'esprit paraîtra : « Dans cet instant, vous lui jetterez votre pacte qui doit être écrit de votre propre main, sur un petit morceau de parchemin vierge, qui consistera en ce peu de mots, en y mettant votre signature avec votre véritable sang : *Je promets au grand, Lucifuge de le récompenser dans vingt ans de tous les trésors qu'il me donnera. En foi de quoi je me suis signé. N. N.* » Le pacte conclu, on renvoie l'esprit par ces mots : « Ô grand Lucifuge, je suis content de toi pour le présent ; je te laisse en repos et te permets de te retirer où bon te semblera sans aucun bruit... Pense à ton engagement, car si tu y manquais, tu peux être sûr que je te tourmenterais éternellement avec les grandes et puissantes paroles de la clavicule », etc. – Suivent enfin une prière d'actions de grâces et une oraison finale, en vue d'être garanti des mauvais esprits : « Ô Père tout-puissant ! Ô Mère, la plus tendre des mères ! Ô exemple admirable des sentiments et de la tendresse des mères ! Ô Fils, la fleur de tous les fils ! Ô forme de toutes les formes ! Âme, esprit, harmonie et nombre de toutes choses, conservez-nous, protégez-nous, et nous soyez propice. »

Une troisième partie du Grimoire contient enfin le *grand art de pouvoir parler aux morts* (avec dessin) et un grand nombre de *secrets magiques*, pour faire tourner la baguette divinatoire, pour gagner aux loteries, pour charmer les armes à feu, pour être insensible aux tortures, pour composer la pierre philosophale, pour se rendre invisible, pour faire dix lieues par heure, pour se rendre les juges favorables, pour mutiler ses ennemis, pour se rendre dur à l'arme blanche, pour guérir de diverses maladies, pour faire le *miroir de Salomon*, « destiné à voir les choses cachées que vous souhaitez », pour acquérir la *main de gloire* « dont se servent les scélérats voleurs en vue d'entrer de nuit dans les maisons sans empêchement, etc. »

Comme appendice à ce curieux volume, dont l'orthographe et le latin sont, on peut le croire, des plus fantaisistes, se trouve un petit traité intitulé : *Clavicula, hermeticae scientiae ab hyperboreo quodam horis subsecivis calamo consignata*, suivi de la *Cabale de la table de Pythagore*. – Tel est, en résumé, le contenu de ce qu'on est convenu d'appeler le *Grand Grimoire*, livre qui peut être envisagé comme le formulaire liturgique des opérations diaboliques et des recettes superstitieuses les plus importantes.

* * *

LES SABBATS. – La sorcellerie n'avait pas seulement ses livres, elle avait aussi ses réunions nocturnes, connues sous le nom de sabbats. Ces assemblées, ou plutôt ces orgies (plus fréquentes jadis dans nos contrées qu'on ne le croit), rappellent les dionysiaques ou bacchanales antiques. Si, dans la mythologie grecque, Bacchus (dont le nom était aussi *Dionysos*, pied fourchu), et surnommé *nuctelios* (le nocturne), ou *melam pous* (le pied noir), ou *tragos* (le bouc), s'il est barbu et cornu, s'il a pour cortège des faunes, des satyres et des bacchantes, – selon nos traditions vaudoises, celui qui présidait aux réunions nocturnes,

le prétendu diable, apparaissait de même avec des formes bizarres, sous l'aspect d'un bouc, avec des pieds fourchus, ayant pour compagnons de danses des sorciers et des sorcières.

Ces sabbats avaient lieu pendant la soirée ou durant la nuit, dans des lieux écartés, au fond des bois, dans la clairière d'une forêt, au bord d'un ruisseau, pour qu'on pût s'y rafraîchir. On s'y rendait seul ou deux à deux, de divers lieux à la ronde, à pied ou à cheval ou sur toutes sortes de montures, voire même, dit la légende, sur un manche à balai. – En patois, on désignait sous le nom de *chatta*, *chetta*, ou *rioula*, ces réunions où avaient lieu des danses bizarres (*coraulas*), accompagnées de festins licencieux et d'épouvantables charivaris. Le diable, les démons, les morts eux-mêmes étaient censés prendre part à ces rondes échevelées dont le tumulte infernal se prolongeait parfois jusqu'à l'aube ou jusqu'au premier chant du coq. – Aujourd'hui encore, « *faire chette* » ou « *faire la chette* » signifie, dans notre français vaudois, « faire tapage », et *faire la rioule* veut dire faire bombance. Sous le nom de *riola*, le patois romand désigne également encore un lieu solitaire, sous un grand arbre, dans une prairie, là où les sorcières venaient danser la nuit. – Qui sait si le mot *chattamo* (repas de funérailles), ne veut pas dire, dans son acception la plus vieille et la plus païenne, la danse, la fête, la *chette en l'honneur du mort* ?

Mais ces rendez-vous nocturnes n'étaient pas employés seulement à danser, à manger et à boire ; on s'y racontait le mal qu'on avait fait et on délibérait sur le mal à faire ; on appelait sur les gens et sur le pays toutes sortes de malheurs : l'orage, la grêle, les chenilles, la vermine et les fléaux les plus à craindre. Par diverses conjurations, on cherchait à donner des maladies de langueur aux hommes et au bétail. On fabriquait des figures de cire, de boue ou d'autres matières ; on les piquait au cœur, on les approchait du feu, afin que les vivants auxquels on en voulait souffrissent des mêmes maux. On donnait la « male-nuit » pour empêcher de dormir, en regardant l'étoile du matin et en lui disant : « Je te salue, étoile lumineuse ! je te conjure que tu ailles

bailler la male-nuit à N. N., selon mes intentions ! Va petite ! va petite ! etc. » Puis, au son des flûtes ou des violons, on se mettait en danse, et l'on se livrait à des rondes effrénées.

Dans notre pays, et spécialement dans les contrées alpestres dont nous nous occupons, le souvenir de ces danses sataniques, dont les clameurs glaçaient d'épouvante les passants, s'est conservé dans plusieurs localités.

Près de Montreux, par exemple, à *l'Arzillère*, plus haut que Pertit, la « chette se tenait » aux environs du pont qui se trouve dans cet endroit. Un nommé B., de Brent, affirmait avoir été malade de peur pour l'avoir vue et entendue. Ce pont a passé pendant bien longtemps pour être mal famé. On disait autrefois que le téméraire qui, même en plein jour, aurait eu l'audace d'aller regarder sous l'arcade était sûr de recevoir du sable en pleine figure.

En *Sorgettaz*, entre Chailly et Baugy, il était encore question, à la fin du siècle dernier, de bruits formidables, de cris et de chaînes qu'on entendait pendant certaines nuits. Un campagnard de la contrée affirmait à qui voulait l'entendre que « lé sorci et lé démons traînavé et reinbenavé dei tzanna que fasai pouairè dé l'oure ! » (Les sorciers et les démons traînaient et remuaient, des chaînes que cela faisait peur de l'entendre.)

Dans le sauvage vallon de la Tinière, en *Moillesulaz* au-dessus du Plan Cudray, se trouve un endroit appelé *en Chetta*. Il fallait être jadis courageux pour oser passer par là à certaines heures, car les sorciers et les revenants s'y donnaient rendez-vous. « Se vo oura la chetta, disait-on, fau commença à déguerpi au plhie vite. » (Si vous entendez le sabbat, il faut déguerpir au plus vite.)

Non loin de ces parages, au *Crau di Bouki*, près de Ville-neuve, dans une forêt de châtaigniers, sur un petit plateau bordé de pentes très rapides, se tenaient aussi des sabbats nocturnes, surtout les veilles des dimanches, au moment des fêtes

religieuses et particulièrement vers Noël. « Je me souviens fort bien, – me racontait un vieillard de la contrée, – que de 1830 à 1840, on y entendait un grand bruit et qu'on n'osait pas seulement aller voir ce que c'était. »

Près d'Aigle, *en Chalex*, au lieu où jadis on exécutait les condamnés et les sorcières, on raconte que Satan, sous l'aspect d'un monsieur tout de noir habillé, présidait fréquemment l'assemblée de ses adeptes et conduisait en personne les danses, qui consistaient en rondes effrénées, dont les spirales se perdaient souvent au plus haut des airs. Plus d'un passant affirmait avoir vu ce spectacle.

C'est fort probablement au diable de Chalex qu'il faut rattacher la très ancienne histoire que voici, qui me fut contée par un vieillard de la Forclaz. Elle eut pour héros deux Ormonans, joueurs de danse. L'un, paraît-il, ne soufflait pas sans quelque talent dans une clarinette ; l'autre réussissait à tirer d'un violon des valse plus ou moins entraînantes.

Or, tous deux revenaient un soir du village de Roche, l'humeur peu joyeuse, car, comme on n'avait voulu leur donner que quarante batz de salaire pour la soirée, ils avaient refusé ce gage insuffisant et rentraient à Aigle très capots. Une fois arrivés sous Yvorne, ils voient venir à leur rencontre un grand monsieur vêtu de noir, qui leur parla ainsi :

– Allez à Aigle, à la *Croix Blanche* ! Mangez-y, buvez-y ! puis, à minuit, un char viendra vous prendre. J'aurai besoin de vous.

Ainsi fut fait. Parvenus à l'auberge désignée, nos deux ménestriers trouvèrent là un excellent vin servi, ainsi que des *bricellets*. À minuit, un carosse vint les chercher. À peine y furent-ils installés que, regardant autour d'eux, ils virent tout blanc comme neige. Peu après, ils se trouvèrent dans une société nombreuse, composée du plus grand monde. C'était un des carrefours du diable. Des danseurs s'y entrecroisaient, mais sans

qu'on pût entendre leurs paroles. Intrigué par la beauté du spectacle, le plus âgé des deux ménestriers, rendu sans doute audacieux par les libations de la *Croix Blanche*, se hasarda à demander s'il ne pourrait pas aussi danser une valse. Sa requête lui fut accordée. Malheureusement, s'étant permis une petite familiarité à l'égard de sa danseuse, il entendit une voix terrible lui dire ces mots : « Sachez, joueur ! que les vivants n'embrassent pas les morts !

Au même moment, les lumières s'éteignirent et tout fut plongé dans la plus noire obscurité. Fort grande, on le comprend, fut l'angoisse de nos ménestrels, qui, ne sachant plus se retrouver dans le lieu où ils étaient, se mirent à appeler au secours.

Une vieille sorcière entendit leurs cris de détresse. Elle eut pitié d'eux et leur apporta, avec une lumière, une bouteille de bon vin ; puis, à titre de paiement, elle laissa tomber dans leur bissac quelques pierres de molasse arrondies. Mécontents d'un tel salaire, nos malheureux Ormonans jetèrent loin d'eux les cailloux et traitèrent de la manière la plus brutale celle qui avait eu l'audace de se moquer ainsi de leurs personnes.

Bientôt après, tout rentra dans les plus profondes ténèbres. Mais, chose étonnante ! par suite d'une action magique, nos deux joueurs se trouvèrent, on ne sait trop comment, sous le pont de Montreux où la *chetta* faisait souvent grand tapage.

Au *Pays-d'Enhaut*, plusieurs personnes assurent avoir vu la chette dans les environs de Château-d'Ëx. Un soir, par une sombre nuit d'automne, un paysan rentrait au hameau du *Clot*. Arrivé près d'une grange isolée, il entendit des sons de musique et les bruits cadencés d'une danse. En s'approchant, il aperçut, dans la grange brillamment éclairée, toute l'animation d'une fête. Des hommes et des femmes dansaient avec frénésie. Sur le seuil de la porte, un bel enfant au visage souriant, magnifique-

ment paré, faisait signe aux passants d'entrer. Le paysan émerveillé s'approcha. L'enfant lui toucha le front, puis disparut. Un bruit terrible éclata ; mais notre homme, atteint au visage, ressentit tout à coup les plus vives douleurs ; il ne retrouva le chemin de sa maison qu'après mille difficultés. Au matin du jour suivant, sa figure était couverte de boutons. Il en fut gravement malade durant plusieurs jours.

« Les sabbats ! – m'écrivit un habitant de cette contrée, – qui donc n'en a pas entendu parler ? Qui n'a ouï causer de ces diaboliques réunions où des animaux immondes, joints aux puissances infernales, se mêlaient à des personnes connues et nommées ? En voyant passer soit à pied, soit à califourchon sur un porc ou sur telle autre bête impure, ceux qui se rendaient à la chette, on se gardait bien de les suivre. On se bornait à montrer de loin l'endroit où se tenaient ces sinistres assises des enfers. »

C'est ainsi qu'aujourd'hui encore on se montre, sur le chemin de Rossinières à Cuves, la sauvage *Malacheneau*, gorge mal famée dès les temps les plus reculés et dont le nom (mauvaise chéneau ou vallon des esprits malins) est des plus significatifs. La tradition en a fait aussi un lieu de danses infernales et de crimes. Quelques anciens savent encore très bien répéter actuellement la formule sacramentelle qu'il était prudent de prononcer lorsqu'on passait près de là, la nuit, afin d'être mis à l'abri des mauvaises rencontres. On ne la redisait jamais sans émotion et sans accélérer le pas :

*Que Diu no préjervai
De loji, dou pervai,
Dé la goirdze dou lau,
Dé la moirt dou traitau,
Dé foui, dé thama,
Dé la chebetâna,
Dé l'ivue correint
Et di scex duroutseint !
Ainsi soit-y. Amein !*

Que Dieu nous préserve
Du diable, du démon,
De la gueule du loup,
De la mort du traître (Judas),
De feu, de flamme,
De la mort subite,
De l'eau courante,
Et des rochers s'écroulant !
Ainsi soit-il. Amen.

SORCIERS FAMEUX. – Quant aux personnes qui passaient pour avoir un pouvoir magique et dont l'influence était à redouter, les traditions populaires de nos montagnes nous ont transmis bien des noms.

Dans les environs de Gryon et de Bex, le souvenir du fameux Rey, dit le *vaudai*, est encore bien vivace. Il pratiquait à la fin du XVII^e siècle et était fort consulté. Il possédait des secrets de toutes sortes. Il ensorcelait ou exorcisait à volonté. « Rebat-tave lo contramont. » (Il pouvait se rouler de bas en haut sur la pente d'une colline.) Le Grand et le petit Grimoire n'avaient pour lui plus de secrets. Après sa mort, on jeta ses livres cabalistiques, dans un trou, près du Bévieux. Dès lors, le terrain, dit la légende, ne fit que s'affaisser toujours davantage, en cet endroit.

Aux Ormonts, à la fin du XVIII^e siècle, un des derniers châtelains du pays, M. B***, passait dans toute la contrée pour être un sorcier des plus malins. Il possédait des livres de magie dont il faisait un grand usage. Avant de mourir, il recommanda qu'une fois enterré, on abattît son étalon noir qu'il affectionnait particulièrement. « Si vous manquez de le faire, vous verrez qu'il deviendra enragé. » On eut peur de cette bête devenue en effet très ombrageuse ; on la tua. – La tradition raconte en outre que, lorsque le dangereux châtelain fut mis en terre, le gazon ne put pas croître sur sa fosse... « Quant à celui-là, disait-on, il a passé *tout outre*. »

Aux environs de Bex et dans le vallon des Plans, on parle encore d'une sorcière qui était fort redoutée pour ses maléfices. C'était la vieille B., qui demeurait à l'Alex. Jusque dans les années 1850 à 1860, lorsqu'elle arrivait sur un champ de foire, près du bétail, « on en avait aussi peur que du diable en personne » Il lui suffisait de passer la main sur l'échine d'une vache, sous prétexte de la tâter et de l'examiner, pour la faire languir et périr.

Près de Villeneuve, en un lieu appelé *Derrière Nicolet*, où, durant longtemps, jamais pièce de bétail n'était venu pâturer, a été enterrée jadis une terrible sorcière, la Saladey, qui avait aussi le pouvoir de faire crever le bétail. Aussi ce pré, où son corps a été déposé, passait-il pour être hanté et dangereux. – Le pasteur dut souvent intervenir auprès de ses paroissiens à l'occasion de cette croyance. Un vieux conseiller de la localité me disait à cette occasion : « Je me souviens fort bien qu'il y a trente ou quarante ans, les idées de démons, de sorciers et de revenants étaient encore si bien en vogue, que pour tout au monde, avant que j'eusse passé mon école militaire, je n'aurais osé sortir seul pendant la nuit, crainte de maléfice ou qu'il ne m'arrivât quelque malheur. »

Il n'y a pas bien longtemps non plus, – c'était en 1861, – un fameux sorcier de Savoie fut mandé dans les environs de Montreux dans les circonstances que voici : Un Fribourgeois, qui avait loué un pâturage et un chalet près des Avants, voyait avec désespoir tous ses fromages manquer, c'est-à-dire se gonfler les uns après les autres. Un voisin lui dit : « Te fau consurta lu sorci de Savoé. » (Il te faut consulter le sorcier de Savoie.) Le sorcier est appelé. Il arrive au chalet. On lui raconte l'affaire. On le paie à l'avance. Alors on le voit déposer une racine de plante dans le sol, au-dessous de l'*enruchoir* (presse à fromage), tout en récitant maintes formules magiques, et puis il s'écrie : « Ora ! vos ité détzarahi au tot fin ! » (Maintenant vous êtes tout à fait désensorcelés.)

Hélas ! les jours suivants, les fromages ne réussirent pas mieux. Le propriétaire de la montagne apprit l'affaire. On vint même se plaindre à lui et le consulter. Il répondit tout simplement : « Povre ami ! lu sorci, l'est ta fenna ! Se te relava et fasa ton train té mimo, t'en trouvera bin mi. » (Mon pauvre ami ! le sorcier, c'est ta femme. Si tu voulais relaver et faire ton ménage toi-même, tu t'en trouverais bien mieux.)

L'avis fut suivi. On s'en trouva, bien. C'était la propreté seule qui laissait à désirer. « Vaidé-vo !... Faut laissi lei fenné à la pliana. » (Voyez-vous : il faut laisser les femmes à la plaine.) C'est le conseil que les vieux vachers donnent encore souvent aujourd'hui aux jeunes pâtres, lorsqu'au printemps on fait les préparatifs pour monter à l'alpage. – On saura bien se retrouver à la mi-été !

Les capucins de Bulle, ou de Fribourg, comme ceux de Saint-Maurice, étaient aussi en grand renom pour lever les maléfices. Les premiers ont rendu souvent au Pays-d'Enhaut des services fort appréciés. – D'où vient, par exemple, que la grande montagne du Paray, située au pied du Vanil noir, n'a pas de serpents, tandis que, près de là, de l'autre côté de la chaîne du Cray, il y en a si grande abondance ? – C'est qu'un vieux capucin est autrefois venu bénir la montagne du Paray ; il en a exorcisé les vipères ; aussi, dès lors, ces vilaines bêtes n'ont plus pu y subsister ! La preuve en est visible, dit-on, dans le fait qu'on a trouvé une fois un énorme serpent qui avait essayé de franchir la limite, et dont la moitié du corps, celle qui se trouvait déjà sur la montagne du Paray, était frappée de mort, tandis que l'autre moitié, qui était encore sur le pâturage limitrophe, s'agitait en parfaite santé.

Au nombre des plus fameux sorciers de nos montagnes, il faut citer surtout *Danion Menou* et *Lu Mory*.

Danion Menou faisait, disait-on, tout ce qu'il voulait. Il était si malin et si puissant qu'il pouvait voyager dans les airs, assis sur un nuage. « Alla à cambellion su ona nioletta », (il allait à cheval sur un petit nuage). Durant la guerre de 1798, entre Bernois et Français, il servait d'espions aux premiers. Voici ce qu'on raconte à son sujet :

« Ce Danion l'éta on tot fin et tot vaudai. On coup qué-z-alavé à Berne, dessus onna petiouda niola, le villie Tzamauré, sé maufia et fa veni bas la nioletta. Danion étai deden, que lai y a de de mô, parce que lai fasai manqua l'ouvra à Berne. » (Ce Danion était un tout rusé et tout diable. Une fois qu'il se rendait à Berne sur un petit nuage, le vieux Chamorel se méfia et fit descendre la nuée. Danion était dedans qui lui a dit du mal parce qu'il lui faisait manquer l'heure à Berne.) – « On âtre coup, qué-z-tai à Lozena avoué on vesin, qui avé promet à sa fena dé toma de bé dzor ; le Danion lai dit de sé bouta à tzavau su lui, de ce caïsi, et que earan tzi-lui dévant que sa féna essé fé le sepâ. Ye modon ; ma yalavon tan ridou que n'avon pas le tin de vier passa déso lau pia, lou veladzo. E-z-avé poairé et dit : « Le bon Diu sai avoé no ! » Le Danion sé fo en colère, se bouté bâ et lai dit que ne pu pas mé le portâ. E l'ai yavé de dé ne ren deré qué que vissé. Quand le bon Diu s'en bouté, le diablle ne pu ren mé ! » (Une autre fois, il s'en fut à Lausanne avec un voisin qui avait promis de revenir de jour. Danion lui dit de se mettre à cheval sur lui, de se taire et qu'il rentrerait chez lui avant que sa femme ait fait le souper. – Ils se mettent en route ; mais ils allaient si fort qu'ils n'avaient pas le temps de voir passer au-dessous d'eux les villages. Le voisin prit peur et s'écria : « Que le bon Dieu soit avec nous ! » Danion, fâché, descendit à terre et lui dit qu'il ne pouvait plus le porter, car il lui avait recommandé de ne rien dire, quoi qu'ils vissent. Il va sans dire que, lorsque le bon Dieu s'en mêle, le diable n'y peut rien.)

« C'ti sorci de Danion, on dzor assebin que pllovai ruide, e-z-arrivé to essui, après en bon het dé tzemin ; é passavé entré lé gotté, on sé fasan praau prin ! » (Ce sorcier de Danion, un jour

aussi qu'il pleuvait à verse, arriva tout sec, après avoir fait un bon bout de chemin ; il passait entre les gouttes, en se faisant mince.)

Quant à *Lu Mory*, on raconte qu'un jour une naïve valaisanne vint le consulter à l'effet d'être renseignée sur la conduite de son mari, dont la fidélité faisait l'objet de ses soupçons.

– Nous verrons ça, dit-il ; mais pour être mis au clair, il faut que l'esprit vienne nous renseigner. Soyez ce soir à tel endroit. Apportez cent francs en écus que vous déposerez à telle place. Si, au coup de onze heures, vous ne voyez ou n'entendez rien, tout va bien, vous pouvez être sans inquiétude pour vous et votre mari. Si, au contraire, vous voyez briller une lueur dans le ciel, gare ! sauvez-vous ! ce sera mauvais signe ; on vous trompe.

Le rendez-vous eut lieu à l'heure convenue. Pendant que notre Valaisanne tremblante d'émotion attendait le résultat de sa consultation, Lu Mory, qui avait pris avec lui de l'esprit de vin et de l'étope, était monté en tapinois sur un arbre voisin. Là, il se mit à allumer de petits paquets imbibés d'alcool, qu'il jeta, comme autant de flammes tombant du ciel, dans l'obscurité de la forêt. Qu'on juge de la frayeur de la pauvre femme : poussant des cris d'angoisse, elle détala à toutes jambes. Malheureusement, en voulant sauter une haie, elle tomba et se cassa le bras. Elle fut bien longtemps à gémir de cette sottise et coûteuse aventure.

CONDAMNATIONS POUR SORCELLERIE. – Aux XVI^e et XVII^e siècles, dans toutes les contrées de l'Europe, on vit éclater une véritable épidémie de sorcellerie. Elle envahit la société tout entière. Elle l'effraya et l'ébranla jusque dans ses fondements. Aussi les tribunaux, – ceux de l'inquisition comme ceux de nos

contrées romandes, – durent-ils s’armer du glaive et de la flamme des bûchers pour les combattre. On vit des milliers d’accusés de tout âge et de tout sexe tomber sous les coups de la justice, et des milliers reparaître aussitôt pour accomplir avec le même fanatisme les mêmes attentats à la morale.

À cette époque, le nombre des personnes traduites devant les tribunaux du Pays de Vaud pour crime de sorcellerie fut considérable. On compta jusqu’à cinquante exécutions par an. En 1613, il y en eut une trentaine dans les premiers mois de l’année seulement. La cour du château de Chillon vit, en un seul jour, briller les flammes d’un bûcher qui consuma huit personnes. Le sexe féminin était le plus fortement représenté dans ces sinistres procès. C’est à lui que s’adressaient le plus volontiers les séductions infernales. Sur cent personnes accusées de sorcellerie ou d’avoir fait un pacte avec le diable, il y avait en moyenne quarante sorciers et soixante sorcières. Dans ce nombre, il se trouvait quelquefois de jeunes femmes, mais le plus souvent c’étaient des femmes mariées et surtout des veuves²².

Le mal était si grand que l’Europe entière eut à en souffrir, et cela à un degré de généralité et d’horreur qui fait frémir. En 1515, par exemple, on voit Genève, alors sous son évêque, brûler cinq cents personnes en trois mois. En 1620, les autorités de la ville de Vevey et celles de Berne se disputent pour savoir à qui doivent incomber les frais de bois nécessaire aux bûchers. En 1629, le seul bourg de Stanz compte soixante-deux personnes livrées aux flammes.

²² Dans les extraits des comptes rendus inédits des procès criminels d’Aigle que nous publions plus loin, il est question, entre autres, d’une femme âgée de soixante ans qui fut mise à ta torture... et brûlée. Mais l’hommage le plus précoce qui fut rendu au prince des démons, le fut certainement, dans notre pays, par Pauloz Cherpin de Saint-Paul, en Savoie, qui fut condamné à Lausanne, le 6 janvier 1604, et qui, dès l’âge de huit ans, s’était donné à Satan.

* * *

LA SECTE DIABOLIQUE. — Les adhérents aux pratiques de la sorcellerie sont en général de deux classes : il y a les adeptes *initiés* et les adeptes *victimes*. — Les premiers, incrédules, débauchés, possédant quelques connaissances chimiques, abusent des malheureuses séduites par leur perversité. Ils les trompent ; ils les abrutissent ; ils les poussent aux crimes qui les mèneront sur l'échafaud ou sur le bûcher, tandis qu'eux, les habiles, échappent le plus souvent à la vindicte des lois. Les adeptes victimes ne méritent pas du reste une grande sympathie, car ce sont ordinairement des hommes ou des femmes voués au vice dès leurs jeunes années ; ce sont des caractères haineux, et méchants qui ne demandent pas mieux que de faire le mal ou d'accomplir des crimes par jalousie, par vengeance ou même sans raison. Ils se montrent tout prêt quand les soi-disant diables, apparaissent, à se donner corps et âme à Satan, après avoir renié Dieu, leur Créateur.

Cependant il est difficile de lire les hideuses procédures que nous avons eues sous les yeux, sans éprouver une réelle pitié pour des êtres devenus, sans le comprendre, les instruments des projets criminels de leurs maîtres, tourmentés, battus par eux, torturés par le remords, plusieurs marchant au supplice comme au-devant d'une délivrance, s'accusant eux-mêmes et se présentant parfois spontanément aux juges pour expier leurs forfaits. Que le plus grand nombre d'entre eux aient été des empoisonneurs, faisant largement usage des poisons que les soi-disant diables leur fournissaient (sous le nom de *pusset*, de *grassette* ou de pommade verte), c'est ce qui est absolument hors de doute. C'était le siècle où l'art de tuer par les poisons était arrivé à un point extrême. En outre, les plantes vénéneuses, les drogues, les onguents les plus étranges jouaient un grand rôle ; ils procuraient le moyen de faire mourir prompte-

ment ou lentement et de produire des hallucinations. Parmi les plantes, on choisissait de préférence les solanées, la belladone, la mandragore, ou bien celles qui sont infectes (la ciguë, la valériane, l'ellébore, etc.), et celles qui croissent sur les tombeaux (la mauve, le lierre, etc.). Parmi les animaux, on recherchait le serpent, le crapaud, la salamandre, le coq, le loup, le chat, le renard ; parmi les insectes, la cantharide ou divers scarabées. Les cadavres humains des excommuniés, des suicidés, des malfaiteurs, des pendus, étaient également recommandés. « Prenez, – lit-on entre autres dans un vieux Grimoire, – prenez des crapauds, des couleuvres, des lézards, des colimaçons et les insectes les plus laids que vous pourrez trouver ; placez-les dans un pot avec des os d'enfants nouveau-nés et des cervelles de cadavres tirés de la sépulture des églises. Faites bouillir le tout jusqu'à parfaite calcination et faites bénir par le diable. »

Ces breuvages perfides ou ces poussières malignes faisaient languir ou mourir. La belladone, entre autres, mêlée au vin et servie dans les galas infernaux, procurait des hallucinations, des folies momentanées, dont il est souvent question dans ces procès²³. Peut-on s'étonner dès lors que ces sombres mystères célébrés dans des réunions nocturnes (surtout au temps des fêtes chrétiennes et dans certains lieux retirés, au su du public, qui en entendait de loin les cris sauvages et la musique infernale), ces

²³ Ce n'est pas sans étonnement que, dans certaines dépositions des sorcières, on leur entend raconter qu'elles se sont rendues aux danses diaboliques « en l'air », on « à cheval » sur un nuage on sur un bâton. C'était, nous en avons la conviction, de simples hallucinations, des rêves qui pouvaient tout particulièrement se produire sous l'action de la pommade opiacée dont elles devaient s'enduire le corps. On a vu, en Angleterre, une de ces femmes affirmer à ses juges qu'elle se rendait au sabbat à travers les murs de sa prison et que rien ne pourrait l'en empêcher. Elle s'enduisit le corps et s'endormit sur son lit. Deux juges restèrent à ses côtés. À son réveil, elle était convaincue, en racontant ses rêves fantastiques, d'avoir été au rendez-vous infernal portée sur un nuage.

révélations spontanées d'empoisonnement, ces crimes confessés, aient répandu une grande terreur parmi les populations ? « Voilà, disait-on, d'où nous viennent ces maux extraordinaires, ces morts subites, ces langueurs douloureuses dont la fin est le tombeau ! »

Les juges, de leur côté, ne pouvaient se soustraire à cette influence terrorisante ; de là une justice souvent rude et sommaire qu'on peut déplorer, mais qu'on est forcé de comprendre ; de là l'emploi de la torture (*grande ou petite pierre* qu'on attachait aux pieds de l'accusé suspendu au gibet), soit pour qu'il confessât tous ses maléfices, soit pour qu'il avouât les noms de ses complices. Les coups de la justice frappaient ordinairement juste ; les crimes étaient avérés et reconnus. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que les soi-disant démons, presque toujours masqués et jouissant peut-être d'une certaine considération, échappent à la punition qu'ils méritaient, tandis que leurs victimes tombent en masse sous le glaive du bourreau.

Si nous examinons maintenant de près la procédure, criminelle de notre pays, et spécialement les procès-verbaux d'Aigle, nous arriverons aux observations suivantes :

1° On est d'abord surpris de la grande analogie qui existe entre ces diverses procédures ; aussi a-t-on cru qu'elles avaient été faites à plaisir. Mais qu'on ne s'étonne pas de cette ressemblance : on procédait aux interrogatoires d'après des formules fixes. Les moyens de séduction étaient les mêmes, comme aussi les crimes qui en étaient la conséquence. Il ne pouvait y avoir de différence que dans les détails et, sous ce rapport, chaque procédure a son caractère particulier.

2° Les *maîtres diables* (c'est ainsi qu'ils sont souvent nommés) sont en général d'un âge moyen ; les uns de haute, les autres de petite taille. Ils sont maigres, osseux ; plusieurs sont

fort laids à voir et « sentent mauvais. » Leurs noms de guerre sont *Pierrasset*, *Pirrolet*²⁴. Les uns se présentent en habit (pourpoint) noir, d'autres en habit gris ou brun, le plus souvent vert. Leur mise n'est pas celle de paysans. Ils sont reconnus par leurs adeptes qui les appellent leurs « maîtres » et leur sont dévoués corps et âme. Assez régulièrement, ils apparaissent avec des pieds étranges, tantôt ronds comme ceux d'un poulain ou d'un cheval, tantôt fendus comme ceux d'un porc ou d'une vache. Ils sont affublés parfois de grandes cornes, et on les rencontre soit sur le chemin, soit au champ ou dans un bois. – Leurs victimes leur sont connues d'avance. Ils sont au courant de leurs misères, de leurs difficultés de famille, de leurs querelles de ménage, et c'est ordinairement sur ce sujet qu'ils entament la conversation. Ils jouent les compatissants, les miséricordieux ; ils plaignent le sort de ces gens, de ces pauvres femmes battues, de ces débiteurs poursuivis. Ils promettent du secours ; ils offrent de l'argent ; ils les rendront riches et heureux, si l'on se confie en eux et qu'on les prenne pour guides. Ce qu'il faut aussi remarquer, c'est qu'à la question bien naturelle du malheureux ou de la malheureuse qui se voient en présence des offres de service d'un inconnu dont ils demandent le nom, ils répondent sans hésitation : « Le diable ! » ou bien : « Satan ! »

Bon nombre de ces victimes sont assez « mal avisées » pour céder à la voix du tentateur, pour déclarer renoncer à Dieu et à leur baptême et pour prendre Satan pour maître de leurs actes et de leur vie. Une fois le pacte conclu, le serment est symbolisé par une marque sur le bras, sur le cou ou ailleurs, au moyen d'une substance corrosive ou d'un instrument pointu. C'est *la marque* satanique, qui laisse sur la peau une trace visible, longtemps douloureuse suivant les cas, et que le bourreau

²⁴ En patois, *peirolei* est l'ancien nom des charbonniers qui travaillent en plein air, dans les bois.

aura ordre de constater au début du procès. – D'autres victimes, plus timides, frémissent à l'ouïe du nom maudit qu'elles viennent d'entendre. Saisies d'effroi, elles invoquent le secours de Dieu. Pour un temps, les diables s'éloignent, mais ils ne tardent pas à reparaître, lorsque le premier moment de frayeur est passé. Rarement alors leur tentation échoue.

Comme récompense, les séducteurs montrent de l'argent qu'ils font semblant de mettre dans les tabliers, ou dans les chapeaux de leurs victimes ; puis, par un adroit escamotage, ils y substituent des feuilles sèches et quelques petites pièces de monnaie. D'autres fois, ce sont de petites bourses qui leur semblent pleines d'argent et où il n'y a que « feuilles de chêne ou de fayard. »

Une fois enrôlés dans cette armée infernale, les adeptes reçoivent les ingrédients pernicious : la pommade ou graisse verte (où l'arsenic et le cuivre jouent un rôle meurtrier) et la poudre maligne (pusset). La graisse doit être employée à oindre la tête des enfants, l'échine des animaux, les pieds des personnes ali-tées qu'ils ont reçu mission de faire périr. La poudre (qui leur est remise dans une boîte, dans un papier ou dans une « bourse ») est brune, rousse, blanche ou grisâtre. Elle sera mêlée aux aliments de ceux qu'on voue à la mort ; on la répandra dans le foin destiné aux bêtes ou sur les pâturages ; ou bien elle sera simplement soufflée contre les personnes auxquelles on veut nuire. Quelquefois les sorcières recevront aussi une boîte pleine de démons et de malins esprits ayant l'air de « moussillons ou de mouches vertes, » destinés à être avalés avec un aliment et amenant la possession démoniaque²⁵.

²⁵ M. Alfred Maury, de l'institut, dans son livre sur *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, écrit : « Les légendes pieuses font souvent mention de démons qu'on avait vu sortir de la bouche des possédés. On s'imaginait reconnaître ces démons dans des

De temps en temps, les maîtres diables visitent leurs affidés. Ils leur font rendre compte du mal qu'ils ont fait. Ils les malmènent s'ils n'y mettent pas assez de zèle. Ils leur défendent de se rendre au service divin, de prendre la sainte cène et, s'ils y vont, ils doivent garder le pain de communion dans leur bouche, pour le mêler ensuite à la graisse ou au *pusset*, afin de les rendre plus énergiques. Le but personnel de ces visites se laisse deviner.

3° Les adeptes du second ordre (les affiliés) sont en général des hommes et des femmes voués, avant leur adhésion à la secte, à une grande corruption. Une fois affiliés, ils sont au service des démons pour les renseigner, pour convoquer aux sabbats et pour rendre les plus honteux services. Après leur admission dans l'association, il semble qu'une sorte de fanatisme s'empare de ces tristes créatures. Elles font périr gens et bêtes pour le plaisir de faire le mal ou pour se venger. Elles se rendent avec frénésie aux danses diaboliques. Il leur semblera qu'elles y sont portées comme dans un tourbillon. Parfois elles auront horreur de leur vice ; elles jetteront loin d'elles leur graisse et leur pusset ; elles entreprendront de retourner à l'église et à la sainte cène ; mais, quand le moment sera là, elles seront comme clouées sur place et, à la première occasion, elles retomberont dans leurs anciens débordements. Le fanatisme sectaire a atteint chez elles son paroxysme. Quelques-unes, avant de livrer leur tête au bourreau ou leur corps au bûcher, implorent la miséricorde des juges et la clémence divine ; d'autres meurent sans donner aucun signe de repentance.

« Mais d'où vient, nous dira-t-on, que, si des faits si connus et si abominables se passaient dans nos contrées, on n'allât pas surprendre dans leurs orgies ces bandes dépravées et les disper-

mouches ou des insectes qui voltigeaient près du possédé. » Dans nos Alpes, les écrevisses sont appelées les poux du diable.

ser ? » – À plus de deux siècles de distance et avec notre organisation sociale actuelle, la chose nous paraît aisée peut-être ; mais, à cette époque, où trouver des gens assez courageux pour oser entreprendre cette tâche, pour oser braver des gueux capables de tous les crimes. Le sentiment qui planait sur les populations était celui de la peur. « On ne saura jamais, a dit Michelet, les terreurs où, plusieurs siècles durant, le moyen âge vécut : toujours en présence du diable ! »

4° Quant à la manière dont se faisaient les interrogatoires, on remarque partout, comme nous l'avons dit, une marche analogue. L'accusé est d'abord questionné sur ses antécédents, lesquels sont le plus souvent très défavorables, puis sur les circonstances qui l'ont poussé à renier Dieu et à se donner au diable. Ensuite on constate l'existence de la marque indélébile ou de la tache satanique. On s'enquiert s'il a souvent assisté aux danses diaboliques. Ces points sont les plus saillants dans l'instruction de la cause ; puis apparaissent, comme conséquence de l'aveu principal (participation à la secte), le récit des attentats à la vie des personnes, les empoisonnements, les crimes, etc. En dernier lieu on s'informe des complices.

Au cours ou à la fin de l'interrogatoire, la torture est appliquée. Elle consiste à suspendre l'accusé par les mains ou par les bras liés derrière le dos, et à le hisser en l'air après lui avoir attaché aux pieds, suivant son mutisme ou sa résistance, des pierres plus ou moins lourdes. Ordinairement on ne mettait le sorcier ou la sorcière au supplice de la « petite » ou de la « grande » pierre qu'à la fin du premier interrogatoire ou dans les interrogatoires subséquents, en vue de confirmer ou de modifier les dépositions de l'accusé. La condamnation était ensuite prononcée. – Le jugement porte invariablement que l'accusé sera mis à mort, roué ou (ce qui est le plus fréquent) brûlé vif... sauf la grâce de Leurs Excellences, et que ses biens seront confisqués. – Les coupables manifestent-ils une vive repentance, alors, par faveur spéciale, leur sentence est modifiée en ce sens

qu'ils auront la tête tranchée avant que d'être brûlés en présence de la cour de justice.

Tandis que plusieurs des condamnés meurent en véritables possédés, en ricanant, en insultant les juges et le bourreau et en poussant des cris sauvages qui ne s'éteignent que sous la hache ou dans les flammes, il en est d'autres qui font une pitié profonde par l'expression de leur repentance, implorant le pardon de leurs forfaits, priant Dieu de leur faire miséricorde et de les recevoir au nombre des bienheureux.

Ainsi périrent, il y a deux cents ans, c'est-à-dire au siècle du grand roi Louis XIV, au temps des Descartes, des Leibniz, des Boileau, des la Fontaine, des Fénelon et des Bossuet, des milliers et des milliers de nos semblables poussés au crime par leurs vices et par une association de scélérats.

Pour confirmer les observations que nous a suggérées l'étude de ce sombre sujet, il ne sera pas sans intérêt de donner quelques spécimens jusqu'ici *inédits* des procédures et des sentences criminelles, prononcées à Aigle, au XVII^e siècle.

* * *

EXTRAITS D'INTERROGATOIRES ET DE JUGEMENTS CRIMINELS POUR CAUSE DE SORCELLERIE

I. – *Procès contre Marie Chaubergue*, femme de Pierre Roch, demeurant à Roche, âgée d'environ 50 ans, détenue prisonnière au chateau de Leurs Excellences, à Aigle, pour *crime de sorcellerie*. – Année 1672.

« Nous Louys Sturler, Bourgeois de Berne, gouverneur des quatre mandemants d'Aigle, pour leurs Excellences de la Très-Illustre République et Canton du dit Berne sçavoir faisons – qu'ayant receü la procedure consistoriale, tenue à Noville contre la détenue, et considéré le soubstient en icelle contenu, et continué par honneste Anthoynoz Eirard du dit Roche, – d'avoir icelle Marie détenue *donné les malins esprits à sa fille*, aurions, sur d'autres soubçons aussi, de nostre ordre fait appréhender la dito Marie, et conduire aux prisons le 16 Juillet dernier, puis fait prendre les informations requises de sa vie et comportement, et du tout informé leurs dites Excellences pour recevoir leur aduis comme il serait procédé dessus, lequel ayant receü, aurait été procédé contre elle par examination selon couttume amyablement au lieu du droit le 20 du dit mois de Juillet. – Mais n'aurait rien voullu confesser, jusques au soir qu'elle aurait fait quelque confession à l'officier, dont il aurait été requis aux assesseurs, par ordre de la Seigneurie gouvernementale, se porter le 22 du dit auprès d'elle pour recevoir plus réellement la dite confession,

» Laquelle aurait confessé que la femme de Louys Cottiez, à présent fugitive, luy avait donné *trois pacquets* de papier dans une boëtte ; En l'un desquels il y aurait *certaine poussière* comme de la *racleure* ou *gravenaz* (graine) *blanche*, dans l'autre de la rousse, et dans l'autre des *petites bestes comme des fourmis*. Il y a environ trois ans et demy que la dite Cottière est la cause de son malheur. – Item qu'avecq l'un des dits papiers, elle prist et estreint l'oreille du fils de Jaques du Thovez de Corbeyrier, se gardant des chèvres à Roche, et le *frappa* d'une verge sur l'espaule, de sorte qu'il *devint tout galleux*, ayant jetté par tout le corps des *grosses glandes* comme des noix, dont il a esté fort mal. – Item d'avoir donné à la fille d'Estienne Girard dans un bignet, devant sa porte, *deux des dites bestes* ; depuis lors a esté *possédée des esprits malins*. – Item d'avoir donné à Nicolas Roch sur la forge de la Saulnerie, dans un verre bleu, plein de vin du dit *pusset roux*, dont fut *incommodé*. – Item aurait confessé, le 23 du dit mois, à l'officier Anselmoz qu'estant venue ici à Aigle un samedi, elle entra dans la maison de Maître Jean Barroud Faure qui vendait vin, et ayant demandé du vin, pendant que la femme du dit Barroud en fust querre (quérir), voyant un *petit enfant* du dit Barroud à teste nue, dans la cuisine, Elle prit du dit *pusset*, et en *sema sur la teste* du dit enfant, puis devenu *malade*, et, dans quelques jours après, *mort*.

« *Du 29 juillet*. La dite déstenué aurait été de rechef examinée au lieu accoustumé, suivant le bon voulloir de leurs Excellences. Laquelle a confessé avoir mis du dit *pusset* blancq parmi du foin pour en *bailler* à

manger aux chèvres de Gerosme Gojonay, – lesquelles en ayant mangé, *deux sont mortes*. – Item a confirmé sa confession concernant l'enfant de Jean Barroud. – Item a confessé avoir vu *un grandt personnage* qui se nommait *Pirrollet*, un soir, entre jour et nuit devant la maison de Louys Cottiez, esmondant du champvre (chanvre), *fort grandt, habillé de noir*, avecq un chapeau à la mode, qui parlait à la femme du dit Cottiez qui estant arrivé, tira son chapeau tout bas, et luy donna du *pusset*, il y a environ trois ans, et qu'en même temps le dit Pirrollet luy donna aussi du dit *pusset* après l'avoir touchée sur un siège, vers son sertor (rouet) sus les genoux, sans pour ce coup se donner à lui. – Item a confessé avoir vu le dit Pirrollet une autre fois, il y a environ trois ans, devant la grange du S^r Amiguet d'Olon, que lui dit si elle se voulait donner à luy, laquelle lui repartit (demanda) qui il estait, dit que *c'estait Satan*, le même qui estait paru lors de la Cottière. Sur ce, fust si mal avisée qu'elle se donna à luy et *promit de le servir, ayant renié Dieu*. Par après, lui bailla sur les deux cuisses, et la *marqua sur la gauche en deux lieux*, en ayant icelle senti une *grande cuisure*, comme les marques se trouvent *vérifiées par la sonde* qu'en avons fait faire en premier par les trois officiers, et en second en présence de S^{rs} assesseurs. Il lui donna en mesme temps de la *graisse* et du *pusset*, lui commandant de l'employer bien tost, outre *trois batz* qui ne se trouvèrent que *feuilles de chesnes*.

» Item avoir été à la *secte de son maître*, une fois avecq la Corbière et d'autres, environ trois années, au Ferclat sous Roche ; dansant avecq le violon, son dit Maistre y estant, avecq un grand vestu de blancq, qui avait un gros chapeau gris, qui jouaient à l'alternative... – Item avoir esté encor en la dite secte de son Maistre, il y a environ deux années, au mesme lieu.

» Au 31 du dit moys, la dite détenue a esté examinée par *la torture* simplement avec une *petite levée*. – A confessé qu'Anthoynoz et Claudi Girard frères, de Roche, gageant ses abeilles, ayant pris un coutteau de *miel* pour manger, icelle mit du dit *pusset* parmi, qui ceux mangèrent furent fort malades ; – Laquelle a confessé qu'ayant eu des grandes disputes avecq la femme de Thomas Perrin, estant fort en collère, *le Diable s'apparust* de rechef à elle, il y a environ deux ans. – Item avoir esté encore à la secte de son maistre, il y aussi environ deux ans. – Item a confessé avoir donné du dit *pusset* à une *pièce de menu bestail*, appartenant à Estienne Girard *laquelle et devenue débille du quartier dernier*. – Item qu'estant devant sa grange, *son maistre la battit pour ce qu'elle ne faisait pas assez de mal*. – Item, une autre fois, estant, aller querre (chercher) de l'eau au Ferclat, luy ayant son dit Maistre donné un grand coup sur le

col, jusques à ce qu'il luy fist renverser son sceau par terre, auprès d'un fresne. – Item a confessé avoir *fait mourir une vache* à Louys Vallon avec du dit *pusset*, à ce printemps passé. – Item d'avoir *fait mourir deux pièces de menu bestail* à Jean Baunaz avecq du dit *pusset*.

» Au premier aougst 1672, après avoir esquisé quelques complisses, elle a confirmé les précédentes confessions, le tout assez probable selon les circonstances baillées par les perssonnes ici au chasteau convenues (rassemblées). Et le soustien de la dite destenue mesme d'estre ses confessions véritables, *voulant vivre et mourir en icelles*, demandant humblement *pardon de ses fautes et péchés à Dieu, son Créateur*.

» Ce qu'estant représenté aux S^{rs} Chastellains des quatre mandements d'Aigle, exprès rassemblés au chasteau du dit Aigle, en la place accoutumée de juger les criminels, et après avoir iceux entendu, la procédure criminelle formée contre la dite destenue, Marie Chaubergue, et les confessions y contenues, *ayant icelle habandonné la foy de Dieu pour prendre l'adoration du diable, par après avoir fait mourir gens et bestes*, comme est contenu plus amplement par ses dites confessions. – à raison de quoy, les prédits S^{rs} Chastellains et Jurés (ayant premièrement invoqué le nom de Dieu pour faire juste jugement) *ont adjugé et adjugent la dite destenue en corps et biens, à Leurs Excellences*, ordonnant devoir être *remise entre les mains de l'Exécuteur* de la haute Justice pour estre conduite au lieu appelé les *Planches*, et là, *estre bruslée toute vivve sus un eschaffaud de bois* qui sera sur ce dressé, finissant ainsi sa vie, en exemple à d'autres malfaiteurs qui la voudraient ensuyvre ; la grâce de leurs Excellences en tout et par tout réservée et la dite destenue humblement recommandée, *vu sa libre et vollontaire confession et sa grande repentance*. – Donné au chasteau d'Aigle, le 3 aougst 1672.

» La dite procédure parvenue par devers Leurs Excellences, leur bon plaisir a esté d'*addoucir le chastiment* qu'elle eut bien mérité, c'est *qu'au lieu d'estre bruslée toute vivve*, elle devra en premier lieu *avoir la teste tranchée puis bruslée et réduite en cendre*. – Donné à Berne le 6^e aougst 1672. – « *Mise à exécution le 10 aougst 1672.* »

II. – *Procès criminel contre Claude Wauthey*, valaisan, accusé de larcin, brigandage et sorcellerie, âgé de 23 ans, cité devant Gabriel de Diesbach, gouverneur des quatre mandements d'Aigle. – Année 1655.

» Le dit Wauthey « a dit et confessé que Satan était apparu à luy sur la frontière de Bourguogne, sur son chemin, au premier voyage qu'il fit, qu'il ressemblait un grand cavalier, qu'il luy dit où ce qu'il allait. Il lui reparti qu'il s'en allait à gagner sa vie. Sur ce, luy dit qu'il devait seulement dérober et faire du mal, qu'il ne tomberait jamais entre les mains de la Justice, et que s'il se donnait à luy pour le suivre, il luy donnerait tant d'or et d'argent qu'il voudrait ; et après lui avoir demandé qui il estait, il lui aurait dit que s'estait le Diable, et, en même temps, l'aurait voulu fouler avec son cheval avec grande menace de le battre, – ce que voyant, il fust si espouventé qu'il pria Dieu... »

» Il a encore confessé qu'après l'avoir beaucoup menacé de battre, etc. il fut si mal avisé que, moyennant qu'il ne le laissa (pas) tomber entre les mains de la justice, – comme il lui promettait qu'il lui servirait, – en suite de quoi, Satan lui dit qu'il fallait qu'il reniât son Dieu et son baptesme. Lors luy respondit que cela luy faschait bien de faire. Sur ce, Satan lui bailla une plaque d'or qui, par après, il ne se trouva qu'une feuille de chesne. Et ainsi, se voyant trompé, il n'aurait (pas) voulu permettre qu'il le marca, nonobstant toutes ses menaces. – Item a confessé qu'une autre fois il apparut à luy... venant du moulin, qu'il estait de la grandeur de deux hommes, fort laid, ayant des cornes à la teste, les yeux comme des feux et le groin comme un pourceau. Et luy fit les mêmes sollicitations et promesses que si devant est dit, affin qu'il se donna à lui et de le marquer, mais il ne le voullut pas croire, ni faire, tellement qu'il le voulut battre, mais il cria à l'ayde et pria Dieu, par après, il se retira de luy. Du depuis, il ne s'est (plus) apparu à luy. – L'ayant par après fait visiter pour savoir s'il estait vrai qu'il ne fust point marqué, on n'aurait rien trouvé, etc. Lesquelles confessions, il aurait confirmé soubstenant estre véritable et voulloir vivre et mourir en icelles, demandant pardon à Dieu et à Justice.

» Ce qu'estant représenté par devant les Seigneurs Chastellains, et Justicier d'Aigle expressement rassemblés au chasteau du dit Aigle, en la place accoutumée, etc., après que iceux ont entendu la procédure criminelle sur escript formée contre Claude Wauthey, destenu et ses confessions par luy faites par lesquelles il est convaincu de ses mal faits... ont adjugé le dit destenu en corps et biens à leurs Excellences, ordonnant à devoir être remis entre les mains de l'Exécuteur de la Haute Justice pour estre mené et *conduit au lieu appellé En Challex, et ses membres estre roués, rompus et brisés tout vifs, luy faisant ainsi finir sa vie, par apprêt, son corps estre exposé sur la roue, en exemple à d'autres... et ses biens confisqués*, etc. – La susdite procédure et écriture ayant esté en-

voyées par devant leurs Excellences, leur bon plaisir a esté de la confirmer sur tous les points, excepté que, de grâce, le *coup de la mort* luy soit donné, pour abréviation de sa vie, avant que de le lever sur la roue, ordonnant et condamnant de le faire mettre à mort. Donné à Berne le 31 octobre 1655.

» Le 3 novembre 1635, la dite sentence a été mise à exécution. »

III. – *Procès criminel contre Françoise Augj (Oguey?)* du mandement de Bex, âgée de 60 ans, pour crime de sorcellerie, par devant Gabriel de Diesbach, gentilhomme gouverneur, à Aigle. – Année 1657.

« Le 5 Juin 1657, la dite Françoise fut visitée pour voir si elle se trouvait marquée de la marque satanique ». La dite marque fut trouvée sur elle « bien apparente » au ventre « comme une lentille et de même couleur, où les visiteurs *auraient mis et poussé une assez grosse espingle jusqu'à ta tête de la dite espingle, sans que la dite destenue l'aie ressentie* en aucune façon, ni même qu'il soit sorti aucune goûte de sang après l'espingle sortie²⁶. »

» Le 15 du dit mois, elle fut mise à « la torture sans pierre » mais sans vouloir rien confesser. Le lendemain « à la *petite pierre* » sans résultat. Le 19 et jours suivants, on a procédé contre elle « avec la *grande pierre* », torture suivie de l'aveu d'avoir vu Satan devant sa maison, « vêtu de violet, qui lui dit qu'il fallait qu'elle fut sienne », et de l'avoir pris pour son maître.

» Par après, l'aurait marquée en luy ayant mis sa griffe sur la poitrine, où la marque s'est trouvée apparente, et en même temps luy aurait donné de la graisse et du pusset, quelle tenait en une boîte pour faire mourir gens et bestes. En outre lui aurait encore donné quatre à cinq batz, lesquels, par après, ne se trouvèrent être que des feuilles », puis l'aurait même *transporté à la secte*, près du château, au dessus de Bex « *par quatre à cinq fois, où elle dansait, buvait et mangeait avecq*

²⁶ Des cas semblables d'insensibilité, se produisant sur certaines parties du corps, ont été fréquemment signalés chez les hystériques.

d'autres siens complisses, lesquels elle n'a pas reconnu, estant masqués, ayant le tambour et la flûte pour instrument. » – Item a confessé plusieurs crimes et maléfices, comme aussi que « Satan son maître l'avait battue au devant de sa maison, avec un bâton et sa griffe, *parce qu'elle ne faisait pas assez de mal* », et « qu'un peu avant que l'officier l'a prise, passa un *oiseau* par devant ses yeux qui la toucha avec ses ailes lequel estait gris sur blanc. »

» Ensuite de quoi, elle fut condamnée « pour avoir renié Dieu, pour s'être abandonnée à Satan, l'ennemi du genre humain, pour avoir fait périr plusieurs bestes et *avoir donné des démons* à diverses personnes, à être bruslée toute vive sur un eschaffaud. » – Elle eut la tête tranchée et fut brûlée à Aigle, le 15 Juillet 1657. »

IV. – *Extrait de la procédure criminelle formée à Aigle contre Miaz de la Crestaz d'Yvorne (1687).*

« La marque satanique lui fut trouvée sous le bras gauche, « bien apparente, sondée et éprouvée ». Elle fut mise à la torture et avoua que Satan lui était apparu près d'Yvorne « vestu de noir », lequel lui dit si elle se voulait donner à luy. Sur ce, elle luy aurait demandé qui s'estait, aurait dit qu'il estait le diable et se devait nommer *Pignollet* ; donc elle répondit : « mon Dieu non ! » Elle ajoute qu'il lui apparut jusqu'à trois fois « qu'il lui fit tant de promesses, lui donna tant de viande pour elle et ses enfants, qu'elle fut si mal avisée qu'elle s'abandonna à lui et qu'en même temps, il la marqua en lui mestant sa griffe, etc. »

» Item a confessé qu'il luy donna de la graisse et du pusset et un crutz, lequel elle pensa regarder et ne se trouva que feuille de chesne ; – qu'elle tenait sa graisse et pusset sous une grosse pierre au devant de sa maison, en des petits linges ; – s'ils ne s'y trouvaient pas, « elle pensait que comme Satan est si faux et meschant qu'il luy aura repris. » – A avoué en outre que « le mauvais Esprit son maître l'avait battu souvent en son estable parce qu'elle ne faisait pas assez de mal à gens et bestes, la voullant aussy contraindre à faire mourir les siennes ; » – qu'avec des malédictions « qu'elle jectait sur les bestes, elles mourraient. »

» Item a confessé « d'avoir été à la secte de son maistre tant de fois qu'elle ne sait pas le nombre », – a qu'elle n'a pu recognoistre personne autre chose, sinon que Satan leur donnait à boire et manger disant : « Tiens, toi qui est d'un tel lieu, et toi qui est d'un autre lieu », estant par

ainsy si meschant qu'elle n'en a pu cognoistre aucun, esblouie par le feu allumé pour danser et manger », etc. La dite a confessé en outre divers maléfices à gens et bestes, et a été examinée à la torture, avec la troisième pierre, et enfin condamnée à avoir la tête tranchée et « par après son corps estre bruslé et réduit en cendres pour exemple à d'autres qui la voudraient en suivre. »

L'exécution eut lieu aux Planches, le 10 Janvier 1687.

V. – *Procès criminel de 1659* :

« L'accusée, de Corbeyrier, est reconnue pour avoir la marque satanique *sous la langue*. Elle confesse que Satan lui aurait donné puissance de faire mourir en maudissant ou en soufflant du puset, – qu'elle a fait mourir ainsi « Jaques, fils de Pierre de la Crestaz avec des mauditions ; » qu'elle a été à la secte (sabbat) par plusieurs et diverses fois en *esprit* et *en son corps*, au lieu appelé Champriond ou sous le village ou dans les bois, notamment le samedi que « Satan l'y portait comme un orage », apparaissant comme un bouc « ayant des grandes cornes comme un cerf et des gros pieds ronds et fendue, et il luy semblait qu'ils buvaient et mangeaient ; il luy semblait aussy qu'ils dansaient à la ronde et qu'il y avait des flûtes ; a dit n'avoir pu recognoistre ses complices, « seulement des ombres » (ombres) et Satan avoir dit « qu'ils le devaient appeler Piorrasset. » – Item a confessé divers crimes et souillures, d'avoir aussi « soufflé du puset dans la soupe de Jeanne Blancq, laquelle Dieu avait voullut qu'elle rejetta dehors, dont elle fut saufve ; » d'en avoir également soufflé sur l'enfant de Jaques de la Crestaz, « en lui mettant une robette de toile », etc. « A eu la teste tranchée et a esté bruslée et réduite en cendres à Aigle, le 15 juillet 1659, au lieu dit Les Planches. »

* * *

Un sentiment lugubre, mélange de tristesse, de pitié et d'effroi, vous saisit à la lecture de ces procès-verbaux, lorsqu'on songe à la barbarie de ces temps relativement si rapprochés de nous, et surtout à ces épouvantables hécatombes de créatures humaines victimes de leur ignorance et de leurs vices. Instinctivement on se demande ce que serait devenue la civilisation chrétienne si elle n'avait pas eu recours aux mesures les plus énergiques pour briser la puissance d'une association qui ne tendait à rien moins qu'à ressusciter, sur la surface de l'Europe entière, le paganisme antique et, avec lui, ses saturnales et ses horreurs. Une guerre infernale s'était allumée. Il s'agissait de savoir qui vaincrait : du christianisme civilisateur ou du paganisme renaissant. La société, secrètement attaquée dans sa base et dans ses principes, dut aviser à son salut, au risque de périr dans une barbarie nouvelle. Elle se trouvait donc en état de légitime défense. N'oublions pas du reste qu'à cette époque, elle n'avait à sa disposition, ni les vastes prisons, ni les maisons de force, ni les nombreux moyens de préservation et de correction qui sont à notre service aujourd'hui. Elle n'avait que le fer et le feu, et, – Dieu le lui pardonne ! – elle s'en est servie d'une manière terrible, en attendant que l'instruction détruisît les hideuses superstitions qui menaçaient de l'envahir.

Pour nous, lorsque, sans oublier nos misères et nos déficits, nous regardons en arrière vers cette sombre époque qu'éclaire la lumière sinistre des bûchers et que plusieurs appellent « le bon vieux temps, » le sentiment que nous éprouvons est celui d'un soulagement immense et d'une reconnaissance infinie envers Dieu et envers les hommes de bien, de courage et de progrès qui nous ont faits ce que nous sommes. Oui ! béni soit le Maître des peuples et de nos destinées d'avoir placé bien loin derrière nous ces temps de barbarie, où les erreurs religieuses aboutissaient aux plus grands crimes, et de nous permettre de jouir aujourd'hui d'une civilisation dans laquelle l'incrédulité même est obligée de revêtir des formes plus humaines !

Mais, si le progrès des lumières est aujourd'hui incontestable, il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue de la sorcellerie, il y a des choses curieuses, des faits étranges à signaler encore. Tous les prétendus sorciers ne sont pas morts. Ils ont des successeurs dont la tâche est, en vérité, bien facilitée par l'ignorance et la crédulité des naïfs. Citerai-je quelques faits ?

En l'année 1868, je fus appelé en toute hâte dans un hameau, chez un homme de soixante-cinq ans environ, qui se trouvait en bonne santé et dans son parfait bon sens. Je constatai qu'il était dans la plus grande angoisse ; il avait peur de mourir. Il ne fut pas longtemps sans m'avouer qu'il était dans des transes épouvantables. Il se croyait sous l'action maligne d'un mauvais génie, d'un méchant sorcier qui lui avait prédit sa mort pour la fin du mois. J'eus assez de peine à rendre quelque courage à ce brave homme qui ne mourut que treize ans plus tard.

Près de chez lui, habitait une famille dont les entreprises ne réussissaient pas et qui, en toutes choses, semblait jouer de malheur. Elle était persuadée qu'elle se trouvait sous l'action de charmes perfides et qu'elle avait au moins « vingt sorciers de diverses sortes à ses trousses. »

Sans insister sur le degré de confiance qu'a su éveiller chez nous, le fameux Durando, que le canton du Valais chassa de son territoire et qui pratiqua trop longtemps à Lavey et à Vevey, auprès de ceux auxquels il avait l'audace de se donner comme un nouveau Messie, – il suffira de rappeler que, de nos jours et un peu partout, ceux qui sont censés avoir le « mauvais œil, » ceux qui par un souffle perfide peuvent donner des rhumatismes et le « décroît », ceux qui « jettent des sorts, » ceux qui passent pour avoir reçu le privilège d'être en communication avec les puissances occultes, ceux qui prétendent avoir le don de divination, sont fort loin, même en dehors des vrais magnétiseurs et des somnambules, d'avoir perdu tout crédit. En veut-on quelques preuves ? – En avril 1884, plusieurs des journaux politiques les

plus sérieux de Lausanne et de Vevey publiaient l'annonce suivante :

L'AVENIR !!! La célèbre Mexicaine, M^{me} Autero, depuis si longtemps attendue dans notre ville, est enfin arrivée d'Égypte. Ses études, faites d'après les hiéroglyphes trouvés dans les tombeaux des princes aztèques et dans les sarcophages égyptiens, lui font prédire l'avenir au moyen de secrets connus d'elle seule. Tous les jours, de 9 à 6 heures, le dimanche excepté, 9, route du Tunnel, 9.

Au mois de juin de la même année, on pouvait lire dans plusieurs journaux de notre pays l'article ci-après :

« Une figure originale vient de disparaître de Zurich. Il y a quelques jours est mort un certain Meier, surnommé Meier aux planètes (*Planeten-Meier*). Ce brave homme exploitait en effet une industrie curieuse. Comme les astrologues du moyen âge, il prétendait lire l'avenir dans les étoiles. Bon nombre de gens allaient le consulter, et quelques-unes des meilleures familles avaient en lui une foi aveugle. On avait recours à Meier principalement dans les affaires de cœur. On ignore qui va hériter de sa clientèle, car il y aura toujours assez de crédules, à Zurich *comme ailleurs*. »

Il y a plus : voici ce que m'écrivait encore un ami qui habitait le pied de nos Alpes : « La foi aux sorciers est encore bien loin d'avoir disparu. C'est au point que nous en avons un, fort couru, chez lequel ne dédaignent pas de se rendre des dames très en vue. Aussi notre municipalité a-t-elle dû intervenir et menacer le sorcier d'expulsion (il est bernois), s'il continuait à pratiquer son ténébreux négoce. Il habite le même quartier que moi. C'est un septuagénaire, pauvre à en être misérable, mais des plus rusés ; c'est ce que vient de me répéter l'agent de police chargé de le surveiller et que j'ai fait appeler pour être exactement renseigné. Il ne demande rien, mais il dit à ses clients : « Si vous laissez mourir de faim moi, mon prédiction il vaut

rien ; mais si avre bien pitié de moi, l'affaire il veut bien chouor.
« – L'agent m'a cité des noms de personnes très connues qui sont allées le consulter en lui laissant ordinairement dix francs. »

M. l'instituteur Burnier, de Cuves, parlant des croyances populaires du Pays-d'Enhaut, apporte sur ce sujet spécial le témoignage suivant : « Chacun de nous a très souvent entendu parler de ces livres fameux et aujourd'hui fort rares (tels que le *Grand Albert*, le *Petit Albert* et le *Grand Grimoire*), qui donnaient un singulier prestige et beaucoup d'importance à leur heureux possesseur. Quelques-uns d'entre nous en ont peut-être vu ou possédé. Ils n'auront pas manqué de relever par quelles niaiseries on pouvait, avec un peu d'aplomb et d'adresse, se faire passer pour un personnage. Ces livres étaient l'objet d'une vénération mêlée de crainte ; on se donnait grand mal pour se les procurer, et on ne les prêtait qu'avec répugnance, redoutant les peines sévères qu'encouraient autrefois ceux qui pratiquaient la magie et la sorcellerie. Avec quel sérieux et quel respect n'avons-nous pas entendu raconter naguère comment, lorsque quelque profane mettait la main sur le *Grand Grimoire*, et se permettait de l'ouvrir à certaine page, l'appartement était aussitôt envahi par une légion d'oiseaux venus on ne sait d'où. Une poignée de grain, accompagnée de conjurations, réussissait seule à faire retirer ces volatiles, après qu'on avait fermé le livre et qu'on l'avait remis respectueusement à sa place. »

Autre fait. Dans l'été 1884, le tribunal correctionnel d'une des villes voisines de Bâle avait à sa barre un couple d'origine suisse. Le mari a été condamné à quatre ans de réclusion et à une amende de 2500 fr., et la femme à trois ans d'emprisonnement. Ces gens étaient accusés d'avoir vendu des livres de magie à des habitants de Bâle qui s'adonnaient à la recherche des trésors ; ils avaient fait payer un de ces livres 2000 fr., un autre 1500 fr., enfin un troisième, qui devait servir de *clef* aux deux autres, 450 fr. Ces bouquins n'avaient aucune valeur réelle ; c'était des cahiers de papier écolier tout ordinaire, re-

couverts de signes et de sentences cabalistiques, Les époux V*** les avaient intitulés le *Grand bouclier spirituel du pape Grégoire* et les faisaient passer comme datant de l'an 1318. Ils avaient soi-disant la puissance de faire découvrir les trésors cachés, de guérir toutes les maladies, de faire revenir la mémoire à ceux qui l'avaient perdue ; bref, ils possédaient une foule de vertus plus miraculeuses les unes que les autres, et c'est dans une ville comme Bâle qu'ils s'étaient fait une clientèle !

REVENANTS ET TRÉSORS

Si je ne comprends pas une chose, ce n'est pas une raison de dire qu'elle soit fausse, c'est plutôt la preuve que je suis ignorant.

Cicéron.

Le monde est plein d'incidents mystérieux.

V. Cherbuliez.

Au nombre des légendes qui sont encore fort en crédit dans nos Alpes, il faut citer celles qui se rapportent aux revenants et aux trésors.

Comme on le sait, le mot de *revenant* sert à désigner de prétendues apparitions de personnes décédées, qui, sous la forme de spectres ou de fantômes, sont censées *revenir* dans les lieux témoins de leurs méfaits, pour expier leurs crimes et se livrer sans relâche aux occupations qui furent celles de leur vie d'autrefois.

Un homme avait-il mis fin à ses jours par le suicide, un magistrat avait-il trompé ou volé dans l'exercice de sa charge, un *fruitier* avait-il fraudé dans le poids ou la mesure du beurre et du laitage, on les entendait la nuit accuser leur présence par des bruits de chaînes ou des gémissements. – Un mauvais garnement trop intéressé avait-il déplacé, au détriment de son voi-

sin, les bornes de sa propriété, son esprit, sous forme de feu follet, (porta-boèna), était condamné à visiter chaque nuit les pierres qu'il avait déplacées. – Un chevrier avait-il négligé de garder scrupuleusement le troupeau confié à ses soins, on l'entendait, comme à Huémoz, bramer sans relâche jusqu'à l'aube ce cri d'appel : « Ta bédjet !... Ta bédjéta !... » (Tiens, chèvre ! Tiens, chevrette !) – Un exploitateur de forêts, un flotteur de bois avait-il fait tort à ses ouvriers dans leur salaire (comme ce fut le cas d'un nommé Melchisédec Ch.), on l'entendra la nuit, dans les ravins de la Gryonne, pousser ce cri d'effort des ouvriers soulevant des *billons* : « Yo houh ! Yo houh ! »²⁷.

Aujourd'hui encore, veut-on faire comprendre qu'un lieu, un bois ou une maison reçoivent les visites d'un esprit ou d'un revenant, on dit : « On y aperçoit. » – C'est le cas en premier lieu, il va sans dire, des cimetières près desquels on redoute de passer la nuit. C'est le cas aussi de telle grange ou de telle habitation isolée où l'on entend des voix, des bruits et où se passent des choses étranges. On y entend parler, rire, pleurer, marcher. On y fait « le train du chalet ». On s'y occupe à divers métiers. On y mange, on y boit ; mais les mets, dit-on, y manquent toujours de sel.

Les propriétaires de ces immeubles et les voisins savent très bien tout cela, mais ils n'osent rien faire crainte de vengeance. Le matin, ils se redisent à voix basse ce qu'ils ont entendu la nuit ; ils se racontent les travaux que font ces pauvres es-

²⁷ Cette tradition de « Sédec », poussant son cri nocturne, est très ancienne dans la contrée. À ceux auxquels ce nom pourrait paraître apocryphe, je rappellerai qu'il fut un temps où il était fort répandu sur les bords de L'Avançon, grâce à l'affection que les habitants de la paroisse de Gryon avaient pour leur pasteur, lequel, portant le prénom de Melchisédec, laissa après lui un souvenir très populaire. En l'année 1877, un des derniers montagnards portant ce nom mourut au hameau de Frenière.

prits tourmentés » mais ils ont soin de ne jamais les interroger sur les motifs de leurs gémissements.

Au siècle dernier, beaucoup de maisons se sont vendues à des prix très modestes, uniquement parce qu'on les croyait hantées. Sur les bords du Léman, une habitation passait pour être troublée par des bruits insolites ; on y entendait, disait-on, les soupirs d'un homme qui souffre et qui s'agite. Cette maison, non seulement s'est vendue pour peu de chose, mais l'acquéreur eut encore le bonheur de trouver, dans un des murs du bâtiment, un petit trésor d'anciennes monnaies. Pareil à l'émerillon qui plane sur sa proie et bat de l'aile en la surveillant, de même l'esprit de celui qui avait autrefois possédé ce trésor s'agitait sur le lieu où il était enfoui. Depuis que cet argent a été remis au jour, tout bruit a disparu.

Ailleurs, dans un village du district d'Aigle, – c'était en 1860, – un individu avide de recueillir l'héritage d'un parent bien portant jugea intelligent de « faire au revenant ». Dans ce but, il fit, pour effrayer son monde, un vacarme qui, pendant la nuit et durant assez longtemps, eut pour effet de produire une vive émotion. Les plus courageux conçurent cependant quelques doutes. On fit quérir un magistrat et on finit par trouver l'héritier trop pressé blotti sous le plancher de l'appartement où il menait grand bruit.

Pendant bien longtemps, dans la vallée de la Sarine surtout, les capucins des environs ont passé pour avoir seuls le pouvoir de purger les demeures de ces hôtes peu sympathiques. Il y a quelques années, des religieux de Bulle furent encore appelés au Pays-d'Enhaut pour y exercer les fonctions d'exorcistes.

Quant à l'aspect des revenants, ils sont censés revêtir des formes très variées. Nombreux sont ceux qui assurent avoir vu telle ou telle personne allant et venant après sa mort, avec le même air, la même allure que de son vivant. D'autrefois ce sont des apparitions plus bizarres, des costumes baroques ou antiques (comme le moine de Bahyse, sur Vevey, qui garde un tré-

sor). Ailleurs l'être mystérieux se montrera voilé, sous l'aspect d'un spectre, (comme la femme blanche du Grand Essert, près de Noville, qui apparaît en cas de mort) ; ailleurs, il se tiendra caché dans des souterrains munis de portes de fer (comme au château Cottier, à Château-d'Œx) ; ailleurs, il errera, à minuit, dans les vestibules ou dans les galetas, portant un costume ancien (comme dans plusieurs cures du pays) ; enfin il signalera sa présence par des cris, des soupirs, ou par un souffle qui éteindra subitement les lumières (comme dans les caves du château de Roche).

* * *

« Dei revenants ! yen avé prau den le tin, – m'écrit un de mes amis, vieux montagnard. Son plle ra ora. Lai yen a on quia ita yu per mé dena persena. Cé que la le mi yu dit qué n'a ren dé tэта ; rinqué on tepé de pai, que sô dessus son col d'habit. Yé on petion homme qu'a de lé tzossé et on grand habit que va tinqué é dzerré. » (Il y avait beaucoup de revenants dans le temps. Ils sont plus rares aujourd'hui. Il y en avait un qui a été vu par plus d'une personne. Celui qui a pu le distinguer le mieux a dit qu'il n'avait point de tête, rien qu'un petit toupet de cheveux ou de poils qui sortaient au dessus du col de son habit. C'était un petit homme qui avait des pantalons et un grand habit qui lui descendait jusqu'aux jarrets.)

« On âtre : yé on individu praô grand, avoué on tzapé à tré ben, on garde-habit, que trinnépres que, et de lé grôssé botté. E ne fa ren dé pas per la nai, car n'é pas pésant. » (Un autre revenant était un individu assez grand, portant un chapeau à trois coins, une redingote qui traînait et de grosses bottes. Il ne laissait aucune trace de ses pas dans la neige, car il n'était pas pesant.)

« Y ien âve on âtre que se tagnai su lu pont dei Favairge, é sembrlavé on tza ; é fasi on train d'enfer, sembrlavé que l'on bresivé tui. Y avé praa por faire poairé. » (Il y en avait un autre qui se tenait sur le pont des Favairges ; il ressemblait à un chat ; il faisait un tapage d'enfer ; il paraissait vouloir tout briser. Il y avait là suffisamment de quoi effrayer.)

« On tzo, yon que se retornavé di on enterrémen, a rencontra le mort que revegnai por rentra dans la maison di yô l'avon enterrâ. E la bin recognu, lui asse bin. » (Un jour, un individu qui revenait d'un enterrement a rencontré le mort qui revenait aussi pour rentrer dans sa maison. Il l'a bien reconnu et l'autre aussi.)

« Pré de tzi no, on oudai de lé pllainte, ver on buit, entré ondiauvré et la miné, tui lon coup qu'on abéravé lé tzavau à lli zauvré. On yadze, sen é trova yon quia demanda cen que yétai. Onna voix l'ai ya répondu que faillai paï on tzavau que z-avé roba à tolé dzen. Yan païa le tzavau, et n'en jamé ren rézaouï. Dion portan que ne fau ren, lau deré, ma ye parait que ne lai fà ren. » (Près de chez nous, on entendait, non loin d'un bassin, des gémissements. C'était entre onze heures et minuit, chaque fois qu'on abreuvait les chevaux à l'écurie. Une fois, il s'est trouvé quelqu'un pour demander ce que c'était. Une voix a répondu qu'il fallait payer un des chevaux qui avait été volé à telle personne. On a payé le cheval et on n'a plus rien entendu. On dit pourtant qu'il ne faut rien dire aux revenants ; il paraît donc que ça ne leur fait rien.)

* * *

La Darne de Saleuscex ²⁸. – Au-dessus du golfe de Montreux, s'élève le Cubli, dont les pentes boisées et les parois rocheuses dominant cette rive admirable. Du haut de ce sommet de modeste élévation (1200 mètres), on voit s'étaler, à l'occident et au sud, la nappe bleue du Léman et la vallée du Rhône que commandent la dent du Midi et les glaciers de la chaîne du mont Blanc. Du côté du levant, l'œil se repose sur des pentes riantes et fertiles que couronnent les rochers de Naye et la dent de Jaman. Au nord et au nord-ouest, le regard embrasse une succession de plateaux et de collines qui se perdent au loin, jusqu'au lac de Neuchâtel et au Jura, dont les lignes moelleuses se dessinent à l'horizon en teintes bleues ou grises. De toutes parts, dans les environs immédiats, des villages en grand nombre, – on en compte plus d'une quarantaine, – laissent voir, au milieu des champs, des noyers et des châtaigniers qui les entourent, leurs toits bruns, leurs clochers ou leurs châteaux. La poésie de ce site, jusqu'ici trop peu visité, prend quelque chose de plus romantique encore par la présence de vieilles ruines : ce sont celles d'un manoir ou refuge dont l'histoire est muette, mais qui aurait eu pour premier propriétaire la famille de Blonay.

Jadis, une très haute tour et de forme carrée, sorte de donjon protecteur semblable à celui de Gourze, élevait vers le ciel ses murs solides, épais de cinq pieds et longs de vingt. Cet abri, ou plutôt ce poste d'observation était protégé de trois côtés par des fossés secs et, dans la direction du lac, par les escarpements de rochers à pic.

²⁸ *Saleuscex* signifie le *Rocher de Sales*. Sales est un des villages de la paroisse de Montreux, situé au pied de ce rocher. Aucun document jusqu'ici connu ne fait mention de la tour dont il va être question. Tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1620, Gabriel de Blonay vendit à ses sujets du Châtelard le grand bois du Cubli, où la tour avait été bâtie, pour le prix de 25,000 florins.

Lorsque cette tour, plus vieille que Chillon et que le Châtelard, se dessinait autrefois sur l'horizon, lorsque quelques arbustes ou buissons en tapissaient seuls les abords, quand, le soir surtout, la lune en éclairait les créneaux, son profil devait donner à la contrée un cachet de poésie qu'on aimerait à lui rendre. Elle devait apparaître, là-haut, comme un nid d'aigle posé sur un rocher. Aujourd'hui, il ne reste de ce vieux donjon aux pierres chancelantes que trois pans de murs et... une légende.

La tradition raconte qu'à minuit, quand le vent pleure dans les sapins, une femme voilée apparaît souvent près de ces ruines, en faisant entendre de douloureux soupirs. Un homme de haute taille, au regard farouche, la suit parfois dans la forêt, avec des éclats de rire diaboliques.

Ceux qui prétendent savoir l'histoire de cette femme disent qu'elle fut la fille du redouté Archibald d'Aigremont, qui vivait au temps de la reine Berthe, et qu'elle n'eut, durant toute sa vie, qu'à souffrir de la barbarie et des cruautés de son père. Celui-ci, après avoir été assiégé dans son castel des Ormonts, obtint de dame Isabelle de Blonay de pouvoir se réfugier avec sa fille Éléonore dans le donjon de Saleuscex. Ce fut là qu'il reçut de celle-ci les soins les plus dévoués. Pendant qu'Éléonore entourait son vieux père de ses tendresses, Berthold de Blonay, son cousin, venait souvent la voir. De ces visites répétées, il résulta entre les deux jeunes gens une affection profonde, qui fut pour Éléonore, dans ses jours de tristesse et d'isolement, une source de joie et de consolation. Mais, lorsque le farouche Archibald vint à s'apercevoir que ces relations pourraient aboutir au mariage et par conséquent au don de sa fille unique, il ne songea qu'à lui et entra dans une fureur terrible. Berthold dut s'enfuir de Saleuscex.

Cependant, sous l'empire des remords, on vit peu à peu le seigneur d'Aigremont tomber dans une grande angoisse et se livrer, en vue d'obtenir son salut, à toutes les pratiques de la plus ardente piété. « Je vais mourir, dit-il un jour à sa fille. Je vois

plus que jamais se dresser devant moi tous mes crimes... Mon enfant ! jure-moi que, pour sauver mon âme, tu consacreras le reste de tes jours à prier pour moi dans une des demeures des saintes filles qui se vouent au Seigneur. »

La lutte dans le cœur d'Éléonore fut longue et douloureuse. Mais, en entendant les supplications réitérées de son père, en le voyant un jour au moment de rendre l'âme, elle promit d'accéder à ses désirs. Une fois seule, elle quitta la tour et entra dans un monastère, où elle termina sa mélancolique existence dans la prière et dans les larmes. Dès lors, son âme revient, dit-on, errer près des ruines de Saleuscex, dans ces bois témoins de ses plus douces émotions, mais aussi de ses plus rudes combats. Voilà pourquoi son regard est si triste et pourquoi les solitudes du Cubli retentissent aujourd'hui de si douloureux soupirs.

* * *

Au château du Vanel. – Ce castel, dont il ne reste plus qu'une tour en ruine, servait autrefois de demeure seigneuriale à la branche cadette de la maison de Gruyère. Il occupait une situation admirable sur une arête rocheuse (de là son nom de *vanel* ou *vanil*, roche) et commandait le passage du Simmenthal au Pays-d'Enhaut. La seule route alors praticable passait dans l'enceinte du château et mettait les voyageurs à la merci de ses habitants. Lieu de refuge à l'occasion, cette forteresse servait le plus souvent à cacher le butin enlevé aux ennemis d'alentour. Ainsi, en 1331, Pierre du Vanel dut comparaître devant le comte de Savoie pour des déprédations commises par ses gens sur des montagnards voisins, sujets de Berne, et surtout pour une grande razzia de bétail que les plaignants n'estimaient pas à moins de deux mille livres, soit environ quarante mille francs. Le comte de Savoie lui laissa son château, mais lui fit payer huit cents livres. – Il paraît qu'un jour, dit la tradition, ce château fut longuement assiégé par les Savoyards ; il allait succomber à la

famine. Les assiégeants, qui avaient pillé la contrée et réuni beaucoup de bétail, firent un matin paître par dérision un troupeau de porcs devant les murs du donjon, sous les yeux de la garnison affamée. Tout à coup, un des soldats du fort ouvre la poterne, pousse le cri bien connu : « Hoo ! hoo ! » et tout le troupeau grognant se précipite dans l'enceinte fortifiée, où il apporte un renfort de vivres qui met le château pour longtemps à l'abri de la famine.

Depuis que le château du Vanel eut été détruit, en 1349 par les Bernois, depuis que ce nid de pillards ne put plus servir d'habitation, celui qui jadis passait à minuit au pied de ces murailles entendait régulièrement à travers bois dans la direction de cette tour lézardée des éternuements répétés. C'était l'esprit d'un des seigneurs du Vanel qui pour ses déprédations était condamné à errer sans trêve ni repos jusqu'au moment où dans ces lieux témoins de ses cruautés il entendrait la voix d'un vivant lui adresser un bon souhait.

Or un soir quelques montagnards causaient du revenant du Vanel dans un cabaret voisin à Rougemont. Un vigoureux gars entendant cette histoire fit le pari d'aller tout de suite s'assurer de la vérité des faits qu'on venait de lui conter. Au coup de minuit il fut au pied du vieux manoir. Il attend, il écoute. Tout à coup un formidable éternuement retentit dans le silence de la nuit. Les hiboux effrayés s'enfuient. Les corbeaux s'éveillent. Les chouettes crient. Sans perdre sa présence d'esprit notre montagnard jeta ces mots aux échos du Vanel :

– À vos souhaits ! Que Dieu vous bénisse !

– Grand merci ! lui répondit aussitôt une voix caverneuse. Voici plus de six cents ans que j'attendais cette parole ! – Le revenant délivré ne reparut plus.

* * *

Le revenant du chalet de La Cousse. – Dans les montagnes d'Ollon on raconte au sujet du chalet de La Cousse l'histoire mystérieuse d'un moutonnier dont l'âme vient errer dans ces lieux pour expier un crime. Ce revenant ayant été l'occasion il y a peu d'années de la mort subite d'un jeune homme le souvenir du moutonnier est loin d'être oublié.

Dans l'été de l'année 18*** un moutonnier et sa femme qui possédaient un fonds de terre sur les hauts pâturages, quittèrent, pour aller faire les foins, leur maison située près de la petite Gryonne. La pauvre femme était enceinte et fut surprise chemin faisant par les douleurs de l'enfantement. Elle n'eut pas d'autre ressource que d'entrer avec son mari dans le premier chalet venu (celui de La Cousse) où, sur la paille et les débris de foin qui se trouvaient à l'étable, elle mit au monde deux jumeaux. Pour toute assistance, la pauvre mère n'eut que les soins de son mari qui, pour la désaltérer, courait de temps à autre chercher de l'eau au ruisseau voisin et la lui apportait comme il pouvait... dans son chapeau de feutre. Pendant une de ses courses, sa femme s'évanouit. La retrouvant sans connaissance et presque morte, le génie du mal inspira au moutonnier une pensée criminelle : il était pauvre ; ces *deux* enfants à nourrir allaient être une charge bien grande pour eux ; la mort d'un de ces jumeaux serait une économie ! En tuer un serait vite fait et ne serait su de personne... Poussé par la misère et par le désespoir, manquant de confiance et cédant à l'épouvantable tentation, il prit en effet un de ses enfants et, sous un de ses genoux, il eut l'affreux courage de l'étouffer.

Les semaines succédèrent aux semaines, sans que personne, dans la contrée, eût connaissance du drame qui n'avait eu pour témoins que Dieu et le silence de la montagne. Cependant, quelques années plus tard, en voyant le moutonnier s'adonner à la boisson et chercher dans le vin à chasser l'humeur noire qui l'avait assombri, en apprenant les remords

mystérieux qu'éprouvait la pauvre mère, en saisissant ici ou là un mot, un soupir, une demi-confiance, les voisins s'inquiétèrent, et des bruits toujours plus graves circulèrent à propos de la scène qui devait avoir eu lieu au chalet de La Cousse.

Or, ce fut dans ces circonstances, – alors que le moutonnier vivait depuis quelque temps retiré à Ollon, – que le fils du propriétaire du chalet (le jeune R.), y fit un séjour. Il n'y était pas depuis deux jours, qu'on le vit en redescendre précipitamment et arriver, pâle et effaré, chez sa mère. Celle-ci, en le voyant si défait, lui demanda la cause de son trouble :

– Vous ne savez pas !... j'en tremble encore ; le vieux moutonnier, cet ivrogne de A., est venu au chalet de La Cousse et a fait un tapage infernal. Il ne m'a pas laissé fermer l'œil de la nuit entière. Tout autour de la maison et dans l'étable, je n'ai cessé d'entendre un vacarme effroyable.

– Le moutonnier ? Mais, mon enfant, tu as rêvé, ou bien c'est quelqu'un d'autre.

– Non, mère, c'était lui ; je l'ai entendu crier et gémir ; les vaches en étaient tout effrayées ; mais quand j'ai voulu voir où il était allé se coucher, je n'ai pu le découvrir...

– Mais, mon garçon, ce ne peut pas être lui, puisque hier, à quelque distance de la pinte, près de chez lui, on l'a trouvé mort.

– Comment, mort ?

– Oui, hier, on l'a ramassé sans vie.

– Il est mort, dites-vous, lui, le moutonnier ?... Et c'est donc lui qui, là-haut, revenait !...

Saisi d'effroi, le pauvre jeune homme ne put achever. Comme une masse inerte, il s'affaissa sur lui-même en répétant ! « Il est mort... c'était lui ! »

La fin si inattendue de ce jeune homme fit grand bruit ; cette histoire fut bientôt sur toutes les lèvres. Dès lors, aucun descendant du moutonnier n'a eu le courage, dit-on, d'aborder seul le chalet de La Cousse, pendant la nuit.

* * *

Le revenant des Verraux. – Dans le vallon très retiré des Verraux, près du col de Jaman, existait autrefois une petite tuilerie, dont on aperçoit encore les masures. Elle dut être abandonnée, soit en raison de l'éloignement, soit à cause de l'âpreté du climat. Près de là se trouve un chalet isolé, où jadis un riche banneret de Montreux, de la famille Ducrest, envoya ses deux fils, pour les sauver d'une terrible peste qui au XVII^e siècle, ravagea les bords du Léman, comme les vallées de nos Alpes. Malgré cette précaution, les deux fils du banneret périrent l'un et l'autre. Ce double deuil rendit le pauvre père fou de douleur. La mort même ne mit point fin à sa tristesse, car, selon la tradition, il revient encore aux Véniaux pleurer sur ses deux enfants. Le banneret apparaît la nuit, en costume ancien, monté sur un cheval blanc. Il fait entendre de lugubres gémissements. Son visage est pâle et décharné. Un long crêpe noir recouvre son épaule gauche et entoure la garde de son épée.

* * *

Le cousin du maquignon. – Un soir d'automne de l'année 1864, les époux M. (le mari était un ancien chercheur de trésors), dormaient paisiblement dans leur maison isolée, sous la Pousaz, près de la route d'Ollon, à Chesières. Ils furent réveillés en sursaut, vers les dix heures de la nuit, par des cris d'angoisse et des plaintes qui venaient du dehors.

– Mon Dieu ! eh ! mon Dieu !... disait une voix d'homme dont la gorge semblait serrée par la peur.

Le mari se leva subitement, fit de la lumière, ouvrit sa fenêtre et vit dans la nuit, à la clarté de sa lampe, M., un ancien maquignon des environs, qui, par ses paroles et par ses gestes, donnait les marques du plus grand effroi.

– Je suis perdu si vous ne m'accompagnez pas jusqu'à Chesières. S'il vous plaît, venez avec moi ! Sinon, laissez-moi loger chez vous.

– Pourquoi ? Qu'y a-t-il ?

– Je suis poursuivi par un mort.

Les instances du pauvre maquignon étaient si vives, sa douleur si sincère, son agitation si grande, que son interlocuteur finit par céder à ses supplications. Il s'habilla, s'arma d'un gourdin, prit une lanterne et l'accompagna.

Une fois en route, le voyageur épouvanté lui dit avec autant de mystère que d'angoisse :

– Voici trois semaines qu'un de mes cousins est mort. J'ai été avec toute notre famille à son enterrement, et ce soir, c'est lui qui m'apparaît à chaque instant sur le chemin, tantôt en s'arrêtant et en me barrant le passage, tantôt en me poursuivant et en me faisant peur.

– Où l'avez-vous aperçu ?

– Là-bas, près de ces rochers... Il ne disait rien.

– En êtes-vous bien sûr ?

– Sûr ? Tenez !... regardez ! Ô mon Dieu ! le voilà de nouveau ! Ne le voyez-vous pas ?... près du torrent ! Dites ! n'est-ce pas lui ?

– Je ne vois rien du tout.

Tout le long de la route, ce fut à peu près le même dialogue. À chaque contour du chemin, le pauvre maquignon serrait si fort son compagnon que celui-ci en était gêné dans sa marche.

– Pourquoi donc me serrez-vous ainsi ?

– Mais c’est que le revenant est là ; ne le voyez-vous pas ? Oh ! comme il remue les lèvres ! Quels yeux ! On dirait qu’il voudrait parler !

Le chercheur de trésors, qui ne voyait rien, lui dit :

– Eh bien, demandez-lui donc ce qu’il veut, où il va, ce qu’il fait ici ?

– Moi ! lui parler ? Jamais !... Que Dieu m’en préserve !

La marche fut longue, pleine d’émotions et de cris angoissés. Arrivé à Chesières, le pauvre M. était plus blanc qu’un mort. Le visage bouleversé, caché dans ses mains, il se jeta sur un lit de repos, en poussant des gémissements terribles.

« J’ai souvent voyagé la nuit, dit le lendemain le montagnard qui avait accompagné le maquignon, j’ai servi pendant huit ans dans la garnison de Turin, eh bien !... jamais, je vous l’assure, je n’ai eu aussi peur qu’en voyant cet homme en proie à une pareille frayeur. Il voyait certainement ce qu’il disait voir et je pouvais lire sur son visage la sincérité de son émotion. »

Le bruit de cette histoire fut considérable. L’écho en parvint jusqu’aux oreilles de la famille du défunt qu’on disait revenir. Celle-ci s’en émut ; elle y vit un outrage. Aussi, le fils du mort, déposant une plainte, fit-il comparaître son parent visionnaire devant le juge, avec sommation de rétracter sur l’heure ses allégations et ses récits. Jamais on ne put l’obtenir. Le maquignon déclara même catégoriquement qu’on ferait de lui tout ce qu’on voudrait plutôt que de le forcer à nier ce qu’il avait vu. Sur le conseil du juge, la famille abandonna sa plainte et l’affaire en resta là.

* * *

Le revenant d'Ensceux. – Le montagnard auquel est arrivé le fait que voici, le raconte en ces termes :

« Le second dimanche d'octobre 1850, je partis de chez moi pour me rendre à Ormont-dessus. En passant au chalet d'Ensceux (sur Chesières), j'y entrai pour le mettre en ordre avant l'hiver.

» Cette opération finie, je m'assis pour manger quelque chose, sur un petit tertre, non loin de la fontaine. Je venais de couper un morceau de pain et je levais les yeux, lorsqu'à ma grande surprise je vis, près du bassin, la figure d'un homme mort que j'avais fort bien connu. Il était deux heures de l'après-midi et il faisait un beau soleil.

» Je me levai soudain dans l'intention d'aborder ce visiteur inattendu ; mais il s'éloigna sans rien dire. Je le poursuivis jusqu'au chalet communal, d'où il s'éclipça totalement, sans qu'il m'ait été possible de le revoir, ni de le retrouver. La frayeur de cette apparition me saisit à tel point que je renonçai à ma course d'Ormont et rentrai chez moi plus lestement que je n'en étais sorti. Dès lors, moi qui, à l'égard d'une vie à venir, avais été jusque-là un franc incrédule, je n'eus plus de doute à ce sujet. »

* * *

Un revenant importun. – Sur les frontières sud-est du district du Pays-d'Enhaut, se trouve un chalet qui passe pour être hanté depuis très longtemps. On raconte à son sujet une histoire

qui a une frappante analogie avec celle qu'on répète sur un des chalets du pâturage de Fénéstrel (près de Finhaut, en Valais²⁹).

Ce chalet vaudois est situé sur un pâturage que plusieurs particuliers utilisent en commun. En automne, lors de la descente des troupeaux, s'il arrive à un montagnard de n'avoir pas assez d'herbe chez lui pour son bétail, il est autorisé à profiter seul du pâturage.

Un pâtre usa, il y a quelques années, de cette facilité, mais il n'eut pas lieu de se féliciter de ce séjour solitaire. Dès les premières nuits, il commença à être harcelé par le revenant qui lui jouait toutes sortes de mauvais tours : il le houspillait, le pinçait, le piquait ; il faisait un tapage infernal, bouleversant tout et défaisant sans cesse son ouvrage.

Une des dernières nuits qu'il passa là-haut, il entendit, pendant qu'il essayait de reposer sur le *cholei*, un bruit de voix et de pas, qui se rapprochaient toujours davantage. On aurait dit une troupe d'hommes. Ils parlaient un autre langage que celui du pays. Si c'était le revenant, il semblait être « légion ». Saisi de peur, ne bougeant pas, blotti dans son foin, notre pâtre ouït distinctement tout ce monde entrer au chalet, y allumer du feu et discuter de quoi le souper pourrait bien être fait. Il entendit une voix proposer de rôtir une de ses vaches et, quelques moments après, il vit une forme humaine monter sur le fenil et lui apporter à lui-même une part de viande fort appétissante, servie dans un plat très propre et très soigné. Le festin dura toute la nuit. Pendant ce temps, vaincu par un sommeil profond, le pauvre montagnard s'endormit. Le soleil brillait sur l'alpe lorsqu'il rouvrit les yeux.

²⁹ Voir *Souvenirs d'un Alpiniste*, d'Émile Javelle (Payot et C^{ie}). le recueil classique des alpinistes et des amis de la montagne.

À son réveil, les souvenirs de cette nuit étrange revinrent agiter son esprit. Que fallait-il penser de tout cela ? Il écouta... Tout était silencieux. Il n'eut certainement ressenti aucun chagrin, s'il ne se fût rappelé d'avoir mangé du rôti, lequel ne pouvait avoir été préparé qu'au détriment d'une de ses bêtes qu'il avait attachées la veille à l'*ariau* (étable où l'on traite).

Il descendit du *cholei*. Rien autour de l'âtre n'était en désordre. Au-dedans, comme au-dehors, tout était bien à sa place. – Était-ce donc un cauchemar qui avait troublé sa nuit ? – Il entre dans l'*ariau*. Ô douloureuse surprise ! Sa plus belle vache avait une épouvantable plaie saignante à la cuisse. Il y manquait un grand morceau de chair : c'était celui-là même dont on lui avait fait manger une partie.

Dès lors, le pâtre se vit contraint d'abandonner ce chalet mal famé. Il en sortit un matin « pour la toute » ; mais au moment de franchir le seuil, une force invisible, poussant la porte depuis l'intérieur, la ferma avec une telle violence que le bâton du jeune vacher en fut brisé comme un roseau, et qu'il n'eut qu'à se féliciter de n'avoir pas eu une jambe broyée sur le seuil.

* * *

« *Tai ta batze!* » – Un maître de maison du Pays-d'Enhaut, qui occupait chez lui un cordonnier, eut un jour le chagrin de perdre un parent de ses voisins. Tout ému de ce décès, le maître, en entrant dans ce local où travaillait son ouvrier, lui communiqua cette triste nouvelle :

– Notron pouro Djan vint de mourir. (Notre pauvre Jean vient de mourir.)

Le fils de saint Crépin, chez lequel l'intérêt marchait avant la sympathie, répondit sans un mot de condoléance :

– Aï !... mè déiaï adî onna batze ! (Eh ! c'est dommage ! il me devait encore un *batz* ! – pièce de monnaie.)

Le maître, froissé de la parole de cet avare, ne répliqua cependant pas ; mais, sachant quelle était la frayeur superstitieuse de son homme, il se dit :

« Attein pi ! coquin, t'en vau bailli avoué ta batze ! » (Attends seulement, coquin, je m'en vais t'en donner à propos de ton *batz*.)

La nuit vint. Le cordonnier plia son tablier et regagna sa demeure. Son chemin passait près d'un cimetière, où le maître de la maison avait eu soin de le précéder, sans qu'on s'en aperçut. Là, caché derrière un buisson, vêtu d'un blanc linceul, il attendit le cordonnier au passage. Ce dernier n'était pas arrivé à dix pas du champ des morts qu'il vit s'avancer, du milieu des tombes, une grande forme blanche qui lui dit d'une voix caverneuse et en tendant vers lui la main :

« Tai ta batze ! tai ta batze ! » (Tiens ton *batz* !) Convaincu que ce spectre n'était autre que le pauvre Jean, mort le matin même, et qui venait lui reprocher sa cupidité et ses paroles égoïstes, le cordonnier se garda bien de venir prendre le *batz* offert. En revanche, il prit ses jambes et s'enfuit en jurant de parler mieux des morts.

* * *

Très nombreux seraient les récits plus ou moins dramatiques qu'on pourrait conter encore sur les revenants. Chaque vallée, chaque localité a quelque histoire ou quelque secret à confier sur ce sujet. Mais pour donner à ces récits toute leur saveur rustique, il faudrait pouvoir les reproduire dans le langage de nos montagnes. Ce langage n'est pas toujours le patois (hélas ! il s'en va), c'est un parler spécial, mi-patois, mi-français.

Nous nous accorderons le plaisir d'en donner un seul spécimen dans ce volume, en racontant les faits suivants, qui eurent pour théâtre, en 1878, la grande maison de Salins, sous Chamossaire, à l'entrée du bois de la Chenaux.

Ce bâtiment solitaire, construit par les Bernois en vue de l'exploitation des mines de sel, passait pour être hanté, non seulement par le servan dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, mais par un revenant, le sieur M***, ancien notaire, qui s'était rendu coupable de faux et qui, pour ce fait, se trouvait condamné à écrire sans relâche dans cette maison, depuis le coucher du soleil à son lever. – Laissons parler Jean-Louis :

Le notaire de Salins (en parler vaudois). – En voilà z'en une dont je veux longtemps me souvenir. On a beau passer pour crâne, on ne l'est pas toujours. Il suffit de la nuit pour changer bien des gens et bien des idées. Ce que je vais vous dire s'est passé à Salins dans une grande carrée, en forme de château, avec un toit dont la ramure pourrait chauffer un bataillon pendant six mois. Autant il passait là de monde autrefois, autant tout y est tranquille aujourd'hui. Aussi, quand, de nuit, la lune éclaire la vallée et qu'à l'entrée de ce bois elle se met à regarder cette vieille maison blanche, elle a l'air de lui dire comme ça : « Eh ! ma pauvre amie ! où sont tes beaux jours ? »

En effet, rien qu'à voir cet endroit, où les haies sont noires de meurons, où les broussailles s'entrecroisent et les vieux pruniers se laissent tapisser de mousse, – à regarder la mine que font ces fenêtres avec leurs grands contrevents dépenaillés, – à écouter le ferblanc qui pleure là-haut en tournant sur les cheminées des toits, en vérité, on peut dire que pour un coin retiré, Salins est un coin retiré.

En tout cas, si, à l'intérieur du bâtiment, ces nids de poussière, ces aragnes dans les corridors, ces vieux plafonds, ces murs noirs pouvaient se mettre à jaser, – pour des cotterds, il

en auraient de puissants à nous dire. Pour le coup, ils nous parleraient de ce fameux *chauterai* qui y rendait jadis de si jolis services, mais surtout de ce malheureux notaire qui revient la nuit, tout habillé de noir, et qui ne fait que gratter du papier, tourner des pages, feuilleter si bien et si fort que chacun, s'il en a le courage, peut l'entendre du soir au matin.

Quoi qu'il en soit de ces dit-on, toujours est-il qu'un jour de décembre, on se trouvait par là. Durant toute la journée, on n'avait fait que de couper du bois dans la forêt de la Chenaux et de le chabler dans les dévaloirs. La nuit venue, on s'était réduit à Salins pour la soupe et pour la couche. Nous étions quatre : Moïse de l'assesseur, un vigoureux gaillard à la franche marguerite, puis Abram, dit Branon, un peu bétion, si bon enfant qu'on lui aurait appointi des échalas sur la tête qu'il n'aurait pas pipé le mot. (Son régent disait de lui qu'« il aurait mis de la glace au chaud ».) Ensuite il y avait Gédéon dit Tocan, un féroce compagnon, qui malheureusement buvait la goutte comme de l'eau et jurait comme un diable. Enfin moi, Jean-Louis, dont je ne veux dire ni bien ni mal.

Nous avons eu une rude journée. De plus, il faisait un froid terrible. Ceux qui, cette nuit-là, se sont vus enfermés dehors, n'ont pas dû avoir de l'agrément. Aussi, près du brasier de la grande cheminée, la soupe du soir trouva-t-elle des gens pour l'apprécier, sans oublier non plus le restant de la barille, où se trouvait encore une goutte de bon vieux qui nous a fait un rude plaisir. Il semblait, en vérité, que ce soir-là, – était-ce la neige, le froid ou le brasier ? je ne sais pas, – bref ! on avait le gosier sec et comme qui dirait plus en pente que de coutume.

Rien de gentil comme ce dernier fricot de la veillée près d'un bon feu, quand de gros grugnons de bois pétillent, quand l'appétit se repose, quand on allume sa boufarde et que tout est tranquille autour de soi. C'est l'heure des bons cottes et des jolies réflexions. On n'entendait pas un bruit. Seulement que, de temps en temps, la bise qui s'était levée faisait chanter, en chas-

sant la neige, les vieilles cheminées sur les toits et que, du côté de Leysin, on entendait la chouette et le hibou s'entre-répondre. C'étaient des *kouik, kouik*, et des *hou, hou, hou*, à n'en pas finir. En vérité, j'ai peine à entendre les cris de ces oiseaux sans penser à quelque malheur.

– M'étonne, dit Tocan, en fourgonnant le feu, si le notaire viendra nous chicaner cette nuit ?

– C'est pourtant terrible, que je fais, qu'on ne puisse pas nettoyer cette maison de ce garnement !

– En tout cas, ce n'est pas moi qui veux m'y frotter ! ajoute Tocan.

Et voilà qu'à force de parler de ce revenant, le pauvre Branon qui cesse de manger, pique la fringale et change de couleur.

– Oh ! qu'il arrive seulement, dit Moïse, on est là. Il n'a qu'à essayer de se faire tutoyer par ici... T'inquiète ! il trouvera encore des gens pour lui répondre.

Là-dessus, comme la baille commençait à nous démantibuler les mâchoires et que les paupières se faisaient lourdes, on s'est levé ; on a laissé le feu finir de bouronner tout seul, et on s'en fut les quatre ensemble se réduire sous de bonnes couvertes, dans la grande chambre à côté.

Une fois le crézu éteint, chacun, pour faire une bonne donnée, prit comme il faut sa dernière position. À peine fut-on bien tranquille et Tocan commençait-il, en ronflant, à s'emmoder pour scier un nœud, qu'on entendit un bruit tout à fait curieux : c'était, comme qui dirait, une grande plume d'oie qu'on faisait courir sur du papier. On aurait dit quelqu'un qui, dans la chambre, écrivait à la précipitée et qui, de temps à autre, tournait et froissait les feuillets. Branon dresse les oreilles et se met à trembler :

– Oûde vo ? dit-il (Entendez-vous ?) – Va, va ! ié prau oyu, dit Tocan, oh ! lé lou notaire ! (Oui, j’ai assez entendu, c’est le notaire !) – Caïs-te, bedan ! que fait Moïse en se tournant sur le flanc, ne vin pas no piorna avoué c’ti revenan ! (Tais-toi, sot que tu es, ne viens pas nous battre la tête avec ce revenant !)

– Enfin ! ce vo ne volia pas lou craire, Moïse ! laissi-le, répliqua Tocan. (Enfin, si vous ne voulez pas le croire, Moïse, vous n’avez qu’à le laisser.)

– Ie vo de, – ajouta la voix tremblante de Branon, que no sein einnortzi et eintzarahi au tot fin. (Je vous dis que nous sommes endiablés et ensorcelés de la belle manière.)

Aussi longtemps qu’ils parlaient entre eux, le bruit se taisait ; mais il suffisait qu’ils soient tranquilles un instant, pour que ce grattage recommence de plus belle et pour que la plume du notaire se remette à couratter. Il y avait, en vérité, de ces moments où celui qui écrivait paraissait se mettre en colère et où tous les greffiers, procureurs et gratte-papiers du district semblaient réunis en congrès.

– Jean-Louis, allume voir, me dit Moïse, je vais empoigner mon dordon et lui régler ses écritures.

– Eh ! non, Moïse, non ! crois-moi, dit Tocan, ne fais pas le fou, tu pourrais piquer un mauvais sort !

– Laisse-moi faire ; il ne sera pas dit qu’on se laisse insolenter par ce grabelliou.

Bon ! on allume ; on écarquille les yeux ; on regarde de tous les côtés... rien ! pas l’ombre du plus petit notaire !

Comme le bruit ne se faisait plus entendre, on souffle la lumière. Mais, nom de sort ! voilà qu’au bout d’un moment, avec la nuit, le tapage qui recommence de plus belle. Comme ça nous chicanait de la belle manière, sans compter trois, on refait la même manœuvre, sans plus avancer. Là-dessus, – il fallait

voir, – Tocan et Branon ouvrent des yeux tout ronds comme si les feux de l'enfer allaient leur griller les mollets ; ils se trémoussent, ne peuvent pas y tenir, et ramassent leurs souliers pour décamper.

– Oh ! j'aimerais mieux, dit l'un, me voir couper la garguette plutôt que de rester une minute de plus dans cette cambuse.

– Quant à moi, dit l'autre, vous me donneriez je ne sais pas quoi, que je débagage ! On n'a qu'une vie après tout !

Et voilà mes deux corps qui, sans plus d'explication, attrapent le péclet de la porte, s'élançant dehors et, comme si tous les démons du Creux d'Enfer s'étaient mis à leurs trousses, dégringolent sur Panex.

Sur ce, nous voilà, Moïse et moi, tout seuls à nous regarder !

Franchement, si cela n'avait été un vieux restant de vergogne et surtout les moqueries du lendemain au village, j'aurais bien, je crois, suivi aussi le mouvement. – Ah ! que voulez-vous ? c'est facile d'en rire après ; mais une fois que la détraque s'en mêle, il n'y a pas de grosses moustaches qui tiennent ; on ne vaut plus rien.

Tout de même, le brave Moïse, qui voulait en avoir le cœur tranquille, me remit de suite du courage par quelques bonnes raisons.

Vers les deux heures du matin, comme la gratte allait toujours son train, il me fait comme ça : – Jean-Louis, je commence à en avoir assez ! N'aie pas peur, mais je crois que nous allons découvrir l'affaire. Pour ça, faisons bien attention, n'allumons qu'à bon escient et au bon moment. Allons du côté du bruit, tout doux et sans chandelle ; puis, arrivés au bon coin, crac ! on frotera l'allumette.

– Ça y est ! d'accord !

Bon ! nous voilà de nouveau de pointe, avec un bâton à la main, mais sans lumière cette fois. On s'avance sans bruit comme des matous ; on va piau-piau, sans piper le mot, en tâtonnant, jusque tout près de l'endroit d'où semblait venir le tapage.

Une fois arrivés au bout de la chambre, près d'une vieille grande armoire, crac ! on frotte l'allumette : la lumière brille, et, dans un coin où se trouvaient de vieux manches à balai, une fourche et un vieux *petairu* (fusil) du temps des Bernois, que voyons-nous en guise de notaire ?... un bon gros rat noir, qui grignottait une couenne de lard, entortillée dans un *Nouvelliste*.

Oh ! alors ! taisez-vous ! Quand on a vu ce gratte-pied, on a failli épécler de rire : mais Moïse, d'un coup de bâton bien appliqué sur les reins, lui a réglé son compte.

Puis, le prenant par sa longue queue et le tenant suspendu en l'air, il lui a dit comme ça, en rigolant :

« Eh bien ! mon ami ! Si tu as jamais été notaire, tu peux noter à présent ce qu'il en coûte de gratter le tarif de travers ou trop profond... Si tu es un revenant, je parie bien que tu ne reviendras plus. »

Sur ce, on put dormir en paix, et, à sept heures, on buvait le café.

Pauvre rat ! quand j'y pense, il a attrapé sur le dos ce que devraient recevoir, pour leur avertissement et leur punition, tant de mauvais gratte-papiers qui, dans la politique ou dans les affaires, sont plus habiles à croquer le lard des autres qu'à faire du bon ouvrage, à embrouiller les questions qu'à rédiger d'honnêtes écritures. – En voyant dans ce monde tant de batailleurs de misère, écrivains de rencontre, orateurs de chicane, gens à venin, il est vraiment dommage que le coup de trique du père Moïse n'ait pas pu tous les ramasser et les mettre une

bonne fois les quatre fers en l'air, étendus sur le carreau. Le pays s'en trouverait mieux, car m'est avis que ce qu'il lui faut, c'est un peu moins de gratte-papiers et un peu plus de braves gens, moins de coups de plume et plus de coups de fousoir, moins de feuilles à gribouiller et plus de conduite à suivre, moins de papier timbré et plus de conscience, moins de tripotage et plus de loyauté !...

Ah ! la justice et la droiture, voilà deux revenants qu'il ferait beau voir reparaître un peu partout.

* * *

Gnomes et trésors. – La croyance à de vieux trésors enfouis dans la terre ou dans la profondeur des lacs, l'espérance de faire rapidement fortune ont de tout temps poussé certains hommes à la poursuite de richesses cachées. Tandis que de nos jours, c'est à coup de spéculations souvent désastreuses que plusieurs comptent lestement s'enrichir, autrefois, dans nos Alpes et ailleurs, c'était à coups de pioche et de magiques formules qu'on se berçait de l'espoir d'entrer en possession des trésors ensevelis.

Ceux-ci, ainsi que les mines souterraines recelant les métaux précieux, se trouvaient, disait-on, sous la garde tantôt d'un bouc (symbole de la puissance infernale), tantôt de petits génies ou gnomes, appelés *gomos* en patois, qui habitaient les crevasses et les cavernes. – La nuit, voyait-on un bolide brillant traverser le ciel d'un des flancs de la vallée à l'autre, on disait : « Vaiqué les gomos qué passan ! » C'étaient les gnomes, les génies des mines et des trésors qui changeaient de séjour et allaient se rendre visite. Ils étaient la personnification de l'esprit de la montagne, dans ce qu'elle a de caché et de souterrain.

Plusieurs rochers, cavernes ou vieilles ruines ont laissé, dans les trois districts dont nous nous occupons, le souvenir de beaucoup de peine et de bien des songes dorés.

* * *

Aux Rochers de Naye. – Qui dira les efforts et les sueurs que ces belles parois de rochers dominant notre lac ont coûtés dans le passé, à tous ceux qui, pour y trouver de l'or, se sont évertués à les fouiller dans leurs plus secrètes profondeurs ! On aurait à citer bien des noms parmi ces mineurs plus persévérants qui récompensés.

À Chailly, par exemple, on garde le souvenir de Jean Blanc, dit l'herboriste, et de François Yersin, dit : « Saucé », qui, une fois « leurs vignes faites », se mettaient à la recherche des trésors cachés en Naye ou près des ruines de Saleusceux. Jean Blanc rapporta un jour d'une de ces expéditions quelques cailloux, où se voyaient incrustées de petites pierres fort dures, aux formes régulières, brillant d'un éclat semblable à celui de l'or. C'étaient des pyrites de cuivre où, comme on sait, il ne se trouve pas plus d'or que dans l'oreille d'un mouton. Il n'en fallut pas davantage pour mettre bien des imaginations en branle et de nombreux mineurs en activité.

Un de ceux qui, jusqu'en 1860, y mit le plus d'esprit de suite fut, sans contredit, David Talon, de Pertit, qui ne craignit pas de consacrer à ces recherches « plusieurs milliers de francs de sa fortune ». À en croire ses fouilles et ses investigations, les Rochers de Naye sont intérieurement traversés par des souterrains très étendus et d'une grande profondeur³⁰, sans qu'il y ait

³⁰ Un plan fort curieux et détaillé de ces souterrains existait autrefois ; il doit être encore entre les mains d'une famille des environs de

toujours entre eux de galeries de communication. On peut pénétrer dans ces souterrains par diverses entrées, dont plusieurs ont été masquées aujourd'hui par les *armaillis*, au moyen de pierres ou de haies, en vue d'en éloigner le bétail. D'une de ces entrées (*la tanne à l'oura*, la caverne du vent) sort un courant d'air très froid provenant de grands dépôts de glace qui se trouvent dans la montagne, mêlés à divers ossements d'animaux. Il y en a une autre du côté de Bonandon, qui donne accès à une galerie au fond de laquelle on ne parvient qu'au bout d'une heure de marche, et où, selon la tradition, il y aurait de l'or et de l'argent. Une troisième entrée, avec double cavité (*la tanna dé mineurs*, au centre des rochers, derrière les chalets « brûlés »), a été fouillée souvent par des Ormonans, en quête d'un trésor introuvable. On en atteint enfin une dernière en prenant les rochers en écharpe. Une échelle de vingt-six pieds aidait autrefois les chercheurs à y parvenir plus aisément. À l'intérieur se trouvait une poutre ronde fixée au rocher, qui servait à enrouler ou à dérouler une corde longue de trente-six brasses.

À peine âgé de quatorze ans, David Talon errait déjà sur les hauteurs de Naye et se laissait dévaler dans leurs profondeurs. De hardies jeunes filles, attirées par ses récits, ne craignirent même pas de l'y accompagner. Mais pour éviter, paraît-il, de s'égarer dans ces labyrinthes, où l'on descendait avec des lanternes, et pour avoir surtout meilleure chance de réussir, il importait, disaient les anciens, de suivre les conseils de ceux qui connaissaient la magie et la manière de découvrir les secrets les plus cachés. Aussi le *Grimoire* fut-il mis là-haut à large contribution. Pour se rendre favorable le *bocan* (bouc), qui était censé

Montreux. Le dessin figurant ce labyrinthe avait l'aspect d'un arbre, dont les rameaux peints en diverses couleurs indiquaient la nature des divers filons d'or ou d'argent. – Plusieurs trous très profonds descendent de ces souterrains dans les entrailles de la montagne. « Une pierre jetée dans l'un d'entre eux, m'a affirmé David Talon, met plusieurs secondes pour arriver jusqu'au fond. »

garder les trésors, pour flatter les *gomos* qui formaient sa cour, il fallait entre autres, avant de se mettre à l'œuvre, avoir soin de déposer quelque part, comme sacrifice aux génies de la montagne, des entrailles et des poitrines de veau. Sans cette précaution, toutes les peines restaient inutiles. Les chercheurs, qui travaillaient la nuit, pouvaient souvent voir les gnomes, sous forme d'étoiles filantes, s'échapper des rochers et s'élancer dans les airs. C'est ce que racontaient encore, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ceux qui se rendaient en Naye pour *crossa* (c'est-à-dire pour chercher les prétendus trésors³¹).

Un autre chercheur intrépide fut Gabriel Fornay, de Ville-neuve. Il racontait à qui voulait l'entendre qu'en allant avec des amis fouiller dans ces parages, il vit venir à lui une bête énorme, un monstre. Il en eut une telle peur qu'il lâcha ses outils et décampa au plus vite : « La pouaira no s'a pra et no vaiqué frou ! » (La peur nous a saisis et nous nous sommes enfuis.)

N'oublions pas enfin le nom du bon Michel Mamin, mort en 1779, qui parcourut longtemps aussi ces souterrains et laissa dans ses papiers un testament très original. Dans cet acte, expression de ses dernières volontés, son cœur se montre plus grand que sa fortune : il déclare léguer ses capitaux (se montant à... 2000 francs anciens)... « à tous les pauvres de l'univers ! » Cette disposition ne laissa pas d'embarrasser les exécuteurs testamentaires. Aujourd'hui, la rente de ce capital est encore très sagement administrée par la commune des Planches. Elle est affectée au soulagement des indigents malades et des pauvres

³¹ On m'a assuré que, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on exploitait en Naye, au bas de Bonaudon, une mine de fer, dont le minerai était fondu sur les bords de l'Hongrin, où il doit rester encore quelques débris de la fonderie. Mais les malins affirmaient que cette installation n'avait d'autre but que de *masquer* une fonte bien plus précieuse : celle de l'or et de l'argent.

voyageurs qui, de tant de pays divers, viennent à passer dans cette admirable contrée.

* * *

Les trésors du Rubly – Au Pays-d’Enhaut, près de la frontière du canton de Berne, au milieu de magnifiques prairies, s’étale le beau et ancien village de Rougemont (Rubeus mons), qui doit son étymologie à la belle cime du Rubly (2307 m.), qui dresse, en face, ses rochers rougeâtres et domine toute la contrée.

Il y a près d’un siècle, un chasseur de chamois errant sur ces hauteurs, eut la chance de trouver une assez belle quantité de minéraux brillants. Il n’en fallut pas davantage pour faire travailler son imagination et celle de beaucoup d’autres montagnards de la contrée, qui avaient eu vent de la découverte. – Que fit notre chasseur ? Il partit pour Genève avec sa trouvaille et réussit à la vendre à un amateur pour la somme de trente-six francs anciens. Dès lors, il ne fut plus question, à Rougemont et à Château-d’Ex, que de l’or du Rubly et de ses trésors enfouis. Plus d’un chercheur armé d’une pioche et muni de formules magiques perdit sur ces hauteurs bien du temps et bien des peines. – On pratiqua des fouilles en deux endroits surtout : au versant sud-est et au versant occidental. Mais « d’or point de caché ». Quelques fragments de pyrites et de belles pétrifications furent la seule récompense de ceux qui vinrent creuser les flancs de la montagne.

Les mines d’or de Chamossaire. – La montagne de Chamossaire, avec son panorama grandiose, son encadrement de sapins verts et ses petits lacs tranquilles, a aussi ses secrets à nous conter. Pendant assez longtemps, une maison de Vevey y

fit exploiter une forêt. Comme les bergers de la contrée voyaient souvent passer et repasser, près de leurs chalets, le directeur de l'entreprise, M. M***, qui fréquemment montait de la plaine ou y redescendait chargé d'un petit sac, plus d'un montagnard en vint à concevoir quelque soupçon sur les vrais motifs des courses du laborieux Veveysan. — « Je te dis, moi, qu'il a trouvé le coin du trésor. » — « Il faut s'en assurer et lui tirer son secret. » On remarquait surtout que le sac était plus arrondi au retour qu'à la montée. Aussi, plusieurs de se dire avec un regard d'envie : — « Le farceur vient de fouiller sa mine ! » — De propos en propos, de « cotterds en cotterds », cette idée s'enracina si bien que, dans plus d'un chalet des environs de Chamossaire, on prétend encore que si ces MM. M*** ont fait fortune, « c'est grâce aux trésors qu'ils ont trouvé là-haut ! »

L'idée des mines d'or était née ici, comme ailleurs, de la découverte de belles pyrites de cuivre que deux montagnards étaient venus en hâte présenter à Vevey à MM. M***, comme la source d'une grande fortune. — Il n'en est pas moins vrai cependant qu'on trouve quelques petites parcelles du précieux métal dans les environs du lac de Bretaye, et qu'en 1858, une concession de fouille ayant été accordée à deux entrepreneurs (M. R. d'Échichens, et V. d'Ormont-dessous), la poudre d'or recueillie par les ouvriers, après de très longs efforts, ne dépassa pas la valeur de... vingt huit francs ! — Après ce résultat, on jugea sage d'abandonner les travaux.

* * *

La cassette du lac des Chavonnes. — Non loin de Chamossaire, dans un entourage de sapins et de rochers dormant on clapotent les eaux du joli lac des Chavonnes, où nous avons déjà conduit le lecteur à l'occasion d'un dragon qui y avait fait sa

demeure. Si le dragon blanc a disparu, ce qui reste très vivace en ces lieux, c'est un souvenir de trésor.

Au temps jadis, vivait non loin de là, au pied du mont Chaussy, dans le manoir d'Aigrement, – dont la tour dominait toute la vallée de la Grande-Eau, ainsi que les passages des Vouettes et des Mosses, – la famille des seigneurs de Pontverre. De leur château, aujourd'hui démantelé, il ne reste plus que des ruines moussues et quelques pans de murs cachés par les sapins. Assailli par des bandes valaisannes, le castel fut livré aux flammes et au pillage. Prévoyant ce dénouement et craignant pour ses bijoux, une des filles du seigneur de Pontverre, la belle Isabeau, se hâta de renfermer ce qu'elle avait de plus précieux dans un coffret de fer ; elle s'enfuit précipitamment par le versant opposé de la vallée et jeta son trésor dans les eaux du lac des Chavonnes. C'est là que la tradition veut qu'il repose encore.

Aussi, aux heures silencieuses de la nuit, la noble demoiselle, inquiète du sort de sa cassette, se montre-t-elle de temps à autre. Elle erre seule sur ces rivages, vêtue d'une robe blanche aux longs plis et coiffée d'un *bonnet d'Ormonanche*. Au clair de lune, quand le vent passe en soupirant dans les rameaux des grands sapins noirs, on entend souvent Isabeau, sur les rochers d'alentour, chanter une complainte ou, dans les bois, pleurer et gémir.

Lecteurs, quand vous passerez près de ce lac idyllique, lorsque le bel écho de ses rives vous renverra vos mélodies, vos cris d'appel ou vos chants d'amour, si votre cœur songe aux jours d'autrefois, donnez une pensée, je vous prie, à notre jolie, « dame blanche vaudoise », qui tantôt erre invisible, le jour, sur ces eaux, ou se repose, le soir, dans ses salons de mousse et d'églantiers en fleurs.

Cependant, si vous voulez m'en croire, ne tentez pas de chercher ses bijoux au fond des eaux. Ils sont transformés au-

jourd'hui, ils se trouvent tous étalés, comme un collier splendide, sur les bords de ce petit lac. Toutes les perles d'Isabeau y brillent à cette heure dans les mille détails de cette couronne qui vous entoure, dans toutes les beautés de cette nature alpestre qu'on ne devrait jamais quitter.

Chacun cependant ne se contente pas de ces beautés purement poétiques. Des chercheurs qui, paraît-il, n'ont pas perdu tout espoir d'entrer en possession du fameux coffret, se livrent encore de temps à autre à de persévérants labeurs. Un montagnard des environs me racontait avoir vu un inconnu errer là-haut en quête de ce trésor. Il était muni, disait-il, d'une baguette magique. Il la fixait, çà et là, dans le sol et à certains moments, on la voyait s'incliner vers la terre, mais toujours dans la direction du lac. « Signe certain qu'il y avait du numéraire par là, mais très profond. »

Ajoutons pour mémoire que, lors du danger pressant que coururent, dans la circonstance dont nous venons de parler, les seigneurs d'Aigremont, les jeunes gens de la Forclaz, informés du péril, se levèrent en masse, franchirent la vallée et eurent le bonheur de délivrer la châtelaine. En témoignage de reconnaissance, la noble dame fit don à ses libérateurs de la belle montagne de *Perche*, située au sud-est du lac des Chavonnes, sous la condition expresse que les femmes y auraient part comme les hommes, et que les filles de la Forclaz qui se marieraient hors de la vallée, y conserveraient leurs droits pour elles et leur postérité. — Aujourd'hui, le beau pâturage de *Perche* est encore la propriété exclusive des montagnards de ce village.

* * *

Les trésors d'Aigremont. — Sous les ruines de ce manoir, dans des souterrains d'un accès périlleux, la tradition affirme

qu'il se trouve des chaudières remplies d'or qui ont souvent agité les imaginations des habitants d'alentour.

On raconte à ce sujet que, vers le milieu du XVIII^e siècle, un paysan de la contrée se promenait près de l'entrée du souterrain qui favorisait autrefois les relations secrètes des seigneurs de Pontverre avec le monde extérieur. Les yeux fixés à terre, réfléchissant comment il pourrait bien réussir à s'enrichir promptement, l'Ormonan aperçut tout à coup une belle pièce d'or qui brillait dans le gazon. Tout heureux de sa trouvaille et ne doutant pas que cette pièce ne provînt du trésor d'Aigremont (car elle paraissait très ancienne), il crut devoir rassembler quelques voisins et leur proposer une fouille dans le redoutable souterrain qu'on disait être gardé par un bouc énorme, et par une truie rouge aux regards menaçants. Après délibération, la proposition fut acceptée. Le jour fixé pour le grand « œuvre », six robustes montagnards munis de pioches et de hottes, de haches et de lanternes, de prières et de formules contre les maléfices, se rencontrèrent sous le bois d'Aigremont et, le cœur battant bien fort, commencèrent à déblayer l'entrée du souterrain. — Après avoir pioché pendant deux ou trois heures et surmonté divers obstacles inattendus, ils arrivèrent à l'entrée d'une sorte de tunnel étroit, mais assez haut pour qu'on pût s'y tenir debout. Ils y pénétrèrent en y marchant à l'aise pendant quelques minutes, lorsque tout à coup ils se trouvèrent en présence d'une porte de fer très massive qui leur barrait le passage. Ils essayèrent de l'ouvrir ; ils heurtèrent, ils poussèrent, ils frappèrent : mais ce fut en vain ; la porte d'airain restait inébranlable et rivée sur ses gonds. Sans se laisser décourager par l'insuccès de ces premiers efforts, nos hardis chercheurs décident de revenir le lendemain avec le maréchal et le forgeron du voisinage. À l'heure convenue, le travail fut repris avec un nouveau courage, après qu'on eut eu soin, cela va sans dire, de réciter les formules cabalistiques dont on s'était muni. Le soleil venait de se lever et les premiers chants des oiseaux retentissaient dans la forêt, lorsque le forgeron, prenant un passe-partout, l'introduisit dans la serrure de la porte de fer. Soudain une voix de tonnerre se fit en-

tendre dans les profondeurs du souterrain. La porte s'ouvrit comme d'elle-même, mais en faisant entendre un grincement épouvantable. Un homme roux, de très haute taille, se présenta sur le seuil. – Que cherchez-vous ? dit-il d'une voix de stentor. – Le trésor d'Aigremont, répondirent les Ormonans saisis de frayeur. – Donnez-moi vos âmes et je vous le montrerai.

Estimant que leurs âmes valaient mieux qu'un trésor, les montagnards, au lieu de conclure le pacte qui leur était proposé, se hâtèrent d'abandonner ces voûtes infernales où le vieux Mammon leur était apparu.

Dès lors, d'autres chercheurs disent avoir vu apparaître au fond de ces galeries souterraines le puissant seigneur de Pont-verre en personne. Il a les orbites creuses, l'aspect terrible. Il est revêtu de son casque et de son armure et compte sans relâche, entre deux chaudières, des piles d'écus d'or.

Maintenant, tout est bien silencieux autour des ruines du vieux manoir. On n'y entend plus guère que le bruit sauvage de la Grande-Eau, dont la voix majestueuse monte des profondeurs de la vallée, et le sifflement des vents d'orage qui balancent les arbres de la forêt.

Aigremont ! Aigremont, sur ta haute colline,
Tu dors depuis longtemps sans espoir de réveil...
Rien n'est changé que toi... et ta pesante ruine
Resplendit au matin sous le même soleil.
À tes pieds, entends-tu le torrent qui bouillonne
Et charrie en grondant le sable des rochers ?
Jadis, sa même voix lugubre et monotone
Effrayait tes seigneurs dans ce haut nid perchés.
Ces antiques chalets semés dans les prairies,
Ces coteaux, ces ravins, ces cimes, ces grands bois,
Ces ombrages si frais, ces douces harmonies,
Ne sont-ils pas aussi les mêmes qu'autrefois ?
Oui, comme au temps passé, la nature est sauvage,

La cascade écumante et l'abîme profond ;
Mais la liberté règne, il n'est plus d'esclavage
Et le berger vers Dieu peut élever son front.

LÉGENDES DIVERSES

Par le culte des choses du passé, l'homme allonge sa courte vie.

O. Feuillet.

Sage, Spruch und Brauch sind eine wunderbare Chronik, in welche die Menschen aller Zeiten die Mysterien ihres innersten Gemüts und Gedankenlebens eingetragen haben.

Th. Vernaleken.

Avec le titre qu'on vient de lire, nous disons adieu aux types mythologiques qui nous ont jusqu'ici occupé, c'est-à-dire aux servans et aux fées, aux démons et aux mauvais génies, aux revenants et aux gnomes, pour grouper dans ce chapitre trois genres de légendes. Les unes ont trait aux souvenirs de l'âge d'or et aux temps où tout était colossal ; les autres se rapportent aux récits narquois et aux surnoms malicieux qu'ont créés l'imagination populaire et l'esprit de rivalités locales ; les dernières enfin sont relatives à certains noms géographiques ou à tel endroit de nos Alpes vaudoises.

* * *

L'ÂGE D'OR DANS NOS MONTAGNES. — « Vo rassoveni vo, vo qu'âi zu lo bonheu d'étrè bovairons dein voutron dzouvenno teimps, quin dzouïo quand on commencivè à oûrè lé senailès et que la St-Deni arrevâvé, iô on vayâi passâ clliao pecheints troupès de vatsès avoué lè toupins, lè carrâies, lè tapès, lè toupenets, lè clliotsettès, lè senaux et lè guelins qu'on mattâi âi petits modzons ? Quin brelan ! quin trafi ! et que cein étâi bio ! Et lo fretai que martsivé dévânt avoué sa veste dè grisette à courtes mandzès, sa tâtse et son parapliodze ein bandoulière qu'eincoradzivè lè vatsès à lo sâidrè ein lao faseint : *haoh ! haoh !* et que baillivè daï bliossets dé sau âi totés premières et surtout à cllia qu'avai la chaula à traîrè su se cornès avoué on bî boquiet... Quin pliési de mena clliao brave vatsès ein lé orient pè lao noms : *Motâila, Baliza, Tacon, Fleurette, Pindzon, Meriâo*, et de fèrè écliatta clliao bio z'écourdjâ qu'on lao mettâi âo bet daï bouné z'échaffiâires. L'est cein que no z'allavé quand on poivé écourdjatâ per dezo lo bré, ein dévânt et ein derrâi, ein redroblient ! » (Traduction abrégée : Vous souvenez-vous, vous qui avez eu le bonheur d'être *bovairons*, avec quelle joie, quand la St-Denis approchait, on voyait passer ces grands troupeaux de vaches munies de leurs cloches et de leurs clochettes ? Quel joyeux tapage et que c'était beau ! Le maître vacher marchait en tête avec sa veste à courtes manches, avec son petit sac et son parapluie suspendu en bandoulière ! Il encourageait les vaches en criant ! *Haoh ! Haoh !*... en donnant du sel aux premières et surtout à celle qui portait entre ses cornes la chaise à traire ornée d'un bouquet... Quel plaisir de conduire toutes ces braves bêtes en les appelant par leurs noms et de faire claquer son fouet à tour de bras !)

Oh ! oui, nombreux sont ceux qui s'en souviennent avec une poétique émotion. Plusieurs prennent encore part chaque année à ces scènes joyeuses, qui se renouvellent tous les printemps, quand les troupeaux montent à l'alpage, ou tous les automnes, quand ils en redescendent. Celui qui n'a jamais eu ce tableau sous les yeux ignore un des aspects les plus émouvants de la montagne. Ce spectacle est sans doute aujourd'hui tou-

jours beau ; mais il l'était bien plus encore, selon la tradition, alors que, au temps jadis, le montagnard avait moins de peine, que l'Alpe était plus prospère, que les pâturages étaient d'une richesse inouïe, c'est-à-dire au temps glorieux de l'âge d'or.

À en croire les vieilles légendes transmises par nos pères, il fut une époque, heureuse entre toutes, où les fruits de la terre étaient d'une abondance prodigieuse et où les hommes vivaient dans le plus parfait bien-être. Nos Alpes n'étaient point alors recouvertes d'un linceul de neige et de glace ; l'avalanche ne semait pas la mort, et les bergers pouvaient mener paître leurs troupeaux jusqu'aux plus hauts sommets, d'où ils ne redescendaient que pour deux ou trois mois d'hiver. Dans ce temps-là, Plan-Névé offrait à tous les regards les plus frais gazons qu'on pût voir et le glacier de Sanfleuron était un vrai champ fleuri. Alors, les plantes vénéneuses, si répandues aujourd'hui et si dangereuses pour le bétail, étaient inconnues, et les lourds impôts ne faisaient gémir personne. En outre, gens et bêtes étaient superbes, de haute taille et moins rabougris qu'aujourd'hui. Les vaches surtout étaient d'une beauté sans pareille. Elles avaient une telle abondance de lait qu'on les trayait trois fois par jour, et souvent dans des étangs ! C'était en bateau qu'on allait lever la crème.

On raconte à ce sujet qu'un beau berger faisant un jour cet ouvrage et ramant sur un de ces grands bassins blancs, couleur de lis, fut subitement surpris par un coup de vent et qu'ayant chaviré, lui et sa nacelle, il se noya. Les jeunes filles d'alentour apprenant cette fin tragique, pleurèrent abondamment. Durant de longs jours, elles cherchèrent l'infortuné berger, afin d'inhumer son corps. On le trouva enfin, par hasard, non pas sur les rivages, ni dans les profondeurs d'un de ces beaux bassins lactés, mais tout simplement... en battant le beurre ! Semblable à une pauvre feuille de saule ou à une aiguille de sapin, le corps du pauvre pâtre, sans qu'on s'en fût aperçu, avait été versé au milieu des flots d'une crème écumante, dans une baratte (machine pour battre le beurre) haute comme une tour. On

s'empessa de le tirer de là et de lui rendre les derniers honneurs. On l'ensevelit dans une grande caverne que des milliers d'abeilles avaient tapissée de rayons de miel aussi hauts que des portes de ville.

Dans ces temps reculés, la prospérité de nos montagnards était, dit-on, si grande, qu'il n'était pas rare de les voir prendre comme boules, pour leur jeu de quilles, des *matoilles* de beurre et jouer aux palets avec des fromages ! Alors aussi, sur les coteaux qui descendent vers la plaine, les fruits avaient des proportions énormes : les grains de raisins étaient parfois si gros qu'on y mettait la *boîte* (le robinet), et les poires si colossales que c'était à coups de scie qu'on en abattait la queue !

Mais, hélas ! tant d'abondance avait fait naître l'orgueil, et la méchanceté des hommes finit par attirer le courroux céleste. Les vices de certains pâtres, leur avarice surtout et leur brutalité, eurent pour châtiment la transformation des plus beaux pâturages en glaciers et en éboulis.

* * *

Le géant Gargantua. – C'est dans cet âge colossal qu'on vit si souvent paraître dans nos montagnes ou, pour parler plus exactement, passer au-dessus de nos bois et de nos champs, par enjambées énormes, le grand, l'illustre Gargantua. Il était d'une taille si phénoménale que, lorsqu'il s'asseyait sur une chaîne de collines ou de montagnes séparant deux vallées on voyait une de ses jambes pendre d'un côté et l'autre descendre de l'autre, comme deux masses gigantesques capables d'écraser une forêt. Sa tête était semblable à un immense bloc chevelu. Les trous de ses narines et de ses oreilles étaient pareils à de sombres cavernes. Lorsqu'il posait le pied sur le Rhône, la Sarine ou la Grande-Eau, son soulier faisait pont d'une rive à l'autre. Dans un champ fraîchement labouré, son passage creusait un étang.

Le voyait-on respirer par le froid, étendu sur quelque rocher des bords de la Gryonne ou de l'Avançon, son haleine se répandait en brouillard dans le pays. Se couchait-il pendant les jours chauds, sur quelque pré ou pâturage, la marque en restait empreinte pour toujours sur le sol. Venait-il à s'endormir et à ronfler pendant son sommeil, le bruit en était si fort et si terrible que le tonnerre n'eût pas produit de grondements plus formidables. Le sol en tremblait à plusieurs lieues à la ronde et des éboulements de rocs ou de terrain en étaient souvent la conséquence. – Un jour qu'il dormait profondément près de Huémoz un troupeau de moutons inoffensifs vint à brouter près de lui et à grimper sur son corps. Gargantua chatouillé, se réveilla en sursaut : il vit ces petites bêtes blanches sur ses habits, les prit pour des poux, en fit un consciencieux massacre entre ses deux pouces, après quoi il se rendormit. – On le voyait porter souvent sur son dos une hotte monstrueuse. Un des *corgeons* venait-il à se briser ? il ne s'en troublait guère : Il ne faisait que de se baisser au-dessus de la première forêt venue. D'une main il en arrachait le plus haut sapin, l'écorçait, l'ébranchait avec ses ongles, puis le maillait comme un vannier maille, tourne et retourne une branche d'osier.

C'est à ces travaux d'hercule qu'est due la formation de diverses collines³² ou vallées, car d'un geste il faisait voler dans les airs des blocs de la grosseur de petites montagnes, et avec un de ses doigts il perçait en peu de temps un trou au sommet d'un

³² La colline de *Montriond*, sous Lausanne, est de ce nombre, ainsi que le mont *Salève*, près Genève. La légende raconte, au sujet de cette dernière montagne, que lorsque Gargantua creusait le lac pour faciliter la sortie du Rhône, entre les Alpes de la Savoie et le Jura, il avait soin de poser et d'entasser les mottes et les gros rochers sur un point spécial de la rive gauche. Les nombreux curieux qui le voyaient faire ainsi criaient de temps à autre : *Eh ! ça lève, ça lève !* C'est ainsi que le nom de *Salève* resta à cette belle montagne, aujourd'hui si chère, à juste titre, à nos voisins et amis de Genève.

roc. (Ce fut le cas du *Scex percia*, près du Muveran.) – Après avoir un jour rempli plusieurs fois son énorme hotte de la terre qu’il déplaçait pour creuser le val d’Illiez, il lui arriva un accident qui eut pour la vallée du Rhône des conséquences géologiques encore visibles. Étant très fatigué et altéré par ce labeur accompli dans une journée fort chaude, il voulut, tout en portant sur son dos une charge de terre et de blocs de granit, puiser avec la paume de sa main un peu d’eau dans les flots du Rhône. Malheureusement il s’y prit mal. Dans sa précipitation, il heurta du pied contre les rochers de Saint-Triphon et, au cri de « *Eh ! monteh !* », alla s’étendre tout de son long dans la vallée, du côté de Bex. Le contenu de sa hotte, en se renversant, forma la jolie colline, aujourd’hui boisée, appelée dès lors du nom de *Montet*, où de beaux blocs de granit se voient encore en grand nombre. Une fois remis sur ses jambes, Gargantua, humilié et furieux comme un enfant qui s’est fait, mal, allongea à sa hotte un si terrible coup de pied que ce qui y restait encore de terre alla former plus loin la colline sur laquelle s’éleva plus tard la tour de Duin.

Notre colosse, qui sautait de vallées en vallées et *cambillonait* monts et sommets, eut une aventure parfaitement analogue au Pays-d’Enhaut. En voulant boire dans la Sarine, sa tête un peu lourde ce jour-là et son fardeau qui ne l’était pas moins le firent basculer de telle sorte que sa hotte se répandit de même et forma la montagnette sur laquelle on a bâti le temple de Château-d’Œx.

À Ormont-dessus, après avoir formé la colline du Truchaud, au-dessus de Vers-l’Église, il se reposa et s’endormit. Pendant son sommeil, sa bouche ouverte aussi large qu’un four, un troupeau de moutons y entra, croyant pénétrer dans une caverne. À son réveil, Gargantua se mit à éternuer, puis, avec un morceau de bois pointu, long comme un mât de navire, il sortit quarante moutons logés dans le creux d’une de ses dents ! Pendant ce temps, les bergers couraient sur la tête et dans les cheveux du géant, à la recherche de leurs brebis.

Cette manière naïve et humaine, par laquelle nos ancêtres rendaient compte des formations de nos monts et de nos vallées, constitue, on en conviendra, une géologie, qui, dégagée de tous les termes dont cette science est aujourd'hui hérissée, devait être promptement comprise et parler puissamment à l'imagination³³.

* * *

Lo Pâtho. – Un géant moins célèbre, mais cependant fort connu dans les environs de l'Étivaz, était celui qu'on désignait sous le nom de Pâtho (avec la prononciation du *th* anglais). Il habitait au sud de la montagne du Gros Jablès, à la Goudaz, pré maigre et très élevé, où se trouve une caverne qu'on appelle encore *La tanna au Pâtho* (la grotte ou tanière du Pâtho). Aux abords, croît un foin superbe dont les tiges sont presque de la longueur d'un homme. D'après la tradition, la bonne qualité du sol est due au géant d'autrefois. – Le Pâtho se montrait rarement. Il ne descendait jamais dans le fond de la vallée et se contentait de visiter de temps à autre les chalets d'alentour. Ses apparitions avaient lieu pendant la nuit ou par les jours de brouillard-il poussait alors des *youlées* perçantes qui faisaient courir un frisson dans le cœur des montagnards qui les entendaient. Les nombreux pâtres qui disent l'avoir rencontré sont unanimes

³³ Il faut noter ici, en passant, que c'est à Gargantua qu'une vieille tradition populaire attribue, avec non moins de générosité que de malice, l'introduction et le développement dans nos contrées romandes de l'élément germanique. Ce serait lui qui, dans des circonstances impossibles à décrire, aurait *semé* dans nos Alpes vaudoises les premiers Allemands, dont il avait, paraît-il, rempli une de ses poches, en passant un jour sur les bords de l'Aar. – En France, Gargantua joue un grand rôle dans les traditions populaires.

pour vanter la force de sa voix et l'énormité de sa taille. La nuit, on le voyait souvent porter une lanterne.

« Mon grand-père, m'écrivit le chasseur de chamois duquel je tiens ces détails, gardait jadis son bétail dans l'un des chalets préférés du géant, où se trouvait en service une jeune domestique des Ormonts, à laquelle un voisin rendait quelques visites. Un soir, ce jeune homme hors d'haleine et fou de terreur, se précipite dans le chalet, en faisant sauter la fermeture de la porte. Il raconte que « lo Pâtho, long comme un sapin » l'avait poursuivi et allait le saisir, lorsque la bienheureuse porte s'était ouverte.

» Un autre soir, au Gros Jablès, les vachers assis près du feu parlaient du Pâtho d'une manière peu respectueuse. L'un d'eux, en voulant regarder dehors par un guichet, reçut en pleine figure un souffle chaud provenant de la respiration du colosse qui les écoutait. Son visage se couvrit aussitôt de vessies et sa tête enfla prodigieusement.

» Dans un autre chalet, au Bronzer, le Pâtho s'amusait à faire des farces et des inconvenances. À diverses reprises, des fromages gonflèrent comme des outres malgré les quintaux de pierres dont on les chargeait. On voyait souvent l'être extraordinaire assis ou couché, au clair de la lune, devant les fenêtres de la maison. Le propriétaire vendit le pâturage pour échapper à toutes ces tracasseries. »

* * *

CHASSES ÉTONNANTES. — C'est aussi à cette époque qu'il faut rattacher plus d'un récit de chasse merveilleuse. Dans ces temps fortunés, les amateurs de gros gibier ou de bêtes fauves avaient beau jeu. À en juger par les ours, loups-cerviers, sangliers, aigles, chats-huants et chamois en grand nombre,

dont le souvenir est resté dans la mémoire de nos montagnards, ce devait être jadis un beau temps pour les disciples de saint Hubert, depuis la dent de Morcles jusqu'au Vanil noir.

Ici, c'est l'un d'entre eux qui, dans un défilé, au pied d'une paroi à pic, voit tout à coup venir à lui une escouade de quarante-deux chamois à la fois. Notre homme, en voyant l'abîme à ses côtés et ces bêtes affolées bondir à sa rencontre, n'a qu'une pensée : celle de sauver sa vie, en se jetant la face contre terre. C'est ce qu'il fit, et les quarante-deux chamois, avec un roulement formidable, mais rapides comme le vent, lui passèrent sur le dos. Lorsque le pauvre chasseur se releva, il constata avec douleur que son habit, d'un drap robuste et tout neuf, était usé sur le dos jusqu'au fil.

Ailleurs, c'est un autre fils de Nemrod qui surprend sept lièvres à la fois. Six d'entre eux sont poursuivis par la meute ; quant au septième, il juge bon de courir après les chiens. Les six premiers sont atteints et tués ; le dernier, qui était le plus rusé lièvre qu'on eût jamais vu, se mit à courir comme l'éclair autour d'un gros tas de *flat* (roseaux séchés), où il était impossible de l'atteindre. Il courait si vite, mais si vite que... son ombre même avait de la peine à le suivre ! Le chasseur, lassé de cette poursuite étourdissante, ne put l'atteindre qu'après avoir eu la précaution, avant de tirer, de courber le canon de son fusil³⁴. – Ailleurs encore, tant les lièvres étaient peu sauvages et abondants, on en vit qui vinrent se cacher à l'ombre même des fusils que

³⁴ La tradition des fusils aux canons recourbés se retrouve chez nous dans des récits de plus d'une chasse légendaire. À Villeneuve, en 1820, on parlait encore d'un vrai Lefauchaux de ce genre que possédait le chasseur Bontemps Greyloz. Avec cette arme, il pouvait tirer d'une vallée à l'autre et atteindre le but par dessus les cols et les sommets. Ses projectiles portaient ainsi des bords du lac jusqu'à la Jouvertaz, dans la vallée de l'Eau-Froide. – Il est aussi question de lunettes recourbées pour voir le gibier derrière les rochers !

deux coureurs de gibier avaient posés dans le coin d'un chalet, tandis qu'ils se désaltéraient ensemble !

Le père Aulet. – Au nombre des chasseurs émérites et privilégiés, il faut rappeler ici le nom du père Aulet, de Gryon. Il était la terreur des chamois. On dit que ces hôtes charmants de l'alpe et des glaciers n'avaient réellement peur que de lui. Était-ce Branon ou Samelon qui apparaissaient à l'horizon avec leurs carabines ? les chamois de Paneyrossaz, confiants dans leurs jambes et plus encore dans le peu d'adresse de ces deux montagnards, ne s'en faisaient guère de soucis et se livraient tranquillement à leurs ébats.

– De là, ces vers éclos un jour sur les rives de l'Avençon :

Un grand-père chamois, chamois d'expérience,
Veillait sur un troupeau qui paissait en silence
Le verdoyant tapis qui recouvre nos monts ;
Soudain, son œil perçant découvre à l'horizon
Un chasseur sous le vent qui doucement s'avance :
« Paissez, dit-il aux siens, paissez tranquillement ;
Ce n'est pas pour Branon qu'un chamois se dérange.
Je vois aussi là-bas, au contour du rocher,
Le prudent Samelon qui tend à s'approcher ;
Mais ne craignez non plus, sa pipe est frais bourrée ;
Vous pouvez prendre encore une bonne bouchée. »
À peine ce mot dit, la vieille sentinelle,
Sur un dernier chasseur dirigeant sa prunelle,
Bondit en s'écriant : « Gare à vous, c'est Aulet !
Qu'on déloge au plus vite, alerte et du jarret ! »

Les deux Jean. – Aux Ormonts, il fut pendant longtemps question de ces célèbres chasseurs. Un jour que l'un des deux était à la chasse du chamois près de l'Oldenhorn, il aperçut, à sa grande surprise, une femme qui montait les parois de rochers, en portant un berceau posé sur sa tête. Cette femme s'approche et lui demande s'il osait venir lui tuer ses chèvres. Sur la ré-

ponse franche du chasseur, lui déclarant son dessein, elle lui offrit un joli fromage de chamois, en lui disant qu'aussi longtemps qu'il s'abstiendrait d'aller à la chasse, il verrait ce délicieux petit fromage ne jamais diminuer. Jean accepta et s'en trouva fort bien jusqu'au jour où sa passion reprit le dessus. Rencontrant de nouveau celle qui lui avait parlé une première fois, il fut fort étonné de lui entendre demander pourquoi il n'était pas à Saint-Maurice ce jour-là, puisque tous les démons comme lui y étaient rassemblés, pour enterrer un aubergiste qui pendant vingt ans, n'avait jamais cessé de mêler de l'eau à son vin. Sur ce, Jean partit en hâte, arriva à Saint-Maurice où il constata en effet la mort du cabaretier.

Les deux frères chassaient ordinairement seuls. Il leur suffisait de voir le gibier pour l'atteindre. Quand, à quelques mois de distance, ils se trouvèrent sur leur lit de mort, les chamois, les lièvres et les renards se mirent à gambader autour de leur demeure. Il y eut, pendant trois jours, une grande joie dans les gîtes et dans les tanières d'alentour. Le vieux gibier surtout se mit en liesse. À Creux de Champs, au Pillon, à Solalex, en Maîtreille, au Mont d'Or, à la Lécherette, dans les bois qui entourent le Meilleret, il y eut de joyeux sabbats. Les vieux renards tenaient les violons, et, du haut des branches des sapins, les perdrix, les coqs de bruyères, et les faisans sifflaient leurs plus jolis airs.

* * *

Un chamois blanc. — Au Pays-d'Enhaut, un chasseur passionné voulut se mettre en campagne un dimanche de communion. « Ta chasse, lui criait-on de toute part, ne réussira pas aujourd'hui. » — « Eh ! j'aimerais bien savoir ! répondit-il, quand je verrais le diable en personne, tant pis ! j'y veux aller. » S'il ne vit pas le diable, dit la légende, il rencontra, au contour d'un rocher, un chamois blanc comme la neige, qui produisit sur

l'obstiné chasseur une telle frayeur qu'il détala au plus tôt, et rentra chez lui en courant. Il se mit au lit et mourut trois jours après.

* * *

L'Alpenjäger de Schiller. – En fait de chasses légendaires, il ne faut pas oublier de citer, pour terminer ce sujet, une vieille histoire ormonanche qui, parvenue aux oreilles de Schiller, a fait, en 1804, sous le titre de *l'Alpenjäger*, le sujet d'une de ses plus charmantes compositions³⁵.

Un jeune pâtre des Ormonts quittait souvent les troupeaux qui lui étaient confiés pour aller sur les pointes des rochers et les crêtes voisines épier le gibier et se livrer à sa passion favorite pour la chasse. Ses parents lui faisaient des remontrances ; mais il n'écoutait ni leurs prières, ni leurs reproches. Il méprisait tous les dangers qui le menaçaient dans ses courses vagabondes parmi les rochers et les abîmes souvent enveloppés de nuages.

Un soir, le crépuscule commençait à se répandre ; il était à l'affût au milieu d'effrayants précipices. Un orage épouvantable s'éleva ; le tonnerre roulait sans interruption, des éclairs éblouissants venaient seuls de temps en temps illuminer ces lieux remplis d'une ténébreuse horreur ; des torrents de pluie, accompagnés de grêlons tombaient du ciel et joignaient leurs bruits sinistres aux éclats tumultueux de la tempête. Le jeune berger, n'ayant plus pour guide que les hurlements de la rafale qui sifflait du fond des gouffres affreux, quitta le sentier connu

³⁵ Nous laissons à cette légende la forme sous laquelle elle a été publiée dans les *Légendes et traditions de la Suisse romande*, d'après un article du *Conservateur suisse*.

et s'égara. Trempé jusqu'aux os, tourmenté d'une faim dévorante, tremblant de froid, il se tenait tout épuisé sur l'arête d'un rocher et, dans son épouvante, croyait à chaque instant que sa dernière heure allait sonner. Un horrible fracas ébranle soudain jusqu'à leur base ces forts des Alpes qui, depuis des siècles, bravent les éléments destructeurs ; puis, tout à coup, le Génie de la montagne, comme emporté à travers l'espace par un tourbillon de feu, apparaît devant le pâtre tout transi de peur et de froid. Le fantôme vient ricaner sous ses yeux et semble vouloir tantôt l'avalier, tantôt le précipiter dans les profondeurs de l'abîme, puis d'une voix formidable, dominant celle du tonnerre :

« Téméraire, s'écrie-t-il, qui t'a permis de donner ainsi la chasse à mes troupeaux ? De qui tiens-tu le droit et la puissance de me ravir mon bien ? Est-ce que je viens attaquer et tourmenter les bestiaux de ton père ? Eh bien ! pourquoi poursuivre mes paisibles chamois ? »

Puis, sans achever, le Génie menaçant disparaît et, avec lui, s'évanouit l'ouragan terrible, comme balayé par les vents. Le jeune pâtre semble se réveiller d'un songe affreux ; il saisit son fusil, puis parvient à retrouver le sentier difficile et escarpé qui conduit vers sa demeure, et, sans regarder en arrière, il se dirige vers son chalet aussi rapidement que ses forces le lui permettent. Depuis ce jour, il ne quitta plus ses troupeaux.

* * *

LÉGENDES NARQUOISES. – Dans les légendes qui suivent, je voudrais donner au lecteur une idée des récits malicieux et ironiques que les habitants de certaines communes voisines, parfois jalouses ou rivales, racontent sur le compte de ceux qu'ils veulent taquiner. Chaque village a reçu des générations précédentes, à titre de dot ou de legs gratuit, ou un surnom ou une petite histoire narquoise (quelquefois tous les deux) qu'on

se plaît à rappeler, avec une pointe de moquerie. — Comme exemples du genre, nous citerons les contes humoristiques que voici :

Les guêpes et les municipaux. — Ceci se passait il y a bien longtemps. Au dire des habitants du village de X., la commune voisine de Z., voyait ses finances malades et ses affaires cheminer dans les plus déplorables conditions. Tout allait de mal en pis. Les choses en vinrent au point que les intéressés, secouant leur apathie et leur laisser-aller, se réunirent en assemblée et décidèrent, en vue de sauver la situation et de réaliser un peu d'ordre et d'économie, d'avoir recours à des moyens énergiques. À l'unanimité des voix, on résolut que MM. les municipaux (comme nous les nommerions aujourd'hui) se rendraient en corps auprès des autorités d'une commune importante de la plaine, dont l'administration et la comptabilité passaient pour modèles, dans le but de prendre conseil et, une fois pour toutes, de « chercher pourtant un peu d'esprit. »

Au jour convenu, les six conseillers, le syndic en tête, muni d'un long sac, se mirent en route, accompagnés du boursier et de l'huissier. Après une longue marche, tous se présentèrent au bureau du greffe de la commune exemplaire. Quand M. le greffier, un peu surpris de cette visite, eut fait asseoir cette intéressante délégation, M. le syndic, qui avait toujours le sac en main, prit la parole et expliqua compendieusement le but de la démarche. La conclusion de son discours, humblement débité, fut cette requête répétée par les six conseillers à la fois :

« Oh ! oui ! certes ! monsieur le greffier, vous nous feriez un plaisir extrême de nous donner un peu de votre esprit. »

Le rusé greffier, — qui avait une dent contre le syndic, lequel lui avait vendu naguère, comme « sans défauts » un cheval vicieux, — voyant le sac municipal, conçut une idée lumineuse que lui suggéra sans doute le malicieux servan de sa maison. Sans paraître le moins du monde embarrassé, il répondit simplement aux municipaux :

– Eh bien ! messieurs, on fera ce qu'on pourra. Veuillez, seulement prendre patience une minute.

Puis, laissant ces excellents magistrats se reposer en prenant un doigt de vin, il les quitta un moment pour se rendre dans son verger. Là, il courut droit au pied d'un grand poirier ; puis, s'assurant qu'il n'était vu de personne, il fit rapidement main basse sur un énorme nid de guêpes qu'il plaça dans le sac du syndic. Il en rattacha soigneusement les ficelles, puis, le rapportant à son propriétaire, il dit avec aplomb :

– Eh bien ! messieurs, je crois que vous aurez là votre affaire... seulement il faut agir avec précaution... Portez ce sac soigneusement. Tenez-le bien fermé. Ne soyez pas surpris si, en chemin, vous entendez l'esprit s'agiter... Une fois arrivés chez vous, réunissez-vous en séance, dans un local obscur et bien fermé... Là, découvrez-vous ! agitez le sac et ouvrez-le... L'esprit produira des effets immédiats.

– Soyez bien remercié de toutes vos bontés, dit le syndic, en se levant le premier pour partir.

– On vous prie d'*excuse* pour la peine, dit, à son tour le vice-président, en faisant une profonde révérence.

– Si seulement on pouvait un jour vous rendre la pareille, ajouta avec candeur le boursier, ce serait une joie extrême pour nos cœurs.

– En tout cas, bien le bonjour et merci ! s'écrièrent tous les autres municipaux en gagnant la porte. – Seul, l'huissier n'ouvrit pas la bouche et parut se méfier.

Soulagée et pensive, la délégation descendit plus ou moins légèrement l'escalier. On se mit en route. Le syndic marchait gravement en tête, tenant d'une main son grand parapluie de coton vert et portant de l'autre, sur son épaule droite, avec autant de solennité que d'onction, le sac mystérieux, soigneusement attaché au bout d'un vieux gourdin de famille. On était à

peine parvenu au premier contour que déjà les guêpes, surexcitées par la marche, se mirent à bourdonner. Ce fut d'abord sourd, puis de plus en plus bruyant.

– Entendez-vous ? dit le syndic avec ravissement. Écoutez *voir* l'esprit.

– Oh ! c'est du tout bon ! répliquaient les municipaux. – Mais comme il s'agite ! remarqua le boursier. – Dépêchons-nous ! disaient les plus jeunes. – C'est de la farce ! pensa l'huissier.

– Toujours est-il, ajouta le syndic, que c'est moi qui porte le sac, lequel fera le bonheur de chez nous, et que je veux m'en souvenir pour moi et mes enfants.

Moitié causant, moitié silencieux, on arriva sur le territoire de la commune, privée pendant un jour entier de la protection de ses administrateurs.

Oh ! chose surprenante ! les affaires avaient pu marcher sans eux ; il n'était arrivé aucune catastrophe. Les petits ruisseaux avaient su couler tout seuls ; les fleurs avaient su fleurir et répandre leurs parfums, les oiseaux faire leurs nids, les nuages courir, les enfants s'ébattre, les abeilles butiner, gens et bêtes respirer et vivre, le soleil même trouver sans erreur son chemin dans l'espace, bien que la surveillance paternelle et les directions des magistrats communaux eussent totalement fait défaut ce jour-là ! À coup sûr, une bonne fée s'en était mêlée.

À pas mystérieux, le corps municipal entra dans la salle d'école. Sur un signe du syndic, le boursier ferma avec précaution les contrevents de la salle. Chacun s'assit avec solennité et avec le sentiment très net que, pour la commune, une heure importante allait sonner et qu'un grand mystère allait s'accomplir.

Lorsque tout fut bien tranquille, quand ces hommes intègres furent jugés suffisamment recueillis pour « être spiritualisés, » le syndic d'une voix tonnante, que faisait vibrer

l'émotion, s'écria : « Ora, caïsi vo ! » (Maintenant, taisez-vous !) Puis il secoua par trois fois le sac magique. Il le détacha, l'ouvrit, et le cœur tremblant, lâcha l'esprit.

Il se fit d'abord un grand silence ; puis on entendit un bruit étrange, comme une plainte lointaine ; c'était un bourdonnement qui se rapprochait sans cesse et dont les notes devenaient toujours plus perçantes, accompagnées de sensations très particulières, suivies d'impressions brûlantes sur la peau.

– Quel esprit ! quel esprit ! disaient les uns.

– Aïe ! c'est du piquant, disaient les autres.

– Qu'il est fort, c'est du vif ! dit le boursier en s'administrant une claque sur la joue.

– Aïe ! aïe ! hurla le syndic, l'esprit pénètre... il pénètre.

Lorsque l'esprit eut suffisamment pénétré, quand les pauvres guêpes furieuses se furent consciencieusement vengées, en défigurant la face de chacun de ces excellents magistrats, lorsque ceux-ci eurent été assez aiguillonnés, en vue du bien présent et à venir de la commune, le syndic jugea le moment venu de faire rouvrir les volets.

Ô réveil plein d'horreur ! aspect épouvantable ! Les visages de messieurs les municipaux n'avaient plus de forme. Les lèvres du syndic étaient devenues monstrueuses. Les joues du vice-président s'étaient bouffies. Le nez du boursier s'était épaissi dans des proportions telles que tout coup d'œil intelligent dans sa caisse eût été impossible. Les paupières du secrétaire s'étaient gonflées au point de compromettre totalement la beauté de son écriture. Les mains de tous étaient devenues énormes. Ce fut navrant et douloureux... Mais l'esprit avait agi ; la vaccination spirituelle du corps municipal était faite.

Aussi, lorsqu'on eut constaté les premiers résultats, le syndic et ses collègues estimèrent-ils sage de détalier rapidement,

en rêvant aux réformes futures et à toutes les exigences de leurs administrés.

Dès lors, l'administration communale pareillement piquée au vif, marcha-t-elle mieux ? La légende ne le dit pas. En revanche, ce qu'elle assure, c'est que l'huissier, qui avait reçu deux piqûres de plus que les autres et qui montra, ce jour-là, le plus d'esprit, fut nommé syndic pour la plus grande joie de tous les administrés de la commune de Z.

Si le conte malicieux qui précède renferme une mordante ironie à l'adresse de certaines administrations et de celle de Z. en particulier, voici par quel récit satirique les habitants de cette commune répondent lorsqu'ils veulent rire de leurs voisins de X.

* * *

Les bourdons. – Il y eut jadis pour la commune de X., un été si chaud qu'il ne tomba pas une goutte d'eau pendant deux mois. L'herbe séchait sur place et les sources étaient presque tarries. La rivière principale n'apparaissait plus que sous la forme d'un filet coulant tristement entre d'énormes blocs, sur un lit de sable et de cailloux. Dans toute la contrée, on n'entendait plus un chant d'oiseau, ni les cris de joie des pâtres et des faucheurs. Le sol était brûlé et jauni. Les poumons, comme les gosiers de tous, étaient si desséchés, qu'on entendait à peine d'une maison à l'autre les appels et les chants sonores du patois montagnard.

Les choses étant dans ce triste état, les bourgeois de la commune se réunirent en grande assemblée. Après avoir soigneusement passé en revue tous les moyens d'obtenir de la pluie, ils décidèrent à l'unanimité d'envoyer à la plaine deux municipaux pour chercher et acheter des « tonnerres ». Chacun

était persuadé que, si on parvenait à se procurer deux ou trois bons tonnerres, la pluie ne manquerait pas de se produire.

Deux membres de l'assemblée furent donc envoyés à la plaine, avec mission d'aller tout droit chez un certain apothicaire de grand renom, qui vendait à bon marché des remèdes pour tous les maux et qui passait pour très adroit.

Après quelques heures d'une marche fatigante, la délégation se trouva en présence de celui dont la science allait sauver la commune de ses malheurs.

– « Monsu l'apothiқиière ! é vo faut no bailli dei tenierro. »
(M. l'apothicaire, il vous faut nous donner des tonnerres.)

– Comment dites-vous, messieurs,... des tonnerres ? répond l'autre tout interloqué.

– Ouè, deno-nos ein quations ; no faut absolumin de la piodze. (Oui, donnez-nous en quelques-uns ; il nous faut absolument de la pluie.)

Le pharmacien surpris, mais non embarrassé, passe alors dans son arrière-boutique. Il prend une grosse boîte et y introduit une demi-douzaine d'énormes bourdons³⁶. Puis il revient vers les deux délégués et leur dit avec mystère :

– Ayez bien soin, messieurs, de ne pas ouvrir la boîte avant d'être arrivés chez vous, sans cela l'effet serait perdu !

Les deux conseillers promirent de suivre scrupuleusement ce conseil et partirent enchantés d'avoir si vite réussi dans leur délicate négociation.

³⁶ La chronique ne dit pas si ce furent de vrais bourdons ; ce mot à cette époque, se donnait à tout insecte qui, en volant, faisait grand bruit.

Arrivé un peu au-dessous du premier hameau, celui qui portait la boîte s'arrêta soudain et dit à son compagnon de route :

– Di vai, Jean, faut-é uvri la buête ? (Dis-donc, Jean, faut-il ouvrir la boîte ?)

– Na, na, atteins que no seyeins tsi no. (Non, non, attends que nous soyons chez nous.)

Sur ce, l'autre agite brusquement la boîte et les insectes font entendre un bourdonnement irrité.

– Oh ! oh ! é sont puisseints ! (Oh ! ils sont puissants !) s'écrient-ils d'un commun accord.

Cependant, ne voulant pas compromettre le succès de leur mission, ils continuèrent leur chemin, non sans s'accorder fréquemment le plaisir de secouer la boîte et d'entendre avec ravissement le grondement plein d'espérance et de pluie des beaux tonnerres emprisonnés.

Arrivés enfin sur le territoire de leur commune, nos deux magistrats n'y tiennent plus. Après avoir derechef agité vigoureusement le coffret, ils font sauter le couvercle et... les gros bourdons, fous de joie d'être rendus à la liberté, se précipitent comme un essaim bruyant vers le fond de la vallée, en faisant entendre un bourdonnement formidable.

Alors, nos deux montagnards, les yeux émerveillés, de s'écrier avec autant de joie que de conviction, en agitant les bras, en signe d'encouragement :

Alla ! alla pi lé damon
Debordonna per les Ormons.

(Allez, allez seulement par là-haut, faire tapage sur les Ormons.)

Sur ce, craignant une averse, puisqu'ils avaient cru entendre le tonnerre, nos députés hâtèrent le pas afin d'atteindre leurs demeures avant d'être mouillés.

À peine furent-ils parvenus devant la maison du conseiller B., que de larges gouttes de pluie commencèrent à tomber sur la terre altérée, et que tous deux s'écrièrent avec l'accent de la plus joyeuse reconnaissance :

Oh ! respet po l'apotiquière
Que nos a teri de misère !

On ne saurait se moquer plus naïvement de la bêtise et de l'incapacité de certains dignitaires de villages ou de paroisse.

À ces deux récits nous ajoutons encore les trois suivants qui ne manquent pas non plus de candeur malicieuse.

* * *

La courge. – Un montagnard un peu simple était descendu à la foire d'Aigle. Là, en arrivant sur le marché, il fit part à un *Renoillard* (habitant d'Aigle), de son désir d'acheter un beau poulain. En faisant un tour de foire et en causant de ce projet, nos deux hommes vinrent à passer près d'un char, sur lequel était exposée une énorme courge jaune (fruit que notre montagnard ne connaissait pas et dont il demanda le nom). Le malicieux Aiglon lui répondit, en tapant sur la courge :

– Eh bien ! votre affaire, la voilà : au lieu d'acheter un poulain vivant, il vous faut acheter cet œuf.

– Comment dites-vous ? C'est un œuf !... ça !

– Oui ! et de jument !

– Tiens ! moi qui n'en ai jamais point vu.

– Eh bien ! achetez-le seulement. Vous n'aurez qu'à le faire couvrir à l'écurie par votre *motâila* (vache au pelage tacheté), et si elle a bon lait, tout ira bien.

Ainsi fut fait. Notre homme, tout heureux de rencontrer si bien et ne n'avoir pas, en remontant chez lui, à subir les ennuis et les retards d'une bête qui se livre à maintes cabrioles, acheta ce gros « œuf », après l'avoir cependant soigneusement marchandé. Il le posa ensuite gravement sur sa hotte et, après avoir été boire quelques *quartettes* avec son compagnon, il se mit seul en route pour rentrer chez lui.

Au bruit du torrent qui grondait au fond de la vallée et à la lumière d'un beau soleil printanier qui faisait reverdir les forêts, on put voir notre homme décrire sur le chemin des lignes peu régulières. On put même l'entendre chanter avec joie et triomphe :

*À bon profi j'ai atzeta
Au martsî d'Aigle on œu d'éga !*

*À bon compte j'ai acheté
Au marché d'Aigle un œuf de jument !*

Mais voici que, tout en chantant et en titubant, il arriva dans un endroit fort rapide ; il fit un faux pas et, dans une secousse fatale, le bel œuf de jument, sujet de sa joie et de ses chansons, passa par-dessus bord et roula en bondissant vers les profondeurs de la rivière. Dans sa course folle, il pénétra comme une bombe dans un buisson, se heurta contre le tronc d'un jeune hêtre, se partagea en mille pièces et fis sortir du tail-lis un beau lièvre, lequel, dérangé dans son gîte, se mit à courir au loin en bonds effrayés.

Le bonhomme, croyant voir courir son poulain qui venait d'éclorre, se mit à lui crier en tendant la main de son côté : « Tei ! mon polien, tei ! tei ! » (Tiens, mon poulain, tiens ! tiens !) Mais, constatant avec désespoir que la jolie bête était sourde à tous ses appels, il finit par la maudire : « Eh ! tscharavoutha que ti, polien dé Renoillard ! » (Mauvais garnement que tu es, poulain d'Aiglon !)

N. B. – On prête cette légende (sauf le mot de la fin) aux habitants de divers villages de notre canton, qui portent pour cela le surnom de *Tiudrons* ou *Cudrons* (courges).

* * *

La redalaïe. – Dans une commune voisine de celle dont il vient d'être question, on abattait un jour un hêtre qui gênait la circulation sur la voie publique. Lorsque quelques coups de hache eurent entaillé le tronc de l'arbre, le syndic de l'endroit, – il s'agissait d'une coupe communale, – jugea bon de monter dans les branches, de se suspendre le plus haut possible, afin de faire choir le hêtre. Sur ce, il invita les municipaux présents, les fonctionnaires et subordonnés de tous grades à se joindre à lui, et à former la chaîne.

Le vice-président s'empressa d'obéir et monta se suspendre aux jambes du syndic ; le boursier se cramponna aux jambes du vice-président et ainsi de suite jusqu'au marguillier, au taupier et autres fonctionnaires, en suivant respectueusement l'ordre hiérarchique.

Cette grappe humaine ainsi formée, et l'arbre faisant mine de vouloir tomber à la première bonne secousse donnée en commun, le syndic s'écria :

– Ora, fàdè to attinchon ! vè mè cratzi su lè man. (À présent, faites tous bien attention ! je vais me cracher dans les mains.)

À peine eut-il dit ces mots qu’il lâcha l’arbre et que tous les assistants s’écrièrent, en dégringolant à terre :

– Oh ! tienna redalaïe ! (Quelle dégringolade !)

De là le surnom : *lè Redalè* !

* * *

*Le basilic*³⁷. – Un montagnard d’un des villages les plus reculés de nos Alpes descendait un jour à la plaine pour faire « un tour » du côté du lac Léman qu’il n’avait encore jamais vu. En chemin, il trouve une montre avec sa chaîne. C’était dans le temps où elles étaient fort rares.

Notre homme, ne sachant pas ce que c’était, ouvrit de grands yeux ébahis. Il crut avoir affaire à quelque reptile dangereux.

Il s’approche. Il écoute. Un bruit singulier frappe son oreille : *Tic tac, tic tac*.

³⁷ Le basilic est, comme on sait, un dragon à la fois coq et serpent par sa forme. Il serait le fruit, d’après une vieille légende, de l’union de ces deux animaux. Il figure dans les armoiries de la ville de Bâle et décore un de ses ponts sur le Rhin. En l’an 1474, – raconte M. Th. Vernalecken, dans son recueil de légendes suisses, – le sénat bâlois prononça une sentence par laquelle un coq, qui avait été accusé d’avoir pondu un œuf, fut condamné à être brûlé, comme maître sorcier. L’œuf fut également jeté au feu. – On attribuait au basilic le pouvoir de tuer par son seul regard.

Ce battement cadencé, cette sorte de respiration lui disent qu'il a affaire à un être vivant. En outre, cette chaîne, à l'allure de serpent et aux reflets métalliques, le confirme dans l'idée qu'avec une queue pareille, cet animal doit être fort méchant.

« Mâ, mâ, s'écria-t-il, sebaï cein que l'iet ? Fremo que l'est on basilic ! (Mais, mais ! je voudrais bien savoir ce que ceci pourrait bien être ? Je parie que c'est un basilic.)

Aussi, levant énergiquement son bâton, il s'écrie :

« Atteins va, le tè vu prau bailli me ton... tic tac. » (Attends donc ! je vais bien t'en donner de ton tic tac.)

Et il frappa à grands coups sur la montre qui vola en éclats.

Il fut cependant moins étonné encore que ce montagnard du Pays-d'Enhaut qui, abandonnant sa vallée, arrivait pour la première fois sur le col de Jaman. En voyant à ses pieds le lac, dont la couleur bleue se confondait avec le ciel, il n'osa point poursuivre son voyage. Il rebroussa chemin, disant au retour à ses parents qu'il n'aurait servi de rien d'aller plus loin puisque « le ciel venait de tomber sur la terre ».

* * *

SURNOMS. — Il est peu de villages vaudois dont les habitants n'aient pas été dotés par leurs voisins de surnoms se rattachant soit à quelque querelle ou rivalité, soit à un fait ancien ou à quelque circonstances particulière. Ainsi, dans les trois dis-

tricts alpestres dont nous nous occupons, nous pouvons citer les suivants³⁸.

Les gens d'Aigle sont surnommés les *Renoillards* par les habitants d'Ollon. – D'où vient ce sobriquet ? En voici l'explication : Les rochers de Saint-Triphon partagent la plaine du Rhône en deux parties, l'une marécageuse, l'autre sèche. Les gens d'Ollon habitent cette dernière et montrent leur mépris pour les marais en appelant les Aiglons, ainsi que les gens de Villeneuve, qui demeurent dans la partie basse et marécageuse, d'un nom qui fait penser aux grenouilles (en patois : *rane*, du latin *rana*). – Mais ce n'est qu'un prêté pour un rendu, car les Renoillards appellent leurs voisins d'Ollon les *Boïards* (de *bo*, crapaud), en raison des nombreux *bots* ou crapauds qui gambadent dans leurs environs et foisonnent surtout au petit lac de Plambuit. – Les montagnards de Gryon les désignent de leur côté sous le nom de *lé Becatschi*, à cause de la besace ou du bissac qu'ils avaient coutume de porter autrefois.

En revanche, ceux qui les appellent ainsi sont surnommés *lé Tâqui*, de *taqua*, sorte de sac souple et très pratique qui se ferme au moyen des cordons qui le retiennent sur le dos et que portent les montagnards, les guides ou les chasseurs de chamois.

Les habitants de Corbeyrier sont appelés *lé Roba-lœu* (voleurs de loup) par ceux de Leysin, à cause de la tradition suivante : Des Leysenoux firent un jour la battue d'un gros loup déjà blessé et qui était descendu des Ormonts. Cette dangereuse bête étant venue à passer sur le territoire de Corbeyrier, où elle était, paraît-il attendue, y fut tuée, et les Corbeyrins se gardèrent bien de rendre cette précieuse dépouille à leurs voisins de

³⁸ Voir *Po Recafà. On laivro ein patoi vaudoi* (Payot & Cie), une délicate anthologie des patois vaudois. Elle contient entre autres la liste de presque tous les surnoms des communes vaudoises en patois.

Leysin, pour profiter des primes et avantages attachés à cette capture. Aussi furent-ils nommés les *Roba-lœu*. – Mais lorsque ce mot leur est jeté à la face par quelqu'un de Leysin, ils répondent : « Roba-lœu dè lâre, vo l'âvia dza robô ai z'Ormounin. » (Voleurs de loup volé, puisque vous l'aviez déjà volé aux Ormouans.)

Les habitants des Ormonts reçoivent le sobriquet de *lou Mouërigo* ou *Murgue*, conducteurs de mauvais chevaux, en raison du fait qu'autrefois les montagnards de cette vallée ne pouvaient descendre à la plaine que par de mauvais chemins, où leurs chevaux pesamment chargés avaient beaucoup à souffrir de la fatigue résultant de l'état des sentiers. Avant que la route actuelle fût construite, ceux d'Ormont-dessus descendaient à Aigle par la Forclaz et le bois de la Chenaux, c'est-à-dire par la rive gauche de la Grande-Eau.

Les gens de la Forclaz ont pour surnom : *lou Français*, sans doute en souvenir des événements de 1798, dont nous parlerons tout à l'heure. Les habitants de ce village firent une courageuse résistance à la colonne française du général Chastel, représentée par le bataillon Clavel et à la compagnie Cossy.

Le surnom de *lou Tantous* est donné aux gens de Huémoz, à cause du son fêlé de leur cloche de village ou, selon d'autres, parce qu'ils seraient lents à l'ouvrage ou à se décider (*tantou* : tantôt, bientôt, tard). – Celui de *lou Quemantlet* est appliqué aux habitants d'Yvorne, à cause du coin en fer traversé d'une boucle (*quemanletta*), dont ils se servaient beaucoup jadis dans l'exploitation des forêts, alors que la culture de la vigne avait une moins grande extension qu'aujourd'hui sur le territoire de cette commune.

Lé Tia-lo désigne les gens de Saint-Légier. Il paraît que, dans une querelle entre un habitant et quelques communiers, un de ces derniers aurait crié en désignant l'habitant : *Tia-lo ! tia-lo !* (tue-le !). Ce sobriquet peut se rapporter aussi à une ha-

bitude plus générale et fort peu charitable de crier : « Tia-lo ! dans un batterie.

Sous le nom de *lè Tirè-tronc*, on désigne les gens de Tiercier, près de Blonay. Un jour on avait signalé un loup au-dessus du village. L'alarme fut donnée ; on prit les armes et la chasse fut commencée d'une manière assez comique par quelques chasseurs qui, s'imaginant voir à quelque distance devant eux le terrible animal accroupi, s'évertuèrent à tirer sur lui ; mais ce n'était... qu'un *tronc* de fayard ! – D'autres les appellent aussi *lè Porta-terare*, parce qu'un jour la municipalité ayant convoqué les communiens en corvée pour procéder à différents travaux, tels que pose de tuyaux de fontaine et de barrières, elle donna l'ordre à chacun de se munir des outils nécessaires. Tous, ou à peu près tous, répondirent à l'appel en prenant avec eux l'outil le moins incommode, c'est-à-dire une tarière (sorte de grand *percet* appelé en patois *terare*). De là *Porta-terare*.

Le sobriquet de *lé Bouaïle* appartient aux habitants de la Tour de Peilz. Leurs voisins de Vevey prétendaient jadis qu'ils ne pouvaient pas parler sans crier (en patois *bouailler*) et que, dans leurs jeux, les enfants étaient des plus criards. – À titre de revanche, les Veveysans sont appelés par eux du nom peu gracieux de *Caca-pâivro* (*païvro*, poivre), où on croit voir une allusion soit au grand nombre d'épiciers que comptait autrefois cette jolie ville, soit aux propos piquants, aux traits mordants que lançaient jadis les mauvaises langues de l'endroit.

À ces surnoms peuvent s'ajouter encore ceux-ci : *lou Tritrans* (de *tritthe*, pomme de terre), donné aux gens de Frenière, sur Bex ; – *lé Médei* (mot souvent employé qui signifie : eh bien ! soit ! peut-être !) appliqué aux montagnards du Pays-d'Enhaut ; – *lou Moussillons* (les cousins), aux habitants de Crebeley, près Noville ; – *lou Botzerons* (bûcherons), à ceux de Bex ; – *lou Rocans* (mendiants), à ceux de Lavey ; – *lou Faragnats* (de *faragni*, brûler), aux montagnards de Leysin, qui ont, dit-on, souvent à la bouche cette locution peu courtoise : « *Lou*

diablhe te faragne ! » – les *Kaoué* (de *kaoua*, queue), à ceux d'Ormont-dessous ; – les *Crosérens* (de *crosa*, cherche les trésors), aux habitants de Rossinières. Lorsqu'un voisin de cette commune a reçu d'un des montagnards de cette localité un coup, suivi d'une tache noire sur la peau, il dit : « C'est du charbon de Crosérens ! »

* * *

LÉGENDES SE RAPPORTANT À CERTAINS NOMS GÉOGRAPHIQUES. – Ainsi que nous l'avons déjà vu précédemment, dans notre chapitre sur les servans, à propos du *Cret du molare*, il est des noms de lieux dont l'explication ne se trouve que dans une tradition ou une légende. Nous allons en donner quelques preuves nouvelles, tout en exprimant le souhait que, par des recherches persévérantes, on parvienne à trouver la clef d'une quantité de noms curieux donnés, dans notre pays, à tel hameau ou village, à tel chalet, pâturage, ruisseau ou rocher. Il y aurait à cet égard tout un travail intéressant à faire, dont les matériaux sont épars ici et là, ou se trouvent encore dans la mémoire des plus anciens habitants du pays.

* * *

En Bouélaire. – Entre Anzeindaz et la Varraz se trouve un lieu désigné sous le nom de *Bouélaire*. (*Boué*, en patois, signifie boyaux, entrailles, et *bouaila* veut dire pousser des cris d'effroi et de douleur.) D'où, peut venir cette singulière appellation, appliquée à ce défilé ?

Voici ce qu'on raconte : c'était en 1629, au temps où nos montagnes étaient souvent le théâtre de disputes violentes entre habitants des vallées voisines, à cause de l'exploitation des pâtu-

rages supérieurs et à propos du bétail, dont il se faisait parfois de véritables razzias. Or, cette année-là, une bande nombreuse de Valaisans, voulant se fournir de vaches à bon marché, conçut le projet de venir enlever les troupeaux qui paissaient dans les pâturages vaudois de Javernaz, de Nant et de la Varraz. Pour mieux réussir dans leur entreprise et mieux attirer le bétail, il avaient eu soin de prendre avec eux un sorcier, joueur de violon, dont l'archet enchanté avait le pouvoir de faire marcher les vaches à sa suite, sans qu'il fut besoin de s'inquiéter d'elles. – Arrivés dans les pâturages en question, la première occupation des envahisseurs fut de massacrer les vachers qu'ils trouvèrent. À Javernaz, sur Bex, il n'y eut qu'un pauvre *boubellon* (petit garçon, berger de chalet) qui put s'échapper des mains des Valaisans, grâce à la rapidité de sa course. Ce jeune homme, se rendant compte du danger et songeant que le plus pressant était d'appeler au secours, eut la présence d'esprit de se saisir, en guise de porte-voix, d'un « couloir à lait » et de gravir à toutes jambes le Petit-Châtillon, pour héler de là les gens de Bex, en criant de toute la force de ses poumons.

Il eut le bonheur d'être entendu par la Châtelaine de Duin et par une pauvre femme habitant une des premières maisons « du bas », laquelle s'empressa de faire porter la nouvelle et de donner l'alarme au village. Immédiatement les Bellériens saisissent leurs armes, se mettent en route, passent par Fenalet, les Posses et Gryon, en recrutant des renforts dans chacune de ces localités. En peu de temps ils atteignent Anzeindaz, et, voulant couper la retraite aux Valaisans, qui, sans doute, reviendraient par le col de Cheville, ils vont s'embusquer, non loin des Essets, dans un passage resserré où la bande des pillards devait nécessairement s'engager.

Les Vaudois ne furent pas longtemps à attendre. Cachés derrière les rochers, ils virent arriver d'abord le violoneux marchant glorieusement en tête du cortège et jouant de son instrument endiablé une triomphante mélodie. Immédiatement après

lui venaient les vaches, les génisses et les veaux, suivis des Valaisans fort excités par le succès de leur razzia.

Arrivé près de l'étroit passage, le sorcier, ne se doutant de rien et levant en l'air son archet, se retourne joyeux du côté de ses compagnons de route et leur crie :

– Coradzo, mes amis, ora ne sein sauvo (Courage, mes amis, maintenant nous sommes à l'abri de tout danger.)

– Sauvo ! lo diablo ! lui répond tout à coup un des Vaudois embusqués, et, d'un coup de feu, il l'étend raide mort.

Cette première détonation fut le signal d'un désordre et d'un carnage épouvantables. Hommes et vaches se bousculèrent dans un pêle-mêle affreux, d'où l'on n'entendait sortir que des cris, des jurements, le bruit des coups de bâton sur les cornes et le dos des bêtes, des mugissements, des coups de feu mêlés à une odeur de poudre et à un épais nuage de poussière. Pendant une demi-heure, ce fut horrible. Les Valaisans cherchaient à se cacher derrière leurs vaches volées et celles-ci sentant l'odeur du sang, devinrent furieuses et se précipitèrent les unes contre les autres à coups de cornes, « en s'ébouélant ». On vit même plusieurs des pillards, affolés de terreur et ne sachant comment échapper, ouvrir, avec leurs couteaux, le ventre des vaches les plus grosses, pour chercher à s'y cacher. « Ils les ébouellaient » en leur faisant pousser des mugissements lamentables. – De là le nom de *Bouélaire* donné dès lors à ce lieu de carnage.

La tradition rapporte qu'en cette circonstance tous les Valaisans, à l'exception d'un seul, furent tués sous les coups de crosse ou de carabine des Vaudois.

Celui qui eut le bonheur d'échapper à la mort subit la douloureuse humiliation d'avoir les deux oreilles coupées ; après quoi, on eut soin de l'attacher sur le dos d'un mulet, la tête sur la queue. Ce fut de cette manière qu'il dut aller porter le résultat

de l'expédition aux gens d'Aven et des villages valaisans d'alentour.

* * *

La Tête de l'homme mort. – C'est à une querelle analogue, mais de moindres proportions, qu'est dû également le nom curieux donné à un mamelon rocheux qui se trouve près du village de Morcles, au-dessus de Plan-Esserts.

Alors que le Pays de Vaud était sous la domination bernoise, sa frontière méridionale, entre la Dent de Morcles et le Rhône, n'était pas celle qu'elle est aujourd'hui. Le territoire vaudois s'étendait moins loin. Sa limite se trouvait au grand châble de Tour, près duquel sont situés les chalets du Haut de Morcles.

Or, dans ce temps, les Valaisans, qui possédaient sur ces pentes de beaux pâturages, avaient le droit d'aller abreuver leurs troupeaux aux chalets que nous venons de nommer.

Il paraît qu'ils laissèrent un jour, par inadvertance ou à dessein, brouter beaucoup trop longtemps leur bétail sur les gazons voisins de la précieuse fontaine. De là, entre les pâtres vaudois lésés dans leurs droits et les vachers valaisans, « une prise de langue » suivie bientôt de gros mots, puis d'une distribution de horions, de coups de gourdins, de pierres et de « débattiaux », qui fit jaillir le sang humain sur les paisibles fleurettes de ces hauts pâturages. Dans cette bagarre, un vacher vaudois du nom de Guillat reçut un si formidable coup sur le crâne qu'il en mourut.

À la suite de cette bataille, nos « très redoutés Seigneurs de Berne » ayant fait venir l'affaire en justice, les Valaisans reçurent l'ordre de reculer les limites de leurs pâturages jusqu'au « Torrent sec », et les montagnards voisins désignèrent sous le

nom de *la Tête de l'homme mort* un des mamelons situés entre l'ancienne et la nouvelle frontière.

* * *

La Pierre du sauvage. – Un rocher situé sur la crête qui domine le village de Gryon, près des *mazots* des Frasses, sur le chemin de Taveyannaz, a donné lieu à une légende amoureuse bien connue dans la contrée. Cette dalle a malheureusement disparu depuis peu de temps pour être utilisée dans un chalet voisin ; on y voyait distinctement l'empreinte d'une silhouette humaine.

La tradition rapporte à ce sujet qu'un beau jeune homme, resté inconnu, était tombé éperdument amoureux d'une fille des environs qui, pour des raisons qu'on ignore, avait fini par prendre le voile et par entrer au couvent de Colombey. Dès lors, on pouvait le voir errer seul, à l'aventure, sur les monts, sur les pâturages et dans les bois qui couvrent de leur ombre les vallons sauvages de l'Avençon ou de la Gryonne. Il ne parlait à personne. Son visage était triste et son regard d'une poignante mélancolie. De temps à autre, un profond soupir sortait de sa poitrine oppressée. Un des endroits où il aimait surtout à venir s'asseoir était cette large pierre des Frasses, appelée depuis *la Pierre du sauvage*. Du haut de cette roche, celui que le doyen Bridel a appelé depuis « le pauvre Bernard » laissait errer son morne regard sur les beautés de ce splendide horizon, pour finir invariablement par l'arrêter du côté de la plaine, sur un toit bien connu, recouvrant une maison encadrée de feuillage, où s'abritait son amour. Là, absorbé dans ses rêveries, il laissait passer les heures au clocher de Gryon, et le lever de la lune le surprenait souvent étendu sur sa dalle sans qu'il y prît garde.

Alors, comme Henri Durand, il eût pu dire avec la même amoureuse mélancolie et au sein de la même nature, ces deux

strophes bien connues et que tant d'autres ont répétées après le poète :

J'ai vu des monts les sommets grandioses
Et du glacier le stérile sillon ;
Sous les rochers, j'ai cueilli lis et roses,
J'ai bu la crème au chalet du vallon ;
Puis du couchant, de ses teintes vermeilles,
J'ai vu deux fois les neiges s'animer ;
Mais j'étais seul devant tant de merveilles ;
Tout est si beau ! Mon cœur voudrait aimer.

D'ici j'entends le torrent qui murmure
Et le bouleau frémir au vent du soir ;
La lune, au ciel brillant limpide et pure,
Du Muveran dépasse le flanc noir.
Ils sont si beaux, nos soirs à la montagne !
Rien n'y distrait de ce qui peut charmer ;
Pour en jouir, j'y rêve une compagne ;
Tout est si beau, mon cœur voudrait aimer.

C'est ainsi que, plongé dans ses pensées, le pauvre troubadour finit par laisser l'empreinte de son corps sur cette pierre témoin de ses soupirs. — Que ne t'ai-je connu, beau montagnard ! Près de ton roc sauvage, dans l'ombre du crépuscule, doucement j'aurais pour toi chanté ces vers qui, peut-être, auraient traduit ta pensée et calmé ta douleur :

Tu rêves seul sur la montagne,
Le long des bois, des gazons verts ;
Près de ton cœur, pas de compagne !
Les sentiers sont pour toi déserts.
Quand un beau ciel luit sur nos têtes.
Quand l'oiseau chante un doux refrain,
Quand les fleurs nous parlent de fêtes,
Notre main cherche une autre main ;
Car, pour un cœur de troubadour,
Sur l'Alpe en fleurs il faut l'amour.

Muet et sombre en ta tristesse,
Tu t'en vas seul en ton chemin ;
L'oiseau sourit de ta détresse ;
Un gros soupir doit ton chagrin.
Tu ne vois ni fleur ni cascade ;
Tout est pour toi noir contre-temps ;
Ton cœur gémit ; il est malade ;
Triste est pour toi le doux printemps.
Hélas ! noble et beau troubadour,
L'Alpe est bien triste sans amour !

* * *

Le Scex de bouéta-couaire. – Après avoir parlé d'une pierre célèbre des environs de Gryon, nous devons en mentionner une autre encore qui mérite d'être signalée, bien qu'elle ait un rôle beaucoup plus prosaïque : C'est le *Scex de bouéta-couaire*, appelé aussi : « le Rocher de onze heures ». Lorsqu'on se trouve entre les Posses et le Chêne, on voit de l'autre côté de la vallée de l'Avençon, sur la rive gauche de la rivière, un rocher à pic assez élevé, faisant face à Gryon et aux Posses. Il se nomme le *Scex de bouéta-couaire*. – « Bouéta-couaire » signifie littéralement en patois : Meta cuire. Ce nom remonte à un temps immémorial. Il a été donné à ce roc parce que le soleil, l'éclairant vers onze heures, indique par ses rayons le moment où les ménagères doivent « mettre cuire » le repas de midi. C'est ainsi que le *Scex de bouéta-couaire* sert de cadran solaire aux cuisinières et à toutes les femmes qui ont des devoirs culinaires à remplir sur la rive droite de l'Avençon.

D'autres endroits, rocs ou pâturages, rendent des services analogues. C'est ainsi, par exemple, que, dans la vallée du Rhône, on peut commencer les moissons lorsque la fonte des neiges a dessiné aux flancs de la Dent du Midi une grande *fau-*

cille blanche. — C'est ainsi encore que, dans les environs de Vevey, les effeuilleuses, employées au printemps pour la vigne, peuvent arriver de Savoie ou d'ailleurs lorsque les pentes des Agites, sur Roche et Villeneuve, sont dégagées de neige. De là le nom de *Montagne des effeuilleuses* ou des *effeuilles* donné à ce beau pâturage qu'on voit de très loin. — Dans les environs d'Yvorne, on n'est pas sûr d'être arrivé au printemps aussi longtemps que la verdure naissante des forêts n'a pas dépassé les *Trois roches*, où passe le sentier qui conduit de Corbeyrier à Leysin.

En face d'Ollon, sur la rive gauche du Rhône, en Muraz, on voit se dresser, aux flancs de la montagne, un gigantesque éboulis de pierres et de terre grisâtre, en forme de pelle ou d'éventail, dont la base arrondie s'étale vers la plaine. Pour nos montagnards qui l'ont sans cesse sous les yeux, ce pierrier donne fréquemment occasion à des propos narquois. Il sert à menacer une villageoise trop difficile à l'égard des prétendants qu'elle s'obstine à refuser. Dans ce cas, on lui montre, au-delà du Rhône, *la Pala* (pelle) *de Muraz*, nom qu'on donne dans la contrée à cet éboulement. « La Pala », qui se dresse au soleil, dans sa stérile aridité, est le lieu où devront se rendre, pour l'expiation de leur faute, toutes les filles qui auront manqué de se marier pour avoir été trop difficiles. Elles seront condamnées à remonter sans cesse et sans aboutir cette pente raide, faite de sable et de pierres roulantes. « Catherine, fa atteinchon ! Fan te veilli la Pala ! » (Catherine ! fais attention ! Prends garde à la Pala !) dira un oncle à sa nièce, laquelle a des raisons pour être insensible aux propositions de mariage qui lui sont faites par les galants d'alentour.

* * *

La Becque de Tchou-Hans. — Non loin de Château-d'Ex s'élève une montagne qu'on nomme dans le pays « la Becque de

Tchou-Hans », appelée aussi « les Mossettes ». Elle est située au-dessus du grand Pâquier. D'où provient ce nom baroque ?

Une vieille tradition raconte qu'autrefois un fonctionnaire allemand, représentant de « Nos très illustres Seigneurs de Berne », domicilié à Château-d'Œx, avait réussi à se rendre des plus antipathiques à la population par sa manière d'être, son grossier langage et ses procédés. Comme on s'en souvient, les représentants de leurs Excellences, dans le pays de Vaud, n'étaient pas toujours la douceur et la grâce personnifiées. Or, celui dont il est ici question, portant le nom de Hans, devenait, paraît-il, de plus en plus insupportable à la population. Aussi, un beau jour, à l'occasion de je ne sais plus quelle affaire, il arriva qu'il reçut au bas des reins, d'un vieux montagnard, – le géant Pâtho, peut-être, – un si vigoureux coup de pied, qu'il s'en fut choir là-haut, sur ce mamelon, où son gros corps, en tombant, « s'éclafa ! »

En patois, le mot *tschou* signifie « Gare ! va-t'en ! » (*tchouie-té ! prends garde !*) Le surnom de *Becque de Tchou-Hans* rappelle donc le procédé énergique employé pour obliger ce pauvre magistrat à vider rapidement les lieux. « Tchou-Hans ! » veut dire ainsi : « Va-t'en, Hans ! » Cet ordre peut se traduire d'une manière plus énergique encore et plus brutale dans notre patois ou français vaudois par le mot : « *Ouze ! décampe ! va dehors !* » qui vient de l'allemand : *aus ! geh'aus !*

* * *

Châtillon. – C'est sous le nom de *Châtillon* ou « petit château » qu'on désigne la pointe la moins haute et la plus occidentale de la chaîne des Diablerets. Elle domine les pâturages d'Arpille et de Taveyannaz, ainsi que les sources de la Gryonne. La légende veut que le nom de « Châtillon » ait été donné à cette sommité parce qu'un seigneur aurait fait élever un donjon sur

un de ses contreforts. Un manuscrit latin (acte notarié de 1221) donne à ce sujet des renseignements qui peuvent expliquer l'origine de cette tradition. Par ce document, l'abbé de Saint-Maurice donne à Pierre de Torr  un grand territoire situ  sur la rive gauche du Rh ne. On en reconna t les limites par les citations des noms locaux qui sont encore en usage aujourd'hui. Pierre de Torr  s'engageait,   titre de b n ficiaire,   favoriser l'agriculture sur les terres qui lui  taient remises,   b tir un temple dans un lieu central (c'est de cette  poque que date probablement la fondation de la premi re chapelle de Hu moz, devenue plus tard  glise paroissiale), et    lever un *ch teau* ou *maison forte* sur ces hauteurs. Les clefs de ce castel devaient  tre remises soit   l'abb  de Saint-Maurice, soit   l' v que de Sion, chaque fois qu'ils se pr senteraient et en feraient la requ te,   condition toutefois de les restituer dans les vingt-quatre heures.

Or, la l gende veut que ce soit aux environs du « Ch tilion » actuel qu'ait  t  b ti ce donjon. Le voyageur fera bien de ne pas en chercher les ruines pr s des rochers qui portent aujourd'hui ce nom. Il n'en trouvera plus trace. Tout a disparu.

* * *

Le Trou aux Bourguignons. – Au-dessus d'Yvorne et de Corbeyrier, dans les solitudes bois es qui se trouvent au fond du grand cirque de Luan, au pied des pentes de Chaux-de-Mont, le passant qui erre dans ces parages, ou qui les voit d'en haut, est surpris d'apercevoir un grand entonnoir gazonn , dont le circuit a un diam tre de trente pieds environ ; encadr  d'une ligne tr s r guli re de sapins. C'est le « Trou aux Bourguignons ».

Au quinzi me si cle,   la suite des batailles de Grandson et de Morat, on vit des bandes de soldats et de re tres se diss miner dans les Pays de Vaud et le parcourir en pillards. Une de ces

escouades, arrivant de Morat, prit le chemin de la Gruyère, remonta la vallée de l'Hongrin et les montagnes peu peuplées de Nervaux et de Tompey et passa, dit la légende, à une petite heure au-dessus de Corbeyrier, près d'un chalet habité alors par une pauvre vieille femme.

– Où est le village ? demande un des chefs de la bande. Par où y descend-on ?

– Tu vas le dire sans tromperie, ajoute un autre, en jurant de ne parler de nous à âme qui vive, sinon la peau de ta carcasse connaîtra le fil de cette épée.

La pauvre vieille, présentant un malheur pour les siens et pour le pays, se mit à trembler de tous ses membres. Sans perdre toutefois sa présence d'esprit, elle promit qu'elle ne dirait son secret « à aucune âme vivante ». Elle indiqua ensuite aux pillards une fausse route, destinée à les égarer dans les bois de Luan, tandis qu'elle, prenant les sentiers directs, courut au village donner l'alarme.

Haletante, elle arrive à Corbeyrier. Elle se précipite dans la maison d'un des principaux du village, qu'elle trouve à table avec ses domestiques. Ceux-ci s'étonnent de cette visite et de l'air effaré de la montagnarde. Mais elle, sans perdre une minute, se tourne du côté du poêle et se met à lui raconter tout ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

– ... Ils viennent, dit-elle ; ils sont là-haut, en Luan. Dans une heure le village sera en feu et nos foyers détruits ! Il faut courir aux armes !...

Un coup de foudre tombant sur le village n'eût pas produit d'effet plus immédiat que les paroles de cette vieille. Aussitôt une troupe de vigoureux « Corbeyris » se trouva réunie sur la place du village et, en un clin d'œil, on la vit s'élancer vers les hauteurs indiquées. Elle venait d'arriver au pont de Luan lorsqu'elle se trouva tout-à-coup face à face avec une bande de

Bourguignons. Sans hésiter un instant et sans de longs préliminaires, les montagnards, comme un vent d'orage, se ruèrent sur les reîtres et firent de ces pillards un massacre complet. La nuit n'était pas venue que tous les morts étaient enterrés pêle-mêle, près de là, dans un grand creux, qui porta dès lors le nom de « Trou aux Bourguignons³⁹ ». Quant aux Vaudois tués dans cette bagarre, leurs corps furent enterrés plus bas, en un lieu appelé depuis le « Trou aux Corbeyris ».

* * *

À propos de l'éboulement d'Yvorne. – Par une belle matinée de printemps, – c'était le 4 mars 1584, – la montagne qui dominait le cirque de Luan dont nous venons de parler, et dont le sol avait été profondément lézardé par un tremblement de terre, se mit en mouvement. Dans une glissade colossale de pierres et de boue, elle recouvrit le village de Corbeyrier (situé jadis plus bas qu'aujourd'hui), et se précipita vers la plaine en engloutissant, sous sa vase pesante, le beau village d'Yvorne.

Quelques jours avant cette catastrophe, une femme – dit la légende – avait été vue dans la contrée, allant de maison en maison pour trouver un gîte et un peu de nourriture. Repoussée de partout, elle finit par être accueillie dans une maison dite « Vers les Rennauds », par une famille qu'elle eut soin d'avertir de la ruine qui allait fondre sur le village⁴⁰. Cette maison fut une

³⁹ « Chose curieuse, me disait M. Vannot, pasteur à Yvorne, j'ai trouvé, à plus d'une reprise, chez mes paroissiens, ornant leur établi, ou une scie à main, ou une lime, ou un ciseau faits de quelque vieux glaive ébréché, et emmanchés souvent dans la garde d'une ancienne épée. »

⁴⁰ C'est près des *Rennauds*, au couchant du village actuel, sur le chemin de Roche, qu'était situé l'ancien village romain de *Hyberna* (Hy-

des rares qui n'ont pas été ensevelies. Elle partagea cet heureux sort avec une autre appartenant à la famille Bonjour. Ce bâtiment fut mis à l'abri de la destruction par un énorme bloc de rocher qui vint s'arrêter dans la vigne située en dessus, où on le voit encore. Il fit un barrage au flot envahisseur et sauva la famille Bonjour de la mort. – Voici ce que raconte à ce sujet, dans un récit original et touchant, un des plus vieux documents qui relatent cette catastrophe :

« La terre donna d'en haut sur le village, qu'il fut tout couvert en un instant, excepté une maison, où avint que le maistre, estonné du grand fracas qu'il entendoit, dit à sa femme qu'il croyoit que la fin du monde estoit venue, et qu'il falloit prier Dieu, à ce qu'il leur fist miséricorde. Sans delay, se metans à genoux dans leur maison, ils sentirent un tel fruit de leurs prières que la terre qui rouloit, come a esté dit, passa en forme de vague impétueuse par dessus leur maison sans l'endommager ni offenser aucun céans fors le maistre mesme, un peu blessé à la teste, son chapeau ayant esté percé. Quant aux autres maisons et granges, elles furent toutes abatues et presque entièrement couvertes. – Il avint en ce mesme lieu une autre chose notable : c'est qu'un enfant de douze ou treize semaines fut trouvé sain et sauf en son berceau et a vescu depuis, ayant auprès de soy sa pauvre mère morte, laquelle estendant ses bras sur ce berceau pour garentir son enfant avoit été toute froissée par la ruine de la maison. – Cas pareil avint à une fillette âgée d'un an ou environ trouvée sauve et entière parmi les ruines d'une maison. – Quant aux moulins, ils furent tous brisez. Une chose merveilleuse avint à l'un d'iceux. Car, estant planté en lieu bas, l'arbre de la rouë et la rouë mesme furent trouvez en leur entier, au

verna, Yvornaz, Yvorne). En défonçant des vignes, on y a trouvé quantité d'objets, une forge outillée, des crocs, houes, etc. La partie ensevelie se nommait les *Borgeaux*, Les vignes actuellement situées sur ces ruines se nomment encore : *Derrière Borgeaux*.

haut d'un tertre eslevé de cinq cents pas, plus que n'estoit la situation de ce moulin.

» Au reste, la désolation s'augmenta, tant plus la terre vint à val. Car s'adressant sur le village d'Yvorne, qui estoit au dessous de ce haut de Corberi, elle ensevelit tout vif environ cent personnes (aucuns ont dit d'avantage), deux cent quarante vaches à laict, etc. De fait, ce village estoit eistimé l'un des meilleurs de tout le pays des Liges, prix pour prix. La situation estoit sur une pente doucement estendue du levant au couchant, en lieu si fertile, que d'une mesme terre l'on faisoit chascun an trois cueilletes, de blé, de millet et de raves : aussi n'y avoit-il point de pauvres, ni de mendiens entre eux, mais tous, iusques au moindre, s'entretenoient honnestement de leurs biens et travail, estans gens simples, laborieux, eslongnez de mauvaises pratiques, d'usures et de procès, au tesmoignage de tous leurs voisins.

» On dit que la ruine fut si soudaine, qu'il n'y a coup de canon qui se destache plutost que tout cela fut exécuté. Quelques uns ont testifié que de loin ils virent environ vingt personnes, la plus-part femmes et enfants qui, courans à val pour se sauver, furent en un moment accueillis, accablez et couverts de terre. Il y demeura quelques hommes ; mais le plus grand nombre fut de femmes et d'enfans ; d'autant que presque tous les hommes estoient au labour des champs. Parmi cette visitation, Dieu usa d'une telle miséricorde, qu'il n'y eut maison dont ne restast en vie quelque homme ou enfant.

» Outre l'effroyable tintamarre que faisait la terre tombant avec un meslange de gresle et de pierres volantes en l'air, on vid force estincelles de feu et une grosse et fort espaisse nuée, dont sortait une odeur de soulfhre. Ce déluge de terre s'arresta enfin, joignant deux maisons, qui restèrent chargées, iusques à mi-hauteur de murailles, sans estre autrement endommagées ; outre lesquelles restèrent sept ou huit autres maisons, avec autant de granges et quelques petits édifices champestres. La lon-

gueur de seste avallanche fut depuis la pente de la montagne iusques à ces deux maisons, la largeur de douze arpens : la hauteur inegale, mais la moindre fut de dix pieds. C'est merveilles au reste que ceste estendue de douze arpens où estoyent les edifices, fut rendue si unie, qu'il sembloit que ce fust un gueret tout fraîchement labouré ou hersé, sans qu'il y eust apparence de ruine, non plus que si iamais il n'y eust édifice quelconque.

» En la ville d'Aille, les tuiles tombèrent du milieu de la couverture du temple, sans que celles du haut ni du bas remuasent. Près de ce mesme lieu, d'une montagne prochaine tomba une pierre de rocher, qui s'arresta sur une fente d'icelle montagne, sans faire aucun mal. Plusieurs cheminées furent abattues, maintes murailles crevassées, car le tremblement y continua plusieurs jours. Au près du village de Moteru (Montreux), le lac de Lausanne s'avança au large d'environ vingt pas plus que son ordinaire, emportant une portion de vigne, à l'aide d'une ouverture de terre, comme l'on estimoit. Le bransle fut si violent qu'à la Villeneuve, bourgade à la teste du lac, et es lieux prochains, les tonneaux de vin (grands comme pipes) furent dressés tout pleins sur leur fond. En la ville de Vevay, plusieurs cheminées desrochèrent, et y eut force murailles esboulées es vignes de la Vaut. »

Cet éboulement fut dès lors connu dans la contrée sous le nom de *la granta ovaillhe*, ou la grande chute de terre. Quelques années après, une complainte longue de vingt-cinq couplets, d'un style naïf et d'une prosodie très primitive, fut chantée le soir à la veillée.

Elle se termine par un souhait et une prière : c'est que Dieu fasse grâce à tous et qu'il ouvre, pour les pauvres victimes de ce

désastre, comme pour ceux qui leur sont venus en aide, les portes glorieuses de son paradis⁴¹.

* * *

La source de la Chaudanne. – Ceux qui ont parcouru le Pays-d’Enhaut savent que l’eau qui descend du vallon des Mor-teys, de Brenlaire ou des marais voisins, vient se rassembler dans les bas-fonds de la Mokausa. Là, ne trouvant point d’issue à la surface du sol, elle disparaît dans des entonnoirs creusés à l’extrémité nord de la plaine, le long de la paroi des rochers des Bimis. – Où va cette eau ? Sur cette question s’ouvre un beau champ d’hypothèses. Le peuple, qui aime toujours à trouver le mot des énigmes que la nature lui pose, n’a pas tardé à donner une issue à cette eau qui s’enfuit si mystérieusement : il la fait reparaître à la Chaudanne (entre Château-d’Œx et Rossinières) sous la forme d’une magnifique source, que les moins sensibles aux beautés de la nature ne se lassent pas d’admirer. À l’appui de cette idée, on raconte de génération en génération qu’un chercheur intrépide jeta un jour dans les entonnoirs de la Verda quelques sacs de sciure ; celle-ci ne manqua pas de ressortir à la Chaudanne. On dit même, et ceci pour fermer la bouche aux plus incrédules, qu’une jolie Fribourgeoise, dont les charmes laissaient insensible un beau pâtre de Rougemont, alla se noyer de chagrin dans le lac de la Mokausa. Elle disparut dans les eaux sans qu’on retrouvât rien d’elle ; cependant, plus tard, on vit la

⁴¹ Le narrateur indique les chiffres des pertes subies en personnes (126), en maisons (69), en granges (123), en seytorées de prés, de vignes et de champs (112), en vaches (166), en brebis, *moges*, *mogeons* (génisses), chevaux et *polliens* (poulains). Il raconte que pendant plusieurs jours on entendit les coqs chanter sous terre, « Ce qui fait penser, dit-il, que les gens n’y sont pas tous morts. »

source de la Chaudanne déposer sur ses bords deux belles tresses blondes qu'on reconnut pour avoir appartenu à la pauvre bergère fribourgeoise⁴².

* * *

Les premiers habitants des Ormonts et du Pays-d'Enhaut.
– D'après une tradition populaire, les premiers habitants de la vallée, autrefois très boisée, des Ormonts, auraient été des soldats romains, déserteurs de l'armée battue par Divicon ou de la fameuse légion dite thébéenne qui fut massacrée près d'Agaunum (Saint-Maurice), le 22 septembre 286. On croit en trouver la preuve soit dans le type de certaines physionomies, soit dans l'existence de plusieurs traditions superstitieuses d'origine romaine, soit dans les noms donnés à certains lieux. (La *Forclaz*, par exemple, viendrait de *Forum clausum*; les *Aviolas*, bâtiments épars sur le chemin de la Forclaz, rappellent le nom d'une famille dont les membres se souviennent volontiers des deux consuls romains qui ont porté ce nom.) Quoi qu'il en soit, les colons défricheurs auraient élevé leurs habitations dans le haut de la vallée, au lieu appelé encore aujourd'hui « Aux premiers fenils ». – En outre, diverses médailles d'or ou d'argent, attribuées par quelques-uns à l'époque romaine, auraient été trouvées sur l'emplacement de l'antique chapelle des Viaux (au Plan des Îles), depuis longtemps détruite. Là se serait élevé autrefois un autel païen devenu plus tard, à l'époque chrétienne, un lieu de pèlerinage fréquenté par les pâtres de la con-

⁴² Les géologues, qui ne se contentent ni de sciure, ni de tresses blondes, émettent les doutes les plus graves sur la vérité de ces affirmations. Ils font venir tout bonnement la source de la Chaudanne de la Sarine et déclarent que, vu la disposition des couches de la chaîne de Cray, cette eau ne peut venir de la Mokausa.

trée. – Ajoutons que les montagnards du val d’Illiez, en Valais, qui habitent de l’autre côté du Rhône, vis-à-vis des Ormonts, ont des traditions identiques, ils prétendent descendre des fuyards de l’armée romaine qui, commandée par un oncle de Jules-César, Lucius Cassius, fut battue, 107 ans avant Jésus-Christ, par Divicon, sur la rive droite du fleuve. Le combat, selon la tradition populaire, aurait eu lieu entre Bex et Saint-Triphon. On a trouvé dans cette partie du pays de nombreuses armes et médailles romaines.

Quant aux premiers habitants du Pays-d’Enhaut, les renseignements sont encore moins précis. Le club du Rubly, qui a publié une excellente notice historique sur cette contrée, fait remarquer qu’il n’est pas possible de fixer la date exacte de la première colonisation du Pays-d’Enhaut. Elle serait en tous cas, selon M. le professeur Divorne, antérieure au XII^e siècle, puisqu’à cette époque il y avait déjà une église d’Cex, – *ecclesia de Oit*, – mentionnée pour la première fois dans la charte de fondation du prieuré de Rougemont, en 1115, ce qui ne s’accorde pas avec une colonie jeune encore et qui en serait à ses débuts. – Il s’est conservé dans le pays quelques souvenirs qu’on pourrait rattacher aux Celtes : ainsi le *cheval blanc*, souvent employé comme enseigne ; le *chêne*, aujourd’hui presque disparu, mais autrefois fréquent et qui a donné son nom à plusieurs localités (comme le *Chêne*, les *Echanoz*) ; mais aucun monument n’est venu jusqu’ici témoigner en faveur de cette supposition. Quant aux Romains, on n’a pu retrouver encore la moindre trace de leur passage. La première colonie, venue de la Gruyère, a dû sans doute remonter la vallée de l’Hongrin et franchir le col peu élevé et facile d’Ensonlemont pour venir s’établir au Montelier et se répandre de là sur le reste de la vallée. Le pas de la Tine, avec ses parois abruptes et ses précipices, resta longtemps impraticable. Ce ne fut que plus tard que s’ouvrit un chemin à travers ce sauvage défilé.

Un jeune chevalier, dit la légende, entraîné par sa passion pour la chasse au chamois, aurait franchi la formidable barrière

de rochers qui, en cet endroit, sépare la haute et la basse Gruyère, et au lieu d'y trouver, comme on le supposait, un pays inculte rempli de serpents, de loups et de monstres, il aurait vu avec admiration s'étendre devant lui un magnifique bassin couvert de prairies verdoyantes et parsemé de petits lacs : c'était une admirable contrée, dont il prit possession et où il établit une petite colonie de bergers.

* * *

La pierre du chevrier. – Un monument curieux, très modeste sans doute, qui remonte à l'époque des premiers habitants de nos Alpes, et qui doit avoir servi à leurs premières cérémonies religieuses, est une pierre druidique très peu connue.

C'est un bloc de rocher qu'on trouve dans le bois des Pesses⁴³, au-dessus d'Aigle. Il se compose de deux parties : l'une haute de cinq à six pieds à son extrémité sud, présente une face inclinée, où a été creusée une cuvette de forme carrée, à laquelle aboutissent deux canaux taillée dans la pierre ; l'autre consiste en un bloc adjacent, surmonté d'une cuvette arrondie et assez profonde. La forêt qui entoure ce rocher est aujourd'hui composée de chênes, de sapins et de fayards.

Cette pierre qui, dans les âges subséquents, a été appelée la « pierre du chevrier », à cause de l'usage qu'en ont fait sans doute les gardiens des troupeaux d'alentour, soit pour s'y asseoir, soit pour se désaltérer de l'eau que la pluie déposait et dépose encore dans ses cuvettes, cette pierre, dis-je, a dû être con-

⁴³ *Ona pessa*, en patois, est le nom donné au sapin blanc, au pin pectiné (*Pinus Picea* de Linnée). Un *pessot* désigne, dans notre idiome montagnard, une forêt de montagne. De là, le nom du bois du *Pissot*, entre l'Étivaz et Château-d'Œx.

temporaire des premiers événements qui se sont passés dans cette partie de notre pays. Si l'on en juge par analogie, elle a dû servir aux sacrifices sanglants que les Celtes et leurs prêtres aimaient à célébrer dans nos forêts. — Que ne peut-elle nous dire tout ce qu'elle a vu et entendu jadis dans ce lointain de notre histoire, dont nos légendes sont aujourd'hui les seuls monuments restés debout !

* * *

Traditions sur le combat de la Croix. — Au mois de mars 1798, lors du fameux combat qui eut lieu sur le *col de la Croix*, entre Français et Ormonans, les assaillants, conduits par le commandant Forneret, commençaient à descendre le col de Creux-de-Champs, à travers une neige épaisse, lorsque les Ormonans, retranchés dans les bois d'Aiguesfroide, commencèrent à faire feu sur eux. Le premier coup qui partit, tiré par Jean Pichard, dit Canon, étendit un Français raide mort. Cachés derrière des abatis d'arbres et de sapins, les montagnards vaudois, aussi adroits qu'invisibles, semèrent la mort et l'épouvante dans les rangs de leurs ennemis, dont plusieurs se mirent à crier ! « Les Ormonans sont tous sorciers. » — Le commandant Forneret, qui excitait ses soldats au combat, avait pendant assez longtemps échappé aux balles de ses adversaires, qui le visaient sans relâche. Aussi ceux-ci à leur tour le crurent-ils enchanté et protégé par l'action d'une ceinture magique qu'on trouva plus tard être faite en peau de rhinocéros ! — Mais Moïse Nicollier profitant d'un moment où Forneret décrochait sa ceinture, remplaçant dans son fusil la balle par la pointe enchantée d'un « foussoir », qu'il avait eu soin de mordre trois fois, atteignit Forneret, qui tomba grièvement blessé. On sait qu'après cette perte les assaillants abandonnèrent le champ de bataille laissant dans la neige ensanglantée les cadavres de leurs amis. Leur chef fut porté à la cure de Gryon où il ne tarda pas à rendre le dernier sou-

pir. Son corps fut inhumé sur la place de Bex à l'endroit où s'élève aujourd'hui « l'arbre de la liberté ».

Ce fut dans cette même année et à l'occasion de ces événements qu'un nommé Ansermoz de Nillette (Plan des Îles) qui avait une jambe de bois fut menacé par les Français de se voir enlever son cheval. Comme il opposait quelque résistance à la force armée, un hussard, tirant son grand sabre, lui allongea un coup formidable dans les mollets. Ansermoz, voyant arriver ce coup, se tourna lestement et le reçut fort heureusement sur sa jambe postiche, qui en garda dès lors une marque très profonde. Cette jambe de bois fut plus tard suspendue dans le chalet d'un des descendants de notre montagnard, où on put la voir pendant bien longtemps.

Aux Aviolas, un pauvre infirme, du nom de Jacob Pernet, voyant approcher les Français, n'eut pas d'autre idée, pour se cacher, que d'aller se blottir dans un four à pain, où les envahisseurs le découvrirent et le trouvèrent plus mort que vif. Ils lui laissèrent la vie sauve, mais après avoir eu soin cependant d'échanger les souliers neufs qu'il avait aux pieds contre une paire de vieux qu'ils consentirent à lui laisser.

Aux Vouettes, près d'Aigremont, les vieillards, les femmes et les enfants, entendant le combat de la Forclaz et voyant arriver l'ennemi vainqueur, se hâtèrent de placer dans des draps ce qu'ils avaient de plus précieux ; ils s'enfuirent de leurs demeures et coururent dans les bois cacher ces grands paquets blancs dans les branches des plus hauts sapins, où, pendant plusieurs jours, ils restèrent suspendus.

* * *

La peste aux Ormons. — Dans la première moitié du dix-septième siècle, une peste appelée « mort-noire » ravagea non

seulement les populations de la plaine, mais même celles de nos Alpes. Ce fut au point que le registre paroissial d'Ormont-dessus, qui comptait jusqu'à soixante inscriptions de baptêmes par an, n'en compte pas une seule pour les années 1610, 1611 et 1627. La tradition rapporte que la mortalité fut telle qu'un silence de mort régnait dans la vallée ; des familles entières succombèrent au terrible fléau. À la Seyte du milieu (partie centrale de la vallée), on raconte qu'il n'était resté que deux hommes, qui guérèrent par miracle. L'un demeurait au hameau du Lavanchy, et l'autre vis-à-vis, au Rachy, sur l'autre versant de la vallée. Chacun supposait être le seul survivant de l'affreuse épidémie. Toutefois, le convalescent du Lavanchy, la première fois qu'il sortit de son chalet, pour respirer un peu d'air pur et saluer le soleil, fut saisi d'un sentiment d'indicible tristesse à l'idée qu'il pourrait être seul et absolument abandonné dans cette vallée autrefois si peuplée. Réunissant ses forces et plaçant ses mains en porte-voix, il essaya une *huchée*, qui resta d'abord sans réponse. À la seconde, il entendit un cri, ou plutôt comme un gémissement. À la troisième enfin, il crut ouïr en face de lui une véritable *ioulée*. Dans ce même instant, les deux survivants n'eurent qu'une pensée : celle de se rencontrer et de se reconnaître. Aussi descendirent-ils lentement, chacun de son côté, jusqu'au bas de la vallée. Arrivés sur le pont qui traverse la Grande-Eau, près de Vers-l'Église, ils se reconnurent et se serrèrent la main. On aurait dit la rencontre de deux spectres en haillons, tant ils étaient pâles, maigres et décharnés.

À Essertgillod, (Ormont-dessous), la tradition nous a conservé une scène presque analogue. La mortalité y avait été terrible. Seuls, deux jeunes gens, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille du même âge, avaient triomphé des atteintes de l'épidémie. Lorsqu'ils se revirent, il y eut un long moment de surprise et d'émotion. Après quoi la jeune fille, parlant d'une des petites fenêtres de son chalet, échangea avec l'Ormonan le dialogue suivant :

Elle : – Bonjour, Vincent !

Lui : – Salut, Marie !

– Alors, tu n’es pas mort ?

– Toi non plus, il paraît.

– Grand Dieu ! quel ravage !

– On n’y peut pas penser !

– Qu’allons-nous faire ?

– Qu’en sais-je, moi ?

– Si je te voulais, me prendrais-tu ?

– Et pourquoi pas ?

– Voilà ma main !

– Voilà la mienne !

– Eh bien ! c’est dit !

– Prends ce baiser !

Le baiser fut bien donné et bien rendu. Les oiseaux qui l’entendirent accoururent joyeux du fond des bois. Les violettes s’épanouirent ce jour-là avec un parfum plus doux. Le mariage fut rapidement conclu. L’amour succéda à la mort ; et, un an plus tard, un enfant souriait à la vie dans un des berceaux du pauvre hameau dépeuplé.

Ce livre numérique

a été édité par

***l'Association Les Bourlapapey,
bibliothèque numérique romande***

<http://www.ebooks-bnr.com/>

en juillet 2013.

– Élaboration :

Les membres de l'association qui ont participé à l'édition, aux corrections, aux conversions et à la publication de ce livre numérique sont : Anne C., Françoise.

– Sources :

Ce livre numérique est réalisé d'après : Alfred Cérésole, *Légendes des Alpes vaudoises*, Genève, Lausanne, Payot, 1921. La photo de première page : *La Grande-Eau et le cirque de Creux-de-Champ au petit matin* a été prise par Laura Barr-Wells le 14.03.2012. La carte de la région des Alpes vaudoises a été réalisée par François J.

– Dispositions :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais uniquement à des fins non commerciales et non professionnelles. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

– **Qualité :**

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...**

– **Autres sites de livres numériques :**

La bibliothèque numérique romande est partenaire d'autres groupes qui réalisent des livres numériques gratuits. Ces sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : www.noslivres.net.

Vous pouvez aussi consulter directement les sites répertoriés dans ce catalogue :

<http://www.ebooksgratuits.com>,
<http://beq.ebooksgratuits.com>,
<http://efele.net>,
<http://bibliotheque-russe-et-slave.com>,
<http://livres.gloubik.info/>,
<http://www.rousseauonline.ch/>,
[Mobile Read Roger 64](#),
<http://gallica.bnf.fr/ebooks>,
<http://www.gutenberg.org>.

Vous trouverez aussi des livres numériques gratuits auprès de :

<http://www.echosdumaquis.com>,
<http://www.alexandredumasetcompagnie.com/>
<http://fr.feedbooks.com/publicdomain>,
<http://fr.wikisource.org> et
<https://fr.wikibooks.org/wiki/Wikilivres:Bienvenue>.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

avec

TV5MONDE

OÙ VOUS VOULEZ



3 000 EXERCICES
100% VIDÉO
100% GRATUIT

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play